LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Détenteur d'un permis du Québec

LES VOYAGES HONE

1460 avenue Union
Montréal H3A-2B8 Qué
845-8221

Les spécialistes des voyages en EUROPE

Vol. LXX — No 146 | Généralement nuageux Maximum 22 | Montréal, samedi 23 juin 1979 | Coeur immaculé de Marie | 25 CENTS

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Guy Mauffette

Après 40 ans de radio, Guy Mauffette n'a pas envie de fermer son micro. Celui qui, comme réalisateur et disc-jockey, inventa en quelque sorte un style de radio qui «parle», à travers le radio-roman ou entre les chansons, raconte à Jacques Marchand comment il voit aujourd'hui son métier, avec la plus grande ferveur.

— page 15

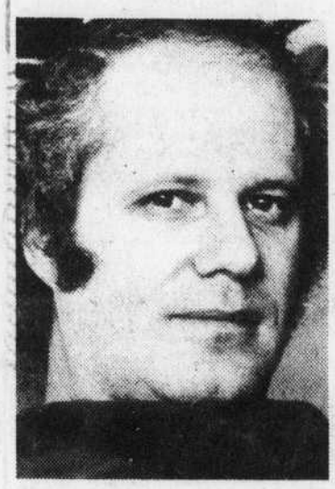

Fernand Ouellette

Parmi les poètes québécois de sa génération, Fernand Ouellette est pratiquement le seul à poursuivre dans le même souffle, l'élaboration d'une oeuvre poétique et d'une oeuvre critique, aussi riches et complexes l'une que l'autre. C'est notre critique Robert Melançon qui fait cette affirmation après avoir lu le dernier livre d'essais du poète: *Écrire en notre temps.*

— page 15

AU SOMMAIRE

■ La session prend fin dans l'harmonie

■ Les postes de péage perturbés par un débrayage des fonctionnaires
— page 3

■ Le somozisme sans Somoza: un éditorial de Jean-Claude Leclerc

■ Le couperet rétroactif de M. Morin: un commentaire de Lise Bissonnette
— page 4

■ L'OPEP fixera le prix du brut à plus de $18
— page 11

Lundi, 25 juin, LE DEVOIR ne sera pas publié. Nos bureaux seront fermés, à l'exception de la rédaction qui sera accessible à partir de 14 heures.

Contestant la constitutionnalité des lois 70 et 121

Asbestos défie Québec en Cour supérieure

par Bernard Morrier

La société Asbestos Limitée s'est adressée hier à la Cour supérieure du Québec pour faire déclarer inconstitutionnelles les lois 70 et 121, la première créant la Société nationale de l'amiante (SNA) et, la deuxième, permettant au gouvernement du Québec d'acquérir, par voie d'expropriation pour le compte de la SNA, les biens de toute nature utiles à la réalisation des objets de la nouvelle société québécoise.

De plus, la société Asbestos Limitée demande l'émission d'une injonction interlocutoire, d'une part, jusqu'à ce que le jugement final intervienne sur la constitutionnalité des deux lois en cause et, d'autre part, pour enjoindre à la SNA et à toutes personnes agissant pour son compte de ne mettre en oeuvre ni d'exécuter aucun des droits que leur conférerait la loi 121 et, généralement, de ne pas intervenir d'aucune façon ni de s'immiscer ou de s'ingérer d'aucune manière dans les affaires de Asbestos Limitée, soit directement ou indirectement.

Dans sa requête sur l'inconstitutionnalité des deux lois, la société Asbestos Limitée allègue que la compétence provinciale, selon la constitution canadienne, s'arrête aux frontières d'une province et qu'elle ne s'étend pas aux entreprises qui en dépassent les limites, telle l'Asbestos partiellement située au Québec et partiellement en dehors, plus particulièrement en Allemagne de l'Ouest, où se fait une partie du moulinage du minerai. On ajoute que les activités de la compagnie d'amiante ont toujours été exercées dans un contexte mondial, son seul produit étant écoulé en très grande partie sur le marché international.

En plus, affirme-t-on, le commerce interprovicial et international auquel se rattache historiquement Asbestos Limitée échappe à la juridiction du Québec.

La requête soutient d'autre part que le but poursuivi par l'Assemblée nationale par la nationalisation de la compagnie demanderesse n'en est pas un d'utilité publique et, le serait-il, que le geste posé par la loi 121 ne prévoit aucun paiement préalable d'une indemnité, ce qui viole le droit relatif à la protection des créanciers.

Puis, comme les projets de lois 70 et 121 n'ont été soumis pour étude à l'Assemblée nationale que dans leur version française et qu'ils n'ont été sanctionnés que dans cette langue, la so-

Voir page 6: Asbestos

le 24 juin,

salut Québec!

■ *Le programme des principaux événements du week-end*

■ *Le message et les voeux de René Lévesque*

■ *Les portraits des Québécois d'aujourd'hui par Phaneuf*

■ *Un billet de Jean-V. Dufresne: les fêtes ont bien changé...*

— page 2

BONNES FÊTES!

Un contingent US bientôt à Managua?

MANAGUA (d'après AFP et Reuter) — Alors que son aviation pilonnait les positions rebelles dans la banlieue de Managua, le président Somoza a écarté hier l'appel de Washington à la démission. De leur côté, les guérilleros sandinistes ont rejeté le plan américain prévoyant entre autres l'envoi d'une force de maintien de la paix de l'OEA pour assurer la transition du pouvoir au Nicaragua.

A Washington, le porte-parole de la Maison-Blanche a laissé planer la possibilité de l'envoi d'un contingent américain au Nicaragua, mais en restant très ambigu sur la forme que prendrait une telle intervention, aussitôt condamnée d'ailleurs par les forces anti-Somoza et plusieurs pays de l'OEA.

« Nous sommes en consultations sur ce point avec nos amis de l'Organisation des États américains (OEA). Notre décision dépendra de ces consultations et de ce qui sera nécessaire pour faire face à la situation », a déclaré, à ce propos, le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Jody Powell.

Une telle action américaine, estime-t-on, pourrait intervenir dans le cas où l'évacuation des ressortissants américains se trouvant toujours au Nicaragua serait rendue nécessaire par l'aggravation des combats.

On note toutefois, qu'au département d'Etat, on observe une attitude des plus prudentes. C'est ainsi que le porte-parole, M. Hodding Carter, a déclaré: « Nous n'agirons pas de façon unilatérale ».

Cependant, un responsable du département d'Etat a catégoriquement rejeté l'éventualité d'une intervention militaire américaine au Nicaragua. Refusant d'être nommé, il a ajouté que les combats y étaient actuellement dans l'impasse. En outre, aucun élément des forces armées américaines n'a été mis en état d'alerte pour être envoyé au Nicaragua, a-t-on indiqué au Pentagone. De même source, on a ajouté que le département de la Défense n'avait pas connaissance que des plans en ce sens aient été envisagés.

La menace d'une intervention militaire américaine a accru l'opposition à la formule de médiation du secrétaire d'État

Voir page 6: Contingent

Référendum: Flynn reconnaît le leadership de Claude Ryan

par Claude Turcotte

OTTAWA — M. Jacques Flynn, sénateur et ministre de la Justice dans le gouvernement Clark, se dit très favorable à un front commun des forces fédéralistes pour la bataille du référendum au Québec et il croit même qu'au moins une partie de cette campagne référendaire doit être sous la gouverne de M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec.

En disant cela au cours d'une entrevue accordée au DEVOIR, M. Flynn a bien présent à l'esprit l'obligation d'un regroupement des divers groupes sous un parapluie fédéraliste ou souverainiste, comme le veut la loi du référendum, mais il pense aussi aux aspects très concrets d'une telle lutte: « Le plus important, dit-il, c'est de faire gagner notre point de vue fédéraliste ».

Car les conservateurs comme leurs prédécesseurs libéraux rejettent la thèse de la souveraineté-association dès le départ: « Nous allons demander aux Québécois de voter contre la souveraineté-association, qui est inacceptable au reste du Canada, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ».

À partir de cette position, la campagne référendaire devient alors essentiellement un problème de stratégie. Il s'agit de déterminer comment un gouvernement conservateur fédéral peut inscrire son action sous un parapluie tenue bien en main par le chef libéral d'un parti provincial.

Au cours de l'entretien, M. Flynn laisse entendre qu'il y a peut-être possibilité pour le gouvernement Clark d'interventions « au delà du parapluie de la loi du référendum », mais cette avenue n'a pas encore été sérieusement explorée ni par M. Flynn ni par le gouvernement fédéral.

« Nous en sommes encore à l'étape préliminaire, poursuit le sénateur, puisque le référendum n'aura pas lieu avant le printemps. D'ici là, il faudra voir comment le PLQ et l'UN vont définir leur position. Il ne fait pas de doute qu'il s'agira d'offrir

Voir page 6: Flynn

M. Jacques Flynn

Mesures de sécurité extraordinaires au Sommet de Tokyo

par Michel Nadeau

TOKYO — Avec une minutie sans pareil, les policiers japonais intensifient les mesures de sécurité extraordinaires à l'approche du Sommet de Tokyo.

Jusqu'à maintenant plutôt discret, le ratissage en règle du pays devient évident à mesure qu'approche la date d'arrivée des dirigeants des principaux pays du monde capitaliste. C'est la première fois que le Japon est l'hôte d'une rencontre de cette envergure. Les autorités craignent des interventions violentes de la part de groupes tant d'extrême-gauche que d'extrême-droite. Une trentaine de factions radicales ont annoncé la tenue de manifestations les 24, 28 et 30 juin.

Environ 100,000 policiers ont visité récemment quelque 6,5 millions de foyers dans tous les coins de l'archipelle nippone. Toujours épris de statistiques, les autorités policières précisent avoir obtenu « 1,2 million de pièces d'information dont 400,000 concernant des groupuscules radicaux de gauche ». On a vérifié l'état des 737,000 armes à feux enregistrées dans le pays pour découvrir « que 1,700 sont disparues ». Cette opération a débuté dans les régions excentriques et se poursuit maintenant dans la capitale.

La police japonaise n'ignore pas que les groupes d'opposition ne manquent pas d'imagination. Encore tout récemment, ils parvenaient à perturber le système de communications VHF à l'aéroport Haneda où arriveront les chefs politiques de l'Allemagne de l'Ouest, du Canada, des États-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie.

On craint davantage l'initiative d'un individu ou d'un groupe très restreint que les remous créés par des mouvements de foule. Une première manifestation tenue le 15 juin a donné lieu à une demi-douzaine d'arrestations. Près de 1,500 personnes ont participé à ce ralliement au parc Hibiya pour protester contre « ce rendez-vous des grands pays capitalistes ».

Inutile de dire que les hommes politiques japonais, déjà extrêmement sensibles quant à la réputation du pays à

Voir page 6: Tokyo

L'ancien chef du Parti libéral britannique Jeremy Thorpe ne dissimulait pas sa joie hier après que le jury du tribunal de l'Old Bailey de Londres l'eût acquitté des accusations de complicité et d'incitation au meurtre contre un mannequin. Voir informations page 9. (Photolaser AP)

Stanké
pour tous

Le retour dévastateur aux origines
En format de poche dans la collection Québec 10/10

Yves Thériault
Agoak
l'héritage d'Agaguk

La Saint-Jean a bien changé

par Jean-V. Dufresne

La Saint-Jean a bien changé. Il y a dix ans, ceux qui manifestaient le long du défilé risquaient de se retrouver en prison. La Saint-Jean, à l'époque, était quasiment subversive.

Mais la fête a survécu à la décapitation de la statue de papier-mâché. Il n'y a plus de défilé, c'est sûr, mais les 50,000 Lions International ont pris la relève. Pauvre eux! Pas le moindre petit mouton pour se mettre sous la dent.

Curieux retour des choses, cette année les parents des détenus vont pouvoir visiter les prisons. Je ne sais qui a eu l'idée, mais il aurait pu la pousser un peu plus loin et, avec l'accord d'Ottawa, puisque la fête canadienne talonne la fête québécoise, on aurait pu décréter une sorte d'amnistie, je ne sais trop, libérer quelques centaines de détenus, surtout qu'on vient de nous apprendre que nos prisons, aujourd'hui, tuent cent fois plus de prisonniers que la potence à l'époque — on se suicide douze fois plus « en dedans » au Québec qu'en dehors — et là, on aurait pu célébrer tous ensemble, il me semble en tous cas que c'aurait été un beau geste, pour une fête nationale. Les Anglais le font, eux, à l'occasion de leurs Couronnements. Je comprends que ça ne revient pas souvent, un nouveau monarque, dans une vie, mais c'est quand même ça de pris.

Cette année, plus que jamais, la rue s'empare de la fête. C'est mieux comme ça. La Saint-Jean sur le mont Royal, c'était en train de devenir un sermon sur la montagne, c'était patriotard, et ça dérangeait énormément les écureuils. Une année, à l'oeil, j'ai comté cent beaux arbres aux branches cassées.

Et on ne fête pas qu'à Montréal. Plus de mille villes et villages vont célébrer la fête, et jusqu'à Paris, Bruxelles, Tokyo, et Old Orchard. Il ne faut jamais oublier Old Orchard!

Caricaturiste, Phaneuf dessine avec humour le vrai Québécois à la veille de la fête. « C'était l'Union Nationale », méchant qu'il est. Comme si on pouvait imaginer la Saint-Jean sans Maurice Bellemarre. Et ça va ainsi jusqu'au « vrai de vrai », avec toutes nos excuses à Pepsi-Cola.

Ça montre comment les choses ont changé. Il fut une époque où des gens pas gentils appelaient les Québécois des « Pepsi ». Pourquoi, pensez-vous? Ça remonte à la Dépression, paraît-il, et pour le même prix, une bouteille de Coke contenait deux onces de moins. Comme quoi on avait rien compris, et les préjugés firent le reste.

Alors le vrai Québécois, à la veille de la Saint-Jean, il doit être à la fois tou cela, Louis Laberge, Félix Leclerc, René Lévesque, Claude Ryan (nos excuses à la SSJB) les « m-l » de l'UQAM, Guy Lafleur et, sous la vignette des indécis qui ne sont pas encore branchés, une bonne moitié de ceux qui, chacun à sa manière, vont célébrer la Saint-Jean.

Bon pays que le nôtre. A mesure que les grandes échéances approchent, singulièrement, la fête nationale se dépolitise, en quelque sorte. On fête de plus en plus pour fêter, et ce n'est pas profaner l'histoire que de célébrer la Saint-Jean de cette manière, au contraire, c'est reconnaître d'instinct qu'au-delà des appartenances politiques, ou ethniques, tous les hommes et toutes les femmes partagent une vertu commune, qui s'appelle la joie.

Je me demande d'ailleurs pourquoi, quand on parle de vertu, on ne parle jamais que de foi, d'espérance, et de charité. Mais je ne suis pas théologien.

Mais Saint-Jean Baptiste non plus, pas vrai?

Mgr Grégoire célèbre à l'église Saint-Jean

La messe de la Saint-Jean sera célébrée le 24 juin, à onze heures, à l'église Saint-Jean-Baptiste, angle Rachel et Henri-Julien. Cette manifestation donne à la Fête nationale du Québec sa dimension de foi et d'action de grâce. Elle rassemble chaque année des milliers de personnes dans un climat d'exubérance populaire.

Cette année, Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, en choisissant l'église St-Jean-Baptiste (récemment restaurée) renoue avec une tradition ancienne. On sait que durant de longues années, les prêtres et les fidèles de Montréal se donnaient rendez-vous le vingt-quatre juin à l'église dédiée à notre patron national.

Les préparatifs de la fête nous donnent déjà une bonne idée de l'accueil chaleureux de Monsieur le curé Godin, des marguilliers et des nombreux paroissiens dont la collaboration est empressée. C'est toute une communauté chrétienne qui s'apprête à recevoir son évêque dans un rendez-vous où est conviée la grande famille diocésaine. Les jeunes du milieu apportent leur contribution avec enthousiasme. Tous s'emploient à faire de la messe de la Saint-Jean cette année un grand événement. Il convient de souligner ici l'appui des organisateurs de la Fête nationale tant à l'échelon national qu'à celui de la région de Montréal.

Le programme musical a été confié au Studio de Musique Ancienne, sous la direction de Monsieur Christopher Jackson. À la fin de la célébration, il y aura distribution des traditionnels petits pains de la Saint-Jean.

Pour répondre à un voeu exprimé l'an dernier, la messe sera suivie d'une fête populaire dans les rues avoisinantes de l'église. Tous ceux qui le désirent pourront apporter un lunch et s'attarder quelques heures dans le quariter.

La fête de tous les Québécois (Lévesque)

La fierté, chez un individu comme chez un peuple, c'est la conscience féconde de ses racines et de son identité. C'est la saine certitude d'être soi en rejetant autant le rapetissement que la supériorité.

Homme, femme ou peuple, un à un et collectivement, on doit être fier de ce qu'on est, non pas négativement, en arrogance et supériorité vis-à-vis des autres, mais pour tendre au contraire à constamment s'améliorer et à s'ouvrir aux autres, à s'efforcer d'aller harmonieusement au bout de ses possibilités et de son destin.

Cette fierté, elle s'exprime, en particulier, concrètement et symboliquement, le jour de la Fête nationale, par un très naturel et très fructueux retour aux sources, par la célébration des événements qui ont forgé l'histoire et le visage d'un peuple, en lui donnant cette âme qui est la longueur d'ondes unique sur laquelle lui seul se retrouve.

N'étant pas tout à fait une nation, le Québec a dû se contenter, de 1834 à 1977, de faire du 24 juin sa fête traditionnelle. Ce 24 juin est désormais le jour de notre fête nationale, le gouvernement n'ayant fait, il y a deux ans, qu'endosser une décision que toute la collectivité avait prise il y a longtemps. C'est le jour du souvenir et de l'espérance, au carrefour de l'héritage et du devenir et bien sûr, de la participation dans la joie et dans la fraternité.

Ce 24 juin, est-il besoin de le dire, doit être la fête de tous les Québécois, de tous les groupes comme de tous les milieux et de toutes les confessions, de toutes les origines comme de toutes les nuances politiques. La fête de tous et une fête pour tous.

Avec la certitude que, par delà nos différences et nos divergences, cette fierté collective nous ouvrira les portes d'un avenir enfin cohérent et assuré, à l'occasion de la Fête nationale, j'adresse à toutes les Québécoises et à tous les Québécois mes voeux les plus chaleureux de santé et d'allant, de prospérité et de bonheur. Bonne fête à tous!

Quelques événements

Le 23 juin

Dorval — Parc St-Charles à 13 h 30. Le plus vieux couple de Dorval, arrivant en calèche, fera l'inauguration de la fête. Le tout sera suivi au cours de l'après-midi d'une parade de mode d'autrefois.

Outremont — Laurier et Hutchison à midi. Ménagerie québécoise. Décoration des lieux de fête.

Pierrefonds — Chalet à Ma Baie, après-midi. Animation théâtrale: La noix de coco.

Verdun — L'Auditorium de Verdun, 23 h. Grande danse folklorique animée par les Tournesols.

St-Michel — 45e rue et Pie IX à partir de 17 h 30. Début d'un berceton suivi d'un concours de violoneux et de gigueux.

Villeray — Parc Villeray à 10 h. Fabrication d'un village de carton.

Rosemont — 16e ave. (Dandurand et Rosemont). Décoration des balcons — concours Miss Balcon.

Parc Lafontaine — Après-midi pour les enfants, clowns, acrobates et marionnettes.

Duluth — 10 h à 12 h. Défilé sur la rue avec clowns, musiciens, chiffoniers et brocanteurs qui passeront pour ramasser les « vieux caleçons ». Maison-cadeau et café pour enfants.

Saint-Henri — Parc Saint-Henri à 214, Bozo, avaleur de couteaux et de feu.

Conventum — 1237 rue Sanguinet, midi, la Caricaturelle avec Bado et Guidé, 20 h: la poénuit en hommage à Boris Vian.

Terre des Hommes — après-midi — troupes folkloriques de différents pays.

Vieux-Montréal — 15 h — spectacle et animation avec cerfs-volants.

Marché Maisonneuve — 15 h Parc Ovila-Pelletier, construction d'un village de carton, 18 h souper végétarien Krishna.

Mercier — Parc Duquesne à 14 h, broderie de clôtures.

Anjou — Place Chaumont de 9 h à midi. Tours de poneys, concours du plus beau clown-enfant.

Montréal-Nord — Cours de l'école Sainte-Gertrude à 19 h, concours du rire le plus long et du pleur le plus fort.

Ile Ste-Thérèse — Tour de bateau et fête dans l'île.

Saint-François — Centre Boileau à 15 h. Jeux pour l'âge d'or — costumes d'époque.

Le 24 juin

Côte St-Luc — 10 h à 19 h — Promenade en calèche dans les rues de la ville

Dollard-des-Ormeaux — Parc Fairview à 15 h 45 — Concours de lits sur roulettes et de Go-karts.

LaSalle — Au Moulin-Art de 11 h 30 à 13 h — concert classique pour et par les enfants.

Outremont — Parc Beaubien à 17 h — concours de tartes aux pommes et course de patin à roulettes. Rue Laurier à 21 h — Le théâtre des Hauts-parleurs présente ses marionnettes géantes.

Sainte-Geneviève — Parc municipal à minuit — films en plein air et nuit des artistes.

Ville St-Pierre — Parc Kirkland à 14 h 45. Concours de l'homme le plus fort. Les attractions Gastoni.

Verdun — Parc Therrien à 13 h 30. Fête des tout-petits.

Plateau Mont-Royal — Rue Rachel coin Henri-Julien à 11 h, célébration d'une messe en plein air par Mgr Grégoire.

Ahuntsic — Parc olympique et Louis Hébert à 17 h, souper populaire en compagnie de 80 musiciens de l'Harmonie Louis-Joseph Papineau.

St-Michel — 45e rue et Pie IX à 17 h, souper aux beans et présentation d'un immense gâteau à la population.

Villeray — rue St-Gérard — Journée consacrée aux enfants — parade — marionnettes — tombola — 19 h — spectacle de parachutisme.

Vilieray — rue St-Gérard entre Gounod et Jarry à 19 h, construction d'une mascotte de 10 pieds.

Parc Lafontaine — 23 h 30. Danse sous les étoiles.

Carré St-Louis — construction collective d'une sculpture en polyuréthane. Spectacle de fonderie.

Côte-des-Neiges — Chapelle St-Pascal de 19 h 30 à 23 h, danse de la Licorne avec pétards, défilé de costumes traditionnels vietnamiens.

St-Henri — Parc Sainte-Elizabeth à 20 h. Le Grand Aladin Magicien. Parc Saint-Henri à 19 h 30. Ventriloque et un unicycliste jongleur « Jonas ».

Parc Consol — Dufresne et Larivière, après-midi. Course de boites à savon. Promenade en poneys.

Ste-Marie — Rouen et du Havre à 9 h, confection d'un dragon

Ville Émard — Parc Angrignon à 14 h 30. L'Orchestre Tropicana d'Haïti.

Habitations Jeanne Mance — 17 combats de ballons d'eau.

Sainte-Dorothée — Parc Florent à 14 h. Jeux et courses de poches de patates. Souque à la corde Louis Cyr et Joe Montferrant.

Défilés

En plus d'un grand nombre de petits défilés locaux, il y aura quatre défilés interquartiers à Montréal qui visiteront plusieurs lieux de fête. Ils emprunteront pour ce faire des corridors entièrement pavoisés et feront les liens entre les divers lieux animés.

Le 23 juin: Défilé Plateau Mont-Royal-Rosemont; Départs à 16 h, St-Joseph coin Fabre — Arrivée 9e et Dandurand. Défilé Duluth interparcs — Départs à 16 h au Parc Jeanne Mance — Arrivée Parc Lafontaine.

Le 24 juin: Défilé St-Denis — Olivier-Robert-Maisonneuve; Départ à 16 h, De Maisonneuve coin St-Denis — Arrivée Boulevard Morgan coin Ontario. Défilé Villeray — St-Michel; départ 15 h, Gounod coin St-Gérard — Arrivées Parc Octogonal près boulevard St-Michel.

Le 24 juin au complexe Desjardins

Le 24 juin se déroulera cette année plus que jamais sous le signe de la réjouissance; en effet, grâce à une fête qui aura lieu dans le grand ball du Complexe Desjardins, les Montréalais pourront se réunir en début de soirée et donner le coup d'envoi à leurs célébrations de la Fête Nationale. Et grâce à une télédiffusion en direct sur tout le réseau de Radio-Canada, tous les Québécois pourront être de cette fête, même en restant à la maison. Pourquoi le Complexe Desjardins? Les réponses sont évidentes: un endroit vaste et vivant qui incite à la participation, qui permet en même temps l'élaboration de fêtes modestes, un espace suffisamment grand pour accueillir une foule enthousiaste, tout en n'empiétant pas sur les fêtes de quartier qui auront lieu à travers Montréal et partout au Québec, un endroit populaire où le fait d'être debout est souvent un excellent prétexte à la danse. Comment trouver édifice plus québécois que le Complexe Desjardins, détenu en copropriété par le gouvernement québécois et le Mouvement Desjardins! Inutile de dire que pour la circonstance, le Complexe se parera de ses plus beaux atours...

Quatre écrans seront placés à des endroits stratégiques du Complexe au profit des spectateurs, pour ne rien manquer de cette soirée qui débutera à 20 h 30 avec Julie Arel, Renée Claude, La Compagnie de danse Eddy Toussaint, André Gagnon, Jean-Guy Moreau, Gilles Rivard, et Fabienne Thibeault, et Denise Filiatrault qui sera l'animatrice de cette soirée.

On célèbre chez soi, dans sa rue, dans son quartier

par Nathalie Petrowski

Cette année plus que jamais, une politique de décentralisation, d'atomisation, animera la fête nationale à Montréal et ailleurs. Les Québécois invités à fêter chez eux, dans leurs patelins, sur leurs balcons, dans leurs rues et leurs quartiers, n'auront plus besoin de se déplacer et trouveront la fête au pas de leur porte.

Habitués aux grands rassemblements montréalais dans les lieux d'animation naturels comme le Vieux-Montréal, la rue St-Denis et la rue Crescent, les Québécois devront s'initier cette année aux atmosphères plus intimes et plus familiales des fêtes de quartiers. À Montréal, une centaine de rues seront fermées et envahies par des milliers de drapeaux, de ballons et de banderoles portant les couleurs du fleurdelisé. Aucun rassemblement d'envergure n'est inscrit au programme, aucun gros spectacle sinon celui du Complexe Desjardins le 24 au soir dans le cadre d'une courte émission de télévision destinée à ceux qui ne pourront descendre dans la rue célébrer.

À Montréal, le comité organisateur de la région estime qu'au cours des 23 et 24 juin, près de 400 projets d'animation se dérouleront de part et d'autre de la ville. Des équipes d'animateurs, clowns, jongleurs, danseurs et chanteurs arpenteront les rues et les quartiers afin de promouvoir l'esprit de la fête de 79 et d'inciter la population à une participation massive. Les risques d'isolement qu'entraîne une telle fragmentation des activités seront minimisés par le travail d'animation, et par les quatre défilés qui assureront les liens entre les différents lieux d'animation. L'entrée sera libre et les activités gratuites sur tous les lieux de la fête.

On fêtera dans plus de mille municipalités partout à travers le Québec. On fêtera aussi dans 13 centres de détention, institutions pénitentiaires et carcérales où l'on ouvrira les portes aux membres de la famille des prisonniers afin de démystifier l'idée aliénante qu'ils se font de la prison.

Une messe traditionnelle de la Saint-Jean sera célébrée Place Royale à Québec par le cardinal Maurice Roy, le tout animé par des Québécois d'origine latino-américaine et ukrainienne.

Aux slogans « Bonne fête et salut Québec », s'ajoutera la notion que c'est à travers la fête qu'un peuple exprime sa culture et ses tradtions. Après le Vieux-Montréal en 74, après les grands rassemblements sur le Mont-Royal en 75 et en 76, l'aventure de la fête nationale prendra une tournure différente cette année, moins tapageuse, moins spectaculaires, plus exigeante dans la mesure où les Québécois ne pourront plus se contenter d'être spectateurs. Une fête essentiellement démocratique, pour et par les gens qui voudront bien la faire.

CONSEIL D'INFORMATION SUR LES NÉGOCIATIONS DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PARA-PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ:

1. Que conformément à la loi, un conseil d'information sur les négociations dans les secteurs public et para-public a été constitué de cinq membres nommés par le Juge en chef du Tribunal du travail le 19 avril 1979;

2. Que ce conseil est chargé d'informer le public sur les enjeux de la négociation, les positions respectives des parties, les écarts séparant les parties et le déroulement des négociations;

3. Que le mandat du Conseil porte uniquement sur les négociations du réseau des Affaires Sociales, de l'Éducation et de la Fonction publique;

4. Que le conseil d'information est un organisme qui se veut impartial qui doit donner l'information la plus objective possible via les médias existants, ne remplace pas l'information diffusée par les parties patronales et syndicales qui continuent à émettre leurs propres communiqués, et ne se substitue pas aux journalistes qui continuent à informer leur public;

5. Que le Conseil d'information n'est pas chargé d'informer le public ni sur les négociations visant à renouveler les conventions collectives qui ont expiré avant le 1er juillet 1978, ni sur les services essentiels*, ni sur les organismes gouvernementaux.

C'EST POURQUOI:

Le Conseil n'est pas chargé d'informer le public sur les négociations mettant en cause le Comité Patronal de Négociations pour le secteur des Affaires Sociales (CPNAS) et le Cartel des Organismes Professionnels de la Santé (COPS) et la Fédération Québécoise des Infirmières et Infirmiers (FQII), donc le Conseil d'information ne peut informer le public sur les grèves actuelles dans les hôpitaux. Sont également exclus les négociations à l'Hydro-Québec, à la Société des Alcools et à la Société des traversiers, pour ne nommer que ces quelques organismes gouvernementaux.

EN CONSÉQUENCE:

Conformément au rôle qui lui est dévolu par la loi, le Conseil s'apprête à faire un rapport au public indiquant l'état au premier juillet, des négociations qui le concernent, c'est-à-dire celles des conventions collectives qui viennent à échéance le ou après le 30 juin 1979.

* Un conseil sur le maintien des services de santé et des services sociaux a été créé à cet effet.

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, samedi 23 juin 1979

Les députés prennent congé dans l'harmonie

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Fait plutôt inusité dans les annales du parlementarisme québécois, l'Assemblée nationale a ajourné tôt hier matin ses travaux dans la plus totale harmonie, les parlementaires se donnant rendez-vous pour une reprise de la session le 9 octobre.

Les députés, qui en 48 jours de session depuis le 6 mars, ont adopté 45 projets de loi, ont été unanimes à souligner que pour une fois le sprint de fin de session s'était déroulée sans les habituelles menaces du baillon ou de la guillotine, sans non plus les habituelles foires qui surviennent au cours de séances de nuit interminables, sans ce climat, selon l'expression de M. Claude Ryan, « de confusion relative, de précipitation désordonnée » qui caractérisait l'Assemblée nationale.

C'est le chef libéral qui, le premier, souligna à quel point il avait été agréablement surpris de vivre cette fin de session qui ne s'est pas déroulée dans le climat qu'il attendait. Alors que vers 2 h du matin vendredi les chefs de partis s'échangeaient les voeux habituels de bonnes vacances, M. Ryan souligna les efforts faits par son parti pour avoir une approche constructive dans son travail parlementaire, et félicita sans réticences aucunes le gouvernement pour la manière ordonnée dont furent conduits les travaux parlementaires ces derniers temps.

Ces félicitations, le leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charron, ne tarda pas à les relever puisqu'il fut à son titre de leader le principal responsable de la bonne marche des travaux.

Au cours d'une conférence de presse hier matin, M. Charron fit remarquer que tout simplement les nouvelles pratiques parlementaires étaient en train d'entrer dans les moeurs des députés qui tous approuvent ces nouvelles pratiques établies lentement ces dernières années.

« Quand l'atterrissage est parfait, il n'est pas inutile de le souligner », a affirmé M. Charron qui a rappelé que pas plus tard que le mois de décembre dernier la session s'était terminée dans un climat typique de cette « confusion relative » dont parlait le chef libéral.

Parlant de l'évolution des moeurs parlementaires, le leader parlementaire rappela que même si la session ne doit reprendre que le 9 octobre, il ne fallait pas penser que les députés seraient en vacances jusque-là. Au contraire ils n'auront que le mois de juillet pour se remettre de leurs fatigues car dès le mois d'août ils devront se représenter à l'Assemblée nationale!

Durant les mois d'août et de septembre, dix commissions parlementaires se réuniront pour étudier un rapport sur une question spécialisée, pour commencer ou poursuivre l'étude de projets de loi. Parmi ceux-là, signalons que quatre projets de loi particulièrement contestés par l'opposition reviendront sur le tapis, soit le projet 3 instituant le registre des électeurs; le projet 4 sur la télévision éducative, le projet 107 instituant la régie du loyer; le projet de loi 125 sur l'aménagement. Des commissions se réuniront par ailleurs pour tenir des audiences publiques sur le projet 17 sur la santé et sécurité au travail, et sur le projet 51 sur le livre.

Traçant le bilan législatif de la première partie de la session, M. Charron s'est réjoui de constater à quel point les lois adoptées représentaient un éventail de mesures équilibrées dans chacun des grands secteurs de préoccupations. Comparativement à d'autres années, chacun a eu sa part cette fois, a-t-il dit.

Dans le secteur économique, qui devait être la priorité gouvernementale cette année, le leader parlementaire a souligné que cela se traduisait avant tout dans des mesures budgétaires et des programmes comme le programme OSE. Sur le plan législatif, plusieurs lois à portée économique ont été toutefois adoptées, a-t-il dit, soulignant la loi 121 permettant l'expropriation de la société Asbestos; la loi 7 qui permettra le regroupement d'entreprises en vue de favoriser l'exportation, la loi 29 sur le crédit maritime, la loi 37 sur l'aide au développement touristique, la loi 45 augmentant le crédit de la Société de développement coopératif, sans compter les lois fiscales du ministre des Finances pour abolir la taxe de vente sur certains produits, instituer le régime d'épargne-actions et autoriser le remboursement partiel des impôts fonciers.

La satisfaction de M. Charron dans ce secteur n'est toutefois pas partagée par les chefs des partis de l'opposition, MM. Claude Ryan et Rodrigue Biron. Se rappelant eux aussi que ce devait être la session de l'économie, ils ont affirmé en conférence de presse que cet engagement n'avait pas été respecté.

Pour un, M. Ryan trouve que ce fut plutôt faible, exception faite peut-être de la loi instituant le crédit touristique et la Loi 196 instituant la Caisse centrale Desjardins. Ce dernier projet est d'une très grande portée, assure M. Ryan, qui signale que toutefois l'initiative en revient non pas au gouvernement mais au Mouvement Desjardins.

Le chef de l'Union nationale trouve quant à lui qu'en cours de session l'écono-

Voir page 6: Session

M. Claude Charron, leader parlementaire du gouvernement, lors de la séance d'hier à l'Assemblée nationale. (Photolaser CP)

Grève nouveau genre des fonctionnaires

Les postes de péage désertés jusqu'à mardi

par Paule des Rivières

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) a donné congé hier à 450 de ses membres occupant des fonctions « indispensables » au sein de la fonction publique, c'est-à-dire dans les services d'informatique, les services de distribution du courrier et les services de perception aux abords des autoroutes à péage.

Cette grève partielle nouveau genre vise à pousser le gouvernement du Québec à modifier ses offres salariales à la hausse. Les clauses financières sont en effet au coeur, du, litige entre le gouvernement et le syndicat, dont la convention collective est échue depuis le 30 juin dernier.

Le président du syndicat, M. Jean-Louis Harguindeguy, a déclaré hier que les grèves partielles iraient en s'intensifiant au cours des prochaines semaines. Quant au 450 employés choisis pour le lancement des moyens de pression, ils seront absents de leurs postes au moins jursuq'à mardi.

Le gouvernement n'aura vraisemblablement pas trop à souffrir d'ici mardi du ralentissement des activités des services d'informatique et de distribution, vu le long week-end qui s'annonce. Par contre, la perception des péages sur les quatre autoroutes provinciales risque d'être sérieusement perturbée.

C'est à 13 h 45 hier après-midi que les 215 employés préposés au péage sur les autoroutes dans Cantons de l'Est, des Laurentides, du Nord et Chomedey ont quitté leurs postes.

Le président des 36,000 fonctionnaires et ouvriers du syndicat prévoit que « les gens passeront sans payer » et que le syndicat aura en conséquence atteint un des objectifs qu'il vise, soit mettre des bâtons dans les rouages administratifs de la machine gouvernementale.

Le syndicat paiera lui-même le salaire des employés qu'il retirera de la Fonction publique, à même son fonds de grève de $3.3 millions. M. Harguindeguy estime que la journée d'hier coûtera $25,000 au syndicat en salaires.

Les services informatiques qui seront touchés jusqu'à mardi sont cause des ministères des Transports, des Communications, des Finances et de l'Education, soit quatre parmi les plus importants. Quelque 155 fonctionnaires de ces centres ont été retirés. M. Harguindeguy estime que ce geste pourrait ralentir par exemple l'émission de permis et la perception de chèques.

Les 80 personnes qui ont cessé de travailler aux services postaux sont celles affectées à la cueillette et à la distribution du courrier des différents ministères, destiné ou bien à une circulation interne ou bien à un envoi à l'extérieur.

Le SFPQ a le droit de faire la grève depuis hier matin. Le mandat que ses membres lui ont donné lors d'une série d'assemblées générales ne lui permet pas de faire la grève générale mais d'utiliser des moyens pressions autres que cette mesure.

Le gouvernement offre, pour la deuxième année d'application de la convention collective, des hausses salariales de 6,5% ou de 4%, en se basant sur la comparaison avec le secteur privé.

Les pourcentages d'augmentation des échelles de traitement et des taux de salaires du 1er juillet 1979 seraient majorés de l'excédent de l'augmentation du coût de la vie au 30 juin 1979 par rapport au coût de la vie au 30 juin 1978, mois 6,5%.

Le syndicat estime que ses membres subiraient une perte salariale nette de 4% pour 1979. Ils veulent un enrichissement collectif de 2% et une clause d'indexation des salaires les protégeant totalement contre la hausse du coût de la vie.

À la suite du déraillement

Les évacués de Brome rentrent à la maison

BROME OUEST (PC) — Un chauffeur de camion a été tué à un passage à niveau où il attendait patiemment que la voie soit libre quand son véhicule a été embouti par un camion chargé de bois.

L'impact a provoqué le déraillement de 15 wagons dont un wagon-citerne chargé de gaz propane. En raison d'une fuite de gaz, la police a fait évacuer quelque 200 personnes demeurant dans un rayon d'un mille carré du lieu de l'accident à cause des dangers d'explosions toujours possibles.

Le corps du malheureux chauffeur, dont l'identité demeure inconnue pour l'instant, a été retiré par la police de la cabine démolie. Selon les enquêteurs, une autre personne aurait été blessée dans cette tragédie.

Les 15 wagons, empilés sur une pelouse en face d'une maison de retraite pour personnes âgées, ont bien failli s'immobiliser dans un ruisseau se jetant dans une rivière d'où la ville de Cowansville puise son eau potable.

En conséquence, la Sûreté provinciale a émis un avertissement recommandant à la population de ne pas boire d'eau même en la faisant préalablement bouillir.

Des experts en explosif de Montréal ont été dépêchés sur les lieux à bord d'un hélicoptère en même temps que des représentants du Canadien Pacifique, de la Commission canadienne des transports et d'une compagnie de produits chimiques non identifiée. Des représentants d'Environnement Canada se sont également rendus sur les lieux.

Pour réduire les possibilités d'explosions, les policiers ont arrosé les wagons déraillés de produits chimiques. De l'équipement de pompage a également été dépêché de Montréal pour transverser dans d'autes wagons-citernes les produits contenus dans les wagons accidentés.

Le convoi du Canadien Pacifique parti de Montréal faisait route vers Boston avec 72 wagons tirés par cinq locomotives. Seulement neuf des 72 wagons étaient vides.

Le convoi transportait notamment du papier journal, des matériaux de construction, du bois de pulpe, des automobiles et des roues de wagons de chemin de fer tandis qu'un wagon-citerne était chargé d'essence, trois autres étaient chargés d'alcool et enfin un autre transportait le fameux gaz propane.

Des policiers empêchaient les journalistes et photographes de s'approcher des wagons en raison du danger d'explosions.

Selon M.Rodolphe Samson, de Knowlton, qui a été témoin oculaire du déraillement, « tout cela s'est déroulé au ralenti ».

Le premier camion a été applati comme une crêpe, aux dires du témoin de Knowlton. Quant aux débris des 15 wagons déraillés, « ils faisaient penser à une montagne de spaghetti ».

Le camionneur tué attendait patiemment au volant de son véhicule que le long convoi de 72 camions et de cinq locomotives soit passé quand il a été heurté par derrière par un autre camion transportant une lourde charge de bois.

AUJOURD'HUI

Le Comité pour l'avancement des paramédics tient sa deuxième journée de marathon de réanimation cardio-respiratoire aux Galeries d'Anjou, de 9 h jusqu'à 18 h.

■

À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 26 juin, conférence annuelle du Conseil international de la petite entreprise, à l'Université Laval.

■

Célébration à la Place des Nations, à Terre des Hommes, du mouvement Jeunesse du monde à l'occasion de son 20e anniversaire. Il y aura une messe à 11 h et à 20 h un spectacle folklorique.

■

Aujourd'hui et demain projet "L'Art dans la rue" à l'atelier-galerie Laurent Tremblay, 500 rue Rachel est.

■

L'ensemble vocal Art-Québec interprète des oeuvres de Haydn, Bach et Mozart, à 17 h, à l'église Saint-Germain d'Outremont.

■

De 11 h à 23 h, fête organisée par la Société historique du Marigot au Centre culturel, 100 rue Saint-Laurent ouest, à Longueuil.

■

À 20 h, au sous-sol de l'église Saint-Jean-Berchmans, concert du choeur Arts et Gaieté sous la direction du professeur Paul Du Bois.

■

Toute la journée, Marché aux puces organisé par la Coopérative des citoyens d'Olier pour venir en aide au Camp familial Les Cèdres; aux angles des rues Roy et Drolet.

■

Le congrès de la Société d'astronomie de Saint-Hyacinthe se poursuit jusqu'à demain, au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Demain

À 10 h et toute la journée, Fête des Québécois sur la rue Hutchison, entre le boul. Saint-Joseph et la rue Villeneuve. Il y aura de la musique, de la danse, des spectacles, des projections de films, etc. et de la restauration sur place.

■

À 11 h, messe à l'Oratoire Saint-Joseph avec les Petits Chanteurs du Mont-Royal et l'organiste Raymond Daveluy.

■

À 11 h, messe célébrée par Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, à l'église Saint-Jean-Baptiste, angle des rues Rachel et Henri-Julien; une fête populaire suivra.

■

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, célébrera la Fête de la Saint-Jean à l'Île d'Orléans à l'occasion du tricentenaire de cette île.

■

À 14 h 30,ouverture officielle de Terre des Hommes à la Place des Nations, sous la présidence du maire, M. Jean Drapeau.

Lundi

Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada à l'Estérel. Cette rencontre se poursuit jusqu'au 27 juin.

■

À compter de ce lundi et jusqu'au 28 juin, congrès national sur l'informatique à l'Université Laval.

■

À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 27 juin, réunion de l'Association pulmonaire du Canada à Toronto.

■

Journée des Forces armées sur la colline parlementaire à Ottawa et ouverture de la Fête du Canada.

■

À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 29 juin, congrès conjoint de chimie clinique à l'hôtel Reine-Elizabeth.

TÉMOIGNAGE

Une charge de la police rue Bélanger

Un témoignage de Jean-Claude Leclerc

Notre confrère Jean-Claude Leclerc a été personnellement témoin dans la soirée du 20 juin d'une partie des incidents qu'il relate ici-bas. Appelé sur les lieux, il a recueilli auprès d'autres témoins occulaires les renseignements qui lui permettent de reconstituer les événements boulversants de ce mercredi. Dans une deuxième partie, il exprime ses réactions et commente la portée de l'incident. Le caractère inusité de cette affaire nous incite à la publier sous la rubrique «témoignage».

■

Des policiers de la CUM se sont livrés mercredi soir dans un quartier de l'est de la métropole à une agression raciste sans précédent chez nous contre des membres de la communauté haïtienne de Montréal. Survenant en nombre et en trombe, des policiers du poste 51 ont obligé rue Bélanger un groupe de jeunes Haïtiens à déguerpir d'un parc, ont arrêté certains d'entre eux, ont interdit des Noirs de rester sur le trottoir, en ont bâtonné et arrêté un en plein restaurant, « Chez Marlène », deux patrouilleurs revenant même sur les lieux pour invectiver et menacer des passants de la même communauté.

D'après des témoins oculaires, les incidents devenus de plus en plus sérieux ont commencé quand un groupe de policiers en voitures de patrouille ont ordonné à une équipe de jeunes Haïtiens qui venaient de terminer une partie de soccer de déguerpir du parc public qui longe la rue Bélanger. « Pourquoi les Haïtiens n'ont-ils pas le droit de rester dans le parc, et les autres, oui? » aurait osé demandé l'un d'eux. Il n'en aurait pas fallu davantage pour que les agents « l'embarquent ». Un autre Haïtien, se trouvant simplement à passer à travers le parc au même moment, a également été happé et arrêté.

Devant pareil incident, les Haïtiens présents se replient sur le restaurant « Chez Marlène », où l'un d'eux prévient l'un des dirigeants du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens, M. Paul Dejean, qui s'amène en hâte sur les lieux. Voyant à son tour que cette fois les policiers entreprennent de « nettoyer » le trottoir devant le restaurant, M. Dejean réussit à alerter un journaliste, non sans entendre les policiers dicter aux jeunes: « Personne dehors! » D'autres témoins racontent s'être fait dire ou avoir entendu: « Si tu veux marcher sur le trottoir, monte (dans le minibus). » A ceux qui protestent, certains policiers lancent: « Si vous êtes pas d'accord, retournez à Fort-Dimanche! » (Fort-Dimanche est la tristement célèbre prison du régime Duvalier.)

Un Haïtien qui prétend alors être citoyen... canadien est poursuivi dans le restaurant « Chez Marlène » par une dizaine de policiers, matraques en mains, qui le frappent à qui mieux mieux avant de le traîner et de « l'embarquer » à son tour. Il s'agit de M. Molière Théard, qui sera relâché plus tard en pleine nuit, dans l'état qu'on devine. Sur le seuil, un policier intimait aux clients: « Que personne ne dise un mot! »

Malheureusement pour les policiers, quatre clientes, blanches de peau mais rouges de colère et d'indignation, confirment sur place, dans les minutes qui suivent, cette incroyable attaque collective contre le jeune Haïtien. « Ils s'en prennent à lui parce qu'il revendique d'être Canadien! dit l'une. « Le premier qui parle, on l'embarque, » rapporte l'autre. « On entendait le bruit des matraques sur sa tête; c'est à avoir honte d'être Canadien », ajoute la troisième. Les quatre clientes, dont certaines ne sont pas à leur première visite à ce restaurant haïtien, n'avaient « jamais vu cela de leur vie ». Elle prétendent comme les autres témoins que « les policiers cherchaient à provoquer les Haïtiens.

Au moment même où les témoins racontent au journaliste ces trois attaques successives (dans le parc, sur le trottoir, puis dans le restaurant), un quatrième incident éclate toujours rue Bélanger, à quelques pas du même restaurant, peu avant 22 h 30, cette fois en présence du journaliste, de M. Dejean et de quelques autres Haïtiens, qui se sont précipités dehors.

Une dame haïtienne tenant son petit enfant par la main est en train de se faire engueuler par deux jeunes policiers qui la sermonnent sur « l'acceptation » que les Haïtiens devraient faire de la police, criant en public: « On n'est pas allé vous chercher », puis la quittant pour remonter dans l'autopatrouille (numéro 51-5 de la police de la CUM, plaque minéralogique GM 8413).

■

Il est incroyable et proprement inadmissible que des gens, a fortiori des policiers, interdisent un parc, un trottoir et même la parole à des Haïtiens, que ceux-ci soient ou non citoyens canadiens. Il est encore plus révoltant de voir qu'une simple réplique entraîne l'arrestation et, dans au moins un cas, un assaut de groupe à coups de matraques contre une personne. Ce n'est pas la première fois que des citoyens « ordinaires » et des gens de « couleur » sont maltraités moralement ou même physiquement par des policiers. Certains cas se produisent du reste dans des conditions où il n'est pas toujours facile de faire la preuve des incidents survenus.

Mais dans le cas des quatre incidents publics, violents, arbitraires, discriminatoires et illégaux, force est de conclure qu'un très grave problème de racisme sévit dans un poste au moins de la Communauté urbaine de Montréal. Une pareille provocation dénote, chez les agents comme les officiers qui les ont dirigés, une incapacité patente non seulement à respecter la loi, mais à la faire respecter par toutes les composantes de la communauté montréalaise. Il est vrai que la plupart des services policiers d'Amérique du Nord ont souvent succombé au racisme et à des pratiques brutales contre les membres des groupes minoritaires. Mais on croyait qu'à Montréal au moins, pareil fléau nous serait épargné.

Or, il ne le sera pas à moins qu'un coup de frein radical soit promptement mis à ce genre de chasse aux Haïtiens. On n'ose trop demander une enquête cependant. La police de la CUM ne saurait enquêter sur elle-même. La Sûreté du Québec refuse en principe d'agir « contre » un autre corps policier. Quant à la GRC, elle n'a pas autorité en ce domaine. On pourrait peut-être demander à la Commission de police du Québec de prendre l'affaire en mains, mais devant la gravité d'un tel incident collectif il est douteux qu'elle soit en position d'aller au fond des choses — à supposer que ses moyens d'action soient suffisants. Aussi il importe au ministre de la Justice de désigner un enquêteur tout à fait indépendant et muni de pouvoirs d'une commission d'enquête pour tenter d'établir les causes de semblables événements.

Entre-temps, le directeur du service de police de la CUM ne saurait rester les bras croisés. Il est bien évident que les « agents de la paix » qui se sont livrés à de telles « opérations » sont indignes sinon de rester dans le service du moins de se voir confier la sécurité et l'ordre dans des quartiers comme celui où ces Haïtiens ont été aussi gravement attaqués. On peut même se demander dans quel esprit d'autres policiers venus d'autres quartiers prendraient la relève! Il faudrait que plus de policiers soient recrutés à même les diverses communautés ethniques et soient ainsi en mesure de surmonter les incompréhensions linguistiques et les chocs culturels qui nourrissent le racisme ou l'aggravent. En attendant un recrutement plus judicieux et une meilleure éducation des patrouilleurs, d'autres mesures sont possibles.

D'abord, des liaisons organiques devraient être instituées sur une base permanente, dans chaque quartier et au niveau métropolitain, entre les représentants des citoyens et des diverses communautés ethniques et des officiers du service de police de la CUM. Des programmes de prévention, de « déjudiciarisation », de relations communautaires ont été mis en oeuvre ces dernières années, souvent avec succès, mais les incidents de la rue Bélanger mercredi soir prouvent que ces mesures sont insuffisantes et qu'il faudra d'urgence y ajouter des « comités de liaison » beaucoup plus structurés.

Ensuite, il importe de muter à des fonctions moins névralgiques ces policiers et patrouilleurs dont la racisme primaire en vient à friser l'hystérie, en pleine rue, sans égard au public ni aux autres témoins, dévoilant ainsi des troubles de personnalité avancés. Plusieurs témoins des incidents de mercredi ont été à même, par exemple, de constater non seulement que certains « sont entrés enragés et les poings fermés », mais qu'ils ne toléraient pas qu'on ose *parler* en leur présence. Voilà qui dénonce, chez ces experts en duvaliérisme (« Mes hosties, vous allez retourner à Fort-Dimanche »), un autoritarisme primaire digne d'autres... tontons-macoutes. On croyait que la police de Montréal avait réussi à relever son niveau intellectuel et social avec plus de succès ces dernières années.

Mais ces réformes policières ne suffiront pas à empêcher que se détériorent et n'explosent les rapports entre les Haïtiens et la police. Ceux qui sont témoins de pareils harcèlements, de semblables sévices, à fortiori ceux qui les subissent, sont naturellement portés, si rien n'est fait pour changer la situation, à rendre coup pour coup, suivant des modèles qu'hélas il serait bien facile d'imiter à Montréal autant qu'à New York.

C'est pourquoi il faut se demander si la communauté haïtienne de Montréal, si peu ou si mal représentée dans les diverses instances de la métropole, ne doit pas procéder à une réunification de ses institutions locales. A quoi servirait-il en effet à cette communauté d'éviter de former un ghetto ou une société parallèle, si c'est pour laisser ses membres isolés, inquiets et inquiétés, et sans défense contre des gestes de discrimination ou des explosions racistes aussi graves que celles qui ont déshonoré le poste 51 et tout Montréal rue Bélanger mercredi soir dernier.

TRAVAILLEZ-VOUS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL?
SONGEZ-VOUS À OEUVRER DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT?

RENSEIGNEZ-VOUS AU SUJET DU:

PROGRAMME D'ÉTUDES EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (PRODEV)

Le programme
— est conçu dans une optique interdisciplinaire
— se donne à **TEMPS COMPLET** (septembre à juin) et à **TEMPS PARTIEL** (septembre-décembre, janvier-avril, mai-août)
— mène à l'obtention d'un Diplôme en Coopération internationale

On peut obtenir une brochure explicative ou poser sa candidature en s'adressant au:

SECRÉTAIRE DE L'INSTITUT
Institut de Coopération internationale
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Tél.: (613) 231-4910/2340

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Centre d'Etude et de Coopération Internationale

4824 CHEMIN CÔTE-DES-NEIGES, MONTRÉAL, QUÉ.
H3V 1G4 — TÉL.: 735-4561

SPÉCIAL: CNUCED V,

Manille, mai 1979

De retour de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), E. Verdieu, directeur du Service de Documentation-Recherche du C.E.C.I., publie un bilan nuancé de la CNUCED V, dans le cadre des "DOSSIERS-C.E.C.I."
Un travail d'analyse sera poursuivi par la suite au Centre; on peut dès à présent communiquer avec le Service à ce sujet.
Participation aux frais de publication pour les non-abonnés: $1.50.

Rappel: autres dossiers récents disponibles:
No 32: **Les Droits essentiels et non les Besoins essentiels des pauvres**
No 33: **Paix et Guerre au Moyen-Orient**
No 36: **La rencontre de PUEBLA:** lecture de l'Évangile à partir des opprimés?

téléphonez à C.E.C.I. 735-4561

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Le somozisme sans Somoza

LE meurtre brutal d'un journaliste américain devant les caméras étrangères aura suffi à modifier les plans de Washington sur le Nicaragua. Les États-Unis qui se préparaient à favoriser l'établissement d'un gouvernement de coalition *avec* Somoza ont dû laisser tomber le dictateur et passer à une autre formule de solution pour rétablir « l'ordre et la démocratie » en ce pays. Le Canada qui siège à l'OEA à titre d'observateur devrait faire prévaloir, dans la mesure où l'Amérique du nord doit continuer à s'ingérer dans l'Amérique latine, une voie de solution moins cousue de fil blanc. Les autres pays latino-américains qui se sont exprimés à ce jour l'ont fait avec un réalisme qui devrait à cet égard être indicatif pour l'avenir.

Même si les journalistes étrangers ont pour la plupart fui le Nicaragua après le meurtre de leur collègue d'ABC, les massacres de la Garde nationale vont continuer, à moins que les insurgés mettent fin au régime. Le Nicaragua n'a que faire du somozisme sans Somoza que tente de préserver, sous des formes moins flagrantes, le vieil allié américain du dictateur.

■

Après avoir mis les Somoza au pouvoir, en effet, et laissé sous leur botte pendant 40 ans le peuple du Nicaragua, voilà que le gouvernement des États-Unis s'inquiète de l'avenir de la démocratie dans ce petit pays d'Amérique centrale. Washington, tout en réprouvant le régime de Managua, comptait apparemment sur la violence de sa répression pour réduire à peu de choses les révolutionnaires sandinistes, quitte à former ensuite, avec l'aide de l'Organisation des États américains, un nouveau régime de « réconciliation nationale » où tout le monde aurait eu sa place sauf ceux qui ont eu le courage de donner leur vie pour libérer leur patrie. Mais ce n'est pas seulement avec des déclarations sur les droits de l'homme qu'on renverse une dictature. Sans le Front sandiniste de libération nationale et la jeunesse qu'il a armée, le président Somoza et sa Garde nationale feraient encore la pluie et le beau temps, sèmeraient encore l'assassinat et l'extorsion dans la petite république d'Amérique centrale, laissant Washington à ses vains discours.

Or, au contraire, non seulement le Front sandiniste a-t-il réussi à mettre en échec, y compris dans la capitale, le régime pourri des Somoza, mais son appel à la grève nationale a été suivi, laissant peu de doute sur l'ampleur du soutien populaire au soulèvement armé. Les reportages qui nous parviennent des zones libérées montrent un peuple à la fois soulagé du changement et nettement en sécurité sous la gouverne du Front révolutionnaire. S'il est une cause sans ambiguïté des droits de l'homme et de libération nationale et sociale, c'est bien celle du Nicaragua. Or, au lieu de s'en réjouir, d'en abréger les jours de la dictature et de laisser aux gens du Nicaragua le soin de décider de leur avenir, voilà que de l'extérieur les États-Unis préparent une nouvelle forme de tutelle.

Des soldats d'une éventuelle force de l'OEA, qui n'ont pas tiré une balle contre les Somoza, viendraient protéger les Nicaraguayens contre leurs libérateurs « sandino-communistes ». Ils serviraient de force armée pour les éléments d'opposition « démocrates », à qui le pouvoir serait donné contre les révolutionnaires. À la dictature pro-américaine , succéderait une « démocratie » également pro-américaine, faite sur mesure, parachutée de l'extérieur, qui rétablirait plus d'ordre dans la capitale cependant qu'ailleurs le peuple continuerait de jouir du droit à rester dans la misère. Après avoir établi, protégé et armé les Somoza, le moins qu'il serait décent d'attendre des États-Unis, c'est qu'ils laissent en paix le Nicaragua.

Les Américains ont bien du mal à sortir de ce nouveau bourbier. Une centaine de représentant et quelques sénateurs réclamaient publiquement cette semaine de la Maison-Blanche qu'elle rétablisse les secours aux Somoza! Il est intéressant de noter l'argumentation de ces *congressmen*. Pas de deuxième Cuba, crient-ils. Or, c'est exactement le même raisonnement que suivent certains « démocrates » américains à la recherche d'une solution non révolutionnaire pour le gouvernement de Managua: si les Sandinistes prennent le pouvoir, prétendent-ils, le Nicaragua deviendra une deuxième base, après Cuba, pour l'Union soviétique.

Malheureusement pour ces démocrates à courte vue et aux longs intérêts, c'est justement parce que les révolutionnaires ont été systématiquement rejetés, boycottés et attaqués par les Etats-Unis que Cuba a dû aussi lourdement s'appuyer sur l'URSS. Si les étrangers laissent le Nicaragua à lui-même, si les intérêts éhontés alliés aux Somoza ne trouvent pas à Washington une protection de rechange, bref, si la population est laissée libre de reconstruire le pays suivant ses besoins et ses choix, le pays, n'aura pas à se jeter dans les bras d'une puissance extérieure.

On ne troque pas aussi facilement une dépendance pour une autre. Si au contraire, les Américains interviennent contre les Sandinistes, alors justement ceux-ci n'auront plus d'autres solutions que de faire appel à des secours étrangers, secours qui ne pourront alors venir que d'États socialistes. C'est parce que Fidel Castro a été éconduit par la Maison-Blanche que Cuba a tourné le dos aux Etats-Unis. Il en est allé de même en Angola, à qui l'on impute une inféodation à l'URSS: si le Canada avait mieux reçu le président Neto, avant sa victoire, au lieu de l'ignorer dans les antichambres de l'ACDI, l'histoire de cette libération africaine aurait pu être écrite autrement.

Le même scénario attend le Nicaragua. L'intervention américaine ou « interaméricaine » va inévitablement susciter l'intervention « soviéto-cubaine ». Au contraire, la non-intervention de Washington va rendre inutiles les secours socialistes. Au lieu d'attendre vingt ans pour établir des rapports sains avec un régime socialiste, comme Washington le fera désormais avec Cuba, les États-Unis et leurs alliés seraient mieux inspirés en favorisant, avec l'action de nouveaux pouvoirs populaires, l'émergence de voies socialistes non dictatoriales en Amérique latine. Les Latino-américains ne rêvent pas de passer de l'impérialisme américain à la tutelle soviétique. Ils aspirent à l'indépendance véritable autant qu'au changement social et au progrès économique. Voilà les gens à qui doit aller la solidarité internationale. Des privilégiés au Nicaragua recherchent sans doute un gouvernement favorable à leurs intérêts, moins brutal que la dictature, mais non pas d'abord dévoué aux masses déshéritées du pays. Ce n'est pas ce genre de démocratie à dividendes limités qu'il faut souhaiter pour ce peuple.

■

Ce n'est donc pas le communisme qu'il faut craindre pour le Nicaragua, mais le maintien sous une forme différente d'un système qui a si lourdement hypothéqué l'économie du pays et si sévèrement décimé la population. En s'inquiétant plus des Sandinistes, qui ne sont même pas encore au pouvoir, que de Somoza qu'ils ont toléré et appuyé pendant quarante ans, les Etats-Unis montrent qu'ils servent leurs intérêts à court terme, mais non ceux du Nicaragua et de sa population. S'ils tiennent tant à des « forces de paix », ils devraient plutôt les lancer contre les autres régimes dictatoriaux de la région. Car l'Amérique latine ne passera pas encore 40 ans sous la botte des militaires armées par Washington.

Jean-Claude LECLERC

Le couperet rétroactif de M. Morin

Hors Québec, la Loi 101 a la réputation imméritée de n'être que tracassière, opressive, carrément odieuse. Plusieurs croient fermement qu'on emprisonne ici pour usage interdit de l'anglais, et que les petits enfants innocents sont parqués à l'école française comme des dissidents dans des camps de rééducation. Pour atténuer un tant soit peu ces images persistantes et caricaturales, il serait sage que le gouvernement auteur de la loi évite de les nourrir de lui-même.

Pourtant le ministère de l'Éducation s'est lancé, au cours des derniers jours, dans une opération aussi tâtillone qu'injuste en matière d'accès à l'école anglaise, sonnant ainsi le rappel des indignations à peine calmées. Comme on le sait, les enfants de familles qui ne sont au Québec que pour un séjour temporaire peuvent obtenir du ministre une autorisation de fréquenter l'école anglaise pour une période ne dépassant pas trois ans. Il leur suffit de donner la preuve que les parents ou l'enfant lui-même ont déjà fréquenté une école anglaise à l'extérieur du Québec, et que leur employeur atteste leur affectation temporaire.

Depuis la mise en vigueur de la loi, en août 1977, un peu plus de 1,300 autorisations temporaires ont été émises à l'intention de personnes qui affirmaient séjourner au Québec temporairement pour fins d'emploi ou d'études (ce qui exclut les autorisations consenties aux diplomates et aux membres des Forces armées canadiennes). Dans quelques 900 cas, ce sont des « Canadiens hors Québec » qui font ainsi exception aux dispositions scolaires de la Loi 101. Les 400 autres cas touchent donc des personnes provenant de l'étranger.

Voilà que le ministre de l'Éducation, mû par une rigueur d'inspiration aussi soudaine que tardive, se rend compte qu'il pourrait se trouver, parmi ces quelque 400 « autorisés », dès immigrants reçus. Selon la dernière entente Canada-Québec en matière d'immigration, le Québec a un rôle prépondérant en matière de sélection et les visas émis par consentement conjoint portent la mention « destination Québec », ce qui signifie que ces familles ont l'intention, au moins au départ, d'établir leur résidence permanente ici. Il s'agirait donc d'une contradiction flagrante avec les conditions d'émission des autorisations scolaires temporaires. La chose est donc, par ordre du ministre, sous enquête, et l'on somme les familles concernées de produire leurs « papiers », en leur disant que les autorisations données à des immigrants reçus sont dès maintenant annulées et invalides.

Ni la logique, ni la plus élémentaire justice ne sont respectées ici. Car jusqu'à ce que M. Morin s'en avise, la réglementation et les formulaires administratifs remplis par les requérants d'autorisations ne faisaient pas mention d'une interdiction visant directement les immigrants reçus, même si le sens de la loi l'indique. Si le ministre de l'Éducation veut resserrer ses goulots pour l'avenir, il peut parfaitement le faire. Mais le couperet qu'il impose rétroactivement est d'autant plus indigne que les autorisations ont été émises à cause de sa propre imprévoyance.

Mais ce brusque intérêt pour quelques immigrants qui auraient réussi à passer à travers les mailles du filet est au surplus disproportionné et inéquitable. Faut-il leur courir après avec ces manières plutôt inquisitoriales alors qu'on soupçonne fort, chez les 900 autres « Canadiens hors Québec », qu'il s'en trouve plusieurs dont les « séjours temporaires » seront temporaires longtemps? Faut-il s'en prendre à une minuscule poignée de contrevenants à cause d'un malentendu engendré par le ministère, alors que les dernières évaluations de ce même ministère estiment à environ 12,000 le nombre d'élèves fréquentant tout à fait clandestinement les écoles anglaises au Québec?

Plutôt que de faire la chasse à des gens qui ont profité d'une faille réglementaire, M. Morin ferait mieux de s'attaquer à ce défi permanent à la Loi 101, défi si ouvert que des groupes font des campagnes de souscription, à découvert, pour financer cet enseignement clandestin. Il devrait convoquer les dirigeants des commissions scolaires, complices volontaires de pareil détournement, et les mettre en demeure de contrôler ce qui se passe dans leurs écoles.

Mais le ministère ne s'intéresse qu'aux apparences. Les élèves « clandestins » des écoles anglaises ne sont visibles nulle part, l'image est sauve. Mais quelques immigrants reçus ont préféré profiter d'une autorisation disponible, plutôt que d'aller rejoindre les clandestins. Comme cela se lit sur leurs visas, la tolérance devient plus gênante.

La mesure est effectivement odieuse. Et le tollé de la presse anglophone, qui démolit bien des efforts récents de réconciliation, est bien mérité.

Lise BISSONNETTE

ACTUALITÉ

Le char de l'État s'emballe

par Jean-V. Dufresne

On raconte qu'un riche Anglais ayant fait l'acquisition d'une superbe Ferrari, se plaignit par lettre auprès de célèbre constructeur florentin de l'inefficacité des freins.

Il Commendatore répondit sèchement: « Monsieur nos nobles voitures n'ont jamais été constuites pour s'arrêter. »

C'est peut-être ce qui inspire le ministre des Transports, M. Lucien Lessard, dont l'impatience, semble-t-il, de ne pas rater son rendez-vous avec l'Histoire, m'apparaît suicidaire.

Je sais, je sais, on a fait des études. Mais était-ce pour normaliser le Code de la route, ou élever les cimetières au statut d'une industrie de pointe?

Il faut faire preuve de conduite dangereuse au volant du char de l'État pour vouloir autoriser dans le nouveau code une disposition qui permettrait aux conseils municipaux de reconnaître le virage à droite au feu rouge. Il est déjà proprement suicidaire, dans les villes comme Montréal et Québec, de traverser la chaussée sur un feu vert.

Épargner le carburant, prétendra M. Lessard. Les épargnes, je le crains, figureront en rouge au budget des soins intensifs des hôpitaux de son collègue Denis Lazure.

Ce sera un vrai jeu de marelle, une législation pareille, pour les centaines de milliers d'enfants à qui leurs parents terrorisés tentent d'inculquer des réflexes de survivance dans une société où tout bipède, à moins d'être équipé Michelin, est considéré dès la naissance comme un handicapé physique.

Et quelle cohérence! Le projet de loi permettrait aux autobus québécois de rouler à 10 km/h de plus alors qu'ils roulent déjà en moyenne à 130, et qu'une enquête toute récente démontre qu'un autobus sur cinq ne dispose pas de freins convenables.

Épargner le carburant, prétendra encore M. Lessard, alors que la consommation d'essence s'accroît en proportion géométrique de la vitesse? C'est le syndrome Villeneuve!

Je ne sais si le ministre est monté récemment à bord d'un autobus, ou s'il se rend toujours au Parlement en calèche. Mais il devrait savoir que déjà, à l'heure actuelle, les chauffeurs d'autobus sont contraints, sous la menace de pénalités, de contrevenir aux règlements qui régissent la vitesse de leurs mastodontes, simplement pour respecter les horaires impossibles qu'on leur impose entre deux terminus.

Et comment concilier les nouvelles dispositions qu'il propose à l'Assemblée avec la coûteuse campagne de propagande, toute récente elle aussi, visant à éveiller les conducteurs aux dangers de la route?

Le plus beau, chers voisins de cimetière que nous sommes tous en train de devenir, le plus beau, c'est de proposer l'abolition des couloirs de dépassement sur les autoroutes. C'est dire qu'on pourrait dorénavant dépasser un véhicule par la droite tout autant que par la gauche.

À moins que mes notions de géométrie plane ne soient elles-mêmes dépassées, il m'apparaît que la seule façon désormais de parcourir le chemin le plus court entre deux points, ce n'est plus la droite, mais l'arabesque.

Arabesque. Se lit, dans le dictionnaire *Beauchemin* canadien (je prends ce qu'il y a plus de local): "« À la manière arabe. Ornements de sculpture et de peintures qui consistent entre des entrelacements de feuillages, de fleurs et d'animaux. »

Il faudra maintenant ajouter: d'autobus scolaires, de kiosques à péage et de poteaux indicateurs.

Heureusement qu'après avoir aboli Stop, M. Lessard n'a pas supprimé Arrêt.

Mais qui sait, qui sait, il a peut-être l'intention d'acheter un jour une Ferrari?

BILLET

Un bon tuyau

Le Parti québécois l'annonce, comme un promoteur immobilier: nous aurons bientôt pignon sur rue principale. Il nous invite à construire une belle maison avec vue imprenable sur l'avenir. « La chambre d'amis sera belle » et celle du maître de céans encore plus. Comme il sied.

Un détail, cependant: il ne faut pas nous occuper de ce que René Lévesque appelle les « problèmes de plomberie ». Et cela est plutôt gênant. Dans ce pays qui se confond avec l'hiver ce « détail » pourrait, le froid venu, se révéler dramatique même si on a réussi une parfaite isolation.

Sans pour autant nuire au climat actuellement favorable ni réfrigérer l'ardeur de ses partisans — surtout en un moment où les messages publicitaires de l'Hydro nous montrent, images à l'appui, que les États-Unis sont branchés quand le Québec est débranché — le PQ devrait nous tenir au courant.

À titre de futur propriétaire il faudrait, avant le référendum, se faire expliquer par le maître des travaux et architecte le projet de chauffage central décentralisé: pétrole, vapeur, électricité, bois vert, charbons ardents ou air du temps? Autrement dit: parler de plomberie pourrait être un bon tuyau. Ne serait-ce que pour éviter de se retrouver avec un autre stade olympique sans toit et sans mitaines en hiver!

Rolande ALLARD-LACERTE

TÉMOIGNAGE

Vive saint Jean-Baptiste libre!

par Benoît Lacroix, o.p.

Quoi penser le jour de la Saint-Jean-Baptiste? Le croyant, tout de suite, entend remercier Dieu d'avoir suscité un aussi grand prophète, le plus grand de tous, disait Jésus. Cela l'invite à se situer lui-même dans l'histoire des croyants, ce peuple de Dieu qui se recrute depuis Abraham. Il s'interrogera aussi sur les Canadiens français, sur les Québécois en particulier.

À son tour et face à la crise religieuse québécoise, le Québécois se tourne vers Jean-Baptiste, pour le prier afin qu'il nous protège tous contre tous les « Hérodes » connus et inconnus de notre courte histoire. Comme il s'agit en outre d'une fête de naissance, la naissance de Jean le Baptiste, il est peut-être normal qu'un Québécois croyant s'inquiète un peu et même beaucoup à cause du nombre croissant des enfants de parents ex-croyants, qui ne sont pas baptisés et qui ne le seront peut-être jamais.

Le refus d'être catholique, la honte d'appartenir à la grande famille judéo-chrétienne, la peur maladive d'appartenir à une religion, mais n'est-ce pas parfois la peur de vivre? Des jeunes époux autrefois fervents hésitent à faire baptiser leurs enfants. Savent-ils, ces Québécois, tout ce que signifie de noirceur et de mort psychologique le refus des rites de naissance? Celui qui renie son enfance peut-il être lui-même. Qui renie ses origines n'a même pas d'origines, dit un proverbe islamique.

Pour leur part, les Canadiens français de la Diaspora, Ontariens, Manitobains et autres, ont beaucoup à faire pour dire aux Québécois que, sans une âme religieuse, sans la foi chrétienne au meilleur de sa pureté, le peuple québécois ne saurait compléter sa propre identification culturelle. Ni la langue, ni la politique n'ont jamais pu à elles seules forger l'identité d'un peuple qui refuserait ses enfances.

Il ne s'agit pas non plus de rester « enfants » et de pratiquer une religion de petits moralistes, mais, sans se renier, il s'agit de devenir plutôt un peuple fort, droit, généreux, capable d'une vie intérieure libre, capable d'absorber un rite collectif comme celui du baptême, mais capable aussi de vivre une religion « adulte » qui enveloppe et le quotidien et l'actualité, et la vie et la mort, et la mort et la résurrection.

Le temps n'est-il pas venu aussi pour plusieurs d'entre nous de prendre, comme Jean en face d'Hérode le paranoïaque, une certaine distance, au niveau de l'esprit, je veux dire, face à certains tireurs d'élite, pas très nombreux mais mobiles au possible, qui veulent assassiner ce qu'il y a de plus fondamental dans un peuple: son enfance, son âme, ses croyances?

Vive saint Jean-Baptiste, criard libre!

LETTRES AU DEVOIR

■ *Une demande d'admission en récréologie*

(Lettre adressée à M. Gilles Verville, responsable de l'admission pour le programme de Baccalauréat en récréologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières.)

Le 30 mai dernier, vous avez dû recevoir une lettre demandant une révision de mon dossier et les raisons précises ayant motivé ma non-admission au programme de Baccalauréat en récréologie pour automne 1979.

Avez-vous pris ma demande au sérieux? N'ayant pas même reçu un accusé de réception, je reformule ma demande. Vous comprendrez que je dois planifier ma vie pour septembre 79, puisque je suis encore étudiante à l'Université de Montréal. À partir du 26 juin, je serai à la Baie-James. Les contacts s'effectueront par l'intermédiaire de l'adresse inscrite sous ma signature.

Je vous rappelle que j'ai entrepris les démarches en vue de mon admission, dès le 1er mars. Je n'ai pas reçu de réception. Vous m'avez fait parvenir un questionnaire que j'ai reçu le 7 avril, soit le lendemain de la date limite de remise. J'ai donc peiné toute une fin de semaine pour vous le retourner le plus tôt possible. Par courrier spécial, mes documents devaient vous parvenir le 10 avril. Cette étape complétée, vous m'avez contactée pour une entrevue à Trois-Rivières. Parlons-en un peu, voulez-vous?

Après trois heures d'autobus, je me retrouve dans un bureau avec les trois personnes chargées de me questionner. C'est à ce moment que j'apprends que les entrevues ont eu lieu la semaine précédente (et à Montréal??). J'apprends aussi que les grilles d'entrevues étaient déjà prévues pour Montréal, quand on a reçu mon questionnaire (2 jours après les autres?). C'est pourquoi j'ai dû me déplacer jusqu'à Trois-Rivières. Je fais partie des cas spéciaux, interrogés à part. Mais, malgré tout, on se hâte de me rassurer.

Un candidat sérieux se prépare ordinairement pour une entrevue, c'est ce que j'ai fait, mais je me demande jusqu'à quel point les personnes qui m'ont interrogée, l'étaient? J'avais pourtant répondu à un questionnaire très détaillé qui aurait pu servir de point de départ pour aller plus loin. Ces personnes, chargées de m'évaluer, n'étaient aucunement au courant de mes réponses, et m'ont demandé ce que je pensais des élections dans Argenteuil. Pardon!, je dois rendre le crédit à un jeune étudiant qui fut assez intéressé pour lire mon questionnaire pendant que l'on m'interrogeait!

En revenant, le soir, encore toute hébétée et révoltée, je me demandais sur quoi on se baserait pour m'accepter ou me refuser. L'effort pour me découvrir semblait être nul.

Je ne comprends pas encore. Je n'en suis plus à ma sortie du cégep, sans expérience. On parle de l'Université du Québec comme étant démocratique et accessible à ceux qui veulent se réaliser. Je me sens victime d'un mal qui se répand de plus en plus: la bureaucratie. Ce phénomène rend difficile le repérage des centres de décisions ou du moins l'embrouille. Un comité a lu le questionnaire, un autre m'a interrogée. Pas de sentiments, l'objectivité fonctionnelle et opérationnelle avant tout. Résultat, on me refuse le droit d'étudier dans une discipline qui m'attire encore de plus en plus. À 22 ans, je me sens encore « sauvage », avec un potentiel à l'état brut demandant un encadrement.

Je ne comprends pas ce qui arrive, je ne suis pas le genre à crier et à « piqueter » pour un oui ou pour un non. J'en ai assez, c'est tout. Je suis fatiguée de cette dépense d'énergie inutile.

Je n'essaie pas de vous intenter un procès d'intention. Je vous formule mes craintes.

Je ne comprends pas, expliquez-moi. Dites-moi pourquoi j'ai l'impression d'avoir participé à une sinistre loterie?

Marie-Line DEGAGNIER

Montréal, 11 juin

■ *Le culot de Bell Canada*

Dans la brochure « En résumé » de Bell Canada, on peut lire ce qui suit: « Quand on veut qu'un employé fournisse un travail, un service de qualité, il convient de le rémunérer équitablement pour ses efforts. C'est la conviction de Bell Canada. »

Et encore ceci: « Bell Canada considère que ses employés doivent recevoir une rémunération raisonnable, qui se compare à celle versée aux personnes d'un milieu donné dont le travail se base sur des aptitudes, des efforts et des responsabilités analogues. »

Ce paragraphe a soulevé l'indignation de l'ensemble des téléphonistes. La compagnie connaît et emploie tous les moyens pour obtenir de ses employés un bon travail et un service de qualité. Mais pour ce qui est de les rémunérer équitablement, Bell Canada a prouvé qu'il en a depuis longtemps perdu la notion. Le dernier contrat que nous avons contesté mais que nous avons été forcés d'accepter nous a réduits au bord de l'indigence, le contrôle des salaires s'ajoutant par la suite à la mauvaise foi de la compagnie.

Pour pouvoir quelque peu remédier à cet état de choses, les téléphonistes n'ont pas d'autre choix que de faire des heures supplémentaires jusqu'à épuisement total.

En plus, Bell Canada trouve normal que des téléphonistes qui ont 10, 15, 20 et même 30 années de service reçoivent le même salaire que ceux ou celles qui n'ont que cinq ans d'ancienneté.

Quels autres grands employeurs se permettraient une telle méthode de rémunération et oseraient prétendre agir en toute justice? Nous connaissons les salaires payés par d'autres compagnies de téléphone à travers le Canada et il nous reste beaucoup de chemin à faire pour arriver à une moyenne que nous pourrions considérer comme un salaire décent.

Nous espérons fermement qu'à la prochaine convention collective nos efforts seront reconnus par des actes concrets et que le prochain « En résumé » sonnera moins faux à nos oreilles.

Evelyn GRONDIN
Juliette LOCOROTONDO
et les téléphonistes
du 87 Ontario ouest
à Montréal.

Montréal, 30 mai

■ *Délivrons Ida Nudel*

Le 21 juin 1979 est pour Ida Nudel la date anniversaire de sa première année « d'éloignement » en Sibérie dans des conditions que la plupart d'entre nous avons du mal à imaginer.

Cette femme courageuse dont la plus grande partie de sa famille a péri au cours de l'Holocauste, a demandé mais en vain au cours des huit années passées, la permission de rejoindre en Israël le dernier membre de sa famille encore en vie.

Au cours de cette période d'attente, l'appui moral et l'aide prodigués par Ida aux prisonniers de conscience fut tel qu'ils en vinrent à la surnommer leur « Ange Gardien ». Malgré les humiliations et les arrestations dont elle fut l'objet en maintes occasions, Ida poursuivit sa tâche humanitaire.

Finalement, en juin dernier, dans un geste de désespoir, Ida posa au balcon de sa résidence de Moscou, une bannière en signe de protestation. Pour ce délit, elle fut jugée et inculpée d'avoir troublé l'ordre public et condamnée à passer les quatre prochaines années de sa vie en détention en Sibérie.

A l'heure actuelle, Ida vit dans des barraquements ayant l'allure de taudis, non loin d'un village sale et isolé. Ses « compagnons de misère » sont, selon ses propres paroles: « essentiellement des criminels qui sont interdits de séjour en ville. Ce sont des meurtriers et des bandits pour qui rien n'est sacré. La boisson a tué en eux tout ce qu'il pouvait y avoir d'humain (...). Ils ont tenté plus d'une fois de forcer la porte de ma chambre. Ils ont cassé ma fenêtre et ma porte. Je dors avec un couteau sous mon oreiller ».

Nous trouvons outrageant que n'importe quelle femme puisse être forcée d'endurer ces conditions horribles. Nous vous demandons amis lecteurs de faire ce que vous pouvez pour aider Ida en contactant des personnalités influentes et des membres du Parlement. La situation d'Ida est critique, c'est pourquoi nous vous demandons d'agir maintenant pour obtenir sa mise en liberté immédiate.

Ruth POLLACK,
Coordinatrice nationale
du F.I.N.
Miriam GARVIS,
Présidente du Comité de
Montréal pour le
judaïsme soviétique

Montréal, le 18 juin 1979

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $65. par année; six mois: $36; trois mois: $24. À l'étranger: $70. par année; six mois: $38; trois mois: $27. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

L'EDITEUR NE PEUT FOURNIR UNE MEILLEURE IMPRESSION

Jacques DUFRESNE

Lettre ouverte aux hôpitaux fermés

VOICI ma première et ma seconde réaction. La première est la plus courte, la seconde est sans doute la meilleure.

Une grève dans les hôpitaux, c'est pire qu'une grève dans l'armée. Quant à la notion de services essentiels, le monde de la santé se condamne par le seul fait qu'il l'a secrétée. Le seul critère en cette matière, c'est l'amour. Or tout est essentiel dans l'amour. En langage cru et d'actualité, cela signifie que l'on ne peut pas tolérer qu'un être cher souffre d'une sonde dans le corps à moins d'avoir la certitude qu'elle est nécessaire à sa guérison. Or, on sait que les sondes sont très commodes pour le personnel des hôpitaux et qu'en temps normal on en abuse parfois; on imagine ce qui se passe en temps anormal. Le non-essentiel est un'ensemble de petites choses de ce genre, plus essentielles les unes que les autres.

A l'être cher, ou simplement connu, qui souffre, qui va mourir peut-être, on ne mesure rien. On déplore plutôt l'impuissance dans laquelle on se trouve après avoir fait tout ce qui était possible. La barbarie nouvelle vague consiste à ne pas utiliser pleinement les quelques moyens dont on dispose.

Consentir seulement à parler de services essentiels, c'est déjà être tombé très bas. En outre, c'est porter un jugement sévère sur les services réguliers. En temps normal, ils ne seraient donc pas essentiels! Sommes-nous riches au point d'offrir à nos semblables, à même nos sueurs, de choses qui ne leur sont pas essentielles?

Ce discours du coeur passe malheureusement à côté de la question ou plutôt au-dessus. Il suppose un tissu humain qui rend la générosité possible. Or ce tissu fait actuellement défaut. Et là où il fait défaut, on est en deçà du bien et du mal.

Dans la générosité — je songe bien entendu à la générosité intelligente et inventive — la part de la volonté est beaucoup moins importante qu'on ne le croit généralement. Vous avez beau désirer être bon, tendre de toutes vos forces vers ce but, vous resterez indifférent si, d'une façon tout à fait élémentaire, vous n'avez pas été prédisposé à la générosité. On peut y être prédisposé par des souvenirs et par mille autres petites choses qu'on a en commun. Tel ivrogne pourra risquer sa vie pour vous simplement parce que, à diverses reprises dans le passé, vous l'avez regardé amicalement. C'est à des détails de ce genre que pensent les biologistes et les sociologues quand ils soutiennent que pour demeurer à échelle humaine un milieu ne doit pas dépasser cinq cents personnes.

Ce ne sont pas là des idées sans racines mais des lois fondamentales. La poule qui couve ses petits ne fait pas du tout attention à l'oiseau tombé du nid et qui aurait peut-être besoin de sa protection. Il n'est pas de son monde. Aucun sermon, aucun effort de volonté ne la fera changer d'attitude.

Mutatis mutandis, les malades inconnus sont des oiseaux blessés pour le personnel des hôpitaux. Certes, les humains n'ont pas l'instinct étroit des poules mais il en reste et il en restera toujours quelque chose et c'est pourquoi une certaine barbarie est inévitable et hors de tout contrôle partout où l'échelle humaine a été dépassée.

On peut essayer de compenser par de l'argent mais il en faut beaucoup et de plus en plus; et, à la longue, cette solution ne peut qu'aggraver la situation en accentuant la rivalité entre les divers groupes compétitifs.

Il se peut que le choc soit ressenti plus durement dans les pays comme le Québec où on est passé de l'échelle humaine à celle de la masse presque sans transition. Dans un village ou au milieu équivalent, on n'a pas besoin pour être humain d'une moralité explicite et d'une culture seconde très développée. La pression sociale y supplée. Dans la masse où tout est abstrait, l'humanité repose exclusivement sur un sens du devoir explicite. Ce sens du devoir suffit à peine chez les héros et les saints. Comment pourrait-il suffire là où il a été miné par l'érosion du sentiment religieux et ébranlé par une littérature et une philosophie vindicatives? Nous savons qu'une telle famine morale existe sous certaines latitudes.

Telle infirmière, tel infirmier qui nous paraissent inhumains aujourd'hui seraient incapables de la moindre barbarie s'ils étaient encore intégrés à une petite société et si les mécanismes innés dont parle Konrad Lorenz pouvaient jouer librement. C'est moins eux qui ont changé que la société et les valeurs qui les entourent.

Quelles sont les ressources d'une infirmière qui n'a lu ni les Évangiles, ni les Upanishads, ni les Fioretti, ni un seul des grands poèmes profanes qui peuvent ensoleiller le fond de l'être et féconder les sources instinctives de la générosité? Comment fait-on face aux choses essentielles de la vie quand on n'a plus de nature et qu'on n'a pas encore de culture?

Ce n'est toutefois pas une raison de tolérer l'intolérable. Au lieu de priver les malades inconnus de soins dont elles ne priveraient jamais leurs proches, les infirmières devraient s'efforcer d'expliquer leur situation à la population. Il y a une chose au moins que les gens pourraient comprendre assez vite: la façon dont eux-mêmes négligent leurs proches qui sont malades. L'hôpital se chargera d'eux, comme l'embaumeur se charge des cadavres! Voilà ce que tous nous prenons pour acquis. Parmi ceux qui le pourraient, il y en a bien peu qui consentent à perdre une journée de travail pour la consacrer à un proche qui aurait besoin de leur présence. Quant aux conventions collectives, elles prévoient des congés lorsque les gens sont morts.

Or, une certaine qualité d'attention ne sera jamais possible dans un grand hôpital. Nous avons dit pourquoi. Ajoutons qu'il y a de l'ignorance et de la vulgarité dans le raisonnement habituel: elles ont choisi ce métier, elles sont bien payées, qu'elles fassent leur devoir comme tout le monde. Nous devrions tous savoir que l'intelligence du coeur ne s'obtient pas sur commande.

Il est impossible que le public, s'il est honnête, blâme infirmiers et infirmières sans éprouver une certaine gêne. Si on n'est pas disposé à perdre une journée de travail pour son père ou sa mère, de quel droit peut-on reprocher au personnel des hôpitaux de ne pas accorder les services qu'ils ne jugent pas essentiels?

Abordons une question plus délicate. Traditionnellement, c'était les femmes qui veillaient sur les malades. Était-ce à elles de le faire plutôt qu'aux hommes? Nous n'avons pas à en décider ici. Nous savons cependant qu'en général, elles le faisaient mieux que les hommes; c'était le cas des sages femmes telles par exemple que Céline nous les présente dans *Semmelweis*, livre admirable portant sur la plus grande découverte médicale: l'asepsie. L'avènement de la science médicale, masculine par sa forme et par son organisation, a réduit la femme à un rôle de technicien subalterne. Elle tient les instruments, le chirurgien est un homme. La révolte des infirmières ne serait-elle pas la réaction contre une usurpation qui, elle, serait la vraie cause de la barbarie montante?

Ce terrain est toutefois semé d'embûches. Dire qu'il y a eu usurpation par les hommes, c'est affirmer implicitement que la femme serait, soit par nature, soit par une culture qui en est l'équivalent, la plus apte à soigner les malades. En continuant sur cette pente, on pourrait être amené à relier l'inhumanité au fait que, de plus en plus, les femmes travaillent à l'extérieur. Mais il faut de toute manière soulever cette question. Quelque opinion qu'on ait sur la vocation de la femme, force est de reconnaître que son départ pour le travail a provoqué un vide affectif qui n'a pas été encore comblé par les hommes. C'est là d'ailleurs une raison supplémentaire de se montrer indulgent à l'égard des porteuses d'instrument de qui on exige un héroïsme indéfectible.

Elles ont d'ailleurs certains comportements caractéristiques des colonisés. Elle reportent sur leurs propres subalternes la distance qui les sépare du médecin. Il y a aussi le problème de la fragmentation des soins au malade. Sur cette question, je ne peux que renvoyer les lecteurs à l'article de Margaret Westley paru dans le numéro 25 de *Critère*.

Après avoir rappelé qu'un patient en chirurgie dans un grand hôpital de Montréal voit 37 infirmières sur une période de 5 jours, en plus des autres techniciens et spécialistes, Margaret Westley cite des études qui devraient être prises très au sérieux: « ... constatation faite, la qualité des soins ne baisse pas, mais tend à augmenter lorsque les côtés moins spécialisés de la médecine sont confiés à des infirmières. Une étude comparée de Ruynyan (1975) aupres de malades chroniques a mis en parallèle l'état du malade, l'hospitalisation et la qualité des services, d'une part dans les établissements où les soins d'infirmières spécialement formées et, d'autre part, dans les cliniques externes de type conventionnel. Les résultats se sont nettement avérés à l'avantage des premiers. Lewis et ses associés (1969) ont par ailleurs noté des différences remarquables dans la diminution du malaise et du sentiment d'insatisfaction entre les patients soignés dans une clinique d'infirmières et ceux qui relevaient des médecins, la gravité des maladies et le taux de décès étant égaux. »

Spinoza disait: « Humanas actiones non ridere neque detestari, sed intelligere. » « Ne pas se moquer des actions humaines; ne pas les maudire: les comprendre ».

Le Québec sans le Canada

Harbron, John D. **Le Québec sans le Canada** (traduit de l'anglais par Mario Pelletier), Montréal, Quinze, 1979, 157 pp.

par Claude Corbo

Ce bref essai du journaliste John D. Harbron constitue une analyse rapide et superficielle de ce qui arriverait (arrivera, devrait-on écrire, puisque l'auteur prend la chose pour acquise) avec l'indépendance du Québec, tant au Québec qu'au Canada lui-même.

Loin que d'être une catastrophe, l'accession du Québec à l'indépendance s'inscrit tout naturellement dans la dynamique de l'histoire du continent américain vu dans sa totalité. En effet, alors que les trois grands empires qui se sont établis dans les Amériques, le britannique, l'espagnol et le portugais, ont engendré une série de nations nouvelles et d'Etats indépendants, seul l'empire français n'a pas encore réussi à aller à son terme naturel, ce qui sera le cas avec l'indépendance du Québec. Cette indépendance résulte donc d'un processus fort commun dans cette partie du monde et, selon Harbron, seule une vision historique trop centrée sur l'Europe et insuffisamment sur les Amériques — celle des historiens canadiens, en particulier — en cache le caractère fort naturel.

Familier avec l'évolution historique et les caractéristiques sociales, politiques et culturelles des sociétés latino-américaines, Harbron multiplie les comparaisons entre ces sociétés et le Québec. Sur ce plan, son essai est suggestif encore que la référence au commun héritage « latin » du Québec et des Etats sud-américains n'explique pas tout. L'analyse que propose Harbron de l'évolution de l'« idéologie politique de l'Etat-nation québécois » est particulièrement rapide et superficielle — un siècle de réflexion politique en quinze pages — tout comme ses spéculations sur les caractéristiques d'une future république du Québec.

Une fois indépendant, le Québec s'orientera — un peu comme ce fut le cas en Amérique du Sud — soit vers un modèle d'organisation caractérisé par la social-démocratie assortie d'un « capitalisme d'Etat basé sur une forte idéologie nationaliste » soit vers un modèle qu'Harbron appelle « l'option du tiers monde » ou une orientation urbaine. Le militantisme de certains secteurs du mouvement syndical, les propensions terroristes latentes de certains milieux intellectuels, la fragilité des valeurs démocratiques au Québec (argument connu), l'inconnue que représente la succession de René Lévesque, voilà autant de facteurs pouvant faire virer vers une gauche assez radicale la future république. Et Harbron d'évoquer ce nouveau « Chili du Nord » et sa vieille capitale accueillant « les premières ambassades algérienne, libyenne et cubaine, avec leurs nombreux contrats avec les mouvements de terrorisme et de guérilla partout dans le monde. » Voilà matière à réflexion pour le jour du référendum... et voilà une sombre perspective qui conduit Harbron à lancer à ses concitoyens la prévisible question: la souveraineté-association du PQ « avec un Canada post-sécessionniste ne serait-elle pas une solution plus acceptable »?

Après ces visions — et sans imaginer que le Québec souverain-associé pourrait fort bien pratiquer une politique caractérisée par la prudence et la modération les plus conservatrices — Harbron s'emploie à rassurer ses lecteurs quant au sort du Canada. Depuis la deuxième guerre mondiale, la souveraineté canadienne s'est grandement consolidée, notamment grâce aux politiques du gouvernement Trudeau, et pourra survivre, moyennant des efforts d'adaptation, au départ du Québec. La confédération s'en trouvera bien changée, les provinces de l'ouest acquerront un poids économique et politique considérable et Harbron préconise de transférer la capitale à Edmonton, cette « Brasilia du Nord » ouvrant la porte à l'Arctique où de nouveaux défis attendent les canadiens.

Des grandes considérations historiques aux spéculations politiques, il y a un peu de tout dans l'essai de Harbron. La traduction, en français, de cet ouvrage n'apparaît pas d'une nécessité absolue: si l'on peut se réjouir que des voix de plus en plus nombreuses au Canada envisagent avec une relative sérénité une transformation profonde des structures politiques canadiennes, il reste qu'Harbron n'apprend à peu près rien de neuf aux lecteurs d'ici et propose à ceux du reste du pays une vision souvent sommaire et superficielle de la dynamique qui anime la société québécoise.

Note au traducteur: le « traité d'Halibut » évoqué à la page 84, n'a pas été signé dans cette ville trop peu connue; il s'agit, en réalité, du traité du *flétan* signé à Washington en 1923.

La dynastie des Bronfman

par Luc Mailloux

Peter C. Newman, **Bronfman Dynasty: The Rothschilds of the New World**, Toronto, McClelland and Stewart, 1978. **La Dynastie des Bronfman**, traduction française par Claire Dupond, Montréal, Éditions de l'Homme, 1979.

Peu de familles ont connu une ascension aussi vertigineuse que les Bronfman. Il y a cent ans, ils n'étaient rien; en 1889, un planteur de tabac, Yechiel Bronfman, et sa femme, Minnie, fuyant les pogromes qui ravageaient la province russe de Bessarabie, s'établissent à Walpella, un village de la Saskatchewan; aujourd'hui, leurs petits-enfants forment une dynastie gouvernant un empire de sept milliards de dollars, solidement enraciné dans les spiritueux (Seagram), le pétrole (Texas Pacific Oil Company) et l'immobilier (Cadillac Fairview, Trizec).

En fait, il y a bien peu d'aspects de notre vie quotidienne auxquels l'empire des Bronfman ne touche de près ou de loin. C'est que la fortune est un insaisissable Protée: une fois faite, souvent par le bonheur d'une chance qu'il faut avoir eu l'intelligence de saisir, elle peut se draper dans le goût du jour et prospérer sous divers parements, alors que le pouvoir politique, lui, est l'esclave de sa forme et s'écroule le plus souvent avec elle: on peut concevoir qu'un Talleyrand serve tous les régimes, mais Napoléon ne sera jamais que l'empereur glorieux de Fontainebleau ou l'empereur déchu de Longwood House. Pourtant, s'il faut en croire Peter Newman, c'est Bonaparte qui fascinait Samuel Bronfman dans ses dernières années: il pouvait décrire certaines batailles impériales dans tous leurs détails, et sa relique la plus précieuse était un porte-documents ayant appartenu à l'empereur, que lui avait remis un ancien ambassadeur des États-Unis en URSS.

Peut-être Mr. Sam retrouvait-il dans le destin hallucinant de ce Corse venu de nulle part comme l'image de sa propre fulgurante ascension? Certes, des différences existent, capitales: Bonaparte connut tous les honneurs; Samuel Bronfman, qui désirait si ardemment camoufler sous la pourpre du sénateur son passé de fournisseur de contrebandiers américains pendant la Prohibition, se vit refuser par les premiers ministres King, Saint-Laurent et Pearson l'accès au Sénat du Canada, même après avoir copieusement garni les coffres du Parti libéral; quant à Westmount, l'imprenable citadelle WASP, elle fermera les portes de ses clubs les plus prestigieux, le Mount Royal et le St. James's, à cet Israélite qui avait assis sa fortune sur l'activité criminelle des "bootleggers". Sur un point crucial, toutefois, Mr. Sam l'emporte sur son empereur: l'Aiglon mourut poitrinaire au château de Schönbrunn; les enfants de Samuel Bronfman règnent sur un empire plus puissant que le sien.

Et quel empire! Ce sont les Prohibitions, canadienne pendant la Grande Guerre, et américaine de 1919 à 1933, qui firent la fortune des Bronfman. Profitant de toutes les failles de la législation fédérale et du libéralisme de la Province de Québec qui, seule de toutes les provinces canadiennes, n'acquiesça — partiellement — à la Prohibition qu'en 1919, les célèbres frères s'engagèrent dans le trafic interprovincial des spiritueux. Mais le véritable coup d'envoi vint des Etats-Unis, qui adoptèrent le 29 janvier 1919, le XVIIIe amendement à leur constitution, prohibant la fabrication, la vente et l'importation des boissons alcooliques. Les Américains se tournèrent naturellement vers le Canada, où les importations britanniques, ainsi qu'une production locale de qualité, constituaient une oasis fabuleuse. Les Bronfman profitèrent à plein de la tolérance du gouvernement fédéral, qui n'interdit qu'en 1930 les exportations de spiritueux vers les USA: ils mirent au point un service d'approvisionnement le long de la frontière Saskatchewan-USA, avec des entrepôts appelés « boozoriums », où les « bootleggers » venaient faire le plein; lorsque ces entrepôts furent fermés par le gouvernement de la Saskatchewan en 1922, les Bronfman s'établirent à Halifax et Saint-Jean, N.-B., et continuèrent leur trafic: les capiteuses cargaisons étaient chargées à bord de goélettes officiellement en partance pour Cuba ou les Bahamas, mais faisant en cours de route le détour réglementaire vers quelque destination clandestine de la côte américaine.

Lorsque le gouvernement de Mackenzie King, cédant aux pressions du gouvernement voisin, interdit toute exportation de spiritueux vers les USA, les Bronfman ripostèrent en transportant à Saint-Pierre-et-Miquelon deux firmes d'exportation, Atlas Shipping et Northern Export: ainsi purent-ils continuer leur commerce éminemment lucratif jusqu'à la révocation du XVIIIe amendement, le 5 décembre 1933. Au cours des décennies qui suivirent, Seagram envahit le marché américain, livrant à la consommation toute une gamme de whiskies de qualité, contrastant avec ces produits fraîchement distillés et non mélangés, tels le rye et le bourbon, auxquels les Américains étaient habitués. Cette réussite, Seagram la doit au flair de distillateur et au génie des affaires de Samuel Bronfman.

Les fils de Mr. Sam continuent son oeuvre, même si les différences entre la seconde et la troisième génération des Bronfman sont énormes: Mr. Sam était un titan, une figure épique et hautement pittoresque, capable de terribles colères comme de réelle tendresse; ses fils n'ont ni son panache, ni son empirisme génial. Edgar et Charles, le premier à New York, le second à Montréal, dirigent Seagram et Cemp Investments Limited, le trust que Samuel Bronfman établit pour ses enfants. Cette merveille d'immunité fiscale conçue par Lazarus Phillips et aujourd'hui administrée par Leo Kolber a pour rival Edper, le trust des enfants d'Allan Bronfman, Edward et Peter: ainsi, presqu'au moment où Cemp prenait le contrôle de ce mini-empire de l'immobilier, Cadillac Fairview, Edper prenait celui de Trizec Corporation; on sait par ailleurs que le Club des Expos appartient à Charles Bronfman, alors que, jusqu'à tout récemment, le Club de hockey Les Canadiens était la propriété du trust Edper. La famille compte même un mouton noir: c'est Mitchell Bronfman, le petit-fils de Harry, dont les rapports avec le fameux William Obront furent mis au jour par la CECO.

Le livre de Peter Newman n'est pas une oeuvre d'art. Il paraît souffrir d'une composition hâtive. Le lecteur a l'impression d'une juxtaposition de chapitres plutôt que d'un tout cohérent et bien équilibré. Un journaliste de la *Gazette* a pu relever que M. Newman avait omis en quelque endroit de citer ses sources. Mais avant de chercher la petite bête, il faut savoir gré à Peter Newman de n'avoir point laissé sa sympathie évidente pour Mr. Sam l'entraîner dans le panégyrique: son livre, émaillé d'anecdotes savoureuses qui font ressortir toute l'humanité de Samuel Bronfman, est ce qu'il devait être: un reportage complet et bien documenté.

■ *Un reportage fidèle*

J'ai lu avec intérêt le vendredi 15 juin l'article sur le bilan du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, sous la signature de M. Bernard Morrier.

J'ai été frappé par la fidélité avec laquelle il a rapporté les entretiens que nous avons eus ensemble lors de notre entrevue au cours de cette semaine.

Je vous serais reconnaissant de lui transmettre mon appréciation, suite au reportage objectif qu'il a fait dans votre journal dans l'intérêt du public.

Henri-Paul VIGNOLA,
directeur
de la Police de la CUM.

Montréal, 15 juin

LE CANADA
C'EST TOI ET MOI

Les Fêtes du Canada

25 Juin–1 Juillet

Mardi, le 26 juin

11 h 30: Cérémonie d'ouverture à la Place Ville-Marie, spectacle de danse, musique.

16 h 00: Complexe Desjardins, spectacle de danse, mimes, fête populaire.

Samedi, le 30 juin

21 h 00: Grand spectacle à la Place des Nations à Terre des Hommes.

Dimanche 1er juillet

12 h 00: ***Entrée gratuite*** à La Ronde pour tous

13 h 00: Ile Ste-Hélène: Pique-nique en famille, apporter vos sandwiches!

15 h 00: Ile Ste-Hélène: Grand Prix Canada, Concours hippique international, **entrée gratuite.**

17 h 00: Terre des Hommes: Fête costumée pour les jeunes, **entrée gratuite.**

19 h 00: Place de la Joie, Terre des Hommes: Grande fête pour célébrer le 112e anniversaire du Canada. Distribution de gâteaux, musique et danse.

Autres activités qui auront lieu au cours de la semaine:

Tous les midis à la Place d'Armes, Sylvain Barbeau, champion junior du Canada aux échecs, lance un défi à tous ceux qui voudront bien l'affronter.

Les 27 et 28 juin: Complexe Desjardins, spectacle à midi.

Du 26 juin au 10 juillet: Complexe Desjardins, exposition de la maquette du Fort Edmonton.

LA MÉTÉO

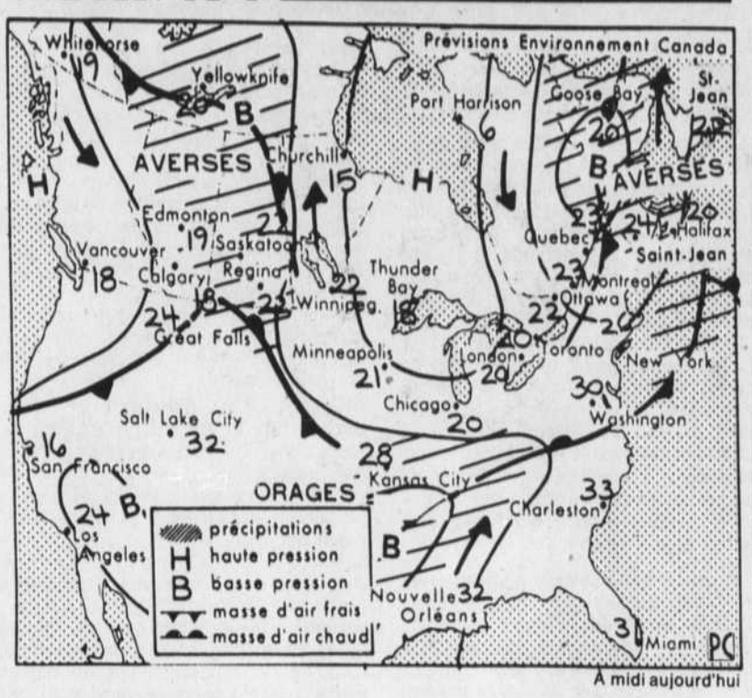

À midi aujourd'hui

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac-Gatineau, Lièvre: nuageux et averses, vents modérés, max. 20. Dimanche: ensoleillé, passages nuaguex, vent modéré.

■

Laurentides, Outaouais, Montréal: nuageux et quelques averses vents modérés, max. 22. Dimanche: dégagement graduel, vents modérés.

■

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie, Beauce, Saguenay, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, la Malbaie: nuageux et quelques averses, possibilité d'orage, max. 22. Dimanche: nuageux et éclaircies, vents modérés.

■

Lac-St-Jean, Mauricie: nuageux et quelques averses, possibilité d'orage, max. 22. Dimanche: averses en matinée, puis nuageux et éclaircies, vent modéré.

■

Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau, Sept-Iles: nuageux et averses, max. 22. Dimanche: nuageux, averses, vent modéré.

■

Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux et quelques averses, max. 20. Dimanche: nuageux, averses, vent modéré.

Les joyeux RASsemblés

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Contingent

Cyrus Vance qui a proposé à l'OEA l'envoi d'une « force de paix » dont la mission serait de faciliter une transition entre le régime Somoza et un gouvernement démocratique.

Les observateurs prévoient que le conseil inter-ministériel consultatif de l'Organisation, réuni depuis jeudi dans la capitale américaine, va adopter aujourd'hui une résolution demandant la destitution du général Somoza.

Au cours des discussions auxquelles cette réunion a donné lieu, l'envoyé du gouvernement « fantôme » constitué par l'opposition au régime Somoza, le père Miguel Escotto, qui a assisté aux travaux de l'OEA comme membre de la délégation de Panama, s'en est pris violemment aux formules proposées par M. Vance.

Selon le père Escotto, les propositions du chef de la diplomatie américaine montrent que les États-Unis « ne se soucient pas des soufrances du peuple Nicaraguayen, mais craignent de perdre le contrôle du Nicaragua ».

« Si un corps de paix est envoyé par l'OEA pour séparer les deux camps, nous le considérerons comme belligérant et nous nous battrons contre lui », a déclaré à l'AFP Moises Hassan, un des membres du gouvernement de reconstruction nationale récemment créé à San Jose, capitale du Costa Rica. Pour lui, « la seule et unique solution » que le Front sandiniste acceptera pour résoudre la crise sera « l'instauration au pouvoir de ce gouvernement et la démobilisation de la Garde nationale ». Ce gouvernement provisoire, qui avait été reconnu de facto par Cuba mercredi, a été reconnu jeudi par le Panama comme « gouvernement légitime du Nicaragua ».

Il aura fallu seulement quelques heures de réunion dans la capitale américaine pour que les 27 pays membres de l'OEA se mettent d'accord sur la nécessité de mettre un terme à treize années de pouvoir du président nicaraguayen. Pourtant la première journée des travaux a fait apparaître de nettes divergences sur la manière d'y parvenir. La proposition faite notamment par Washington de l'envoi d'une « force interaméricaine de maintien de la paix » pour assister le futur gouvernement dans sa tâche rencontre bien sûr l'opposition des sandinistes qui dirigent l'insurrection au Nicaragua mais également celle de plusieurs pays latino-américains.

Si les États-Unis n'écartent pas du prochain gouvernement au Nicaragua des éléments somozistes, ce n'est pas l'avis des pays du pacte andin (Vénézuéla, Pérou, Bolivie, Colombie, Équateur), qui exigent eux l'exclusion définitive du régime Somoza de tout gouvernement de transition.

Pour leur part, huit pays de l'OEA (Mexique, Guatemala, Salvadoir, Honduras, Bresil, Paraguay, Uruguay et Chili) ont rejeté d'ores et déjà toute intervention de l'OEA dans un conflit qu'ils considèrent comme un problème « interne » au Nicaragua. Dans ce groupe, le Mexique prend une position à part, estimant que « ni l'OEA ni personne ne peut dicter au peuple nicaraguayen la façon dont il doit se gouverner une fois le dictateur renversé ».

A la Havane, le quotidien officiel « Granma » s'est livré hier à l'une de ses plus vives attaques contre la politique américaines depuis plusieurs années. La virulence des termes employés par le quotidien semble indiquer que l'article, publié à la « une » du journal, a été approuvé par le président Fidel Castro.

Les propositions américaines « illustrent d'une manière scandaleuse l'attitude hypocrite et les intentions criminelles qui animent les autorités à Washington » ... Maintenant qu'une révolution risque de renverser le président Somoza, les États-Unis se préoccupent de ce qui se passe au Nicaragua. « Cinq décennies de répression brutale, de crimes et d'outrages constants, de misère et de tyrannie n'ont jamais inquiété les Nord-Américains », poursuit-il.

Le journal ajoute que les peuples d'Amérique Latine et des Caraïbes viendraient au secours des révolutionnaires nicaraguayens en cas d'intervention de l'armée américaine, ceci laisse entendre que, dans une telle éventualité, Cuba soutiendrait activement les insurgés.

Dans son discours aux ministres des Affaires étrangères de l'OEA, jeudi, M. Vance avait déclaré disposer d'un nombre croissant de preuves de l'engagement de Cuba dans ce conflit. Son porte-parole, M. Hodding Carter, a déclaré hier que Cuba fournissait armes et munitions, ainsi qu'un entraînement militaire aux sandinistes. Le degré de cet engagement est difficile à évaluer a-t-il dit, mais il est sûr qu'il a augmenté ces derniers mois. Les armes cubaines sont acheminées au Nicaragua via Panama et Costa Rica, a-t-il ajouté.

Le président Somoza, pour sa part, a déclaré à une station de radio colombienne qu'il pourrait demander aux Etats-Unis d'intervenir militairement, estimant son pays victime d'une agression de communisme international. Le chef d'État a invoqué à cet égard le pacte de défense mutuelle qui lie Managua et Washington.

Pendant ce temps la Garde nationale a fait usage de mortiers hier afin de déloger les sandinistes des positions qu'ils occupent dans les faubourgs nord-est de la capitale. Une épaisse colonne de fumée noire s'élevait, au-dessus de cette zone.

Dans un autre secteur de la ville, plusieurs personnes ont regagné leur domicile après trois jours de combats, la Garde nationale a réussi à occuper les lieux.

M. Rafael Cano, porte-parole du président a déclaré que les forces gouvernementales ont refoulé jeudi quatorze camions chargés de guérilleros sandinistes en provenance du Costa-Rica.

C'est la troisième fois qu'un tel incident se produit, ajoute-t-on de source gouvernementale. Le gouvernement nicaraguayen entend déposer plainte contre le Costa Rica devant l'Organisation des États américains (OEA), poursuit-on.

Les combats s'étaient poursuivis sans discontinuer à Managua dans la nuit de jeudi à vendredi. Il ne semble pas que la garde nationale ait réussi à déloger les rebelles. Les informations sur la situation des combats, aussi bien à Managua qu'en province, circulent de plus en plus difficilement, les réseaux de télécommunications ayant été gravement endommagés.

L'hôtel Intercontinental, qui abrite une bonne partie de la presse internationale, a fermé ses portes. Son personnel l'a fui après que les sandinistes eurent déclaré qu'ils le considéraient désormais comme une cible, des membres du gouvernement y ayant trouvé refuge, l'établissement se situant à quelques mètres du « bunker » d'où le président Anastasio Somoza donne ses ordres.

La quarantaine de correspondants étrangers qui s'y trouvaient ont dû trouver à se loger ailleurs dans les rares hôtels encore ouverts. Il y a pénurie d'essence, il faut faire la queue pendant des heures. L'obtention d'une communication téléphonique avec l'étranger exige également de longs délais.

◆ Flynn

contre-courant », une remarque sans doute importante au moment où comme ministre de la Justice il s'apprête à préparer avec ses collègues la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres sur la constitution, que M. Clark a promise pour l'automne.

Sans la moindre hésitation, le sénateur reconnaît que les libéraux fédéraux élus pourront jouer un rôle important: « Nous avons toujours dit que l'unité nationale n'est pas l'apanage d'un seul parti et je trouve excellent que la machine libérale fédérale fasse campagne comme parti d'opposition, ce qui va démontrer davantage la sincérité de ces anciens ministériels, que l'on ne pourra pas accuser de vouloir s'accrocher au pouvoir ».

D'autre part, dans son exploration des moyens d'intervention fédérale hors du parapluie référendaire le gouvernement Clark élimine dès le départ les contributions comme celles faites par Air Canada et le CN.

M. Flynn avoue avoir été surpris d'apprendre cette information, qu'il considère « pour le moins étrange ».

Il suggère une certaine explication: « Les compagnies de la Couronne probablement se sentaient tellement à l'aise avec l'ancien gouvernement que cela les a incités à un zèle déplacé. »

Quoiqu'il en soit, M. Flynn affirme qu'une telle pratique n'est pas du tout dans les attributions des compagnies de la Couronne et que le CN et Air Canada ont adopté une attitude non conforme à leur rôle en plus de faire preuve d'un manque de jugement.

Le gouvernement fédéral n'a engagé aucune procédure de représailles contre ces deux sociétés et on n'en prévoit pas pour l'avenir non plus. Pour sa part, M. Flynn semble favorable à une intervention gouvernementale (si nécessaire) par le biais de l'inventaire des sociétés de la Couronne promis par son parti au cours de la campagne électorale.

Cependant, la conférence fédérale-provinciale sur la constitution annoncée pour l'automne sera certainement l'un des éléments majeurs de la contribution du gouvernement fédéral à la campagne référendaire. Que faut-il attendre de cette réunion, à la suite des deux conférences convoquées par le premier ministre Trudeau au cours de la dernière année?

« On pourra sans doute dégager certaines grandes lignes et des choses particulières aussi », répond M. Flynn. En substance, le gouvernement Clark visera le même objectif que M. Trudeau, c'est-à-dire offrir aux Québécois un choix entre la souveraineté-association et le statu quo.

Comme il l'avait indiqué le jour de son assermentation comme ministre de la Justice, M. Flynn prévoit que le gouvernement conservateur abordera le problème constitutionnel par une approche inverse à celle des libéraux.

Le sénateur croit qu'en commençant par le partage des pouvoirs, on réussira plus facilement à obtenir par la suite un accord sur la formule d'amendement et sur le rapatriement.

Et que peut offrir un gouvernement conservateur en ce qui concerne le partage des pouvoirs? À cette question M. Flynn rappelle les déclarations de M. Clark sur les communications, les ressources naturelles et les droits miniers sous-marins. Le gouvernement Clark n'aurait pas objection non plus à poursuivre la discussion sur le pouvoir de dépenser.

En revanche, M. Flynn semble beaucoup moins préoccupé d'en arriver très rapidement à un accord sur les institutions comme le Sénat, la Cour suprême, etc..., ce qui ne l'empêche pas comme sénateur de soutenir qu'il faudrait procéder à une réforme du Sénat, mais il signale qu'on est encore très loin d'un consensus sur ce sujet.

Du reste, le gouvernement fédéral a encore beaucoup de travail à faire avant d'en arriver à des positions précises pour la prochaine conférence constitutionnelle de l'automne.

Selon la formule Clark, les différents dossiers devront passer au cours de l'été par divers comités ministériels avant d'aboutir à une position gouvernementale officielle enrobée sans doute dans une stratégie quelconque.

Pour l'instant, les ministres en sont encore à l'étape d'éplucher leurs dossiers. La question constitutionnelle relève toujours du premier ministre; M. Flynn comme ministre de la Justice et M. Jarvis comme ministre des Affaires fédérales-provinciales n'ont pas encore défini de manière très précise leurs responsabilités respectives en matière constitutionnelle, bien que l'on sache déjà que M. Flynn s'occupera surtout de point de vue québécois.

Le groupe Tellier demeure pour l'heure relié au ministère de la Justice comme au temps de M. Marc Lalonde, mais il semble bien que ce groupe gouvernemental sur l'unité aura un nouveau patron éventuellement.

M. Flynn trouve très intéressante l'idée de ratt-acher le groupe Tellier à une commission parlementaire, ne serait-ce que pour le blanchir de toute tendance partisane, une accusation qui a déjà été portée dans le passé.

◆ Tokyo

une contre-proposition ».

À Ottawa, le gouvernement conservateur part avec l'idée qu'il n'ira pas à l'encontre des positions fédéralistes québécoises et M. Flynn élimine tout de suite la possibilité d'une campagne référendaire « parallèle ».

Puis faisant allusion aux divergences de vues ou d'intérêts entre les divers partis fédéralistes, M. Flynn ajoute ceci: « Ça peut me chicoter comme cela peut chicoter M. Biron. Si M. Ryan disait qu'il y a seulement lui qui peut régler le cas du Québec, ça poserait des problèmes. Mais si M. Ryan adopte une attitude ouverte,je ne dis pas non au départ ».

De ces remarques il faut certainement comprendre que le gouvernement conservateur à Ottawa concède a priori un rôle primordial pour le chef du PLQ dans la campagne référendaire. En cela, il rejoint la position adoptée par les libéraux fédéraux, qui la semaine dernière, décidaient au cours d'un caucus de reconnaître « la position très privilégiée » de M. Ryan en ce domaine.

M. Flynn pour sa part va même jusqu'à dire qu'il est « nécessaire de ne pas aller à l'étranger, ne ménagent pas l'argent et les efforts pour écarter tout incident au cours du Sommet.

Le tiers du budget prévu pour la rencontre ($80 millions) est consacré à la protection des invités.

La capitale du Japon ressemble de plus en plus à Montréal au cours de la crise d'octobre. Partout dans les rues, on voit apparaître des policiers munis d'un énorme casque protecteur. Chacun tient un long bâton à la manière des guerriers Kendos. Entre le 24 et le 30 juin, un policier sera en poste à chaque dix mètres le long des avenues reliant les trois centres d'activités prévus pour la rencontre.

Chaque président ou premier ministre aura droit à six gardes du corps au moins. Cependant, délicatesse bien asiatique, la sécurité de Mme Margaret Tatcher a été confiée à l'escouade féminine de la police de Tokyo qui veillera également sur Amy Carter, la fille du président des États-Unis.

Environ 30,000 personnes seront affectées chaque jour à la protection des chefs politiques. Les statistitiens précisent là encore qu'il s'agit d'un record puisque le président Gerald Ford ne fut entouré lors de sa visite au Japon en 1973, que de 23,000 policiers...

Sept limousines à l'épreuve des balles ont été commandées aux États-Unis au prix de $1 million.

La surveillance sera particulièrement serrée dans les environs du palais Akasaka, un édifice qui ressemble beaucoup à Versailles. C'est à cet endroit qu'auront lieu les rencontres à huis clos les 28 et 29 juin. Dans la grande salle aux tentures écarlates, 22 personnes prendront place autour de la grande table ovale. Chaque pays a droit à trois fauteuils en plus de celui du président de la communauté économique européenne.

La décision des autorités américaines de ne pas loger avec les autres pays à l'hôtel New Otani complique le système de sécurité. Pour être plus près de leur ambassade, les Américains ont préféré s'installer à l'hôtel Okura, un peu plus au sud de la capitale. Toutes les autres délégations, européennes et canadiennes, de même que le centre de presse, se trouveront au New Otani, un complexe hôtelier de plus de 2,000 chambres. C'est là que se tiendra vendredi la conférence de presse à l'issue de la rencontre.

L'hôtel sera fermé au public tout comme l'aéroport Haneda ne sera accessible qu'aux seuls passagers. Une meute de 28 chiens pourrait être lancée contre les manifestants si ces derniers veulent briser les cordons de sécurité.

Dès mercredi, les différents groupes de gauche entendent faire connaître publiquement leur opposition à la tenue de cette rencontre qu'ils jugent trop élitique. La droite entend protester à la même occasion contre la visite du président Carter à qui l'on reproche la signature des accords SALT-2 et le retrait probable des troupes américaines en Corée du Sud. Les Japonais craignent que le départ des Américains n'affaiblisse le système de défense du Pacifique dont dépend le Japon.

Pour la population japonaise, la tenue d'un premier Sommet en Asie demeure le symbole d'une présence plus active du Japon dans le monde. Il s'agit de la 4e rencontre internationale de grande envergure en 15 ans après les Jeux de Tokyo (1964) et de Sapporo (1972) et l'exposition d'Osaka en 1970.

Le prix de cette gloire sera une série d'embouteillages dans les rues de la capitale déjà encombrées de voitures. Plusieurs grandes artères seront fermées à la circulation pour favoriser les allées et venues des visiteurs de marque.

Le gouvernement a demandé aux entreprises d'accorder un « congé du Sommet » aux employés afin de ne pas aggraver les problèmes dans le centre de la capitale. Mais, phénomène assez rare, le patronat montre peu d'empressement devant cette initiative gouvernementale.

D'autre part, les autorités japonaises veulent profiter de cette occasion pour montrer « le vrai visage du Japon ». Des visites industrielles seront offertes aux 800 journalistes étrangers qui assurent la couverture de l'événement.

◆ Asbestos

ciété Asbestos croit y voir un accroc à l'article 133 de l'AANB, qui prescrit que les registres et procès-verbaux de la législature du Québec doivent être tenus en anglais et français, tout comme leur sanction qui doit être dans les deux langues. Selon la requête, la violation de cet article invaliderait donc la création de la SNA, de même qu'elle rendrait illusoire le droit du gouvernement d'acquérir, par voie d'expropriation, les biens de l'Asbestos Limitée.

Soutenant que le Québec n'a aucun pouvoir d'expropriation sur une compagnie créée par l'autorité fédérale, Asbestos voit aussi une usurpation des pouvoirs exclusifs de la Cour supérieure dans la création d'un conseil d'arbitrage de trois personnes pour la détermination future d'une indemnité dans le cas d'expropriation.

Même si la présidence du conseil d'arbitrage est confiée à un juge de la Cour provinciale ou de la Cour des sessions, la requête fait remarquer qu'aucun de ces juges n'est nommé par le gouverneur général en conseil, ainsi que l'exige l'article 96 de la constitution canadienne, chaque fois que la matière s'assimile généralement au genre de juridiction exercée en 1867 par les cours dont les juges doivent être nommés par l'autorité fédérale.

Enfin, la requête mande que la loi 121 nie aux employés actuels de l'Asbestos leurs droits de citoyens à part entière en décrétant que ceux-ci deviendront automatiquement les employés de la SNA, sans leur laisser des possibilités de choix, les modalités d'application, les modes de protection tant pour le passé que pour l'avenir.

Bref, on demande que les lois 70 et 121 soient déclarées inconstitutionnelles et sans effet, et c'est à compter de mardi 26 juin, que la Cour supérieure commencera à entendre les débats à ce sujet, tout comme ceux portant sur la demande d'injonction interlocutoire.

◆ Session

Suite de la page 3

mie a cédé sa place au référendum. Selon M. Biron il n'y eut aucune mesure législative d'importance, sauf le crédit touristique, ni rien pour enrayer le chômage et augmenter la création d'emplois. Même le budget Parizeau n'était pas de nature à améliorer la situation économique et il déplore que ce budget n'ait pas accru la participation de l'entreprise privée au développement de l'économie du Québec.

Sur le plan social, le leader parlementaire du gouvernement s'est particulièrement réjoui de l'adoption enfin d'un premier élément, avec la loi 1, d'une politique de revenu minimum garanti. Il souligne également le projet de loi 126 sur les conditions minimales de travail, une loi que les libéraux également sont heureux d'avoir adoptée.

M. Charron a signalé dans le secteur culturel, les lois créant l'Institut de recherche sur la culture, la nouvelle loi de Radio-Québec assurant la poursuite du plan de régionalisation de cet organisme, la loi des collèges.

Dans le secteur politique, M. Charron souligne les efforts faits depuis deux ans par le gouvernement Lévesque pour réaliser une « révolution tranquille » des moeurs politiques. A cet égard, il assure que l'étude entreprise au cours de cette session de deux projets de loi importants, la loi 125 sur l'aménagement et la loi 3 sur le registre des électeurs, se poursuivra jusqu'à leur terme au cours de l'été et l'automne en dépit d'une opposition, parfois vive, des libéraux.

A ce propos, M. Claude Ryan a expliqué qu'au cours de cette ses sion les libéraux s'étaient opposés à des projets de loi comme ceux-là à qui ils reprochent leur caractère technocratique. Il range également dans ce camp le projet de loi 107 sur le contrôle des loyers et le projet de loi 4 sur la télévision éducative. Il trouve particulièrement dangereux sur le plan politique ce dernier projet qui à son avis ouvre la porte à toutes sortes d'abus grâce à des pouvoirs de subventions illimités confiés au ministre responsable.

Le chef libéral qui n'a derrière lui que six semaines d'expérience parlementaire, s'est dit très heureux de cette courte expérience. Tout d'abord il dit avoir découvert au sein de son caucus un excellent climat de travail fait d'une saine émulation entre les députés. Il insiste sur l'esprit de travail et la détermination de ses députés.

C'est cette détermination qui a réussi à faire reculer le gouvernement sur quelques projets de loi qui en principe auraient dû être adoptés avant les vacances d'été comme le projet 3 et le projet 4. L'opposition qu'ont manifestée les libéraux, a parfois pris la forme d'une obstruction, mais elle s'est voulue constructive, affirme le chef libéral qui dit qu'au total cette session aura donné lieu à du « bon parlementarisme ».

S'il se réjouit du bon climat de cette première partie de la session, tout comme le chef de l'Union nationale, M. Ryan pense toutefois que lors de la seconde partie de la session à l'automne le climat risque d'être plus tendu à l'Assemblée nationale. À mesure qu'on approchera de l'échéance référendaire, la pression montera. À partir de 1980 il ne sera plus possible de se livrer à du travail parlementaire très productif, car viendra alors le débat sur la question, le référendum puis à l'automne de 1980 inévitablement des élections générales.

M. Ryan est en effet certain qu'après le référendum le gouvernement Lévesque ne pourra tenir longtemps au pouvoir s'il perd le référendum. S'il le gagne, il voudra profiter de l'élan de la victoire pour se représenter immédiatement devant l'électorat, dit-il.

Clark convoque les ambassadeurs arabes

par Michel Vastel

OTTAWA — Le premier ministre, M. Joe Clark, rencontre ce matin les ambassadeurs des pays arabes. C'est à sa propre initiative qu'une telle rencontre a lieu, quelques heures avant que le chef du gouvernement ne s'envole vers Tokyo.

Le ministère des Affaires extérieures n'est même pas dans le coup et il n'est pas certain que Mme Flora MacDonald assiste à cette rencontre. Après des discussions enflammées au Conseil des ministres jeudi, et la rencontre avec une brochette d'hommes d'affaires prestigieux hier après-midi, M. Clark s'est finalement résolu à tenter un ultime effort pour calmer les pays arabes avant leur réunion de mercredi à Tunis.

Officiellement, on affirme au bureau du premier ministre que le chef du gouvernement n'a toujours pas changé d'avis. Malgré tout le président de la très influente Association des manufacturiers canadiens, M. Bulman, a indiqué qu'il serait « dans le meilleur intérêt du pays que le premier ministre change d'avis ».

Parmi la dizaine d'hommes d'affaires auxquels M. Clark a fait face hier après-midi, il y avait le président de Bell Canada et le président de Lavalin, deux firmes de Montréal qui ont d'importants intérêts dans les pays arabes du Moyen-Orient.

M. Clark qui avait organisé une série de rencontres avec les milieux du travail et le patronat canadien en vue de sa participation au Sommet de Tokyo, a finalement dû subir les plaintes de ses interlocuteurs avant de les entendre parler d'énergie, le principal sujet à l'ordre du jour à Tokyo.

Dans la journée d'hier, c'est le chef de l'opposition, M. Pierre Elliott Trudeau, qui a rencontré successivement neuf ambassadeurs arabes puis leur collègue d'Egypte, exclu de la Ligue arabe depuis les accords de Camp David. Même si l'ancien premier ministre n'a jamais caché son opposition à l'intention de déménager l'ambassade du Canada en Israël à Jérusalem, il s'est refusé hier à tout commentaire. Par contre, le représentant égyptien a exprimé la crainte que le geste canadien ne vienne durcir les positions des pays déjà opposés à Israël.

Peu à peu, le chef du gouvernement canadien tente donc de se sortir du guêpier dans lequel il s'est mis lui-même. Son ministre déclarait jeudi que le demenagement de l'ambassade n'est plus une priorité et le reportait à toutes fins utiles à l'automne puisqu'elle disait vouloir s'occuper entre-temps du sommet de Tokyo, puis de la conférence du Commonwealth.

On s'attend à ce que M. Clark renouvelle sa proposition d'envoyer une mission d'information dans quelques pays arabes. Les pays de la Ligue arabe demandent pour leur part une rétractation pure et simple, se disant toujours aussi insatisfaits tant que M. Clark continuera d'affirmer publiquement son intention de tenir sa promesse à la communauté juive de Toronto.

Un sondage favorable à la candidature de S. Chaput Rolland

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — La candidature de Mme Solange Chaput Rolland sous la bannière libérale lors des élections partielles dans le comté de Prévost serait probablement l'une de celles qui serait le plus susceptible d'assurer la victoire du Parti libéral.

C'est ce qui ressort des indications données hier par le chef du Parti libéral, M. Claude Ryan, alors qu'il était interrogé à propos des prochaines élections partielles dans Prévost, Beauce-Sud et possiblement Maisonneuve.

À propos de la candidature de Mme Chaput Rolland, il a révélé qu'un sondage avait été fait dans le comté de Prévost portant sur plusieurs noms. Les réponses au sondage donneraient une avance assez forte à l'ancienne commissaire de la Commission Pepin-Robarts par rapport aux autres noms inscrits sur la liste soumis à un échantillon d'électeurs.

Le week-end dernier, M. Ryan a rencontré Mme Chaput Rolland pour l'informer des résultats de ce sondage et s'enquérir de sa disponibilité à l'égard d'une carrière politique. M. Ryan a indiqué qu'une délégation de militants libéraux du comté de Prévost avaient l'intention de la rencontrer pour l'inviter à se présenter à la convention libérale qui aura lieu tout probablement dans la première quinzaine du mois d'août.

Signalons qu'il est question aussi d'une candidature de l'ancien député de Prévost, M. Bernard Parent, qui est aussi maire de Saint-Jérôme. Il serait aussi question d'une candidature de M. Denis Hardy, ancien député de Terrebonne, comté qui incluait autrefois l'actuel comté de Prévost.

Quant au comté de Beauce-sud, les préparatifs sont plus avancés. Déjà deux personnes ont fait connaître leur intention de briguer la convention libérale soit M. Herman Mathieu, un notaire de Saint-Ephrem, qui occupait le poste de coroner pour la Beauce. L'autre candidat déclaré est M. Robert Dutil, un conseiller municipal de Saint-Georges qui occupait le poste d'organisateur des Jeux du Québec qui ont lieu cet été en Beauce. Soulignons que M. Ryan a rencontré ces deux hommes et se dit très heureux de leurs candidatures.

Quant au comté montréalais de Maisonneuve, qui sera bientôt vacant avec la démission de M. Robert Burns, les libéraux sont nettement moins avancés dans leurs préparatifs. Un permanent a été nommé pour s'occuper des comtés de l'est de Montréal et ces derniers temps il s'est particulièrement activé dans Maisonneuve, a indiqué M. Ryan. Pour l'instant on a établi une liste de noms pour le poste de candidat libéral, mais on attendrait la confirmation de la démission de M. Burns avant de contacter des personnes et vérifier leurs disponibilités.

Mini-loto

389677

Loto Perfecta
5-13-19-21-24-35

No complémentaire
29

DÉCÈS

L'abbé Gérard Prud'homme, vicaire à la paroisse Saint-Stanislas de Kostka, est décédé hier. Les funérailles auront lieu mardi à Saint-Stanislas de Kostka. La dépouille mortelle sera exposée au salon Magnus Poirier, 6520 Saint-Denis, Montréal. L'abbé Prud'homme laisse dans le deuil cinq soeurs et frères: Rita, Andréa, Maurice, Luc et Marcel.

Le moratoire des SPIIQ se poursuit

Un «effort ultime» dans les hôpitaux

par Marie Laurier

Il y aura un « effort ultime » tant du côté patronal que du côté syndical pour mettre un point final à la négociation en cours entre le Comité patronal de négociation du secteur des affaires sociales (CPNAS) et le Cartel des organismes professionnels de la santé (COPS).

C'est ce qu'a indiqué hier M. Jacques-A. Nadeau, président du CPNAS, en confirmant qu'il avait présenté le dossier complet représentant l'ensemble des positions patronales, « tard jeudi soir ».

Ce document comprend un certain nombre de nouvelles propositions, ainsi que des ajustements techniques au dossier remis à la partie syndicale le 5 juin dernier.

Le COPS a réagi en disant qu'il entendait effectuer « les consultations appropriées auprès de ses instances décisionnelles » et faire connaître sa réponse définitive vers le 23 juillet, de préciser M. Nadeau.

Du côté de la fédération des Syndicats professionnels des infirmières et infirmiers du Québec (SPIIQ) le moratoire accordé aux débrayages qui ont secoué le secteur hospitalier pendant trois semaines surtout dans la région de Québec, se poursuit toujours.

Mme Patricia Gauthier est formellement déclaré au DEVOIR hier qu'il n'était nullement question de lever ce moratoire, non plus que de songer à d'autres moyens de pression.

« Le dépôt des offres patronales, a-t-elle ajouté, nous invite à procéder à une évaluation sérieuse du contenu de ce dossier et c'est ce à quoi nous nous emploierons toute la semaine prochaine ». Il y aura également des échanges de vues avec COPS dont les SPIIQ font partie et là-dessus Mme Gauthier a répété que les dissensions entre les deux instances du front commun sont dissipées.

Mme Patricia Tauthier est présidente de la fédération des SPIIQ et secrétaire du COPS.

Si la trêve dans le milieu hospitalier est assurée du côté des SPIIQ au moins jusqu'au 23 juillet à en juger par la déclaration de COPS, le dossier de la Fédération québécoise des infirmières et infirmiers (FQII) reste entièrement ouvert, les négociations étant rompues avec le CPNAS.

Aucun débrayage n'est prévu à l'horizon mais on ne peut écarter l'éventualité d'autres grèves de 24 heures de la part de ce syndicat indépendant de 7,000 infirmières, dont la majorité travaille dans les hôpitaux de Montréal, d'autres en province — Amos, Grand-mère, Shawinigan, Joliette et la Mauricie.

Détournement de fonds à Dawson?

Le collège public Dawson a confirmé que son Centre de linguistique appliquée (CLA) faisait actuellement l'objet d'une enquête minutieuse afin de faire la lumière sur les irrégularités des derniers mois et les détournements de fonds dont auraient profité deux de ses responsables, congédiés le 7 mai dernier.

Le CLA du collège anglophone, qui dispense des cours de français langue seconde à une clientèle adulte, est depuis sous tutelle. La direction du collège attend la fin de l'enquête avant de prendre des mesures judiciaires mais un rapport du comité des finances de l'administration de Dawson avait relevé certaines irrégularités jugées sérieuses.

Le comité des finances du collège indiquait avoir tout lieu de croire que le directeur d'alors du CLA, M. Roger Evrard, avait perçu des sommes destinées à l'enseignement à des étudiants fictifs.

Mais c'est surtout l'échange de matériel et de personnel entre le CLA et le Centre international d'études linguistiques (CIEL), une école privée, qui retient l'attention. Cette école, dirigée par la femme de M. Evrard, aurait largement profité au cours des dernières années des ressources du CLA.

Le directeur général de la Direction générale de l'enseignement collégial (DGEC), M. Jean Pronovost, a été mis au courant de l'enquête mais il n'a pu être rejoint hier. Il doit communiquer avec la direction de Dawson au début de la semaine prochaine.

Le France revendu

LE HAVRE (Reuter) — Le paquebot « France » a été vendu par son propriétaire, l'industriel d'origine syrienne Akram Ojjeh, à la compagnie maritime norvégienne Ullstein Kloster, apprend-on de source informée au Havre, en France.

Le montant de la transaction serait, d'après des informations non confirmées, de 77 millions de francs (environ $18 millions). L'acte de vente serait signé mardi à Paris.

M. Ojjeh avait acheté le paquebot en 1977 à la Compagnie générale maritime. Il avait payé à l'époque entre 60 et 100 millions de francs.

Les nouveaux propriétaires du « France » voudraient utiliser le bateau pour des croisières dans les Caraïbes, apprend-on de source informée.

Le « France » était en rade au Havre depuis 1974, date à laquelle les autorités françaises avaient décidé de cesser son activité. Son déficit commercial atteignait à l'époque 100 millions de francs par an.

Santé-sécurité: le projet de loi marque un recul sur plusieurs points, dit la CSN

Les travailleurs ne pourront véritablement améliorer leur situation en matière de sécurité-santé tant qu'ils ne contrôleront pas eux-mêmes et collectivement les moyens de lutte pour résister devant des employeurs pour qui le profit passe avant les vies humaines.

En faisant connaître hier sa première réaction au projet de loi du gouvernement du Québec sur la santé et la sécurité au travail, M. Norbert Rodrigue, président de la CSN, a dit que ce projet ne répondait visiblement pas à ce que les travailleurs revendiquent depuis plusieurs années.

« Sur plusieurs points, il est inférieur aux lois, règlements et décrets en vigueur, particulièrement en ce qui concerne le droit d'arrêter de travailler dans des conditions dangereuses », a dit M. Rodrigue en conférence de presse.

Il a expliqué que dans sa clause-type de sécurité-santé au travail, la CSN réclame le droit pour le travailleur, ou le syndicat en son nom, d'arrêter de travailler dans des conditions qu'il juge dangereuses pour sa sécurité ou sa santé ou celles de ses compagnons de travail, et ce, sans pénalité.

Or, le règlement 3787, qui prévoit le droit d'arrêter de travailler en cas de danger, ne prévoit pas de pénalité et ne qualifie pas le danger. Le projet de loi en diminuerait ainsi la portée en prévoyant une pénalité et en qualifiant le danger.

Trois autres revendications majeures de la CSN sont également absentes du projet de loi. L'une permettrait au syndicat d'enquêter sur toutes les conditions de travail, indépendamment du patron, en tout temps et sur tout sujet relatif à la santé et à la sécurité au travail. Ce qui incite le président de la CSN à dire que la vie et la santé des travailleurs leur appartiennent, et non pas au patron.

La centrale syndicale réclame aussi un droit à la pleine sécurité d'emploi et de salaire en cas d'accident ou de maladie de travail. Mais le projet de loi ne modifie nullement la loi de la Commission des accidents de travail, qui ne prévoit pas cette pleine compensation ou sécurité d'emploi.

Enfin, M. Rodrigue déplore que le projet de loi ne fasse nullement mention du droit au paiement de la compensation sur la base du diagnostic du médecin choisi par le travailleur.

« La CSN réaffirme son principe de base qui prévoit l'élimination des dangers à la source, plutôt que l'obligation pour les travailleurs de porter des appareils protecteurs. Alors que nous exigeons l'élimination de ces dangers à la source, le projet de loi réserve strictement aux employeurs le droit de mettre en oeuvre des mesures de prévention. »

Il a aussi qualifié de lacune importante le fait de laisser à la Commission de la sécurité et de la santé au travail l'appréciation du caractère inhabituel ou anormal du danger, au lieu de laisser cette appréciation uniquement aux travailleurs.

Aux yeux de la CSN, le projet de loi vise essentiellement à remplacer l'action syndicale par des comités paritaires, lesquels existent déjà et ne se sont pas avérés des mécanismes valables pour remédier à une situation qui continue à se détériorer.

« On n'a qu'à penser par exemple aux coupures systématiques des demandes de réclamation des travailleurs en 1977: 82% de refus pour les réclamations portant sur l'amiantose, 85% de refus pour l'ensemble des maladies des poumons et 77% de refus pour l'ensemble des maladies du travail. »

M. Rodrigue a enfin dit que la CSN poursuivrait au cours des prochains jours son analyse du projet de loi, qu'elle la soumettrait à l'ensemble de ses syndicats et qu'elle mettrait tout en oeuvre pour mobiliser les travailleurs afin de faire changer le projet de loi dans le sens de leurs revendications.

Congédiée pour grossesse, elle devra être réengagée

par Bernard Morrier

Le juge Marc Brière, siégeant au tribunal du travail, vient de confirmer une décision d'un commissaire du travail, ordonnant à la firme E.H. Price Limitée de réintégrer une employée, à la suite de son congédiement illégal pour cause de grossesse.

La plaignante, qui agissait comme commis-réceptionniste, avait été congédiée le 16 novembre dernier, après que son patron lui eût appris qu'elle était remerciée pour raison de maladie.

Bien qu'elle ait avoué certaines absences, soit le 17 octobre (retard), du 26 octobre au 2 novembre (grippe) et le 15 novembre (nausée), l'employée a soutenu qu'au moment de son congédiement, elle était enceinte et que son employeur le savait.

Elle s'est donc prévalue de l'article 17 (congé de maternité) de la Loi du salaire minimum pour demander son réembauchage avec les compensations d'usage.

S'il est exact que la nouvelle disposition de la loi précise que la salariée enceinte doit donner un avis de son état dans un certain délai, comme le rappelait la partie patronale, le commissaire du travail fait à son tour remarquer qu'il est aussi exact que la salariée ne pouvait demander un tel congé, les délais n'étant pas encore arrivés, et que, de fait, elle ne l'a pas demandé.

Cet éclairage avait fait prétendre à l'employeur que la femme enceinte, qui n'a pas encore demandé ou pu demander le congé de maternité auquel elle a droit, n'exerce pas encore un droit prévu par la loi et, par conséquent, ne peut bénéficier de la protection que lui accorderait éventuellement la présomption de l'article 16 du Code du travail.

Pour sa part, le juge Brière retient que si la prétention de l'employeur avait été approuvée, celui-ci pourrait alors congédier une femme enceinte avant que les délais pour demander son congé n'arrivent, ce qui réduirait la portée de cette loi à un effet purement dérisoire.

Bref, le juge confirme la décision du commissaire du travail et ordonne à la E.H. Price Limitée de réintégrer dans son emploi, d'ici huit jours, avec tous ses droits et privilèges, son employée commis-réceptionniste et de lui verser à titre d'indemnité l'équivalent du salaire et des autres avantages dont l'a privée son congédiement.

Avis important

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie et du Commerce

ERRATUM

LOI DES HEURES D'AFFAIRES
LE DIMANCHE 24 JUIN
FÊTE NATIONALE
ET LE LUNDI 2 JUILLET 1979
LENDEMAIN DE LA FÊTE DE LA CONFÉDÉRATION

Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, responsable de l'application de la Loi des heures d'affaires des établissements commerciaux de vente au détail, tient à aviser les propriétaires et les gérants des établissements commerciaux de vente au détail que le dimanche 24 juin 1979, Fête Nationale, et le 2 juillet 1979, lendemain de la fête de la Confédération, sont considérés jours fériés en vertu de la Loi des heures d'affaires. Par conséquent, aucun client ne doit être admis dans leur établissement le 24 juin 1979 et le 2 juillet 1979. Toute infraction à cette loi est passible d'une amende pouvant s'élever jusqu'à $1,000.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, prière de composer:

À Montréal: 873-5564
À Québec: 643-5045

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

LA LUTTE DU NICARAGUA EST NOTRE LUTTE

ARGENTINE, BOLIVIE, CHILI
EL SALVADOR, HAITI, URUGUAY
RÉP. DOMINICAINE

La plateforme de solidarité qui regroupe les comités de solidarité avec les peuples d'Amérique Latine: CISPA (Argentine), Association des Chiliens, Rép. Dominicaine, Comité de solidarité avec le peuple Bolivien, C.A.S. (El Salvador), GAP (Haïti), CSPU (Uruguay); consciente de l'importance que reflète, pour l'évolution de la lutte de libération de nos peuples, le développement des événements au Nicaragua, s'identifiant complètement au devenir du peuple Nicaraguayen et s'intégrant à la lutte pour le processus de changement dans lequel est engagé le peuple nicaraguayen à travers le Front Patriotique National et le Front Sandiniste de Libération Nationale, manifeste:

1— Son appui inconditionnel au peuple héroïque du Nicaragua, qui a subi avec une conscience claire et élevée, une des pires dictatures du continent, patronnée depuis ses origines par l'impérialisme américain;

2— Son intérêt pour éveiller en tous les hommes aimant la paix, la liberté et le respect des droits et des valeurs humains, un sentiment de solidarité qui serve par le biais de la confluence de toutes les forces ennemies de ce régime ignominieux à déraciner de son sol un système de pouvoir indigne de tout être humain et couvert d'opprobre.

3— Son appui au nouveau gouvernement qui par ses caractéristiques, reflète la pensée et le sentiment de son peuple, ses nécessités et ses droits.

Nous, les comités de solidarité Latino-américains de Montréal: CISPA (Argentine), CSPU (Uruguay), Association des Chiliens, GAP (Haïti), CAS (El Salvador), Comité de Solidarité avec le Peuple Bolivien, SADOCA (Rép. Dominicaine), faisons un appel pressant à travers nos organisations à la solidarité du peuple du Québec, et de toutes ses organisations.

VIVE SANDINO!

VIVE LA LUTTE DU PEUPLE NICARAGUAYEN!

Cet espace a été payé par CISPA (Argentine)
4258 rue Delorimier, Montréal Tél. 527-6611

Lilium bulbiferum

Illustration de lis de P.J. Redouté, extraite de *La Botanique* de Jean-Jacques Rousseau.

Le 24 juin,

Que la joie devienne
ressource première du Québec
pendant ces 24 heures.

Salut Québec!

SIDBEC

Des coups de semonce malaisiens repoussent un bateau de réfugiés

KUALA LUMPUR (d'après AFP et Reuter) — En dépit d'une vive activité diplomatique en Asie, en Europe et aux États-Unis, le sort des réfugiés indochinois est dans l'immédiat toujours aussi tragique.

Les forces de sécurité malaisiennes ont remorqué deux bateaux vietnamiens avec 900 réfugiés à bord dans les eaux internationales. Les observateurs estiment que les chances de survie des réfugiés sont presque nulles. Depuis dimanche, la Malaisie a rejeté 1035 réfugiés à la mer.

En outre, les forces de sécurité malaisiennes ont pour la première fois fait usage de leurs armes pour repousser des réfugiés, a-t-on appris de source informée. Jeudi, elles ont tiré en l'air pour effrayer un bateau transportant deux cents Vietnamiens qui s'approchait du port de Kuantam sur la côte est de la Malaisie. Les coups de semonce ont produit l'effet escompté: l'embarcation a aussitôt rebroussé chemin.

De même source, on indique qu'un pétrolier est désormais ancré au large de la côte orientale malaisienne. Il est chargé de fournir assistance technique et ravitaillement aux bateaux de réfugiés remorqués vers la haute mer.

Par ailleurs, selon des rumeurs invérifiables, plusieurs centaines de réfugiés cambodgiens repoussés dans la province de Preah Vihear (nord-ouest du Cambodge) la semaine dernière par l'Armée thaïlandaise, auraient été exécutés par les soldats du gouvernement pro-vietnamien de Heng Samrin.

Les journalistes ne peuvent se rendre dans cette région sous contrôle militaire et il est actuellement difficile de localiser les réfugiés. En revanche, un témoin du passage des réfugiés a déclaré qu'une trentaine d'entre eux, dont des enfants, étaient morts à quelques kilomètres de la frontière, en territoire cambodgien, après avoir bu de l'eau apparemment empoisonnée. Selon ce témoin, les Khmers rouges empoisonneraient les points d'eau et une centaine de soldats vietnamiens auraient trouvé la mort à Samrong il y a quelques semaines.

À la demande du gouvernement des Etats-Unis, la Thaïlande a momentanément arrêté les opérations de rapatriement des Cambodgiens. Quarante mille ont été repoussés et autant d'autres attendent d'être fixés sur leur sort.

Des exécutions se seraient également produites fin mai dans la région d'Aranyaprathet, à l'est de Bangkok. Elles auraient frappé plusieurs centaines de réfugiés cambodgiens d'origine chinoise que les Khmers rouges accusaient d'être des espions vietnamiens en raison de la ressemblance physique entre les deux peuples.

D'autre part la situation alimentaire et la malaria qui sévit à l'état endémique dans l'ouest du Cambodge risquent de faire de nombreuses victimes parmi les réfugiés, estime-t-on. Radio-Phnom Penh fait état pour la première fois cette semaine de foyers de maladies contagieuses qui frappent les rangs de l'Armée et du manque de vaccin.

De leur côté, les États-Unis ont dénoncé « la brutalité et le cynisme extraordinaire » des autorités vietnamiennes « qui jettent les gens à la mer ». Le président Carter doit soulever la question des réfugiés au sommet des pays industrialisés, à Tokyo la semaine prochaine, et demandera en particulier aux japonais d'en accueillir davantage. Plus de 300.000 réfugiés sont internés dans des camps en Thaïlande, en Malaisie, à Hong Kong et en Indonésie.

« Le caractère dramatique » du problème a été souligné à Strasbourg par le conseil européen, a indiqué hier, le président Valéry Giscard d'Estaing. Les ministres des Affaires étrangères des Neuf, a-t-il ajouté, ont rendu compte de leur initiative concernant une conférence internationale dans le cadre des Nations unies.

Hanoi, tout en approuvant une solution internationale, estime, selon le porte-parole de l'ambassade du Vietnam à Paris, que « les responsables de la tragédie sont principalement les impérialistes américains et chinois ». Par ailleurs le représentant vietnamien à l'ONU, M. Ha Van Lau a déclaré que la conférence envisagée par les Européens comporte, outre le souci de résoudre des problèmes humanitaires, de « sombres desseins d'ordre politique ». Le Vietnam participera à une réunion internationale, a-t-il précisé, à condition qu'elle soit limitée aux aspects humanitaires. Une mission vietnamienne arrivera demain en Indonésie pour discuter avec le gouvernement indonésien du problème des réfugiés et se rendra ensuite à Kuala Lumpur.

En France, diverses organisations ont exprimé leur anxiété: quatre associations de résistants ont dénoncé « le nouveau génocide qui est en train de s'accomplir ». Le bureau national des radicaux de gauche a lancé un appel au gouvernement, le quotidien Ouest-France s'est adressé au président de la république et le comité « Un bateau pour le Vietnam », qui a affrété un navire pour aller au secours des réfugiés, a demandé au président Giscard d'Estaing de faire de la France un « pays de premier accueil ».

En Allemagne fédérale, des députés des trois partis représentés au Parlement ont invité le ministre des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, à garantir l'asile aux réfugiés du Vietnam recueillis à bord du bateau-hôpital français « Île de lumière ».

Enfin, l'ambassadeur du Canada en Israël, M. Edward Lee, a informé hier le premier ministre Menahem Begin que le Canada, en réponse à son appel, accueillerait 3,000 réfugiés du Vietnam.

Hua réinterprète Mao

PÉKIN (AFP) — Le président Hua Guofeng a confirmé la poursuite d'une remise en cause officielle au plus haut niveau des idées politiques essentielles de Mao Tsétoung concernant la « lutte des classes » en régime socialiste et la Révolution culturelle.

Toutefois, le chef du Parti Communiste chinois, cité vendredi par l'agence Chine-Nouvelle, a également confirmé que la personnalité même de Mao et son image seraient préservées dans cette réinterprétation de son rôle.

Selon M. Hua Guofeng, « le camarade Mao Tsétoung estimait qu'à l'exception de cas particuliers, locaux et provisoires, les contradictions dans la société socialiste, à la différence des contradictions en société capitaliste, ne trouvaient pas leur expression dans des antagonismes et des conflits aigus mais pouvaient être résolus par le système socialiste lui-même ». Cette déclaration figurait dans le rapport de travail du gouvernement qu'il a présenté lundi dernier devant l'Assemblée nationale populaire chinoise à Pékin.

Il s'agit-là, estiment les observateurs, d'un point théorique fondamental qui contredit en particulier les statuts du Parti Communiste adoptés lors du congrès de la réorganisation en août 1977. Il remet en cause tous les mouvements politiques lancés par Mao depuis 1958 et notamment la Révolution culturelle.

Tout en reconnaissant la subsistance d'une « lutte de classes » au sein de la société chinoise — principalement dirigée contre les « dégénérés politiques » et autres fonctionnaires véreux — le président Hua Guofeng a indiqué avec insistance que celle-ci ne représentait plus la « principale contradiction » et qu'il « n'est plus besoin de lutte des classes grande échelle et tumultueuse menée par les masses ». En conséquence « aucune lutte de ce genre ne sera lancée à l'avenir », a réaffirmé le numéro un chinois.

Il a estimé que la principale contradiction actuelle résidait dans la réforme de « certaines parties des relations entre production et superstructure qui entravent la modernisation, et dans l'éradication de vieilles habitudes lui nuisant », en d'autres termes la lutte contre le bureaucratisme et pour la construction économique.

L'abandon des grands mouvements politiques avait été déjà annoncé par le régime après le 3ème Plenum du Comité central du PC en décembre dernier. Celui-ci avait ainsi laissé entrevoir la nécessité de la réunion à terme d'un nouveau congrès du Parti Communiste, les conclusions du onzième congrès en août 1977 paraissant déjà dépassées.

Le parti avait en effet conservé dans ses statuts adoptés lors de ce congrès le verdict officiel sur la Révolution culturelle, définie comme « une révolution politique menée à bien sous le socialisme par le prolétariat contre la bourgeoisie et toutes les classes exploitantes pour consolider la dictature du prolétariat et prévenir la restauration du capitalisme. Des révolutions politiques de cette nature seront encore menées plusieurs fois dans l'avenir », ajoutait le texte.

Les propos tenus cette semaine par le président Hua Guofeng, successeur de Mao, confirment très clairement l'intention du régime de poursuivre la réinterprétation entreprise depuis la fin 1978 sur les idées de Mao. Le récent retour en force d'une aile 'gauche' du régime, prônant la fidélité aux principes de Mao, rend sans doute encore très délicate cette tâche qui doit être menée « sans hâte et en temps opportun ».

«Réfugiés noyés délibérément»

ROUEN, France (AFP) — Un jeune médecin rouennais, de retour de Malaisie, accuse les autorités de ce pays de « noyer délibérément » les réfugiés sud-vietnamiens et cambodgiens.

Le Dr Patrick Laburthe, 27 ans, qui a séjourné quatre semaines à Poulo-Bidong, ce rocher volcanique où s'entassent sur un kilomètre carré 42,000 réfugiés, estime qu'« un nouvel holocauste est en marche ». Selon lui, en effet, la décision des autorités malaisiennes de refouler ceux qui fuient leur pays équivaut pour eux « à une mort certaine ».

« J'affirme, a-t-il déclaré à la presse, que les Malais ont délibérément coulé des bateaux surchargés d'Indochinois ». Ainsi, selon lui, le samedi 16 juin, 450 d'entre eux ont péri au large de Poulo-Bidong. « C'est une forme de « solution finale », elle est en marche en Malaisie », a-t-il commenté.

Le Dr Laburthe a évoqué par ailleurs une scène dont il affirme avoir été le témoin alors qu'il se trouvait sur « l'Île de Lumière », hôpital flottant affrété par le comité « Un bateau pour le Vietnam ».

« Au large de Kuala-Trengganu, une vedette battant pavillon malaisien remorquait, à 14-15 noeuds au moins, une barcasse chargée de réfugiés, raconte le médecin. A cette vitesse, précise-t-il, un vieux rafiot en bois aussi pourri que tous ceux des boat-people ne peut que se fracasser sur les lames. Et c'est l'accident. Pour moi, et pour la plupart de ceux qui opèrent là-bas, les 7,000 refoulés d'avril sont morts ».

Selon des renseignements recueillis auprès de collègues français récemment débarqués de l'Île de Lumière, il apparaît, d'après le médecin rouennais, que « depuis trois semaines plus aucun réfugié n'a abordé à Poulo-Bidong alors qu'en avril 20,000 personnes avaient atteint la côte et qu'en mai 60,000 avaient fui le seul Vietnam ».

Or, constate-t-il, l'exode se poursuit. « Où passe donc la majorité de ces malheureux? », a-t-il demandé. « Pour ne pas gêner nos collègues français opérant là-bas, nous ne voulions pas aller trop loin dans la recherche des responsabilités, a-t-il expliqué. A présent, il le faut: la plupart des réfugiés sont volontairement noyés. On coule sciemment leurs embarcations ».

Le Dr Laburthe, qui s'est adressé au pape pour lui demander d'intervenir personnellement en faveur de ces réfugiés, considère que « tous les pays occidentaux peuvent accueillir 300,000 réfugiés. Rien ne peut venir que de chez nous, souligne-t-il, tout le reste n'est que bavardage ».

C'est pourquoi il juge qu'une « action d'urgence » doit être entreprise car, dit-il, si le viol et le pillage dont sont victimes les réfugiés de la mer « ne sont pas nouveaux, en revanche la décision de les refouler l'est ».

Accord scientifique Chine - États-Unis

PEKIN (AFP) — La Chine et les Etats-Unis ont signé hier à Pékin un protocole de coopération scientifique et technique, ouvrant ainsi la voie à une vaste collaboration entre les deux pays dans le domaine de la médecine et de la santé publique.

Ce protocole de cinq ans a été signé par le secrétaire américain à l'Education et la Santé publique, M. Joseph Califano Jr., et le ministre chinois de la Santé publique, M. Qian Xinzhong.

Il prévoit en particulier la création d'un comité conjoint pour la coopération médicale et la santé publique qui doit tenir sa première réunion la semaine prochaine. Les deux pays vont également échanger des visites de spécialistes et des informations techniques, mener des projets de recherche médicale en commun, organiser des séminaires et conférences, et se communiquer des spécimens de bactéries, virus, ainsi que des informations biologiques.

Quatre secteurs sont concernés dans un premier temps: les maladies infectieuses et parasitaires, notamment la malaria, la recherche sur le cancer, en particulier l'étude des facteurs cancérigènes dans certaines régions chinoises où cette maladie est très fréquente, les maladies cardio-vasculaires et la santé publique.

D'autres projets communs sont envisagés à l'avenir, dans les domaines suivants: la santé dans l'environnement, les transplantations d'organes, la médecine des brûlures, la micro-chirurgie, la santé mentale, la pharmacologie, l'ingénierie biomédicale et le planning familial.

Ce protocole entre dans le cadre de l'accord de coopération scientifique et technique conclu lors de la visite de M. Deng Xiaoping aux Etats-Unis en janvier dernier.

M. Califano, arrivé jeudi à Pékin, est accompagné de plusieurs autorités médicales américaines qui représenteront Washington au sein du comité conjoint sino-américain, dont le docteur Julius Richmond, sous-secrétaire américain à la Santé.

La signature du protocole sino-américain a été précédée d'un entretien du secrétaire américain avec Mme Chen Mu-Hua, vice-premier ministre spécialiste des relations économiques avec l'étranger. M. Califano commence aujourd'hui ses entretiens avec le ministre chinois de l'Education, M. Jiang Nanxiang. Ceux-ci pourraient aboutir à la conclusion d'un protocole de coopération sino-américain dans le domaine de l'éducation.

Une marche; de marche en marche!
Participaction
Marchez. Dès aujourd'hui.

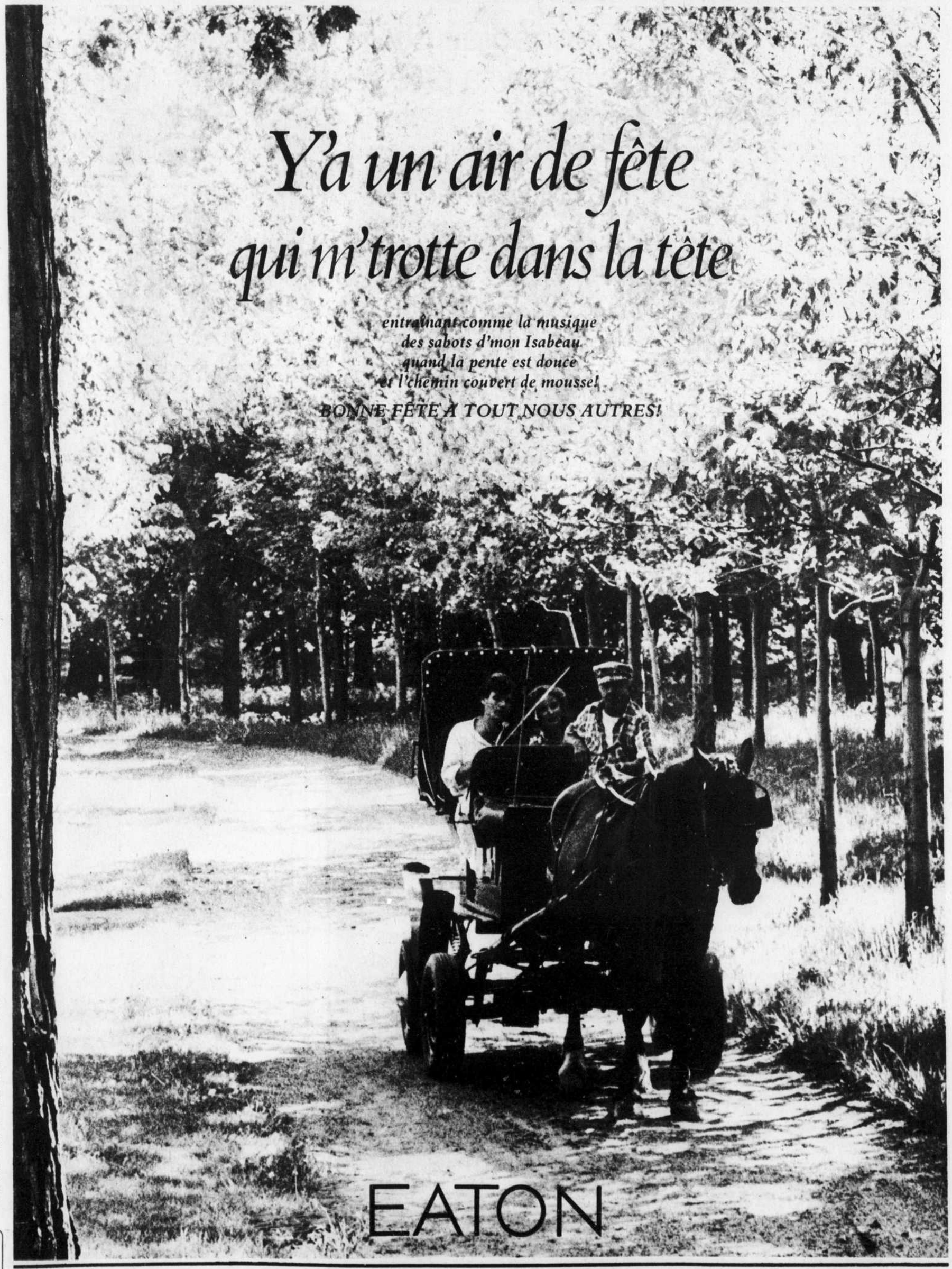

Les magasins Eaton du Québec seront fermés le lundi 25 juin à l'occasion des Fêtes de la Saint-Jean

Yusuf Lule gagne la Grande-Bretagne

KAMPALA (AFP) — Le nouveau chef d'État ougandais, M. Godfrey Binaisa, a lancé hier un appel à l'unité du pays et a affirmé que le premier devoir de son gouvernement était de réaliser cette unité.

Dans une conférence de presse tenue au lendemain des violentes manifestations qui ont marqué sa nomination à la tête de l'État, M. Binaisa a souligné « le grand sens de la mesure en face des provocations » dont le gouvernement avait fait preuve au cours de ces manifestations. « Nous avons, a-t-il dit, laissé ces hooligans crier tant qu'ils le voulaient. Nous n'avons pas répondu aux coups par les coups mais avons fait montre de raison et c'est finalement la raison qui a prévalu ».

Le président Binaisa a d'autre part révélé que le président Yusuf Lule — dont le remplacement mercredi à la tête de l'État avait marqué le début des manifestations — avait choisi de gagner la Grande-Bretagne et d'y demeurer un certain temps.

Le gouvernement et le Front national de libération de l'Ouganda (FNLO), a poursuivi M. Binaisa, sont décidés à traiter de façon digne d'eux les anciens présidents du pays, M. Milton Obote — renversé en 1971 par Idi Amin et depuis lors en exil en Tanzanie — et M. Lule. Des résidences leur seront attribuées mais aucune n'est disponible pour le moment, a-t-il précisé.

M. Binaisa a répété qu'il n'avait pas l'intention de confier à M. Obote un poste dans son gouvernement, mais que si l'ancien président voulait regagner l'Ouganda en tant que simple citoyen, il y serait le bienvenu.

Il a d'autre part souligné qu'il était bien un « président exécutif », disposant de tous les pouvoirs, mais qu'il devait consulter le conseil consultatif du FNLO. Le gouvernement, a-t-il poursuivi, respecte la constitution de 1967, complétée par la déclaration de Moshi (du nom de la ville de Tanzanie où s'est tenue la réunion constitutive du FNLO).

M. Binaisa renouvelé la promesse du Front d'organiser des élections générales deux ans après le renversement de la dictature d'Idi Amin, en avril 1979. Un recensement sera organisé à la fin de l'année, a-t-il précisé à ce propos.

La visite de Carter est importante pour le Japon

TOKYO (AFP) — Le président Jimmy Carter arrive demain au Japon pour une visite officielle d'une grande importance psychologique pour le gouvernement et le public nippons.

C'est seulement la seconde fois depuis la guerre qu'un président américain se rend au Japon. Seul le président Gerald Ford y est venu jusqu'à présent. C'était en novembre 1974, près de trente ans après la fin des hostilités entre les deux pays. Cette fois-ci, la visite de M. Carter précèdera le sommet des sept grands pays industrialisés qui se tiendra les 28 et 29 juin à Tokyo.

Les deux pays pourtant entretiennent des relations extrêmement étroites. La culture américaine a depuis longtemps envahi partiellement le Japon, tandis que les produits nippons inondent les États-Unis. Le Japon envoie plus de 25 pour cent de ses exportations aux États-Unis et constitue pour ceux-ci le plus grand marché extérieur, après le Canada.

Plus important encore, le Japon dépend pour sa défense du « parapluie nucléaire » américain, et 46,000 soldats américains sont actuellement stationnés au Japon.

La dépendance du Japon par rapport aux États-Unis pour sa défense à jusqu'à présent fait apparaître les deux plus grandes puisances économiques du monde comme des alliés inégaux, impression renforcée par le fait que si les présidents américains viennent rarement à Tokyo, les premiers ministres nippons ont fait treize fois le voyage aux États-Unis.

La visite de M. Carter contribuera à dissiper cette impression, souligne-t-on dans les milieux diplomatiques à Tokyo. Pour le premier ministre M. Masayoshi Ohira, la visite du président Carter devrait rehausser d'une part sa propre image, alors que l'on parle d'élections générales à l'automne, ainsi que celle du Japon, à la veille du sommet à sept.

Un seul grave problème existe entre les deux pays, celui de l'énorme excédent commercial japonais, qui en 1978 à atteint 11,6 milliards de dollars avec les Etats-Unis. Les statistiques mensuelles indiquent cependant qu'il est maintenant en régression. Un récent accord facilitera en outre l'entrée au Japon des produits américains les plus compétitifs, il prévoit que les compagnies américaines pourront d'ici à la fin de 1980 répondre aux appels d'offre des administrations japonaises, y compris dans le domaine des télécommunications, encore fermé aux entreprises étrangères.

Le Japon est également critiqué aux Etats-Unis, notamment au Congrès, pour le faible montant des dépenses qu'il consacre à sa propre défense, et qui expliquerait en partie sa puissance économique. Le budget 1979 prévoit à cet effet 2.094 milliards de yen (environ 10 milliards de dollars) soit seulement 0,9 pour cent de son PNB. Le Japon cependant a accepté l'an dernier d'augmenter sa contribution aux frais d'entretien des troupes américaines sur son sol.

Les problèmes brûlants provisoirement réglés, c'est dans une atmosphère sereine que MM. Ohira et Carter se rencontreront lundi et mardi. Les problèmes énergétiques, en particulier celui du pétrole, seront abordés. La situation dans la péninsule coréenne — M. Carter se rendra à Séoul aussitôt après le sommet — sera également évoquée. La décision américaine de retirer ses troupes de Corée du Sud avait causé un choc au Japon, qui préconise la plus grande prudence à cet égard. Le Japon enfin souhaite également discuter avec les Etats-Unis du problème des réfugiés vietnamiens.

Lors de la visite de M. Ohira à Washington le mois dernier, les deux pays ont réaffirmé que les accords de sécurité entre eux était à la base de la paix et de la sécurité en Asie et dans le Pacifique. M. Ohira avait promis que le Japon entendait désormais y jouer un rôle plus actif. Il appartient maintenant au Japon de prendre les initiatives, avait alors commenté la presse nippone.

Le jury acquitte Jeremy Thorpe

LONDRES (AFP) — Jeremy Thorpe, l'ancien enfant terrible de la politique britannique, a retrouvé hier avec son acquittement par les jurés du tribunal de l'Old Bailey à Londres, le droit à une existence respectée après dix ans de rumeurs diffuses et trois ans d'un scandale tapageur.

Cependant, il paraît peu probable que l'ex-leader libéral britannique, âgé de 50 ans, revienne un jour au premier plan de la vie publique. Même s'il est définitivement disculpé des accusations d'incitation au meurtre et d'association en vue de commettre un meurtre, les 29 audiences du procès ont permis d'établir qu'il avait détourné à des fins personnelles des sommes importantes destinées à son parti.

Depuis que, début 1976 devant un petit tribunal du Devon, Norman Scott, un ancien palefrenier devenu mannequin, avait révélé sa « liaison » avec Jeremy Thorpe, le politicien faisait face. Assiégé, traqué par la presse, l'ex-député libéral, lui-même ancien avocat, niait avoir jamais connu intimement Scott ni avoir voulu le faire assassiner pour mettre un terme à son chantage.

Sa démission de la direction des libéraux à la mi-1976, son inculpation en novembre dernier à Minehead, son échec aux élections du 3 mai dernier, semblaient autant d'étapes de la chute irrésistible d'un tribun. À la une des journaux, à la télévision, le visage pétrifié de Jeremy Thorpe était devenu une vision d'épouvante.

Mais cet excès de publicité, le climat malsain qu'il a établi, ont finalement servi Jeremy Thorpe. Norman Scott, Andrew Newton, le « tueur à gages », Peter Bessell, l'ancien député libéral, avaient tous retiré d'énormes bénéfices de la vente de leurs « souvenirs » à la presse. Lié par contrat avec le Daily Telegraph, Bessell devait ainsi toucher 50,000 livres pour une série d'articles si Thorpe était condamné, la moitié seulement s'il était acquitté.

Quel crédit le jury pouvait-il accorder dès lors à ces trois témoins, Scott « le coquin », Newton « le loufoque », et Bessell « le mystificateur », selon les appréciations du juge Cantley lui-même? D'autant que le magistrat mit autant d'ardeur à les discréditer qu'à rappeler « le passé hautement méritant » de Jeremy Thorpe et « la bonne réputation » de Deakin, tenancier de boîte de nuit, de Holmes, ancien trésorier du parti libéral, et de Le Mesurier, marchand de tapis.

Quand débuta le procès le 8 mai dernier, le scandale était déjà consommé: la décision de la défense de n'appeler aucun témoin a désamorcé le grand déballage attendu. Enfin, à peine quelques noms célèbres, ceux de Harold Wilson, ancien premier ministre travailliste, ou de Réginald Maudling, ancien ministre conservateur, furent-ils effleurés par les témoins de l'accusation que le juge mit abruptement un terme à ces « racontars ».

Dès lors le procès Thorpe n'était plus qu'une réédition de la procédure de mise en accusation de novembre dernier à Minehead.

Des témoins à charge douteux, des accusés au-dessus de tout soupçon, un crime qui n'a pas eu lieu, un scandale qui débute par le meurtre d'un chien, celui de Scott: l'affaire Thorpe, si elle n'a pas donné le « procès du siècle » attendu, restera dans les annales judiciaires britanniques comme « une histoire bizarre et bien étrange », selon les mots du juge Cantley.

Syrie: 32 officiers tués par les Frères musulmans à Alep

DAMAS (D'après AFP et Reuter) — Le ministre syrien de l'Intérieur, le général Adnan Dabbagh, a accusé hier des membres de l'organisation des « Frères musulmans » d'être responsables de l'assassinat samedi dernier de trente-deux élèves officiers de l'école d'artillerie d'Alep (nord de la Syrie).

Il a qualifié de « crime horrible » cette action qui a fait également 52 blessés par les élèves-officiers.

Selon le ministre de l'Intérieur, les « Frères musulmans » ont réussi à soudoyer l'officier de permanence de l'école d'artillerie, le capitaine Irrahim Youssef, qui a autorisé « certains criminels du groupement des Frères musulmans à pénétrer dans une salle où il avait rassemblé les élèves-officiers ». Les « martyrs » ont été abattus « à l'aide de mitraillettes et de grenades », a précisé le général Dabbagh. Il a indiqué enfin qu'un « certain nombre de criminels » ont été arrêtés et seront traduits en justice.

De source bien informée, on indique que onze personnes auraient participé au massacre et que le capitaine Youssef est toujours en liberté.

Le ministre de l'Intérieur a aussi reconnu de manière officielle, pour la première fois qu'une série d'assassinats avaient eu lieu en Syrie au cours des derniers mois. Il a déclaré que les Frères musulmans avaient accru leurs agressions à la suite de la visite à Jérusalem du président Sadate, en novembre 1977, et de la signature du traité israélo-égyptien en mars dernier.

À Beyrouth, on affirme, de source informée, que trois militaires syriens des services de renseignements ont été abattus en plein jour dans la ville de Hama (nord de la Syrie), au début juin. Un groupe armé de mitraillettes a attaqué un poste de police à Alep, en mars et au moins huit membres des forces armées, de la police ou des services de renseignements ont été tués dans d'autres incidents de ce genre, ajoute-t-on de même source.

Il semble que la plupart des victimes appartenaient à la communauté alaouite, une secte musulmane minoritaire dont fait également partie le chef de l'État, le général Hafez Assad.

Il y a eu aussi une série d'attentats à l'explosif à Damas, Alep, Homs et Hama au cours des quatre derniers mois qui, s'ils n'ont pas fait de victimes, ont néanmoins suscité des interrogations sur leurs auteurs.

Les années passées, la Syrie avait souvent fait porter sur l'Irak la responsabilité de tels actes. Mais maintenant les deux pays se sont réconciliés en octobre dernier et envisagent de fusionner en un seul État.

La secte alaouite représente moins de 15 pour cent des 7,6 millions de Syriens. Cependant, ses représentants détiennent la plupart des postes importants dans le gouvernement, le parti gouvernementale baas et dans les forces armées depuis l'arrivée au pouvoir du général Assad il y a huit ans.

Tchad: raid coûteux au sud

N'DJAMENA (AFP) — Les troupes gouvernementales envoyées dans le sud du Tchad pour « dissuader » les partisans de la sécession ont regagné N'Djamena en ordre dispersé sans avoir été défaites, mais sans victoire, reconnaît-on dans les États-majors.

Expédiées le plus discrètement possible et en plusieurs détachements, à partir du 9 mai, dans le Mayo-Kebbi-qui, bien que situé dans le sud du pays, ne s'est jamais considérée comme vraiment « sudiste » — elles y ont tout d'abord « réussi une percée » puis se sont heurtées à une résistance plus ferme que prévu et, après avoir subi des pertes relativement lourdes, ont « décroché » par petits groupes « sans en avoir reçu l'ordre », précise le ministre d'Etat chargé de la défense, M. Hissène Habré.

Profitant du vide ainsi laissé, les forces sudistes (gendarmes, parachutistes et fantassins de l'ex-armée nationale tchadienne) regroupées derrière le lieutenant-colonel Wadal Abdelkader Kamougué, ancien commandant de la gendarmerie et ancien ministre des Affaires étrangères, ont repris position dans le Mayo-Kebbi, notamment à Bongor,le chef-lieu, et ont même fait, mardi et mercredi, une incursion jusqu'à Guelengdeng, dans le Chari-Baguirmi, à 156 km de N'Djamena, a-t-on appris de très bonnes sources.

Cet insuccès des troupes gouvernementales a plusieurs causes, dont la principale est « l'esprit de tendance », admettent le Frolinat « Front de libération nationale du Tchad) de M. Goukouni Oueddei et les FAN (Forces armées du nord) de M. Hissène Habré.

Officiellement formées d'éléments des quatre composantes de la coalition gouvernementale, mais surtout de combattants du Frolinat, des FAN et du MPLT (mouvement populaire de libération du Tchad), puisque l'essentiel des FAT (Forces armées tchadiennes) s'était replié dans les provinces du sud au moment de la démilitarisation de la capitale, ces troupes étaient effectivement parties chacune sous sa propre bannière. Au fil des jours, elles se sont mises à combattre davantage chacune pour son propre compte, reconnaît-on de part et d'autre.

Enfin, les « sudistes » se sont beaucoup mieux défendus qu'on ne le prévoyait à N'Djamena. Aidés par des éléments de la fraction prolibyenne du Frolinat de M. Ahmat Acyl, fortement armés par la Libye qui déversait le matériel par Hercules entiers sur l'aéroport de Moundou, ainsi qu'en témoignent plusieurs sources dignes de foi, ils ont causé des pertes assez importantes à leurs adversaires qui se sont vite découragés, avouent aujourd'hui leurs chefs.

VA JOUER DEHORS
Kino-Québec

CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL
SESSION AUTOMNE 1979
Prospectus et liste de cours. 284-7300
L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP
je m'inscris!
cegep du vieux montréal
255 est, rue Ontario, Montréal, Québec, H2X 3M8

Prends la barre!
☐ COURS DE CROISIÈRE
☐ INITIATION À LA VOILE
☐ INITIATION À LA RÉGATE
LOCATION DE BATEAU
CARTE DE MEMBRE
697-3267
À seulement 20 minutes du centre-ville
ÉCOLE DE VOILE
Stefan Marshall

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE (M.Sc.)
Le département de géographie de l'Université du Québec à Montréal offre dès septembre 1979 un programme de maîtrise en géoraphie (M.Sc.): ESPACE/SOCIETÉ. Pour traiter de cette problématique, le département entend utiliser une approche pluraliste où se côtoient les grands courants des sciences sociales: les courants fonctionnaliste et systémiste d'une part et, d'autre part, les courants critique et dialectique.
CONDITIONS D'ADMISSION
Sont éligibles les étudiants détenteurs d'un baccalauréat en géographie obtenu avec une moyenne d'au moins B ou l'équivalent. Peut y être admis le candidat détenteur d'un baccalauréat ou l'équivalent avec une moyenne cumulative d'au moins B dans une discipline autre que celle de la géographie; il devra cependant se soumettre à certaines exigences particulières. Le département met à la disposition des candidats le questionnaire à remplir obligatoirement avant l'entrevue devant le comité de sélection.
DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE D'ADMISSION:
15 JUILLET 1979.
Les formulaires de demande d'admission sont disponibles au service de l'admission du bureau du registraire, 1187, rue de Bleury, Montréal, téléphone: 282-7161.
Pour de plus amples informations sur le programme, veuillez vous adresser au département de géographie, à 282-4706 ou 282-4131.
Université du Québec à Montréal
1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

De la VOILE pour tous
Adultes
— cours d'initiation et de perfectionnement
— location de Voiliers
du 2 juin au 16 sept.
prix à compter de $50.00 le cours
Garçons et filles 8 à 15 ans
Semaine de Voile et camping
du 24 juin au 31 août
$70.00 par personne
LES CENTRES DE VOILE DE LA CITÉ DES JEUNES DE VAUDREUIL
400 BOUL. ROCHE, VAUDREUIL, QUÉBEC. 455-1664
Subventionnée par le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

DOCTORAT EN SÉMIOLOGIE (Ph.D.)
Automne 1979
Le signe et les processus de signification dans tous les aspects de la vie sociale. Ce programme de recherches multidisciplinaires est ouvert aux détenteurs d'une maîtrise en études littéraires, linguistique, philosophie, psychologie, sociologie, biologie, et autres.
Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au directeur du programme à 282-7202.
Date limite pour les demandes d'admission: 30 juillet 1979.
Les formulaires de demande d'admission sont disponibles au Service de l'admission du Bureau du régistraire, 1187, rue de Bleury, téléphone: 282-7161.
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal, Qué. H3C 3P8.
Université du Québec à Montréal
1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

centre des arts visuels
DIPLOME EN ARTS APPLIQUÉS ET DESIGN
Programme de trois ans conduisant à l'obtention d'un Diplôme en Arts Appliqués et Design avec spécialisation en céramique ou textiles.
Ce diplôme certifie que l'étudiant a complété avec succès un programme d'études d'au moins 1,170 heures et obtenu 39 crédits (13 crédits par année).
INSCRIPTION DÈS MAINTENANT
Pour de plus amples renseignements:
(514) 488-9558
350 ave. Victoria, Montréal, Québec H3Z 2N4

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Pétroles en vedette

La Bourse de Toronto a continué sur sa lancée de la veille et l'indice composé a terminé à un sommet de 1,604.01 avec un gain de 9.12.

Les pétrolières montent de 19.45 à 2,844.50 et les industrielles de 2.96 à 1,258.11 — un sommet dans les deux cas —, alors que les minières avancent de 17.59 à 1,378.35. Les financières retraitent de 2.30 à 1,200.57. Les papetières, avec un gain de 9.85, atteignent un haut absolu de 1,536.58.

Les gains sont plus nombreux que les pertes, soit 249 contre 211 et 228 titres conservent leurs positions du jour précédent. Plus de six millions de titres ont changé de mains et 5,227 contrats d'option ont été conclus.

Parmi les valeurs industrielles traitées, Argus monte de 3 3-4 à $28 1-2, Chrysler de 3 3-8 à 12 1-2, Great Lakes Forest de 1 3-4 à 45 3-4, Noranda Mines de 1 1-2 à 51 1-4 et Imperial Oil A de 1 1-4 à 37 1-4.

Asbestos Corp, tombe de 2 1-4 à $44, Electro-Knit de 12 cents à 38 cents, Harvey Woods de 10 cents à $1.50 et Villacentres de 3-8 à 6 1-4.

Dans le secteur minier, Hollinger A avance de trois à $42 3-8, United Siscoe de 1 3-8 à 10 1-2 et McIntyre de 1 1-4 à 51 3-4. Placer recule de un à $32 1-2 et Nova Beaucage de quatre cents à 35 cents.

Parmi les pétroles, Superior monte de trois à $147, Skye de 1 1-8 à 7 3-4 et Page de 7-8 à 17 7-8. Quasar cède 3-4 à $12.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	1540	260	256	260	
Aby Gin w	200	$5¼	5¼	5¼	
Abitibi	89345	$19½	18⅞	19	+ ¼
Abitbi 10	1036	$53	53	53	
Acklands	420	$15¾	15¼	15¾	+ ¼
Action Trd	700	72	72	72	
Adanac M	5000	310	291	291	—24
Afton Min	3076	$16⅞	15⅞	16½	+ ½
Agnico E	6300	$7½	7⅛	7¼	+ ¼
Agra Ind A	825	$6½	6⅜	6⅜	— ¼
Ahed C	800	150	140	150	+18
Akaitcho	2000	89	85	89	+ 2
Albany	159700	85	79	85	+ 7
Alt Energy	8410	$29½	28½	29	— ¼
Alta Gas A	42774	$24⅜	23½	24⅛	+ ¾
Alta G 9.76	1160	$27¾	27⅜	27¾	+ ¼
Alta G 7.60	900	$25¼	25¼	25¼	— ¼
Alta G 6⅜	21510	$33⅞	33	33½	+ ½
Alta Nat	165	56	56	56	
Alcan	20900	$40	39¼	39¾	— ⅜
Algo Cent	250	$24	24	24	—
Algoma St	41900	$30	29½	30	+ ½
AStel p	300	$27	26¾	26¾	— ¼
Allarco Dv	2025	$45⅜	45	45½	+ 1
Alumin 4 pr	250	$16½	16½	16½	
Almin 4½ p	zz40	$38¾	38¾	38¾	
Alum 3rd p	1000	$26⅜	26½	26½	— ⅛
Am Bonza	17350	$18½	18⅛	18¼	— ⅛
Am Larder	20000	30	28	29	— 1
Am Eagle	23300	330	320	320	—10
Am Leduc	54900	32	31	32	
Andres W A	375	$14½	14¼	14¼	— ⅜
Ang CT 265	z45	$32½	32½	32½	
Ang CT 315	z35	$38	38	38	
Ang D Gld	4000	160	160	160	+ 5
Ang U Dev	700	$5	495	495	+ 5
Aquitaine	8121	$39⅛	38⅝	38⅞	+ ⅛
Argosy	500	35	35	35	— 5
Argus	600	$28½	27	28½	+3½
Args 260 p	100	$34⅝	34⅝	34⅝	
Argus B pr	z30	$33⅜	33⅜	33⅜	
Asamera	14575	$18½	17⅞	18⅜	+ ⅛
Asbestos	2525	$45½	44	44	—2¼
Asoc Porc	546	145	145	145	
Atco A	19276	$21½	20⅞	20⅞	— ⅛
Atl C Cop	2000	78	77	77	— 3
Atlas Yk	6500	85	81	85	+ 5
Ato Hard A	1100	$14⅞	14⅝	14⅝	
BC Sugar A	z50	$37⅛	37⅛	37⅛	
BC Sugar P	z50	$14¼	14¼	14¼	
BP Can	10230	$27⅜	27½	27¾	+ ¼
Banister C	1300	$10⅞	10½	10¾	
Bank BC	278	$35½	35	35½	+ 1
Bank Mtl	16070	$24⅛	23¾	23⅞	— ⅛
Bank N S	7975	$23½	23⅛	23½	+ ⅜
Bankeno	78450	415	390	395	+10
B-Con Nat	1141	$15¾	15½	15½	
Barbecon	600	$15½	15½	15½	
Barex	10000	7	7	7	— ½
Bary Expl	8500	150	145	149	+ 1
Baton B	1000	$13⅜	13½	13½	— ¼
Becker B p	500	$7⅝	7⅝	7⅝	
Bell Canad	64278	$22	21⅜	22	+ ⅜
Bell C pr	100	$30½	30½	30½	— ¼
Bell 2.28	z75	$32¼	32¼	32¼	
Bell 1.80	160	$23¼	23¼	23¼	
Bell 1.96	4975	$27⅜	27¼	27¼	
Beth Cop A	1060	$20¾	20½	20½	
Biltmo A p	200	$7	7	7	
Bl Hawk	5000	23½	23	23½	— ½
Black P A	100	$17½	17½	17½	
Blakwod A	1100	$6¼	6¼	6¼	
Bombr	550	$11	11	11	— ¼
Bonza O	10950	$7⅞	7⅝	7⅝	— ⅛
Border C	100	340	340	340	—10
Bow Valy	14860	$30	29⅜	30	+ ¼
Bralor Res	1716	$15⅝	15⅜	15½	— ⅛
Bramalea	565	$21⅛	20¾	20¾	— ¾
Brascan A	25392	$25	24¾	25	+ ⅛
Brscn 8½	900	$28½	27⅜	28½	+1⅛
Brenda M	27120	$20¼	20	20	
Bright A	625	$18	17¾	17¾	— ¼
Brinco	840	$8⅛	8⅛	8⅛	
BCFP	9040	$22⅞	22½	22¾	+ ¼
BC Pack B	100	$71	71	71	
BC Phone	8260	$17⅞	17¾	17⅞	+ ¼
BCPh 4¾ p	z10	$59	59	59	
BCP 10.16 p	300	$27¼	27	27	— ¼
Broul Reef	4600	48	46	46	—2½
Brunswk	33996	$9¾	9⅜	9⅝	+ ⅛
Budd Can	900	$8	8	8	+ ¼
Budd Can w	530	44	44	44	
CC Yachts	925	335	325	325	—10
CAE A	1175	$35⅞	35½	35½	— ¼
Cad Frv	14304	$18¾	18¼	18¾	— ¼
Cad Frv A	7580	$10⅜	10⅛	10⅛	— ¼
Cal Pow A	8130	$45¾	45½	45½	— ¼
Cal P 7 p	175	$99	99	99	
Cal P 10 p	30	$109¼	109¼	109¼	
Cal P 8¾	100	$107	107	107	
Calvert	36700	62	58	61	
Cam Mine	5000	27½	27½	27½	— ½
Camflo	12449	$15¼	15	15¼	+ ⅛
C Chib A	9600	$7⅜	7⅛	7½	+ ½
Camp RL	27400	$22¾	22¼	22¼	
Can Cem	1100	$13⅛	13⅛	13⅛	
CCe C p	515	$16½	16½	16½	+ ½
CDC pr B	39	$113	113	113	
Can Malt A	100	$33¾	33¾	33¾	— ¼
Can West	33055	$14½	14⅛	14¼	
C Packrs	400	$27¼	27	27	— ½
Can Perm	3540	$21	20¾	20¾	— ¼
CPerm 6¾	400	$26½	26½	26½	
C Safway p	z25	$85	85	85	
CS Pete	59350	$7	6¾	6¾	— ⅛
Can Trust	595	$27	26¾	26¾	— ¼
C Trust 7¼	1987	$21¼	21	21	
C Trust 7¾	z77	$19¼	19¼	19¼	
C Tung	410	$26	26	26	
CCablesy A	5545	$21¾	21½	21¾	+ ½
C Cable w	1000	145	145	145	— 3
Cdn Cel	1670	$10⅞	10¾	10¾	+ ⅛
C Formost	800	$8⅞	8¼	8¼	— ⅛
C Found pr	100	$9¼	9¼	9¼	
CGE	500	$31	31	31	
CG Invest	450	$24	24	24	
C Hidrogas	31700	$8⅜	7⅝	8	+ ¼
C Homestd	11600	$21⅜	20¾	21	— ¼
Cl Bk Com	25729	$26⅛	25⅜	26⅛	+ ⅛
CIL	310	$23⅞	23⅞	23⅞	— ¼
CLI Pete	7793	125	121	125	
C Manoir	150	$6½	6½	6½	
C Marconi	2300	$12¾	12½	12¾	+ ¼
C Merrill	2300	$20½	20	20½	+ ½
CNat R	19740	$6¼	6	6¼	
C Ocdental	4831	$44	42¾	43	— ½
CP Inve	43440	$31½	30½	31	+ ½
CP Ltd	32472	$32⅛	31½	31⅞	+ ⅜
CPL A p	938	$10¼	10¼	10¼	
C Reserve	24410	$19⅞	19⅛	19⅝	+ ⅛
Cdn Sup O	3868	$148½	144	147	+ 3
Cdn Tire A	3698	$32½	32	32¼	+ ¼
C Utilties	8300	$20¼	20	20	— ½
CU 10¼	300	$27	27	27	
C Util 9.24	500	$27⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
CWN G 4 pr	z30	$10	10	10	
Canbra	250	395	390	390	— 5
Candel Oil	1105	$47	45½	45½	— 1
Canray	15950	179	170	179	+ 9
Canron A	1060	$30	29¼	30	+ ¾
Cara	14350	$14	13¾	13⅞	+ ⅛
Carl OK	2500	$5⅞	5⅝	5¾	— ⅛
Carl A p	z25	$27	27	27	
Carma A	28060	$15⅛	14⅞	15⅛	+ ⅜
Cassiar	5300	$12¼	12	12	
Celanese	11706	$6⅜	6¼	6⅜	
Celan 175 p	500	$20	20	20	
Cenex	13200	225	220	225	+ 2
Ctl Est A	300	$12	12	12	— ¼
Cent Pat	5100	275	268	275	+20
Chncir	7348	445	420	445	+20
Charter Ol	1500	260	255	260	+ 5

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Cherokee	11900	$8¾	8½	8¾	+ ⅛
Chib Kay	7000	9	8	8	— 1
Chib M	1500	50	49	49	
Chieftan D	7400	$25½	25	25¼	+ ¼
Chimo	600	160	155	155	
Chrys	139705	$13¼	11	12½	+3⅜
CHUM	z51	$10¾	10¾	10¾	
CHUM B	200	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Coch Will	9650	72	69	72	+ 4
Cockfield	400	430	430	430	
Comb Met	12000	37	36	37	+ 2
Cominco	19694	$42½	41¼	41½	— ¼
Cominco A	1500	$27½	27¼	27½	+ ½
CC Tr p	400	$11½	11⅜	11⅜	— ⅛
C Holiday I	410	$9¾	9¾	9¾	
Computel	100	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Comtech	100	250	250	250	— 5
Coniagas	14600	117	109	109	— 1
Conuco Ltd	13800	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Con Bath A	27141	$13¾	13½	13⅝	+ ¼
Con Fardy	2044	350	345	350	
C Durham	7200	157	149	149	— 7
C Marben	38750	79	75	75	— 3
C Morisn	34500	196	185	190	
Cons Prof	2033	41	41	41	
C Rambler	4800	272	265	265	— 7
C Rexspar	13000	65	62	64	
Con Distrb	7560	$12⅜	12	12	— ¼
Cons Gas	7585	$23⅞	23⅛	23¾	
Con Gas D	1050	$31½	31¼	31¼	— ¼
Con Glass	1300	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
Control F	1000	$5⅜	5⅜	5⅜	
Conwest	8800	$7½	7	7	— ⅛
Cooler ick	88	$7|7k	7⅞	7⅞	
Cop Fields	3034	490	455	485	+30
Corby vt	632	$26½	26½	26½	
Corby B	490	$25½	25⅛	25⅛	— ⅜
Corp Food	109	$19	19	19	— ½
Coseka R	22554	$9⅛	8⅞	8⅞	— ¼
Costain Ltd	400	$15	15	15	+ ¼
Courvan	500	15	15	15	+ 1
Craigmt	1100	$7¾	7½	7¾	
Crain R L	300	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Crestbrk	7176	$16½	15½	16½	+ 1
Crwn Life	100	$63¼	63¼	63¼	— ¾
Crown 8¾	400	$21½	21½	21½	
Crush Intl	500	$14	14	14	— ⅛
Cuvier M	14000	50	48	48	
Cyprus	10501	$16⅜	16¼	16⅜	+ ¼
Czar Res	13650	$8¾	8⅝	8¾	+ ¼
Czar Res p	2300	$29⅛	28⅞	29⅛	+ ⅜
DRG Ltd A	200	$6¾	6⅝	6¾	
Dale-R	100	$14	14	14	
Dalmy A	100	$8	8	8	— ½
Daon Dev	25210	$15	14⅞	15	+ ⅛
Daon A	1125	$7½	7½	7½	— ¼
Daon 8⅝ p	2200	$9½	9⅜	9⅜	
Debhld B p	150	$72	72	72	— 2
D Eldona	4500	123	122	122	— 2
Delhi Pac	10500	33	32	33	
Denison	67475	$31¾	29½	30⅜	+1⅛
Dicknsn	7900	$8⅞	8¾	8¾	
Digtech	4750	$6¼	6	6	— ⅛
Discovry	z150	90	90	90	
Dist Tr A	2700	$8	7¾	7¾	
Doman I	3800	$7⅞	7¾	7⅞	
Dome Mine	7261	$45½	44½	45	
D Pete	165708	$50¾	48½	49⅞	— 1
D Bridge	5100	$36½	36¼	36½	+ ½
D Citrs A	3200	$5½	5⅜	5½	
DExplor	4000	32	32	32	— 1
Dofasco A	29994	$35½	35	35¼	+ ½
Dofasco p	z50	$66⅛	66⅛	66⅛	
Dom Store	15720	$20½	20	20¼	+ ¼
D Textie	3205	$14	13¾	13⅞	— ⅛
Domtar	14642	$28⅞	28½	28¾	— ⅛
Domtar pr	250	$13	13	13	
Dr Mc C A	100	$13⅜	13⅜	13⅜	
Dunde Pal	4000	50	48	48	— 2
Du Pont	3000	$23	23	23	
Dustbane	100	$9½	9½	9½	
Dylex L A	800	$13½	13½	13½	
Dynamar	35355	230	227	230	
East Mal	3200	180	175	180	
East Sul A	4000	225	210	212	—13
Estn Prov	2600	$9¾	9¼	9¾	+ ¼
Ego Res	17600	290	281	288	+ 7
Electro K	3100	38	38	38	—12
Elhm A	950	$5½	5⅛	5½	— ⅛
Emco	1600	$10⅜	10⅜	10⅜	
Emco w	800	365	350	365	+30
EquiTrust	200	460	460	460	—10
Exquisite	200	385	385	385	—10
Extndcar	3200	$6½	6½	6½	— ⅛
Falcon C	7200	$8⅜	8	8	— ¼
Flbrg Nik A	23445	$64½	63	64¼	+1¼
Fed Ind A	3650	$6⅞	6¾	6¾	
Fed Pion	6800	$43¼	43	43	
Fed Trust A	100	355	355	355	+ 5
Fidelity Tr	300	$5	5	5	
Fidelty Tr p	100	$20½	20½	20½	
Finning T	250	$35	35	35	+ ¼
Firan Gndl	1784	70	70	70	
F Mar	7250	160	158	160	— 5
Foodex p	1000	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Ford Cnda	100	$71	71	71	
Francana	17150	$14½	14	14½	+ ⅜
G&H Steel	1000	295	290	290	—10
G M Res	13354	$6	5½	5⅞	+ ⅛
Garbell p	200	$5¼	5¼	5¼	
Gaz Metr	1320	$6½	6¼	6¼	+ ⅛
G Distrb A	300	$8¼	8¼	8¼	
GMC	965	$70½	70	70	— ½
Genstar L	32765	$23½	23¼	23⅜	— ⅛
Gerin 1st p	500	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Gesco Dis	z50	300	300	300	
Giant Yk	700	$11½	11½	11½	
Gibraltar	22820	$9⅛	8¾	9⅛	+ ¼
Glbe Rlty p	51250	$25¼	25⅛	25¼	
Golun	114710	83	80	83	+ 4
Goodyear	z80	$23¾	23¾	23¾	
Goodyear p	150	$33	33	33	
Graft G	300	$16½	16½	16½	— ¼
Graft G A	2740	$16	15⅝	16	+ ¼
Graft G p	13213	$37⅝	37½	37½	— ⅛
Granduc	10200	165	150	150	—10
Gt Oil Sds	600	$17½	17½	17½	— ⅜
G L Nickl	1000	75	75	75	+ 7
GL Forest	3900	$45¾	44	45¾	+1¾
GL For w	2500	$11½	11½	11½	+ ½
GN Fin	1500	260	255	260	+ 5
Gt W Life	z5	$101½	101½	101½	
Gt West S	4306	292	290	290	— 8
Greyhnd	500	$23¼	23	23	
Guar Tr p	500	$20⅜	20⅜	20⅜	
Gulf Can	23623	$63⅜	62¼	63	+ 1
Gulfstrem	19439	74	71	73	
HCl Hldg	1000	$12⅜	12½	12⅜	+ ⅛
Halifax D	300	305	305	305	— 5
H Group A	1400	425	410	425	+15
Hardee	500	90	90	90	
Hard Crp A	1800	320	320	320	
Hard Crp C	4400	300	300	300	
Harlequin	9145	$14¾	14⅜	14⅜	— ⅛
Harris J A	200	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
H Wood	3800	155	150	150	—10
Hatleigh A	720	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Hatleigh B	420	$6½	6½	6½	
Hawker A	3536	$13¼	13⅛	13¼	+ ¼
Hayes D	1500	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅛
Hedway A	1300	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Highmont	33050	$6¾	6½	6½	+ ⅛
Holinger A	2250	$42½	39½	42⅜	+ 3
Home A	2616	$69	68¼	68¼	
H Bramor	300	415	410	410	— 5
H Bay Mng	8515	$23¼	22⅜	22⅜	— ¼
HBC pr	33227	$23¼	23	23⅛	+ ¼
HB Oil Gas	1212	$72¾	72	72¾	+ ¾
Hu-Pam	600	29	29	29	+ 1
Husky Oil	7450	$57	56½	56⅞	
Hydra Ex	7100	49½	48	49	+ 1
IAC	13861	$18⅞	18¾	18⅞	
ITL Ind	1000	420	420	420	— 5
ITL Ind pr	z75	$24¼	23½	24¼	
IU Intl	30200	$15⅜	15⅛	15¼	
Imasco	2250	$44	43¾	43¾	— ¼
Imasco A p	200	370	370	370	
Imasco 5 p	100	$43½	43½	43½	
IOil A	130976	$37¼	36⅜	37¼	+1¼
Inco	69046	$24½	23½	24½	+ ½
Inco 7.85	3000	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Indal	3010	$16	15¾	15¾	— ⅛
Indusmin	130	$21¾	21¾	21¾	
Inland Gas	3275	$14⅞	14¾	14¾	— ⅛
Inland G p	300	$13	13	13	
Inter-City	24185	$15⅞	15½	15½	— ⅜
Inter C B w	1900	$12½	12	12	— ½
Int Div	1300	375	350	375	+35
Intrmetco	900	$15¼	15⅛	15¼	+ ½
IBM	620	$87¼	87	87¼	+1¼
Int Mogul	3123	$7¾	7½	7¾	+ ⅛
I Mogul A	1600	$14½	14⅜	14⅜	
Intpr Pipe	4060	$19¾	19½	19⅝	— ⅛
Ipsco	855	$20	19¾	19¾	
Inv Grp A	z40	$15¾	15¾	15¾	
Irwin T A	4000	375	375	375	— 5
ISO	3200	250	245	250	+ 5
Ivaco A	1625	$17¼	17	17¼	+ ⅛
Ivaco 8.85	200	$52⅜	52⅜	52⅜	— ⅛
J Q Res	z22	68	68	68	
Jannock	225	$25¾	25¾	25¾	
Jannock 8	509	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Jannock w	500	$14½	14½	14½	+ ½
Jorex Ltd	4000	33	33	33	+ 1
Joutel	5000	92	92	92	— 3
Kaiser Re	31040	$24⅜	24⅜	24⅜	— ¼
Kam Kotia	15300	$5½	5⅜	5½	
Kaps Tran	11200	179	171	175	+ 3
Keeprite B	2075	$14¼	14⅛	14¼	+ ¼
Kelsey H	220	$26¼	26	26	— ¼
Kerr A A	94214	$12⅛	11⅜	11¾	+ ¼
K Anacon	31133	52	45	46	— 4
La Luz	100	$6¾	6¾	6¾	
Labatt A	15405	$23⅜	23⅜	23⅜	
Lab Min	200	$42½	42½	42½	+ ½
Lacana	56800	$6¼	5¾	6¼	+ ½
Lacana w	1400	400	350	380	+50
Laidlaw A	1500	$11⅞	11½	11⅞	+ ⅜
LOnt Cem	1700	$6	5¾	5¾	— ⅛
L Shore	1500	350	350	350	
Lambd M	1000	155	155	155	— 1
Lasitr Km	800	85	85	85	+ 4
Laurasia	5050	30	30	30	— 3
Lau Fn 140	100	$26	26	26	
Lau Fin p	354	$15¼	15¼	15¼	
Lava Cap	25250	120	111	115	+ 4
Leigh Inst	1600	$10⅜	10¼	10¼	— ¼
Leons Frn	250	$17	17	17	+ ½
Liberian	1100	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
LL Lac	5561	370	360	370	+ 5
Lob Co A	7344	425	420	425	
Lob Co B	700	425	425	425	— 5
Lob Co pr	100	$29½	29½	29½	
Lob Ltd Ap	800	$18	18	18	
Lochiel	29900	$5⅜	5⅛	5¼	
Lytton M	600	28	28	28	— 3
MDS Helth	2577	$11½	11¼	11⅜	+ ⅛
MICC	1050	$12½	12¼	12¼	
MICC A	1380	$26½	26⅜	26½	+ ⅜
MICC 8⅜	350	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Micc 8 p	2400	$28¼	28	28¼	+ ⅛
MTS Inter	2000	55	53	53	
Maclarn A	1000	$19¼	18⅞	19¼	+ ½
Mclan H A	400	$22	22	22	— ⅜
MB Ltd	50945	$26⅜	24½	25⅝	
Madeline	9700	175	170	170	
Madsen	9300	128	125	128	+ 3
Magna A	150	$13¾	13¾	13¾	
Magna B	400	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Magnetcs	9700	159	156	158	— 1
Maislin I	100	$5½	5½	5½	
Majstc Wil	6700	345	330	340	— 5
Man Bar	29600	81	70	81	+11
Maritime	1104	$26	25¾	26	+ ¼
Martim A p	100	$9¾	9¾	9¾	
Mar T 860	600	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
Markel F	385	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Mark Spnc	5300	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Mass Fer	58685	$15	14½	14⅜	+ ⅜
Mas F A	2165	$21½	21	21⅜	+ ⅜
Mas F B	3340	$21½	20¾	21⅜	+ ¾
Mc Adam	4000	35	32	35	+ 2
Mc Intyre	3225	$52	50	51¾	+1¼
McLaghin	17500	$8⅜	8⅜	8⅜	
McLghl 10 p	5130	$16	15¾	16	+ ¼
McLghl w	1100	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Meicor	2621	$14½	14⅜	14½	
Mentor	600	325	325	325	+10
Mercantil	2700	$14⅜	14½	14⅜	+ ⅛
Merland E	64150	$13½	13¼	13½	+ ¼
Met Stors p	150	$16	16	16	
Met Str 67p	125	$16	16	16	
Midcon	19600	240	230	230	
Minrl Res	4500	244	240	244	+ 3
Moffat A	500	$11	11	11	
Molson A	2015	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Molson B	800	$24½	24½	24½	
Monenco A	1100	$13	13	13	
Mtl Trust	500	$22	22	22	
Moore	11401	$38⅞	38⅜	38⅜	— ¼
Mtn States	3200	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Murphy	16210	$24	23½	24	+ 1
N B Cook	4700	$5¼	5⅛	5¼	
NBU Mine	42525	277	272	275	+ 3
Nat Drug	100	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅜
N Hees Ent	100	400	400	400	
Nat Pete	19200	114	110	114	+ 4
Nemco	21800	280	273	278	— 2
Neomar	5357	240	225	230	—12
NB Tel	380	$23⅞	23¾	23⅞	+ ⅛
NB Tel A p	500	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
NB Tel 1.85	200	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
N Kelore	1000	17	17	17	— ½
N Provid D	6000	66	66	66	
N Que Ragl	18500	320	300	310	
N Senator	4000	10	10	10	
N York Oil	13200	380	375	380	+ 5
Nfld LP A	275	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅛
Nfld Tel	600	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Newnor	2000	8	8	8	— 1
Niag Struc	100	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅜
Noble M	500	125	125	125	
Noma A	500	$11½	11½	11½	— ¼
Nor Acme	17000	16	15	15	— 1
Noran	124715	$51½	49⅞	51¼	+1½
Norbaska	9100	39	38	39	+1½
Norcn	105851	$25¼	24	25⅛	+ ½
Norcen B	200	$24	24	24	
Norcn 150	3900	$39¼	38⅜	38½	
Norlex	32000	11	9	11	+ 1

Succès sans précédent qui inquiète les milieux boursiers

Les citoyens de la C.-B. rachètent la BC Ressources Corp.

par Daniel Raunet

VANCOUVER — La BC Resources Investment Corporation (BCRIC) vient de battre le record canadien de $200 millions établi en février dernier par Bell Canada en recueillant $414,761,430, chiffre jamais atteint sur le marché canadien des actions ordinaires.

Selon un bilan provisoire en date du 20 juin, les habitants de la Colombie-Britannique ont acheté 69,126,905 actions de la BCRIC à six dollars chacune, ce qui s'ajoute aux 9,106,510 actions distribuées gratuitement et aux 5,900,000 actions conservées par le gouvernement provincial (7% du total).

Ce succès sans précédent suscite une certaine nervosité dans les milieux boursiers, mais pour le premier ministre Bill Bennett, il s'agit d'une victoire indéniable. Le chef du gouvernement de Victoria s'est ainsi débarrassé d'une manière élégante du portefeuille d'actions acquis du temps du régime Barrett.

Créée en 1978, la BCRIC regroupe l'essentiel des capitaux précédemment détenus par la province dans le secteur des ressources naturelles: 81% des actions ordinaires de Canadian Cellulose, 10% de Westcoast Transmission, 100% de Plateau Mills et de Kootenay Forest Products, ainsi que des droits de prospection pétrolière dans le nord-est de la Colombie-Britannique évalués à $151 millions par la compagnie.

M. Bennett, qui avait fait de la question l'un des principaux thèmes de la dernière campagne électorale, avait promis de « rendre à la population » ces capitaux et avait ordonné à la BCRIC de distribuer gratuitement cinq de ses actions à tout citoyen qui en ferait la demande, avec la possibilité d'acheter, avant le 15 juin, jusqu'à cinq mille actions supplémentaires à six dollars chacune.

Les habitants de la Colombie-Britannique ont apprécié cette forme de « créditisme en action » puisque un million 821 mille d'entre eux se sont prévalus de l'offre gratuite. Le président de la BCRIC, M. David Helliwell s'est déclaré incapable d'évaluer le nombre exact des investisseurs qui ont acheté des actions supplémentaires, mais l'on sait que 110,000 personnes ont acquis plus de cent actions, nombre minimum requis pour avoir droit au chapitre aux assemblées générales de la société.

La BCRIC constitue une épine particulièrement douloureuse dans le pied de l'opposition néo-démocrate. Après avoir dénoncé la « braderie » des ressources naturelles de la province, le NPD a dû se résigner au fait accompli à l'approche des élections et a fait preuve depuis de confusion sur le sujet: M. Dave Barrett a personnellement refusé de réclamer ses cinq actions gratuites, tandis que certains de ses députés se prévalaient de l'offre.

Certains militants font également courir la consigne de donner leurs actions au parti. Le NPD a finalement adopté en chambre une attitude de soutien critique à l'initiative gouvernementale, se contentant de demander que chaque actionnaire ait le droit de vote et que la distribution gratuite continue pendant dix ans pour les enfants nés dans la province. Ces amendements n'ont pas été retenus.

Le conseil d'administration de la BCRIC doit se réunir la semaine prochaine pour discuter de ce qu'elle fera des fonds qu'elle vient de recueillir. Les $414 millions obtenus dépassent les prédictions initiales qui n'étaient que de l'ordre de cent million de dollars.

L'une des premières cibles de la BCRIC pourrait être les 33% d'actions de Westcoast Transmission détenues par Petro Canada. M. Bennett a d'ailleurs soulevé le sujet lors de ses entretiens avec le premier ministre Clark à Ottawa plus tôt cette semaine. Certains observateurs pensent également que M. Clark pourrait s'inspirer de l'expérience de la BCRIC lorsque viendra le moment de se débarrasser de Petro Canada.

En attendant, les milieux boursiers de Vancouver s'inquiètent des retombées du succès de la BCRIC. Selon Beatrice Oliver, de la Vancouver City Savings Credit Union, la plupart des investisseurs qui ont acquis des actions auprès des Caisses populaires représentent des petits épargnants se limitant généralement à un millier de dollars.

Mais M. Dean Alexander, directeur des ventes de Pemberton Securities, estime par contre que les spéculateurs constituent, parmi les acheteurs, le groupe principal. Il s'agit de personnes qui ont procédé à des emprunts à court terme et qui espèrent faire un coup d'argent en se débarrassant rapidement de leurs actions, au prix de huit dollars ou huit dollars et demi, lorsque la BCRIC sera coté en bourse, c'est-à-dire après le sept août.

Les autres investisseurs se partageraient à égalité entre les habitués de la bourse, attirés par le portefeuille bien équilibré de la BCRIC, et les petits épargnants qui n'avaient jamais osé jusqu'à présent se lancer dans le marché des actions.

Ce dernier phénomène répond évidemment aux attentes de M. Bennett qui désire transformer chaque habitant de la Colombie Britannique en « un actionnaire de notre société ». Mais la présence importante de capitaux spéculatifs risque d'entraîner des cours en dent de scie dans les jours qui suivront le sept août.

La BCRIC, affirme M. Alexander, connaît un succès presque trop grand. L'expert boursier espère que la compagnie rachètera une partie de ses actions au cas où le marché s'avérerait trop désordonné.

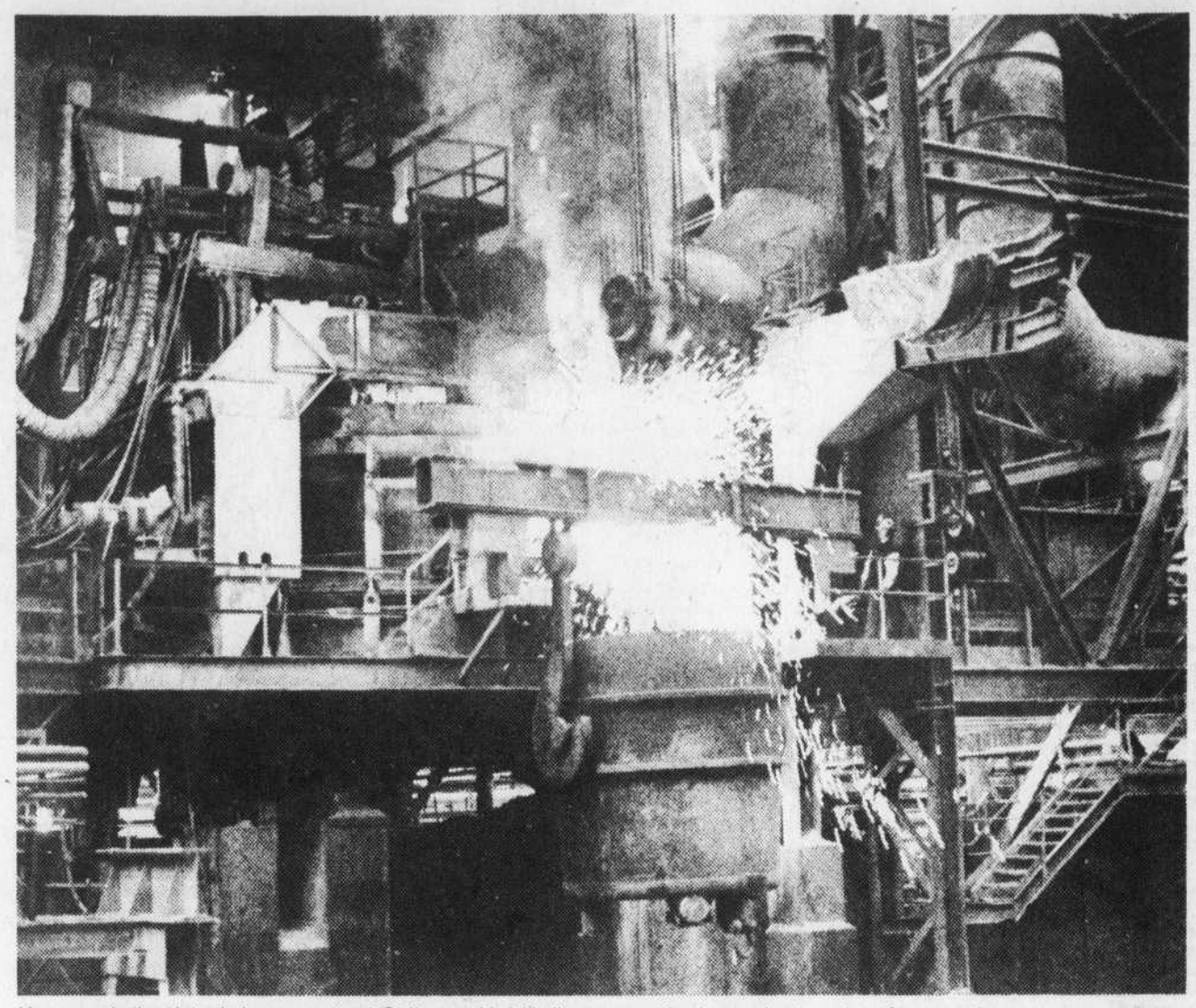

Une vue de l'aciérie de Longueuil, où Sidbec a décidé d'entreprendre la production plus tôt que prévu.

L'OPEP fixera le prix du brut à plus de $18

HELSINKI (Reuter) — Le ministre saoudien du pétrole, le Cheik Ahmed Zaki Yanani, a déclaré hier à Helsinki que le baril de pétrole brut à 18 dollars lui semblait un prix de vente raisonnable. Ce tarif dépasse de plus de vingt pour cent le prix pratiqué actuellement par l'Arabie Saoudite.

En visite privée en Finlande, le ministre saoudien a ajouté au cours d'une conférence de presse que le prix de 20 dollars proposé par les Emirats Arabes Unis était excessif.

Le prix officiel du baril fixé par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) est de 14.55 dollars mais la plupart des pays arabes ont appliqué leurs propres hausses.

Les ministres de l'OPEP se rencontrent mardi à Genève et une fixation du prix de l'ordre de vingt dollars le baril n'est pas à exclure.

En effet, le président de l'OPEP proposera que les prix du pétrole soient alignés sur les plus élevés en vigueur, c'est-à-dire ceux de la Libye, de l'Algérie et du Nigéria. En même temps, pour éviter les fréquents ajustements des récentes semaines, il demandera que tous les producteurs s'accordent pour relever ultérieurement leurs prix d'un certain pourcentage tous les trois ou quatre mois, pourcentage qui serait déterminé en fonction de trois facteurs: l'évolution de l'offre et de la demande sur le marché mondial, le taux de l'inflation « exportée par les pays industrialisés » et le coût des autres énergies de façon à encourager le remplacement du pétrole par le charbon, l'énergie nucléaire ou d'autres sources d'énergie.

Selon le président de l'OPEP, ses propositions viseront à stabiliser les prix du pétrole en les unifiant à nouveau, leur multiplicité ne pouvant qu'aggraver la tension sur le marché et probablement élever les prix du brut au comptant au-delà de 100 dollars par baril.

Le président de l'OPEP a encore indiqué que les pays producteurs n'avaient pas l'intention de réduire leur production. Au contraire il n'a pas exclu la possibilité d'une petite augmentation de celle-ci pour aider les pays consommateurs. Il a néanmoins reproché à « certaines » des compagnies pétrolières et à « certains gros consommateurs » de « thésauriser » le pétrole et s'est indigné de l'augmentation de leurs bénéfices qui ont presque doublé ou même triplé dans certains cas au premier trimestre.

Sidbec démarre plus tôt que prévu l'aciérie de QueSteel à Longueuil

Sidbec a procédé cette semaine à sa première coulée d'acier dans les usines acquises de Québec Steel Products après la faillite de cette entreprise en 1977. La mise en service de cette aciérie dont les activités étaient interrompues depuis deux ans a permis de réembaucher 200 employés, portant le personnel de l'usine de Longueuil à 450, soit près de la moitié des emplois éliminés par la fermeture de ce complexe.

Selon le président de Sidbec, M. Jean-Paul Gignac la réouverture de cette aciérie devance l'échéancier prévu lors de la prise en mains de l'usine, il y a deux ans.

On avait alors rapidement remis en marche le laminoir à fer marchand mais l'aciérie ne devait rouvrir ses portes qu'entre 1980 et 1984.

La phase I du démarrage de l'aciérie comprend la mise en service d'un four électrique de 50 tonnes, d'une capacité annuelle de 150,000 tonnes et la coulée continue de billettes à trois brins. Le démarrage du second four devrait avoir lieu vers l'automne 1980, ajoutant ainsi une capacité annuelle de 150,000 tonnes supplémentaires d'acier et l'embauche de 100 personnes pour porter le nombre d'emplois total à 550.

Le démarrage de l'aciérie servira d'une part à alimenter les installations de Sidbec, d'autre part à répondre à la très forte demande d'acier en billettes sur le marché mondial.

Grâce à une entente entre la partie patronale et le syndicat en mars dernier, Sidbec a pu faire appel à des équipes essentiellement composées d'ex-employés de Questeel.

Lors de son dernier exercice financier, Sidbec avait affiché des pertes de $33 millions principalement causées par des difficultés de financement et de mise en marche des installations minières de la Côte Nord.

Le président qui a annoncé son départ prochain il y a quelques semaines avait cependant exprimé l'espoir que la reprise du marché mondial de l'acier et le raffermissement des coûts puissent réduire sensiblement le déficit prévu pour 1979.

Les ventes de produits finis s'étaient accrûes de 70% en 1978/1979.

Simpsons et La Baie suspendues

La bourse de Toronto a suspendu hier les transactions sur les actions de La Baie et de Simpsons Ltée. Les actions de la Baie se transigeaient alors à $28.50 et celles de Simpsons à $3.25, en hausse de $0.20 sur la semaine-dernière.

La Baie, contrôlée par le groupe Thomson de Toronto est propriétaire des magasins La Baie, Simpsons, Zellers, Shop Rite et actionnaires à 30% de Simpsons Sears.

La direction de La Baie annonçait la semaine dernière qu'elle envisageait de fusionner les actions des deux chaînes de magasins pour des raisons de gestion administrative.

On ignore toujours si la fusion des actions influera sur l'organisation matérielle des chaînes de magasin qui contrôlent ensemble 60% du marché de distribution par magasins à secteurs multiples au Canada.

La CEE gèle ses importations de pétrole au niveau de 1978

STRASBOURG (Reuter) — Les dirigeants de la Communauté européenne ont adopté à Strasbourg un plan commun pour faire face à la crise énergétique. Mais son succès dépendra en grande parti de l'attitude qu'adopteront les Etats-Unis, de loin le plus gros consommateur de pétrole du monde, au sommet économique de Tokyo la semaine prochaine.

Le communiqué final publié à l'issue du conseil européen de jeudi et vendredi invite instamment les autres pays industrialisés à entreprendre un effort de même ampleur et à développer leurs propres ressources énergétiques.

Sinon, dit-il, la contribution de la communauté à l'équilibre énergétique mondial ne pourrait avoir toute sa portée.

La décision principale prise par les neuf est de stabiliser pour les six années à venir les importations de pétrole au niveau de 1978, c'est-à-dire 470 millions de tonnes.

Il s'agit, a précisé le président Valery Giscard d'Estaing d'un plafond au dessous duquel devront se situer les importations d'ici à 1985.

Cette mesure est complétée par un effort pour mieux surveiller le marché libre du pétrole, pour développer les sources d'énergie de rechange et pour entamer un dialogue avec les producteurs.

Le conseil européen fait appel à ces derniers pour qu'ils tiennent compte de l'importance de l'équilibre énergétique mondial et d'un développement économique harmonieux.

Le conseil européen, déclare le communiqué, considère qu'il est indispensable que soit définie entre pays consommateurs et producteurs une stratégie énergétique mondiale visant à:

- Assurer une utilisation plus modérée et rationnelle du pétrole en tant que ressource naturelle non renouvelable.
- Permettre la poursuite d'une croissance économique ne dépendant plus de l'augmentation de la consommation de pétrole mais fondée sur le développement des autres ressources énergétiques.
- Assurer, que les pays en voie de développement disposent aussi de l'énergie nécessaire à leur croissance.

« Si une telle stratégie ne peut être mise au point, le monde s'acheminera rapidement vers une crise économique et sociale d'une grande ampleur », avertissent les neuf.

Les prix du pétrole ont déjà augmenté de 30% depuis la fin de l'année dernière et la facture pétrolière de la communauté atteint maintenant 54 milliards de dollars par an.

M. Roy Jenkins, président de la commission de Bruxelles a déclaré que les décisions prises à Strasbourg permettent à la communauté d'apporter une solide contribution au sommet de Tokyo où les problèmes à résoudre concernent l'ensemble du monde industrialisé.

« Certaines choses, dépassent le cadre des nations prises individuellement, et même celui de la communauté. Les nations industrialisées doivent agir de concert », a-t-il déclaré.

En ce qui concerne les mesures pour enrayer la flambée des prix du pétrole sur le marché libre, la France était prête à aller beaucoup plus loin que certains de ses partenaires, notamment l'Allemagne fédérale, qui s'approvisionne a environ 30 pour cent sur le marché du spot de Rotterdam.

En ce qui concerne les sources d'énergie de rechange, les neuf déclarent que les programmes nucléaires doivent être vigoureusement relancés « sans développement de l'énergie nucléaire au cours des décennies à venir, il n'y aura pas de croissance économque possible ».

Le constat amiable
ça simplifie tellement les choses!

Conducteurs du Québec!
Le Groupement des assureurs automobiles, qui réunit tous les assureurs automobiles privés faisant affaires au Québec, vous a fait parvenir un formulaire et une brochure explicative, pour vous simplifier les choses en cas d'accident.
Dorénavant, dans la plupart des cas de collision, ce formulaire, qu'on appelle constat amiable, vous permet de faire vous-mêmes votre rapport d'accident. Vous verrez, dans bien des cas le constat amiable vous permettra d'être payé plus rapidement.

Voici comment procéder après l'accident:
- Eloignez, si possible, votre véhicule du lieu d'impact pour ne pas gêner la circulation ou risquer d'être encore heurté.
- Faites votre constat amiable conjointement, avec le ou les conducteurs impliqués.
- Toutefois, s'il y a des blessés, appelez la police.
- N'utilisez qu'un seul carnet quand il n'y a que deux véhicules en cause.
- Remplissez la déclaration au verso et retournez-la à votre assureur (représentant ou courtier) dans les 5 jours qui suivent.

Le constat amiable. Tout le monde s'entend là-dessus.

groupement des assureurs automobiles

Un mode d'épargne supérieur
Les certificats de dépôt garanti du Trust Général
- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

10 1/2 %
Intérêts versés annuellement. Période de 3 ans. Dépôt minimum $500.
Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Demandez le poste 2000
Sept-Îles: 968-1830
Chicoutimi: 549-6490
Alma: 668-3391
Rimouski: 724-4106
Rivière-du-Loup: 862-7286
Québec: 688-0630
Lévis: 833-4450
Trois-Rivières: 379-7230
Montréal: 866-9641
Outremont: 739-3265
Hull: 771-3227
Ottawa: 238-4900

Publicité Publicité

Cette page publicitaire a été conçue, rédigée et payée par la Société canado-arabe d'information et de relations publiques.

Créée en 1979, cette société a pour but de promouvoir les échanges économiques et culturels canado-arabes ainsi que les liens d'amitié entre les peuples canadien et arabe.

II. JÉRUSALEM

L'occupation de Jérusalem par Israël:

Une grave atteinte aux droits de l'homme et aux Lieux Saints de la Chrétienté et de l'Islam

Une occupation «banalisée»

« Occupation », « forces d'occupation » et « territoires occupés », ces mots et expressions que l'on croyait à jamais disparus du vocabulaire politique depuis que les « forces d'occupation hitlériennes » avaient été anéanties, ont refait surface au lendemain de la guerre israélo-arabe de juin 1967 où des territoires arabes (Gaza, Golan, Sinaï, Cisjordanie et Jérusalem-Est) furent « occupés » par Israël.

L'on aurait pu croire que les horribles et traumatisants souvenirs de « l'occupation allemande » allaient rendre intolérable toute autre « occupation » sur notre planète. Car, à l'instar des différentes colonisations, toutes les « occupations » se ressemblent et se valent: Il n'y a pas de « bonnes » et de « mauvaises » « occupations », il n'y a que des occupations toutes aussi condamnables les unes que les autres. Et pourtant, Israël, usant de multiples procédés malhonnêtes, a pu amener l'opinion occidentale à se faire à l'idée que « l'occupation israélienne des territoires arabes » n'est pas si grave qu'on ne le pense.

De la sorte, Israël a su « banaliser » son occupation des territoires arabes et l'a rendu presque acceptable dans l'opinion occidentale. Beaucoup d'Occidentaux ne se trouvent-ils pas tentés de considérer comme un moindre mal cette occupation qui ne peut qu'améliorer le niveau de vie des indigènes?

Pareille argumentation ressemble étrangement à celle des hitlériens qui, il n'y a pas si longtemps, vantaient eux-aussi « les bienfaits de l'occupation » en invocant bien sûr le facteur économique. Cette volonté de « justifier » l'*occupation* en vue de la légitimer est dangereuse car elle ouvre la porte à l'*annexion* pure et simple. C'est ainsi que l'Allemagne hitlérienne a pu procéder à de nombreuses annexions et c'est ainsi qu'Israël a procédé à l'annexion de Jérusalem-Est.

Mais en ce qui concerne Israël, les moyens mis en oeuvre sont encore plus sournois: Ce pays tente d'« utiliser » les pays occidentaux en vue de « légitimer » l'annexion de Jérusalem-Est et ce, en commençant par faire admettre cette « ville trois fois sainte » comme capitale d'Israël. C'est ainsi que profitant de la vulnérabilité et de l'« inexpérience diplomatique » du nouveau gouvernement canadien, les sionistes se sont servi du Canada pour amener les pays occidentaux à se faire à l'idée d'une « légitime annexion » de Jérusalem-Est par Israël.

Et en se prêtant à ce « jeu dangereux », le Premier Ministre semble incontestablement avoir fait fi des acquis politiques et économiques du pays dont il était pourtant censé préserver les intérêts. Son attitude politique constitue aussi une véritable « agression » contre le peuple palestinien et contre tous les autres peuples arabes ainsi que contre tous les peuples musulmans et toutes les forces démocratiques de par le monde qui sont solidaires des luttes anti-colonialistes et anti-racistes.

Le régime d'« occupation israélienne dans les territoires arabes » n'est pas plus « doux » que celui de l'« occupation allemande dans les territoires européens ». Toutes les « forces d'occupation », pour assujettir les « populations occupées », ont recours aux mêmes moyens de répressions barbares et d'intimidation: les armées allemandes d'occupation en France dynamitaient les maisons des « terroristes » (résistants) français; les armées israéliennes d'occupation en Cisjordanie (Jérusalem-Est comprise) agissent de même à l'égard des « terroristes » (résistants) palestiniens. La confiscation et l'expropriation des biens des « occupés », qui ont constitué des pratiques courantes sous l'occupation allemande, sont aussi le fait de la politique d'« occupation israélienne dans les territoires arabes ». Enfin l'institutionalisation de la torture et de bien d'autres moyens barbares de répression contre les « occupés » sont identiques dans les deux cas.

La seule différence réside peut-être dans le fait que les « occupés » dans les zones d'occupation allemande étaient des « occidentaux » (des « Blancs ») alors que dans les « territoires occupés » par Israël les « occupés » sont des « non-occidentaux » (des « non-Blancs »). Et nous ne voulons pas croire le philosophe français Jean-Paul Sartre qui affirmait durant la guerre d'Algérie que *« ce qui amena les occidentaux à se révolter contre les forces allemandes d'occupation c'est que l'Allemagne nazie avait adopté à leur égard des pratiques coloniales réservées jusqu'alors qu'aux « non-occidentaux », qu'aux « non-Blancs ». »*

L'humanisme canadien, dans ses principes égalitaires et anti-racistes, ne permet pas, nous le savons, une telle attitude de « deux poids, deux mesures ». Et si une certaine « banalisation » de « l'occupation israélienne » a pu jusqu'ici se manifester dans l'opinion publique canadienne, cela n'est dû, sans nul doute, qu'à la faiblesse de l'information arabe dans ce pays nord-américain.

Cette présente page, en espérant combler une telle carence en matière d'information, veut rappeler au public canadien que l'« occupation des territoires d'autrui » n'est rien d'autre qu'une forme de « colonisation » et que comme le soulignait si bien le philosophe Saint-Just: *« On ne colonise pas innocemment ».*

Occupation et barbarie

L'occupation militaire est l'exercice temporaire de la souveraineté sur le territoire d'un État étranger. État de fait, elle ne procure à la puissance occupante que la jouissance et l'exercice temporaire de la souveraineté.

Toute occupation est limitée dans le temps: les territoires occupés peuvent être soit libérés soit annexés au pays occupant. C'est ainsi que dans la « zone occupée » de la France les territoires d'Alsace et de Moselle furent annexés à l'Allemagne dès 1940.

De plus en France à l'intérieur même de la « zone occupée » fut tracée une limite qui isola plusieurs régions appelées couramment *« zone interdite »*, où les Allemands empêchèrent le retour des habitants partis lors de l'exode et profitèrent du vide ainsi maintenu dans certaines régions françaises (les Ardennes) pour s'en accaparer et tenter d'y installer des immigrants, grâce à l'action de l'Ostland, organisme de colonisation du Reich. Cette limite pouvait faire aussi redouter des annexions ultérieures.

Les exigences de l'occupant se traduisirent notamment par des déportations raciales ou politique, surtout à partir de 1942, et par d'autres mesures répressives barbares contre les « occupés » (torture institutionalisée, camps de concentration, etc.). Cela, nul aujourd'hui ne l'ignore surtout après que de nombreux livres et films aient longuement décrit, pendant plus de trente ans, l'occupation et son cortège d'exactions et d'actes barbares.

En ce qui concerne l'« occupation israélienne des territoires arabes », elle se manifeste selon les mêmes procédés et avec la même barbarie:

— Israël a annexé, dès 1967, la zone occupée de Jérusalem-Est ainsi que les territoires avoisinants (20% de la superficie de la Cisjordanie);

— Israël a aussi institué, dans les territoires occupés de Cisjordanie, des « zones interdites » où des colons juifs sont installés, grâce à l'action d'un organisme de colonisation israélien;

— Enfin, Israël s'est doté de moyens répressifs barbares destinés à briser toute résistance chez les « occupés » (tortures, camps de détention, etc.).

En ce qui concerne l'annexion de Jérusalem-Est par Israël, elle s'est produite selon les procédés habituels annexionistes: meurtres, arrestations, pillages, destruction de propriétés et de monuments historiques, expulsion de citoyens. Le rapport de l'ancien maire de Jérusalem-Est, M. Rouhi Al-Khatib, est à cet égard très révélateur. (Voir notre page publicitaire dans LE DEVOIR du 15 juin 1979).

Pour ce qui est des « zones interdites » où des colons juifs s'installent, elles font depuis quelques temps la manchette des journaux.

Les mesures répressives mises en oeuvre par Israël dans les territoires occupés (Jérusalem d'une telle politique. Ces témoignages montrent que l'on applique sans discrimination une politique de sanctions collectives et régionales à l'égard de résidents civils des territoires occupés. Il en ressort également que ces sanctions revêtent, dans la plupart des cas, la forme de représailles visant des actes de sabotage imputés au mouvement de résistance.

Des témoignages reçus par le Comité spécial, il ressort que les sanctions collectives et régionales se traduisent par la destruction de maisons, par l'application du couvre-feu et par des arrestations massives. Elles ont pour trait commun le fait que la sanction infligée n'a que peu de proportion avec l'acte commis.

Outre ces éléments de preuve ayant trait à des cas de sanctions collectives, le Comité spécial a pris note de certaines déclarations faites par des dirigeants israéliens. De ces déclarations, il ressort que les châtiments collectifs qui ont été infligés dans les territoires occupés ne sont pas simplement des faits isolés sanctionnant des actes de résistance à l'occupation, mais qu'ils relèvent d'une politique délibérément adoptée par le Gouvernement israélien. Ces sanctions collectives contreviennent à l'article 33 de la Convention de Genève relative au traitement des personnes civiles en temps de guerre (12 août 1949), qui stipule notamment: « ...Les peines collectives, de même que toute mesure d'intimidation ou de terrorisme, sont interdites ». Dans le commentaire de la quatrième Convention de Genève publiée par le Comité international de la Croix-Rouge, on relève que les sanctions collectives ainsi interdites sont « les peines de toute nature infligées à des personnes à ou des groupes de personnes, au mépris des principes humanitaires les plus élémentaires, pour des actes que lesdites personnes n'ont pas commis ». Pour ce qui est des cas qui ont été portés à l'attention du Comité spécial, à savoir les faits survenus à Halhul, à Beit Sahhaur et à Gaza, par exemple, rien ne prouve qu'on se soit efforcé d'établir la responsabilité des victimes des sanctions collectives et, en tout état de cause — qu'il s'agisse de destruction de maisons ou d'un couvre-feu de 22 heures, d'arrestations sans discrimination ou d'emprisonnement pour des périodes prolongées — il s'est agi dans tous les cas de sanctions draconiennes et contraires aux principes humanitaires les plus élémentaires. Par ailleurs, le Comité spécial est parvenu à la conclusion que ces sanctions collectives avaient été imposées à titre de représailles, ce qui est contraire à la quatrième Convention de Genève.

2. Déportations et expulsions

Le Comité spécial a entendu un nombre considérable de témoignages faisant état de déportations, allant de l'expulsion de

Une femme palestinienne qui a perdu son pays, sa maison et ses enfants.

comprise) ont atteint un tel degré de barbarie que les Nations unies ont cru bon d'entreprendre une enquête à ce sujet. Les résultats de cette enquête ont fait l'objet d'une publication intitulée *« Rapport du Comité Spécial des Nations Unies chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les Droits de l'homme de la population des territoires occupés par Israël ».*

Ce rapport des Nations-Unies nous révèle que les tristes pratiques hitlérienne de « sanctions collectives » de déportation, de torture, de destruction de maisons, d'expropriation de biens, de pillage, et de mise à sac sont monnaie courante dans les territoires occupés par Israël. Voici quelques extraits de ce rapport des Nations Unies:

1. Sanctions collectives et régionales

Par « sanction collective et régionale », le Comité spécial entend tout châtiment infligé à plusieurs personnes sans distinction et sans qu'il ait été tenu compte de leurs responsabilités à l'égard de l'acte motivant la sanction. Le Comité spécial estime que la responsabilité à l'égard d'un acte est la condition préalable de la peine qui le sanctionne.

Le Comité spécial a recueilli, au sujet de la politique de sanctions collectives et régionales qui aurait été appliquée, un nombre considérable de témoignages allant des récits de témoins oculaires à des articles de journaux. À ces éléments, il convient d'ajouter des déclarations officielles de membres du Gouvernement israélien qui confirment l'existence toute la population de villages situés sur les hauteurs de Golan à celle de particuliers auxquels il était reproché d'avoir commis des actes que la puissance occupante considérait comme contraires à ses intérêts ou comme simplement gênants. Immédiatement après le cessez-le-feu, les autorités israéliennes ont expulsé par la force, à plusieurs reprises, de nombreuses personnes des villages des hauteurs de Golan. Un certain nombre d'habitants des hauteurs de Golan, particulièrement ceux de Quneitra (la localité la plus importante de la région) s'étaient enfuis avant que les troupes israéliennes ne pénètrent dans la région et la plus grande partie de ceux qui étaient restés sur place ont été contraints de partir. Le Comité spécial relève que, depuis cette époque, aucun effort véritable n'a été accompli en vue de ramener dans leurs foyers les habitants qui en avaient fui ou qui en avait été expulsés sous la contrainte; au contraire, il ressort de plusieurs rapports, qui ont été confirmés, que le Gouvernement israélien a établi des colonies israéliennes dans ces régions, en vue, semble-t-il, d'empêcher le retour de leurs habitants. La déportation massive des habitants d'une région et le fait qu'on installe à leur place, dans de nouvelles colonies permanentes, des personnes choisies par la puissance occupante constituent une violation de l'article 49 de la quatrième Convention de Genève.

On peut se demander si « la sécurité de la population ou des raisons de caractère militaire » justifient le dépeuplement des hauteurs de Golan par le Gouvernement israélien. Les civils qui habitaient dans la région avant 1967 et qui sont actuellement déplacés ont le droit de regagner leur foyer et devraient être autorisés à le faire. Le Comité spécial tient à souligner que même des considérations relevant de la stratégie ou de la défense ne sauraient servir de prétexte pour qu'on leur refuse ce droit.

Le Comité spécial a également recueilli des éléments de preuve concernant la déportation de particuliers hors des territoires occupés, notamment de personnes que l'on peut considérer comme dirigeants de la communauté locale ou qui sont reconnus comme tels par la population civile. Le Comité spécial mentionnera en particulier le cas de M. Ruhi Khatib, maire de Jérusalem et de M. Nadim Zarou, maire de Ramallah, qui ont été déportés au motif qu'ils compromettaient la sécurité. Le Comité spécial n'a guère de raisons de douter que le Gouvernement israélien espérait ainsi démoraliser la communauté en la privant de chefs intelligents et actifs et en la contraignant ainsi à l'obéissance passive à l'égard de la puissance occupante.

3. Mauvais traitements infligés à des prisonniers et à des détenus

Le Comité spécial a entendu plusieurs témoins qui ont affirmé qu'ils avaient été traités de façon cruelle et inhumaine pendant leur détention. Il a été particulièrement impressionné par les récits de plusieurs de ces témoins, notamment ceux de M. Sadaddin Kamal (A/AC.145/RT.11), de M. Ahmed Khalifa (A/AC.145/RT.9), de M. Youssef Salahat (A/AC.145/RT.21), de M. Ismael Abu Mayaleh et de sa femme, Mme Abla Tahha (A/AC.145/RT.22).

S'il est fait spécialement mention de ces cas, ce n'est pas parce qu'ils méritent plus de crédit que d'autres mais parce que par leur diversité ils permettent, de l'avis du Comité spécial, de se faire une idée d'ensemble des pratiques qui prévaudraient dans les prisons et les camps de détention israéliens. Le Comité note également que plusieurs témoins, à l'occasion de dépositions distinctes faites dans des pays différents, ont mutuellement corroboré leurs dires en ce qui concerne les diverses sortes de mauvais traitements qui sont appliqués dans telle ou telle prison. Ces observations valent particulièrement pour le camp de Sarafand, pour certains secteurs de la prison Moscovite à Jérusalem et pour la prison de Gaza.

M. Sadaddhin Kamal (A/AC.145/RT.11), âge de 31 ans, messager et portier au ministère des Travaux publics, originaire de Beit Gian, qui travaillait à Quneitra au moment des hostilités de juin 1967, a été entendu par le Comité spécial, devant lequel il a affirmé qu'il était devenu aveugle à la suite de tortures qui lui avaient été infligées par les Israéliens; qu'on lui avait prélevé du sang en telle quantité qu'il en avait perdu conscience; qu'il avait été frappé sur le crâne et que sa tête avait été soumise à de violentes pressions après avoir été placée dans une ouverture étroite, apparemment le cadre d'une fenêtre. Il a affirmé que sa tête avait été maintenue dans cet étau et qu'il avait été soumis quotidiennement vers midi environ, à ce traitement qui durait une trentaine de minutes chaque fois, et ceci pendant 42 jours. On lui a arraché les ongles avec des pinces et ses paupières et ces cils ont également été arrachés. Ces faits se sont produits dans la zone du Mont Carmel, en Palestine. A la suite de ces traitements, M. Kamal a perdu la vue. Un autre témoin, M. Mohamed Kheir Fayez Eid (A/AC.145/RT.11), inspecteur du Département des travaux publics de Quneitra, a certifié qu'il connaissait le témoin Sadaddin Kamal. Il a déclaré qu'il l'avait engagé dans les services de la Municipalité de Quneitra, qu'un mois plus tard Sadaddin Kamal avait été transféré au Département des travaux publics et que sa vue était normale. Le Dr. Ahmed Aziz (A/AC.145/RT.13) corroborant le témoignage de M. Kamal, a déclaré qu'il l'avait fait admettre à l'hôpital Mushtahid de Damas. Interrogé par le Comité spécial surle point de savoir ce qui avait motivé le traitement dont il avait été victime, Sadaddin Kamal a déclaré que c'était pour le punir d'avoir refusé d'exécuter un travail forcé. Il est peu probable qu'il s'agisse de la véritable raison mais, si le fait est établi, le motif importe peu. Le Comité spécial est convaincu que l'on peut accorder crédit au témoignage de M. Kamal et il ne doute pas qu'il est devenu aveuble à la suite des mauvais traitements subis au cours de sa détention.

Le cas de M. Abu Rumeile mérite également qu'on s'y arrête. Il n'a pas comparu devant le Comité spécial et on dit qu'il est interné dans un hôpital psychiatrique en Israël ou en territoire occupé par Israël. Cependant, le Comité spécial a reçu suffisamment de preuves corroborantes pour avoir la quasi certitude que M. Rumeile est devenu fou à la suite des mauvais traitements qu'il a reçus des mains de ses geôliers israéliens.

M. Negib Mustapha el-Ahmed (A/AC.145/RT.19), un Palestinien de Jenin de 50 ans, ancien député au Parlement jordanien, a déclaré qu'il avait été détenu en prison une année et 14 Jours sous l'inculpation d'avoir communiqué des renseignements d'ordre militaire à l'ambassadeur d'Irak et à M. Yasser Arafat, le dirigeant d'El-Fatah. On l'avait battu tous les jours pendant 27 jours. Les personnes responsables de ce traitement étaient toutes des officiers, un certain commandant Yakoubi, un certain commandant Baruch et un certain commandant Manachem, ainsi que le lieutenant Chaim qui semble s'être spécialisé dans les services consistant à lancer des coups de poings et des coups de pieds. Le témoin a souligné expressément qu'il n'avait pas été maltraité ou torturé par de simples soldats. Il avait subi des mauvais traitements avant d''être jugé et cela avait duré plus de deux mois. M. Conveir, représentant du Comité internationa de la Croix-Rouge, lui avait rendu visite en prison le 5 novembre 1968. Des officiers des services de renseignements israéliens étaient présents tout au long de l'entrevue et on l'avait averti qu'il y aurait des représailles s'il se plaignait d'avoir été soumis à de mauvais traitements.

M. Ahmed a déclaré que le représentant du Comité international, M. Conveir, ainsi que son successeur, lui avaient rendu visite en prison. Toutefois il n'avait pu leur parler qu'en présence d'un officier israélien.

M. Ahmed a évoqué plus précisément le cas d'Anwar Kamal Mustapha Khamis et de 63 autres personnes qui ont été arrêtées le 21 mars 1968; ils étaient accusés de faire partie des feddayins, et emmenés à la prison de Jeanin. Ils ont été soumis à des tortures et ont pousruivi une grève de la faim qui a duré 5 jours. Un docteur juif a été amené sur les lieux afin de leur faire absorber de la nourriture de force. Les ravisseurs israéliens ont trié 15 d'entre eux, y compris Mustapha Khamis, et les ont battus à coups de bâton. Un policier du nom de Haim — apparemment un garde de la prison — a donné à Khamis des coups de bâton sur le ventre et sur la tête, ce qui a provoqué des saignements abondants. Khamis est décédé 4 heures plus tard. On a demandé à un docteur arabe du nom de Hafix Saddar, qui était fonctionnaire de la Santé publique, de délivrer un certificat de décès pour cause de maladie. Il s'y est refusé. Le cadavre a alors été transporté à la prison de Ramlah pour être ensuite envoyé en Jordanie par l'intermédiaire du représentant du Comité international, M. Conveir. M. Ahmed et plusieurs autres personnes ont instruit M. Conveir des détails de cette affaire ainsi que de beaucoup d'autres.

M. Ahmed a également évoqué le cas de Moyyad Osman Bash de Naplouse, âgé de 22 ans, qui a été arrêté vers le milieu de l'année 1967 après le couvre-feu. Ce dernier a été emmené à la prison de Sarafand et torturé. Les tortures ont consisté à le prendre par les pieds le long d'un mur, à le cribler de brûlures de cigarettes et à lui faire subir des lavements au poivre rouge. Il est demeuré pendu pendant 16 heures consécutives et battu au moyen de lanières en caoutchouc qui avaient été renforcées de fil métallique. A la suite de ce traitement, il a eu la main gauche paralysée, paralysie qui a ensuite gagné tout son côté gauche jusqu'à l'épaule. Il a été traduit devant un tribunal militaire et acquitté, mais il est toujours en prison.

M. Ahmed a également évoqué le cas de six soldats égyptiens qui erraient dans le désert du Sinaï depuis le cessez-le-feu. Il les a rencontrés à la prison de Naplouse, où ils furent emmenés après avoir été torturés dans la prison de Sarafand. Le représentant du Comité international, M. Conveir, et d'autres personnalités les ont rencontrés. Ils avaient été fait prisonniers aux environs du 1er janvier 1968. M. Ahmed confirme la version selon laquelle ils avaient été contraints à se livrer entre eux à des pratiques homosexuelles. L'un d'entre eux. Muhamend El Sayid, a eu l'omoplate brisée sous l'effet de la torture. L'un d'eux avait essayé de s'immoler en enflammant avec du pétrole qu'il avait répandu sur son corps. Ahmed les a rencontrés à l'infirmerie de Naplouse en janvier 1969.

L'histoire monstrueuse suivant laquelle ils avaient été contraints de se livrer à des pratiques homosexuelles a été réaffirmée par quatre de ces soldats égyptiens, dont on a retrouvé la trace et qui ont témoigné devant le Comité spécial au Caire (A/AC.145/RT.32 et RT.33/Add.1).

M. Abu Ras a déclaré qu'il avait été battu quotidiennement pendant une vingtaine de jours. Il a désigné comme responsables le commandant Elia, le commandant Koulsky et le commandant Zaki. Il a été emmené à la prison de Sarafand. Il a également fait une description détaillée des diverses tortures qui lui avaient été infligées: on a déversé sur lui des ordures; on l'a empêché de dormir en le suspendant par une chaîne maintenue autour de la taille; on l'a contraint à absorber une quantité considérable de poisson fortement salé puis on lui a refusé de l'eau pendant quarante-huit heures, après quoi on l'a obligé à boire de l'eau dans son propre seau hygiénique, on lui a arraché les ongles en lui coinçant les doigts dans une porte charnière puis en refermant la porte lentement jusqu'à ce que le sang jaillisse; on lui a ôté ses vêtements, on l'a aspergé d'eau et ensuite battu. Une autre torture a consisté à placer un serpent sur son corps dans une position qu'il a jugée trop obscène pour pouvoir la décrire. On l'a solidement attaché sur une chaise en lui maintenant la tête de façon qu'il lui fut impossible de la déplacer. On a placé au-dessus de sa tête une boîte dont le fond avait été percé d'un trou puis on a versé de l'eau à l'intérieur de la boîte de façon à la laisser s'écouler goutte à goutte sur son crâne; chaque goutte, a-t-il déclaré, lui donnait l'impression de recevoir un coup de marteau. Il a maintenu que tous ces mauvais traitements lui avaient été infligés pour essayer d'obtenir qu'il se livre à des accusations contre le Pr. Yakub Obedi.

4. Destruction et démolition de maisons et de bâtiments, confiscation et expropriation de biens

Le Comité spécial a entendu plusieurs plaintes relatives à la destruction de maisons et de bâtiments et à l'expropriation et à la confiscation de biens. Ces mesures s'inscriraient dans la politique délibérément suivie par les autorités israéliennes et visant à démoraliser les habitants des territoires occupés au point qu'ils finissent par abandonner leur foyer. Cet aspect des plaintes a été traité dans la partie C du présent chapitre.

Le Comité a entendu des témoignages relatifs aux maisons qui avaient été rasées à Jérusalem, pour dégager certaines zones. Auparavant, on avait confisqué ou exproprié les terrains sur lesquels ces maisons étaient situées. Les destructions qui ont eu lieu à Jérusalem sont maintenant bien connues et les preuves présentées au Comité spécial confirment bien qu'elles ont bien eu lieu, qu'elles ont été le fait des autorités israéliennes et que c'est la population civile arabe de Jérusalem qui en a été victime.

Le Comité spécial a également entendu des accusations répétées concernant la destruction systématique de certains villages dans la zone des hauteurs de Golan. Dans cette région en général, la population civile a d'abord été rassemblée en un point particulier, puis forcés de quitter le village, lequel était ensuite détruit, habituellement sous les yeux des habitants (A/AC.145/RT.12, M. Maatouk, village de Deir El Bteha; M. Dawwas, village de Massakieh, M. Nassif, village de Hafar; A/AC. 145/RT. 16, M. Ibrahim, villages de Derbahiya et Saiyada). La destruction de ces villages a eu lieu après le cessez-le-feu et le Comité spécial pense qu'il ressort des témoignages entendus que les opérations d'expulsion et de démolition de cette zone faisaient partie d'un plan destiné à vider de façon permanente de sa population civile cette partie des hauteurs de Golan.

Dans le rapport présenté au NATIONAL COUNCIL OF CHURCHES OF CHRIST, des États-Unis d'Amérique, par la mission qui s'est rendue au Moyen-Orient du 19 au 31 juillet 1968, il est dit ce qui suit au sujet de Yalu, Emwas et Bei Nuba:

« ...il n'existe aucun plan ni pour la reconstruction éventuelle des trois villages ni pour le retour des habitants dans leurs terres. On ne connaît aucun autre exemple de tentative aussi radicale pour modifier la géographie et l'histoire politique d'une région ».

5. Outrage aux sentiments religieux

Le Comité spécial a entendu des témoignages selon lesquels les autorités d'occupation s'ingéreraient dans les questions religieuses et se livreraient à des pratiques outrageantes pour les sentiments religieux des habitants des territoires occupés. Le Cheikh Abdul-Hamid Es-Sayeh, mufti de Jérusalem (A/AC. 145/RT.17), a informé le Comité spécial que les autorités d'occupation s'ingéraient dans des affaires concernant la religion musulmane. Mgr Simaan, évêque auxiliaire catholique, et vicaire général du patriarcat de Jérusalem et de la rive orientatle, a affirmé qu'il y avait eu des cas de profanation des lieux saints y compris de l'église du Saint Sépulcre. Il a également mentionné un cas de pillage d'images sacrées et montré des photos pour illustrer ces actes israéliens de profanation et de vandalisme.

Comment s'est déroulée l'occupation de Jérusalem-Est
Deux témoignages de religieux français

Signification et implication de la «judaïsation» de Jérusalem

par le Père Paul Gauthier

(L'auteur, prêtre français, est né en 1914. Il a professé la théologie au séminaire de Dijon avant d'aller, en 1955, travailler comme terrassier en Galilée parmi les Arabes chrétiens et musulmans, puis en kibboutz parmi les juifs. Le présent témoignage est un extrait de son intervention lors de la 1ère Conférence Mondiale des Chrétiens pour la Palestine qui s'est tenue à Beyrouth le 9 mai 1970.

La guerre des 6 jours en 1967 nous apparut comme une bataille de cette guerre mondiale des peuples exploités contre les nations riches, ici du peuple arabe contre Israël et les USA. Le revenu annuel moyen d'un Israélien est de 1,500 dollars, celui d'un Égyptien n'est que de 75 dollars. Dans cette guerre des 6 jours de 1967, la cause profonde du conflit, derrière l'inégalité économique, apparaissait être le racisme religieux d'Israël lié au capitalisme. À peine Jérusalem était-elle tombée aux mains des Israéliens qu'Israël déclarait cette ville capitale de l'État juif, et cela au nom de la Bible. La foule des Israéliens se précipita au Mur des Lamentations et pour permettre ce pèlerinage l'armée israélienne donna l'ordre aux quelque 400 familles arabes domiciliées au bord de ce mur d'évacuer leurs maisons dans les 24 heures. Ces maisons furent rasées et passées au bulldozer. Dans les jours qui suivirent, un bureau fut installé à la porte de Damas où les Arabes de Jérusalem étaient invités à se faire inscrire pour être transportés en autobus ou en camion jusqu'au pont Allenby pour s'exiler vers la Jordanie. Il fallait au plus vite vider Jérusalem de sa population arabe pour la remplacer par des Juifs. Un journal humoristique israélien pouvait écrire: « Qui veut un logement gratuit? qu'il vienne à Jérusalem! » Je me souviens de l'étonnement indigné d'un Juif arrivant dans la vieille ville après le 8 juin et constatant qu'il y avait encore des Arabes: « Mais ils sont donc toujours là! » s'écria-t-il.

Au nom de la Bible ce n'est pas seulement Jérusalem,mais toute la Cisjordanie, c'est-à-dire tout ce qui restait de la Palestine que s'appropriait Israël. Pour mieux s'emparer des terres après avoir chassé les habitants palestiniens, l'armée israélienne rasa des villages entiers; ainsi aux alentours de l'Abbaye de Latroun, les villages de Yalo, Beit-Nouba et Amwas furent intégralement détruits et passés au bulldozer. Plus de la moitié de la petite ville de Qualquilia fut dynamitée. Par de tels procédés, Israël a réduit à l'exil plus d'un-million et demi de Palestiniens réfugiés dans les pays voisins et « occupé » près d'un million d'Arabes restés dans les territoires conquis.

Usage abusif de l'Écriture Sainte

Si Israël garde ces territoires conquis par la force, c'est au fond parce qu'il considère avoir un droit historique sur toute la terre de la Palestine. Ce droit historique se fonde, dit-il, sur la Bible.

(...) Nous entendions d'étranges propos de la part des Juifs et même de certains chrétiens pro-israéliens. Des Juifs nous disaient: « Je ne crois pas en Dieu, mais après cette victoire, il est clair que Dieu est avec nous. » Et nous nous souvenions avoir lu cette même affirmation: « Dieu est avec nous » gravée sur le ceinturon de certains soldats allemands nazis: « Got mit uns. » Pour certains chrétiens pro-israéliens, la prise de Jérusalem par les Juifs avait une portée messianique. C'était l'accomplissement des prophéties. Le temps des païens était révolu puisque Jérusalem était, disaient-ils: « tombée entre nos mains ». Le Christ Jésus allait, prétendaient-ils, revenir et juger chacun des hommes, chacune des nations sur son attitude à l'égard du peuple élu.

Jérusalem sous l'occupation israélienne (juin 1967)

par Soeur Marie-Thérèse

(L'auteur, religieuse française, vit et travaille parmi les Arabes et les Juifs d'Israël. Elle a été témoin des procédés de l'occupation israélienne de Jérusalem et des autres territoires arabes de Cisjordanie en juin 1967. Voici deux de ces rapports remis au consul général de France à Jérusalem. Ces documents ont été publié dans le Cahier du Témoignage Chrétien (1), no. 47).

a. Rapport rédigé le 18 juin 1967 à Jérusalem.

De l'ensemble des faits constatés, il apparaît que trois vagues se sont succédées entre le 5 juin et le 18 juin 1967:

1) Les combats, au cours desquels, malgré une attitude très humaine d'un certain nombre de soldats Israéliens, les Israéliens ont, dans plusieurs cas, fait fuir vers l'Est les populations civiles arabes.

2) Aussitôt après le cessez-le-feu, une vague de pillages et de brutalités. La réaction de la police a été tardive et sporadique.

3) Des évacuations massives de population et des destructions systématiques. Les contre-ordres n'ont été donnés que tardivement (18-6) et n'étaient pas encore exécutés le 20 juin.

— Jérusalem

Le 17 juin, à 4 heures du matin, l'armée a donné l'ordre aux habitants arabes de l'ancien quartier juif et maisons environnantes de quitter les lieux dans les 24 heures. Cette mesure touche plusieurs centaines de familles qu'on a pu voir toute la journée transportant leurs affaires à travers les ruelles de Jérusalem. Certains ont pu se réfugier auprès de parents et d'amis. La majorité a dû quitter la ville.

Auparavant, destruction systématique au bulldozer d'un quartier pauvre autour du mur des Lamentations.

(...) Dans plusieurs endroits, des hommes ont été ligotés, les yeux bandés, et battus. Les soldats israéliens leur faisaient croire qu'ils seraient abattus. À Jérusalem, une maison a été envahie par les soldats et la famille avec des bébés a été enfermée dans une petite pièce, sans nourriture ni boisson. Avant leur départ les soldats ont tout pillé.

(...) Après le cessez-le-feu, à Jérusalem, des centaines d'hommes ont été sommés de sortir des maisons et des abris, mains levées, face aux murs, ils ont été fouillés et emmenés. Quelques-uns ont été relâchés le lendemain. Le plus grand nombre a été emmené à Tel-Aviv, contraint de défiler dans les rues pour être relachés deux jours après. Ceux-ci étaient tous des civils des quartiers les plus pauvres de Jérusalem.

Très fréquemment, les hommes sont arrêtés. On leur fait mettre les mains sur la tête, contre le mur, parfois accroupis. Ensuite, ils sont emmenés sous menace de la mitraillette.

À la « maison d'Abraham » siège du « Secours Catholique » à Jérusalem, le jeudi 15 juin, les soldats israéliens perquisitionnent la maison: 5 hommes, représentant trois familles nombreuses dont les maisons sont détruites, se présentent avec des bons du Secours Catholique pour être hébergés temporairement. Ils sont arrêtés par les soldats Israéliens, emmenés dans un hôtel voisin, ligotés, questionnés, relâchés ensuite. Terrorisées, ces familles n'ont pas osé se représenter pour être relogées.

(...) Des évêques se voient refuser l'autorisation de circuler pour visiter leurs fidèles; les autorités militaires leur signifient qu'ils n'ont pas à se réunir entre eux pour porter secours à l'ensemble de la population, chacun n'ayant le droit de s'occuper que de sa communauté. Comment dès lors reprocher à Pie XII de n'avoir pas parlé pour les Juifs, si les Juifs interdisent aux évêques de parler pour les Musulmans?

b. Rapport établi le 6 juillet 1967.

Les autorités israéliennes ont, de fait, porté remède à plusieurs des maux signalés dans le premier rapport. Les pillages ont été arrêtés et un bon nombre de voleurs punis. La plupart des autos ont été restituées. Bon nombre d'hommes arrêtés ont été relâchés. La vie reprend dans les campagnes et les villes, moins vite cependant que la radio Israélienne ne le prétend. Les banques arabes ne fonctionnent toujours pas et de ce fait les entreprises ne peuvent travailler ni donner du travail. La situation économique reste inquiétante, d'autant plus qu'en Israël, c'est également le chômage.

Les autorités religieuses peuvent se réunir, mais ne peuvent circuler qu'avec beaucoup de restrictions.

Un fait demeure inquiétant; l'existence de zones (la plupart interdites) où des quartiers et des villages sont détruits, après expulsion des populations.

Il se confirme en plusieurs points que les troupes Israéliennes, dès leur arrivée ou quelque temps après, se sont livrées à ces provocations, expulsions et destructions.

— Jérusalem.

Nous ne pouvons obtenir un rapport écrit de la municipalité, celle-ci étant étroitement surveillée. Mais nous avons pu recueillir officieusement les renseignements suivants: dans le quartier juif et magrébin, 400 familles, soit 6,000 personnes sont expulsées, plus des particuliers (employés de maisons religieuses). La municipalité a demandé le relogement de ces familles à de hautes autorités; elle a reçu des promesses sans résultats immédiats. Ce sont des voisins qui ont dépanné les réfugiés en les prenant chez eux. On peut penser qu'une trentaine de familles ont été relogées jusqu'à ce jour (4 juillet) dans des maisons vides à Siloé. Ces maisons appartiennent à d'autres réfugiés. Beaucoup ont couché dehors durant plusieurs jours. L'exode continue du côté de la muraille du temple.

Les permis délivrés par l'armée israélienne à la porte de Damas aux Arabes qui ont dû quitter Jérusalem pour Amman via Allenby ont dépassé le chiffre de 6,441.

(1) Témoignage chrétien, 49, rue du Faubourg Poissonnière, Paris 9ème, France.

À SURVEILLER

Dimanche 24 juin

La cérémonie d'ouverture officielle de Terre des Hommes aura lieu à 14 h 30 à la Place des Nations et sera présidée par le maire, M. Jean Drapeau. La Pavillon de L'Unicef sera inauguré après le spectacle.

■

À l'Église Notre-Dame, à la messe de 11 h, la chorale mixte interprétera des oeuvres de R. de Lassus et Vittoria. M. Pierre Grandmaison sera l'organiste.

■

L'assemblée trimestrielle du Mutual Advertising Agency Network (M.A.A.N.) se tiendra à Québec les 24, 25 et 26 juin.

Lundi 25 juin

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, est l'hôte les 25, 26 et 27 juin de la 7e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.

■

Le 79e congrès annuel de l'Association pulmonaire du Canada débute aujourd'hui au Sheraton Centre de Toronto.

■

C'est du 25 au 28 juin, au Centre municipal des Congrès, que se tiendra le premier congrès national sur l'informatique.

■

À 19 h 30, sur la Colline parlementaire, à Ottawa, a lieu la première cérémonie de relève de la garde. Cette cérémonie marque la journée nationale des Forces armées et l'ouverture de la Fête du Canada.

Mardi 26 juin

C'est sous le thème « Modernisation des systèmes de transport rapide en milieux urbains », que quelque 800 personnes, membres de la division ferroviaire de l'American Public Transit Association, se réunissent à Montréal, jusqu'au 28 juin, à l'occasion de leur congrès annuel.

Les finissants du Collège LaSalle vous invitent à une présentation de modes à l'Hôtel Quatre Saisons, Salon des Saisons à 13 h et 17 h 30.

Dans le cadre des Fêtes du Canada, le 10e concours hippique Terre des Hommes se déroule à l'Ile Sainte-Hélène, du 26 juin au 1er juiller. Les compétitions ont lieu tous les jours à compter de 8 h 30 et l'entrée est gratuite.

■

L'Assemblée générale annuelle du Cercle Canadien de Montréal a lieu à l'Hôtel Windsor, à 17 h.

Mercredi 27 juin

La Ménestrandise, ensemble se consacrant au répertoire de musique baroque, donne un concert au Manoir, Rouville, situé au 125 Chemin des Patriotes, Mont Saint-Hilaire, à 20 h.

■

Une conférence sur le viol a lieu ce soir à 19 h 30 à la salle 200 du YMCA de Pointe-Claire, au 470 avenue Saint-Louis. L'entrée est libre. Les conférenciers invités sont Donna Cherniak, médecin, et Céline Lamontagne, avocate.

■

Le public est invité à assister à la réunion publique du Bureau des écoles protestantes du grand Montréal à 19 h 30 au 6000 avenue Fielding.

■

Le Parc Safari d'Hemmingford vous invite à une mini-excursion. Le départ a lieu à 11 h de l'hôtel Sheraton Mont-Royal.

■

Une journée au Parc Belmont est organisée aujourd'hui pour les jeunes de Saint-Laurent. Pour renseignements, composez 744-6411, poste 334.

Dans le cadre des activités du Congrès international d'éducation physique qui se tient à L'Université du Québec à Trois-Rivières du 26 au 30 juin, un doctorat « honoris causa » sera remis à M. Amadou-Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO.

■

A 18 h, a lieu l'inauguration du pavillon « Les enfants du monde » au pavillon de l'Exploration de Terre des Hommes.

Jeudi 28 juin

Le CASA organise une rencontre publique à 20 h à la salle paroissiale de Notre-Dame-des-neiges, au 5366 Côte-des-Neiges. M. Jacques Parizeau, ministre des Finances, sera le conférencier invité et on traitera de la souveraineté-association.

■

Le prix de la section de Québec de l'Institut canadien des affaires internationales est remis à M. Napoléon LeBlanc, o.c. au cours d'un déjeûner-gala au Château-Frontenac à 12 h. Le conférencier invité est M. Amadou Mathar M'Bow, directeur général de l'UNESCO.

Vendredi 29 juin

Le Centre de méditation et de yoga Le Lotus vous invite à une séance d'information gratuite à 19 h 30. Le thème de cette rencontre sera: « Le yoga, un moyen pratique pour orienter sa vie d'une façon consciente ». C'est au 7373 Lajeunesse.

■

Bo-In-Lee, le fondateur de l'Académie de Yoga Koréen, donnera une conférence sur « L'auto-guérison par le yoga », à 19 h, au 5110 avenue du Parc. Des consultations individuelles ou de couple sont disponibles sur rendez-vous.

■

Une exposition ayant pour thème « L'Ingénieur et l'Energie » se tient jusqu'au 2 juin dans la galerie des boutiques au Mail principal de la Place Bonaventure.

Samedi 30 juin

Une grande foire publique se tient à l'intérieur et à l'extérieur du Chalet Pauline-Vanier, rue de l'Église, à Saint-Sauveur jusqu'au 8 juillet prochain.

■

Le marché du samedi à Sutton est ouvert de 11 h à 16 h 30 jusqu'au 25 août. Empruntez l'autoroute 10, sortie 68, route 139 via Cowansville.

Notre-Dame-des-Neiges: la vérification de la CECM vise à «embêter» les parents

par Paule des Rivières

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) vient de faire parvenir un « bulletin de consultation » aux parents de l'école Notre-Dame-des-Neiges dans le but de procéder à une « vérification » de la requête de révocation du statut confessionnel de leur école primaire.

Cette initiative tardive survient près d'un mois après que le Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation eût annoncé qu'il acceptait la requête des parents de Notre-Dame-des-Neiges. La consultation a été qualifiée d'inopportune et d'inutile par le comité d'école que préside M. Guy Durand.

On se souvient que les commissaires décidaient, lors d'une réunion tenue après l'annonce de la décision du Comité catholique, de tenir un sondage malgré le peu d'effet que ses résultats auront.

« La CECM a jugé bon, dans le cas de votre école qui s'est engagée dans un processus de clarification de son projet éducatif et qui a demandé de réévaluer son statut confessionnel, de procéder elle-même à une vérification de votre enquête », explique le directeur du Service des projets éducatifs de la commission, M. Paul-Yvon Vertefeuille dans la lettre aux parents.

Le président du comité d'école de Notre-Dame-des-neiges, M. Durand, a recommandé aux parents de répondre « massivement et affirmativement » à la question de la CECM: « Êtes-vous d'accord pour que l'école Notre-Dame-des-Neiges ait un statut juridique non confessionnel. »

M. Durant demeure « stupéfait » devant le caractère « compliqué et touffu » de la lettre de la commission. Il rappelle que la question du statut de l'école est réglée et, dans une lettre aux parents des 279 enfants, note que la consultation vise à embêter les parents.

La requête de révocation de statut professionnel déposée en janvier dernier par le comité d'école à la CECM a donné lieu à de longs débats qui se sont soldés par l'incapacité de la CECM à trancher la question avant la fin de mai. C'est à ce moment que le Comité catholique a pris l'initiative avant que le climat ne se détériore trop dans le quartier Notre-Dame-des-Neiges.

Plusieurs commissaires ont plus ou moins bien accepté la décision du Comité catholique et l'Association des parents catholiques n'a pas caché son indignation devant ce qui lui apparaît comme le premier signe officiel de l'érosion de l'école catholique.

La lettre envoyée par la CECM aux parents précise en outre les droits des parents catholiques qui fréquenteront l'école Notre-Dame-des-Neiges, « cette école d'un autre type ».

Ils pourront s'attendre à un enseignement cathéchétique, à des services de pastorale, des programmes respectant les directives du Comité catholique sur le plan des manuels et du corps enseignant et des services de transport s'ils veulent aller dans une école confessionnelle.

La commission demande aux parents de retourner leur bulletin dûment signé avant le 15 juillet mais ne procèdera pas au dépouillement avant le 15 août.

Le Front patriotique du Zimbabwe demande le soutien des Canadiens

par Clément Trudel

À l'occasion de la tournée canadienne de deux délégués du Front patriotique du Zimbabwe (Rhodésie), les trois centrales syndicales, CSN, FTQ et CEQ ont émis un communiqué demandant le maintien des sanctions économiques contre le régime Smith-Muzorewa, tel que l'avait décidé l'ONU en avril.

Pour ces syndicats, le Front patriotique représente la seule alternative valable, capable de mener à terme une « lutte de libération et de décolonisation » dans cette partie de l'Afrique qui a déjà été le théâtre d'affrontements qui ont produit 200,000 réfugiés.

Mercredi soir, lors d'une réunion d'information sur le « Zimbabwe aujourd'hui » et jeudi, en conférence de presse, MM. Saul Gwakuba Ndlovu, représentant le Front patriotique à Alger, et Dzingai Mutumbuka, secrétaire à l'éducation et à la culture pour le front patriotique, ont exposé leur version des événements en Rhodésie et leurs aspirations quant à un « Zimbabwe libre et véritablement indépendant », ce qui suppose la liquidation du régime Smith-Muzorewa fondé, selon eux, sur la fraude, la répression. Ce régime s'accroche, selon eux, à une constitution rétrograde qui donne à 4% de la population (les 200,000 Blancs) un droit de veto, dans les faits, sur les décisions de 96% des citoyens, les 7 millions d'Africains vivant au Zimbabwe.

Pour les deux ailes du Front patriotique, Zanu dirigée par M. Robert Mugabe et la Zapu, dirigée par M. Josuah Nkomo, les deux délégués demandent appui politique et matériel. Le Front serait déjà maître des régions rurales, soit 90% du territoire zimbabwéen.

M. Ndlovu fait valoir que « notre voix n'est pas souvent entendue » dans les pays occidentaux et que l'on attribue faussement au Front patriotique des tactiques de meurtriers. Notre cause est juste, explique-t-il à la faveur d'un cas — celui d'un avion abattu par le Front parce qu'on y avait repéré la présence de très hauts officiers rhodésiens — qui établit, selon lui, le peu de cas que le régime de Salisbury fait des droits de l'aviation civile en faisant servir ces appareils à des missions militaires.

Sommes-nous des meurtriers de missionnaires? se demande encore M. Ndlovu. Aucunement, et les expulsions de missionnaires sont fréquentes « parce que les missionnaires vivent avec nous et sont avec nous » et que seul le régime Smith-Muzorewa a intérêt à multiplier les raids meurtriers menés par ses Selous Scouts, tout en faisant croire que les combattants de la liberté ont frappé avec sauvagerie des êtres sans défense.

Quant à M. Mutumbuka, il rappelle que jusqu'en 1970, la Zanu et la ZAPU recouraient à des tactiques semblables à celles du Mahatma Ghandi mais « les forces capitalistes » savaient surmonter le sabotage économique amorcé par les forces nationalistes en Rhodésie. Chez nous, dit-il, un enfant sur deux meurt en bas âge, c'est de la violence. On a planté en divers points des « hameaux stratégiques » comme au Vietnam et imposé à la population, déjà affligée par la loi martiale et par l'état d'urgence, un couvre-feu absurde qui, dans certaines régions, prive les agriculteurs et les éleveurs de toute activité utile (déplacements autorisés de midi à 14 h seulement, sinon, l'armée les passe par les armes).

M. Ndlovu a détaillé les handicaps créés par le régime Smith-Muzorewa à la majorité africaine qui n'obtient aucun rôle digne de mention dans la police, la défense, la justice et la Fonction publique.

Les deux délégués du Front patriotique insistent sur le caractère non racial de leur lutte. Ils désignent les forces capitalistes transnationales, avides de chrome et d'autres minerais, désireuses de conserver une main-d'oeuvre docile et bon marché, comme principales responsables d'une situation qui s'aggrave pour la population zimbabwéenne et pour les réfugiés. Selon le Front patriotique, il y a eu hypocrisie patente des puissances comme la Grande-Bretagne dans l'application des sanctions économiques décrétées après la déclaration unilatérale d'indépendance du régime Smith, en 1965.

Si maintenant les pays occidentaux allaient accréditer l'idée que les élections récemment tenues en Rhodésie ont été « libres et loyales », ce serait là pure fumisterie, pense le Front patriotique qui cite un observateur anglais ayant vu des Noirs rhodésiens forcés, à bout de fusil, de se rendre voter.

A Lusaka (Zambie) au mois d'août, la Conférence du Commonwealth doit se prononcer sur la levée des sanctions contre la Rhodésie. Selon le gouvernement britannique de Mme Thatcher, ce pays a fait un pas vers la « majority rule ». Il importe surtout que le Canada n'aille pas accorder une respectabilité au régime Smith-Muzorewa en lui accordant la reconnaissance, disent ces délégués qui souhaitent voir le Canada servir de médiateur dans ce débat.

On a insisté aussi pour que le dossier de la GRC sur le laboratoire Space Research Centre, à cheval sur le Vermont et sur le Québec, soit rendu public. On se rappelle que des reportages avaient établi que des obus fabriqués à Highwater, dans ce laboratoire, étaient livrés à l'Afrique du Sud, ennemie des Zimbabwéens, après avoir transité par les Caraïbes.

Pour les Cambodgiens

La Communauté khmère du Canada appelle le public à manifester le lundi 25 juin à 13 h, sur la colline parlementaire d'Ottawa, pour que le gouvernement fédéral accepte d'accueillir un plus grand nombre de réfugiés du Cambodge.

Cette association rappelle, dans un communiqué diffusé hier, que l'invasion du Cambodge par les troupes vietnamiennes, en février dernier, a poussé près de 100,000 Cambodgiens à chercher refuge en Thaïlande. Ce dernier pays a entrepris récemment d'expulser ces fugitifs.

De tous les réfugiés d'Indochine, ce sont les cambodgiens qui ont été, jusqu'à ce jour, les moins admis au Canada, souligne le communiqué.

Le ministre ne sera pas extradé

Le juge Melvin Rothman, de la Cour supérieure, vient de refuser de se rendre à une requête des autorités britanniques, qui réclamaient l'extradition d'un employé d'hôpital originaire de Hong Kong.

Selon la demande, Ngai Kam Fai, qui est également ministre du culte à la United Church, à Oka, était désigné comme un fugitif qui essayait d'échapper à la justice de son pays, pour un vol d'environ $17,000 à une secte religieuse de la colonie britannique.

Cependant, une partie de la somme dérobée, soit un montant de $10,000 aurait déjà été amassée par le secrétaire de la United Church, à Montréal, et, selon ce qui a été dit devant le tribunal, les présumés victimes accepteraient cette somme pour clore le dossier. C'est ce qu'ont avancé de part et d'autre la Couronne et la défense, respectivement représentées par Mes Jack Waissman et Milton Klein.

DÉCÈS

FAVREAU, Imelda. — À Montréal, le 21 juin 1979 à l'âge de 80 ans, est décédée, Mme Gaston Favreau née Imelda Jolicoeur. Elle laisse ses enfants: Gaston, Hélène, André, François, Thérèse, Pierre, Marc, Denise, Monique, Michel et Colette ainsi que sa soeur Mme Elzéar Balthazar (Laure). Les funérailles auront lieu le mardi 26 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier No 10526 rue St-Laurent, pour se rendre à l'église St-André Apôtre où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 heures.

Aujourd'hui, mets-toi donc sur ton 6/36!

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!

6/36

En ce jour
de la Fête Nationale
des Québecois,
la maison Birks offre
à tous ses concitoyens
ses hommages
et ses bons souhaits.

BIRKS
JOAILLIERS

Bonne fête

La Brasserie Molson

SPORTS

Grâce à un 7e gain de suite contre les Phillies, 6-5

Les Expos rapprochent Danny Ozark de chez lui

par Richard Milo

La femme de Danny Ozark est déjà à Lakeland, en Floride, et il ne faudrait pas être surpris que son mari, le gérant des Phillies de Philadelphie, vienne la rejoindre à la maison au cours des prochains jours.

Les Expos de Montréal ont en effet aidé Ozark à faire au moins une de ses valises, hier, remportant le premier match de la série de trois que doit, selon plusieurs gagner Ozark pour garder son poste, en défaisant les Phillies, 6-5, devant 40,729 personnes, au Stade olympique.

C'est une erreur de Larry Bowa, un jeu qu'il exécute pourtant 99.9 pour cent du temps, a laissé entendre Ozark, qui a pavé la voie à une remontée de trois points des Expos, en quatrième, pour procurer à Ross Grimsley la septième victoire de la saison. Bowa a bloqué, le pied sur le deuxième but, un roulant de Chris Speier sur un frappe-et-court avec Larry Parrish sur les buts, à la suite d'un simple, mais n'a pu conserver la balle dans son gant si bien que les deux coureurs ont été saufs. Un mauvais jeu du lanceur perdant Randy Lerch à la suite d'un coup retenu, et s'en était fait des Phillies qui ont ensuite vu Warren Cromartie produire deux points à l'aide d'un simple, et Tony Perez frapper un dernier simple productif. André Dawson a ensuite produit deux autres points, en cinquième, pour donner une avance de 6-2 aux Expos. Dawson a poussé trois coureurs au marbre au cours du match.

« Vous savez, ce n'est pas le temps idéal d'être congédié en milieu de saison, a dit Ozark. Mais que voulez-vous: le métier de gérant est un job ingrat ».

« Ne vous en faites pas quand même, je saurai bien m'occuper au cours des prochaines semaine a-t-il ajouté, fumant calmement une cigarette à son bureau pendant que la majorité des vrais coupables, ses joueurs, se cachaient là où ils le pouvaient pour ne pas avoir à répondre à des questions embarassantes.

Entre autres Bowa, le leader des Phillies qui, en plus de commettre une erreur impardonnable, a connu une soirée misérable au bâton en frappant dans deux double-jeux...

Quoiqu'il en soit, Ozark, qui dirige les Phillies depuis 1973, ce qui lui valait encore hier d'être le seul gérant de la Nationale à être en poste depuis autant d'années, a répondu comme un seul homme aux questions, même s'il venait d'être expulsé du match, en huitième, par l'arbitre du match pour avoir trop contesté une décision de l'officiel dont le jugement a permis, selon lui, à Rodney Scott de voler le deuxième but.

« Dawson a fait de l'obstruction au marbre, empêchant Bob Boone de relayer avec précision au deuxième but, a murmuré le gérant des Phillies qui avait travaillé 31 années dans l'organisation des Dodgers avant de piloter les Phillies.

Âgé de 55 ans, Ozark n'a cependant pas précisé, hier, de quelle façon il passera le temps en Floride. Il aime bien le golf et la pêche, et son fils, Dwain, est jardinier. Peut-être lui donnera-t-il un coup de main au cours des prochaines semaines pendant que ses Phillies essaieront de combler l'écart qui les sépare de la première place et des Expos.

En faisant la valise d'Osark, hier, les Expos ont en effet remporté leur septième victoire contre aucun revers face aux Phillies, en 1979, et leur 25e en 30 parties au Stade olympique. Et contrairement aux Phillies, un releveur, Elias Sosa a brillé au monticule, retirant dans l'ordre les six frappeurs à lui faire face en huitième et neuvième après que Gary Maddox eut commencé la huitième avec un simple, le 12e coup sûr du match contre Grimsley.

Les Phillies avaient pourtant pratiqué pendant quatre heures, jeudi, à leur arrivée à Montréal, après que le directeur-gérant Paul Owens eut laissé courir la rumeur que Osark serait congédié si les Phillies ne gagnaient pas la série contre les Expos. Seul Garry Maddox, avec un circuit en solo qui ouvrait la porte à une remontée de trois points des Phillies, en sixième, a semblé prendre l'avertissement au sérieux.

Phillies (5)	ab	r	h	bi
McBrid cb	5	1	3	2
Bowa ac	3	1	1	0
Unser fs	1	0	0	0
Rose 1b	5	0	2	0
Schmdt3b	4	0	1	1
Luzenski cg	3	0	0	0
GMddx cc	4	1	2	1
Trillo 2b	4	1	2	0
Boone r	4	1	1	0
Lerch l	2	0	0	0
Eastwck l	0	0	0	0
Cardenl fs	1	0	0	1
Reed l	0	0	0	0
McCavr	1	0	0	0
McGraw l	0	0	0	0
Total	37	5	12	5

Expos (6)	ab	r	h	bi
Cromartr cg	4	3	2	2
RScott 2b	4	0	3	0
Dawson cc	4	0	2	3
Perez 1b	5	0	1	1
Carter r	3	0	2	0
Valentin cd	4	0	0	0
White cd	0	0	0	0
Parrish 3b	4	1	2	0
Speier ac	4	2	1	0
Grimsly l	3	0	1	0
Sosa l	0	0	0	0
Total	35	6	14	6

Philadelphie	200 003 000—5
Montréal	001 320 00x—6

E—Bowa, Speier. DR—Philadelphie 1, Montréal 3. LSB—Philadelphie 7, Montréal 10. 2B—Parrish, Rose. 3B—Cromartie. C—McBride (6), GMaddox (8). BV—RScott. S—Grimsley. BS-Dawson.

Philadelphie

	mi	cs	p	pm	bb	rb
Leach P 4-5	32-3	10	4	2	0	1
Eastwick	11-3	2	2	2	3	0
Reed	2	1	0	0	0	1
McGraw	1	1	0	0	0	0

Montréal

Grimsley G, 7-4	7	12	5	5	2	3
Sosa vs,7	2	0	0	0	0	2

T—2:41. A—40,729.

Watson prend la tête à l'Omnium canadien

OAKVILLE, Ontario (CP) — Même s'il a éprouvé des ennuis sur le trou de la rivière, Tom Watson a enregistré hier un compte de 69, deux sous la normale, et il s'est donné une avance de trois coups à l'issue de la deuxième ronde de l'Omnium de golf canadien doté d'une bourse globale de $350,000.

Le meneur chez les boursiers de la PGA a pris une sérieuse option sur le premier prix de $63,000 en triomphant d'un vent qui n'atteindra peut-être jamais une telle vélocité au cours de l'épreuve de 72 trous.

Watson totalise 135, sept sous la normale du difficile parcours Glen Abbey, d'une longueur de 7,059 verges, ce qui le laisse avec une avance de trois coups sur Jack Newton, le meneur après les 18 premier trous, Leo Trevino et D.A. Weibring.

Newton et Watson ont joué en après-midi, soit lorsque des vents atteignant parfois 50 kilomètres/heure ont balayé les allées du parcours. Newton a joué trois coups au-dessus de la normale, terminant avec une fiche de 74.

Trevino, déjà deux fois vainqueurs de l'Omnium canadien, a rapporté une carte de 71, un coup de plus de Weibring, qui, jouant en avant-midi, a profité de bonnes conditions météorologiques à l'exception de la fin de sa ronde.

Pour éviter l'élimination, un compte de 148 ou mieux était nécessaire, ce qu'ont pu réaliser le Torontois Gar Hamilton et Jim Nelford, de Burnaby, Colombie-Britannique, les deux seuls Canadiens à accéder aux deux dernières rondes de la compétition.

Les deux joueurs affichent un compte de 143 après deux rondes. Nelford, un régulier du circuit de la PGA, a joué 73, hier, deux coups de plus que son compatriote, un habitué des tournois internationaux.

Watson, qui vise son cinquième titre de l'année, a admis qu'il appréciait être le meneur à ce stade-ci du tournoi.

« J'aime bien mieux être dans cette position que d'avoir à rejoindre quelqu'un, a-t-il dit. Au moins, si je fais une erreur, cela ne sera pas bien grave. Et, quand je suis en tête, j'aime joué de façon conservatrice. »

Watson a dit qu'il se sentait plus à l'aise lorsqu'il est en tête, affimrant: « il y a eu quelques tournois que j'ai perdu après avoir occupé le premier rang ».

Pas beaucoup en 1979 cependant, le jour de 29 ans de Kansas City, Montana, qui a gagné plus de $1.5 million depuis 1971, ayant terminé parmi les cinq premiers quatre fois en plus de ses quatre gains, ce qui lui a valu d'empocher $353,874 jusqu'ici cette saison.

Le meilleur compte de la journée, 68, qu'ont inscrit Jay Haas, Morris Hatalsky et Tom Storey, a été réussi en avant-midi.

À 140, deux sous la normale et cinq coups derrière le meneur, on retrouve Ben Crenshaw et Bob Gilder, qui ont tous deux totalisé 70 hier, ainsi que Mike Reid (71), Bob Lunn (72) et Johnny Miller (73).

Curtis Strange (69), Bruce Devlin (69), Charles Coody (70) et Gil Morgan (72) suivent à un coup. Quant à Jack Nicklaus, il est à dix coups de Watson, ayant joué 74 hier.

À la veille d'effectuer un coup roulé, Tom Watson étudie la configuration du vert où il aura bientôt à jouer. Watson s'est emparé de la tête de l'Omnium canadien, hier, au cours de la deuxième ronde. (Photolaser CP)

Gains des Cards et des Pirates

PITTSBURGH (AP) — Phil Garner et Bill Robinson ont fait compter deux points chacun, hier soir, conduisant ainsi les Pirates de Pittsburgh à un gain de 7-2 aux dépens des Cubs de Chicago, lors d'un match de la Ligue nationale de baseball.

Bert Blyleven, 4-2, Grant Jackson et Kent Tekulve n'ont accordé que huit coups sûrs aux Cubs, aidant ainsi leur équipe à inscrire une sixième victoire de suite.

Le double de deux points de Garner aux dépens du perdant Ken Holtzman, 5-6, a permis aux Pirates, qui ont vaincu les Cubs pour une sixième fois en sept parties cette saison, de prendre les devants 3-0 dès la première manche. En troisième, Tim Foli a entrepris la manche avec un triple, puis il a croisé le marbre à la suite du simple de Robinson, portant ainsi le compte 4-0.

Les Pirates demeurent ainsi à quatre parties de la tête de la section Est de la Ligue nationale, occupée par les Expos de Montréal, qui ont vaincu les Phillies de Philadelphie hier soir.

Les Cardinals de St-Louis sont sur un pied d'égalité avec les Pirates au deuxième rang, ayant également gagné hier, 4-2, devant les Mets de New York, et devant leurs partisans.

Ted Simmons s'est particulièrement distingué pour les Cardinals, frappant deux circuits, dont un en huitième qui a brisé une égalité de 2-2.

Holmes vainc Weaver

NEW YORK (AP) — Après avoir éprouvé de sérieuses difficultés en onzième ronde, Larry Holmes a envoyé Mike Weaver au tapis alors qu'il restait 10 secondes à faire dans cette reprise, et il a conservé son titre de champion du monde des poids lourds, version WBA, par arrêt de l'arbitre à la 44e seconde du 12e assaut, lors d'un combat disputé hier soir à New York.

Le match ne devait être qu'une formalité pour Holmes, mais il a été le plus difficile combat de sa carrière. Une foule de 14,136 personnes a assisté au 31e combat sans défaite de Holmes.

Serge Savard mérite le prix Maurice Richard

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a fait connaître hier le premier lauréat au prix Maurice-Richard, dont elle annonçait récemment la création. Il s'agit de Serge Savard, joueur de défense du club de hockey Canadien, « Grand sportif, précise le communiqué de la SSJB-M, dont la performance, depuis quinze ans, l'implication sociale et l'influence méritent d'être reconnues, mises en évidence et citées en exemple ».

Le jury qui a recommandé à l'unanimité Serge Savard au conseil général de la SSJB-M comme lauréat au prix Maurice-Richard pour l'année 1979 était composé de M. Marcel Henry, vice-président de la SSJB-M, qui agissait comme président, de MM. Yves Létourneau, Gilles Blanchard et Gilles Pételle, trois chroniqueurs sportifs bien connus.

Le prix Maurice-Richard a pour but de signaler chaque année les mérites d'un compatriote qui s'est particulièrement distingué et fait honneur au Québec dans le domaine des sports ou de l'athlétisme, aussi bien dans le secteur amateur que professionnel. Il comporte une bourse de mille dollars et la grande médaille Bene Merenti de Patria.

La date de la remise officielle au prix à Serge Savard n'est pas encore fixée.

Serge Savard

LNH: l'expansion est finalisée...

NEW YORK (AP) — La cinquième expansion de la Ligue nationale de hockey est devenue officielle, hier, alors que le président du circuit, John Ziegler, a annoncé que les Oilers d'Edmonton, les Jets de Winnipeg, les Nordiques de Québec et les Whalers de Hartford s'étaient vus accorder des concessions.

Cette expansion, qui porte le nombre d'équipes dans la LNH à 21 en vue de la saison 1979-80, avait été approuvée par le bureau des gouverneurs du circuit le 30 mars dernier. Ce n'est qu'hier toutefois que tous les paiements exigés ont été effectués et que tous les documents requis ont été signés pour compléter l'affaire, qui engendre le démantèlement définitif de l'Association mondiale.

Ces quatre nouvelles équipes faisaient partie de l'AMH en compagnie des Bulls de Birmingham et des Stingers de Cincinnati la saison dernière. Elles assument, en faisant leur entrée dans la LNH, les coûts de compensation envers ces deux dernières équipes, qui cessent leurs activités.

L'arrivée des nouvelles formations entraînent une légère modification des quatre sections du circuit. Ainsi, Hartford joint la section Norris, qui comprendra également Détroit, Los Angeles, Pittsburgh et Montréal. Québec fera partie de la section Adams en compagnie du Buffalo, du Boston, du Toronto et du Minnesota.

Edmonton et Winnipeg composeront la section Smythe avec St-Louis, Colorado, Chicago et Vancouver, tandis que Washington, qui était auparavant dans la section Norris, compétitionneurs avec les Rangers de New York, les Islanders de New York, Atlanta et Philadelphie dans la section Patrick.

Les Alouettes congédient 4 joueurs

SHERBROOKE (PC) — Afin de se conformer aux règlements de la Ligue canadienne de football, les Alouettes de Montréal ont réduit à 45, hier, le nombre de leurs joueurs encore au camp d'entraînement de l'équipe à Sherbrooke. Tel que prévu, aucun vétér an n'a été remercié.

Les joueurs congédiés sont le porteur de ballon Woodrow Bennett, de l'Université de Miami; les receveurs de passes Eddy Wright, de Wake Forest, et Bil Arbo, de l'Université du Tenessee; ainsi que Sandy Gray, une demi-défensif de l'Université d'Ottawa.

Deux joueurs ont par ailleurs été suspendus, soit le porteur de ballon Phil Colwell, de Wilfrid Laurier, et Keith Baker, de l'université Texas Southern.

■

HAMILTON (CP) — Jimmy Edwards, choisi le meilleur joueur de la Ligue canadienne de football en 1977, a laissé entendre qu'il allait signer un contrat d'un an avec les Chiefs de Kansas City, de la Ligue nationale.

Edwards avait vu son nom placé sur la liste de repêchage par les Tiger-Cats de Hamilton au début du camp d'entraînement de l'équipe il y a quelques semaines à la suite d'une dispute avec l'entraîneur-chef John Payne.

Le porteur de ballon avait alors refusé de s'entraîner, prétextant une blessure à un pied.

■

HERSHEY, Pennsylvanie (AP) — Amy Alcott et Jerilyn Britz ont tourné des rondes de 68, quatre coups sous la normale, hier et elles partagent les devants à l'issue de la première journée de l'Omnium de golf Lady Keystone.

Alcott et Britz détiennent une priorité d'un seul coup sur Shelley Hamlin et Kathy Whitworth, qui ont joué 69 au club Hershey. À 70, on retrouve Betsy King, Vicky Fergon, Beth Daniel et Dot Germain.

Nancy Lopez, qui domine chez les boursières, tire de l'arrière par quatre coups après avoir joué la normale 72.

■

EASTBOURNE, Angleterre (Reuter) — Martina Navratilova, championne de Wimbledon, et Chris Evert-Lloyd s'affronteront aujourd'hui en finale du tournoi de tennis d'Eastbourne, qui se joue traditionnellement la semaine précédant Wimbledon.

Hier, l'Américaine, tête de série numéro deux à Wimbledon derrière Navratilova a facilement battu la Britannique Virginia Wade en deux set 6-3 6-2, tandis que la Tchècoslovaque émigrée aux Etats-Unis accédait à la finale sans jouer à la suite du forfait de la jeune Tracy Austin qui s'était froissée un muscle la veille en quart de finale.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi

Los Angeles 6, Atlanta 4

Hier

Montréal 6, Philadelphie 5
Chicago 7, Pittsburgh 2
St-Louis 4, New York 2
Atlanta 3, Los Angeles 2
Houston 3, San Diego 1
San Francisco 3, Cincinnati 2

Aujourd'hui

Philadelphie, Espinosa (6-6) à Montréal, Rogers (6-4), 19 h 35
Los Angeles, Reuss (2-5) à Atlanta, Niekro (8-9), 14 h 15
San Francisco, Curtis (1-3) à Cincinnati, Norman (3-6), 14 h 15
Chicago, Reuschel (5-5) à Pittsburgh, Robinson (5-3), 19 h 35
New York, Ellis (0-0) à St-Louis, Denny (3-5), 20 h 05
San Diego, Jones (6-5) à Houston, Williams (2-3), 20 h 35

Les Meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Murphy, Atl	141	49	.348
Brock, St. L	162	56	.346
Rose, Phi	259	88	.340
Hendrick, St. L	221	75	.339
Mazzilli, NY	240	81	.338

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTRÉAL	38	24	.613	—
PITTSBURGH	34	28	.548	4
ST-LOUIS	34	28	.548	4
PHILADELPHIE	35	32	.532	5½
CHICAGO	31	31	.500	7
NEW YORK	25	37	.403	13

Section Ouest

HOUSTON	42	29	.592	—
CINCINNATI	36	32	.529	4½
SAN FRANCISCO	34	35	.493	7
LOS ANGELES	32	39	.451	10
SAN DIEGO	32	40	.444	10½
ATLANTA	25	43	.368	15½

BASEBALL

Ligue Américaine

Jeudi

New York 3, Toronto 1
Milwaukee 3, Minnesota 2
Oakland 10, Kansas City 7
Chicago 9, Seattle 5
Boston 3, Détroit 2
Texas 3, Californie 2

Hier

Boston 12, Toronto 1
Baltimore 6, Détroit 5
New York 3, Cleveland 2
Minnesota 5, Chicago 3
Kansas City en Californie
Texas à Oakland
Milwaukee à Seattle

Aujourd'hui

Toronto, Freisleben (2-2) à Boston, Renko (5-2), 14 h
Minnesota, Goltz (5-6) à Chicago, Baumgarten (5-4), 14 h 15
Oakland, Keough (0-8) au Texas, Jenkins (7-4), 16 h 30
Détroit, Wilcox (5-4) et Young (1-0) à Baltimore, Palmer (6-3) et McGregor (2-1), 17 h 30
Cleveland, Wise (6-5) à New York, John (10-3), 20 h
Kansas City, Gura (4-6) à Californie, Barr (3-2), 22 h
Milwaukee, Sorenson (9-6) à Seattle, Parrott (5-2), 22 h 35

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	45	22	.672	—
BOSTON	42	25	.627	3
MILWAUKEE	39	30	.565	7
NEW YORK	37	33	.529	9½
DÉTROIT	31	33	.484	12½
CLEVELAND	32	35	.478	13
TORONTO	23	49	.319	24½

Section Ouest

CALIFORNIE	42	29	.592	—
TEXAS	36	32	.529	4½
KANSAS CITY	36	32	.522	5
MINNESOTA	33	32	.508	7
CHICAGO	32	36	.471	8½
SEATTLE	30	41	.423	12
OAKLAND	21	49	.300	20½

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
JACQUES BRANCHAUD C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

samson, bélair & associés
Comptables agréés
MONTRÉAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
«MITA»
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE-LOCATION • LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9à12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

ANNE CARTIER, D.C.S., LL.L.
AVOCAT
SUITE 270
1310 AVENUE GREENE
MONTRÉAL, QUÉBEC H3Z 2B2
BUR.: 937-7494
RÉS.: 453-7895

LE DEVOIR

CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, samedi 23 juin 1979

Guy Mauffette

le temps reprise le temps

Photo Jacques Grenier

par Jacques Marchand

IL n'y a plus de doute possible: Guy Mauffette est affligé d'une surabondance de vie. Après quarante ans de radio, il n'a aucune envie d'accrocher son micro. Il parle de son métier avec plus de fraîcheur que tous ceux qui s'inspirent de son travail, tous ces *disc-jockey* qui savent grâce à lui qu'il est permis de dire davantage que le titre de la chanson qui vient de tourner. Il a fait tous les métiers de la radio et il cite aussi bien Will Rogers que Paul Valéry. Je ne savais pas qu'il fut le premier réalisateur de *Un homme et son péché* (à la radio). Qui d'autre que lui aurait osé, il y a plus de vingt ans, déclarer aux auditrices du matin qu'il les trouvait éblouissantes avec leurs bigoudis de toutes les couleurs? Il n'est pas possible de faire le tour de toutes ses activités au théâtre (aux Variétés lyriques, au Stella, chez les Compagnons du Saint-Laurent ou au TNM). Parlons donc de la radio. Tout le monde se souvient du *Cabaret du soir qui penche*. Aujourd'hui, Guy Mauffette anime à CIEL-FM une émission quotidienne (du lundi au vendredi), de 21 heures à minuit, une émission dont il ne choisit pas les musiques, malheureusement. En vidant un pichet de *sangria*, nous parlons du passé et de l'avenir mais surtout de son principal outil de subversion quotidienne: l'émerveillement.

« J'ai commencé à faire de la radio parce que la famille grandissait (j'ai sept enfants) et que le théâtre ne me permettait pas de gagner mon sel. J'avais 27 ans au tout début de *Un homme et son péché*. J'ai démissionné cinq ans plus tard quand je me suis rendu compte que ça devenait une farce paysanne et qu'il n'y en avait plus que pour Séraphin et son avarice. Mais avant ça, *Un homme et son péché* c'était beau, c'était la poésie de la terre, la pastorale. Les chauffeurs de taxi ne prenaient pas de passagers entre 7 heures et 7 heures et quart: ils restaient au coin pour écouter l'émission. C'était l'époque où une émission de radio pouvait retenir un million d'auditeurs.

« Je souhaite rencontrer un homme qui ne fasse pas comme les autres. Et ce n'est pas prouvé qu'il va crever de faim. C'est pour ça que j'ai toujours admiré un gars comme Félix Leclerc: il ne s'est jamais trahi. Et pourtant, il a bien gagné sa vie. Il habite un beau manoir. Lorsque Félix est arrivé du Cap-de-la-Madeleine, il a frappé à toutes les portes de Radio-Canada, avec ses textes enroulés dans un élastique. Quand il est arrivé devant moi, j'essayais d'écrire un petit compliment que m'avait demandé le gars de l'ascenseur pour la fête de son père. C'est la première job que j'ai donné à Leclerc. Après ça, je lui ai loué une chambre sur la rue Drummond. Il a rangé sa guitare et son cercueil de fonte dans lequel il mettait ses textes au cas où ça brûle. On a parlé de onze heures du soir jusqu'à onze heures du matin. Trois semaines plus tard, je réalisais son premier radio-théâtre: *Le Slave*. Je me rappelle des doigts qui couraient sur les cordes du violon comme un oiseau qui becte sa nourriture. C'était l'histoire d'un fou qui avait tué le soldat inconnu. Plus tard, j'ai mis en scène *Le P'tit bonheur*, *La P'tite misère* et la *Caverne des splendeurs* au Gésù. On était quatre acteurs et on jouait chacun douze rôles. Entre les rideaux, on changeait les décors pendant que Félix chantait à l'avant-scène sous un lampadaire. Ce n'est pas vrai que Félix Leclerc n'a pas été accepté ses siens. Ça peut aider à la légende mais ce n'est pas vrai. Je ne prétends pas du tout l'avoir lancé car personne ne lance personne. On s'enrichit au contact des gens, c'est tout.

« La radio, jadis, c'était la famille. Aujourd'hui, c'est l'usine. C'était artisanal et on pouvait se permettre des audaces. Il faut dire que tout était neuf pour tout le monde. Tu faisais entendre des castagnettes et, pour les auditeurs, c'était l'Espagne. Car la radio c'est beaucoup plus visuel que la télévision. Si je dis « maison », tu en est l'architecte et le paysagiste. Lorsqu'un personnage ouvre une porte pour sortir, c'est toi qui l'habille. A la radio, on prête à l'auditeur une intelligence, une créativité. Une partie de hockey, à la radio tu la joues; à la télévision, tu la regardes. La radio est un médium plus mystérieux que la télévision, un médium fait pour le rêve, la mystique, la poésie. Aujourd'hui, on ne fait plus de la radio, on fait de la cote d'écoute. C'est malheureux parce que le public, lui, n'est pas idiot. Le public a du génie. Il y en a trois ou quatre qui prétendent savoir ce que le public veut et qui décident à sa place. Pourquoi Radio-Canada chercherait à battre Télé-Métropole sur son propre terrain? Une poule ne rivalise pas avec ses poussins! A quoi servent les ministères de l'éducation et de la culture quand nuit et jour une telle radio et une telle télévision te rentrent dans les veines comme une silicose? Ce sont des farceurs... Mais non, ce ne sont pas des farceurs, ce sont des meneurs d'homme, qu'est-ce que je raconte? Chacun son métier et les vaches seront bien gardées. Mais il faut dire qu'on n'est pas des vaches. C'est bien dommage parce que, avec leurs cartes géographiques sur le dos, je les trouve merveilleuses.

« Le *disc-jockey*, c'est une bête bien spéciale. Une bête à disques. Les classiques de la chanson (Bécaud, Piaf, Montand, Aznavour etc.), il ne faut pas les faire jouer ensemble parce qu'alors ils deviennent pauvres. Il faut mêler tout, comme dans la nature. Il y a du foin amer, des vignes folles, des orchidées mais aussi des concombres. Le talent d'un *disc-jockey*, c'est le génie des autres. Un gars comme Trenet, si tu ne connais pas ton affaire, il devient monstrueux, épouvantable. Mais si tu sais travailler, il devient très souple, superbe. Moi, j'aime les choses bien faites. Même le disco, quand

Suite page suivante

Les Têtes de Pioche

une expérience unique

C'est au passé

par Renée Rowan

LES Têtes de Pioche, journal et collectif, sont maintenant choses du passé. Le 23e et dernier numéro du « journal des femmes » paraissait au début du mois. Quant au collectif, ses membres se réunissaient une dernière fois, il y a quelque temps, pour dresser un bilan de ce qui aura été une aventure unique chez nous.

« Unique en ce sens qu'elle était axée sur un féminisme radical, un vocabulaire, une problématique qu'on ne retrouve nulle part ailleurs au Québec au niveau de l'écrit », soulignent au cours d'un entretien deux membres du collectif qui ont été à l'origine de cette démarche, Michèle Jean et Nicole Brossard. Il y a bien **Des rires et des luttes de femmes**, autrefois **Pluriel**, mais le discours n'y est pas le même.

Les Têtes de Pioche (Les pour solidarité; Têtes parce que, dans cette affaire, le coeur ne suffit pas: De Pioche, pour entêtement) est né officiellement en mars 1976, produit par un collectif qui se réunissait depuis octobre 1975. En septembre 1976, l'équipe a tenté de grossir ses effectifs avec beaucoup de difficulté. Ce collectif élargi n'a pas fonctionné comme il l'aurait souhaité et on a procédé à un autre remaniement tentant, toujours, d'être fidèle à la ligne idéologique « féministe radicale ».

« Cette deuxième étape qui a été marquée d'arrivées et de départs individuels, nous a menées jusqu'en août 1978. Plusieurs membres de l'équipe avaient décidé de quitter le journal: deux ont décidé de continuer pour se rendre compte quelques semaines plus tard que ce n'était plus possible. »

Ce ne sont là que les principales bornes, mais qu'y a-t-il derrière ce bref historique? Pourquoi les choses se sont-elles passées ainsi?

« On sentait toujours qu'il y avait les anciennes et les nouvelles. C'était devenu plus difficile. En août dernier, nous nous sommes réunies pour relancer l'année. C'est là que les démissions massives ont eu lieu, l'équipe se retrouvant réduite à sa plus simple expression. Certaines ont démissionné à cause d'obligations familiales ou personnelles, d'autres par besoin de se renouveler, de poursuivre ailleurs leur réflexion, leur action. »

Le premier collectif avait mis six mois à se demander ce qu'il voulait faire avant de produire le premier numéro. Il avait pris le temps de bien se connaître; il était curieux, animé du goût d'explorer la problématique féministe, il était enraciné dans une réalité. Il a défini ses objectifs: prise de conscience d'une part, publication d'un journal d'autre part, le journal étant « un outil d'information et surtout un produit fini et concret qui devait permettre de voir les résultats du travail en équipe ».

Les Têtes de Pioche ont toujours parlé au « je »; c'était un lieu d'échange, de partage où l'on parlait vraiment de soi: « Cela devait colorer toute la suite des événements en ce sens que nous réussissions à accorder nos différences sexuelles, politiques ou socio-économiques, explique dans le dernier éditorial Michèle Jean. Par-delà ce qui nous divisait, nous avions créé une connaissance mutuelle qui permettait une interaction que nous n'avons pu recréer totalement avec les nouvelles venues. »

Lorsque le collectif a senti le besoin de grossir ses effectifs, « chacune est allée chercher du renfort idéologique », ce qui n'était que naturel, mais cela a été en soi une erreur: « Nous nous sommes retrouvées avec un groupe doublé, ne se connaissant pas et de plus aux prises avec l'infiltration marxiste. Nous ne parlions alors, non plus des femmes, mais de luttes de classes. Nous ne parlions plus au « je », mais à des étiquettes. »

C'est à ce moment qu'est survenue une scission qui a entraîné un réaménagement, mais les choses n'étaient plus les mêmes. L'aventure se termine-t-elle sur une note amère, pessimiste?

« Non. Ça nous rend triste. Il y a eu, bien sûr, des frustrations, mais nous ressortons enrichies de cette expérience qui a eu ses bons moments et ses difficultés. Ça été un engagement militant, donc exigeant, mais aussi gratifiant. Il y a une chose dont nous sommes assez fières, c'est notre mode de fonctionnement. Tout le monde a mis la main à la pâte et chacune a accepté de faire de « la cuisine »: mise en page, corrections d'épreuves, distribution, abonnements, comptabilité, courrier. Notre investissement de démarage n'a été que de soixante dollars environ. Ce mode de fonctionnement non bureaucratique a par, contre eu ses inconvénients: faute de temps et d'ar-

Suite page suivante

Fernand Ouellette

poète critique

Fernand Ouellette, **Écrire en notre temps**, essais, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, collection « Constantes », 1979, 158 p.

par Robert Melançon

LA critique fait cruellement défaut à la littérature québécoise. Je ne pense pas tant, malgré ses graves lacunes, à la critique journalistique dont la fonction est d'informer rapidement et qui reste confinée à des aperçus superficiels à cause des conditions mêmes dans lesquelles elle s'exerce. Je ne pense pas non plus à la critique universitaire, sans doute surabondante compte tenu du nombre de thèses, d'articles savants ou prétendus tels, de colloques, de cours et de projets de recherches en tous genres dont fait l'objet la littérature québécoise. Je soupçonne que la critique universitaire prolifère à ce point depuis une quinzaine d'années parce qu'elle remplit un vide, assumant par une sorte de phénomène d'équilibre ou de compensation des fonctions qui ne sont pas normalement les siennes. Je crois cette situation malsaine: les lourds et patients travaux universitaires (dont on se moque d'ailleurs trop facilement) répondent évidemment à un besoin en assurant la tradition dont ils administrent les archives mais ils ne sauraient longtemps tenir lieu de toute la critique (ou peu s'en faut) sans qu'il n'en résulte de graves distorsions, entre autres parce que la production contemporaine passe ainsi trop rapidement au stade d'archives. À cet égard la multiplication des thèses et des cours sur des écrivains qui n'en sont parfois qu'au début de leur oeuvre me laisse songeur et me paraît comporter un risque sérieux de stérilisation de la lecture.

Ce dont nous manquons, d'une pauvreté qui touche à la misère, c'est d'une critique d'écrivains, faite par les écrivains non pas en marge ou en sus de leur oeuvre mais dans le mouvement même de cette oeuvre. Combien de poètes et de romanciers d'ici nourrissent-ils leurs romans et leurs poèmes d'une réflexion critique personnelle sur la littérature, sur les oeuvres de leurs précécesseurs et contemporains d'ici et d'ailleurs? La modernité se définit pourtant par la rencontre de l'activité critique et de l'activité créatrice, qui non seulement se nourrissent mutuellement mais s'identifient à toutes fins utiles. Je vois dans cette absence presque complète d'une véritable critique d'écrivains, engageant dans cette activité leur oeuvre, l'explication du fait patent que notre modernité soit presque toute entière d'emprunt, à la remorque de l'avant-garde parisienne ou de la contre-culture américaine. Pour un Victor-Lévy Beaulieu qui questionne Hugo, Kérouack, Melville ou la « petite littérature du Québec » et dont tous les romans portent une interrogation fondamentale de la littérature, combien comptons-nous de braves échos, de décalques appliqués (et convaincus en cela de leur originalité à la fine pointe dela modernité) de l'avant-dernière avant-garde parisienne?

Cette situation rendrait précieuse l'oeuvre de poète et d'essayiste de Fernant Ouellette si ses mérites intrinséques n'y suffisaient pas. Parmi les poètes québécois de sa génération, Ouellette est pratiquement le seul, en effet, à poursuivre ensemble (je ne dis pas parallèlement) l'élaboration d'une oeuvre poétique et d'une oeuvre critique aussi riches et complexes l'une que l'autre. Elles ne forment à vrai dire qu'une seule et même oeuvre tant est étroite la symbiose entre critique et poésie. Autant qu'un essai critique aussi documenté qu'on peut le souhaiter, *Depuis Novalis* (Hurtubise HMH, 1973) est un vaste poème à la nuit qui donne à la lumière « son pouvoir d'engendreuse » et sans laquelle « la lumière se serait dégradée dans le multiple qu'elle révèle. » De même *Ici, Ailleurs, la Lumière*, (L'Hexagone, 1977) est en même temps qu'un superbe chant lyrique une analyse serrée de l'acte poétique. Chez Ouellette le poème et l'essai frayent le même chemin d'une expérience intérieure, ils se répondent et se relaient dans une quête profondément unifiée. Comme pour bien marquer ce double registre et l'unité de sa démarche, Ouellette vient de publier en même temps un recueil de poèmes, *À Découvert* (Les Éditions Parallèles, 1979) et un recueil d'essais, *Écrire en notre temps*. Même si ces deux livres gagnent à être lus ensemble pour l'éclairage mutuel qu'ils se donnent, je m'en tiendrai aux essais d'*Écrire en notre temps* parce que Jean Royer a déjà commenté ici même les poèmes d'*A Découvert*.

Écrire en notre temps rassemble 31 textes assez brefs, pour la plupart déjà publiés en revue entre 1971 et 1978. Ce recueil prend donc la suite des *Actes retrouvés* (Hurtubise HMH, 1970) où avait été regroupé de la même façon un premier ensemble d'essais jusque là dispersés. L'intérêt de ce livre dépasse toutefois largement celui d'un bilan puisque ces textes déjà publiés séparément « ont été retouchés ou récrits très librement ». Et surtout ils n'ont pas été simplement juxtaposés les uns aux autres selon l'ordre chronologique de la composition ou de la publication mais regroupés en sections selon des affinités thématiques ou formelles qui leur permettent de se répondre et dont la succession dessine un parcours idéal plus ferme que l'enchaînement d'accidents de la simplé chronologie.

Un bel ensemble sur l'expérience littéraire « de la poésie à l'essai » ouvre le recueil de la meilleure façon qui soit en le rattachant à l'ensemble de l'oeuvre antérieure de Ouellette, en particulier à sa poésie, et en ouvrant des chemins dans ce livre même dont on entreprend la lecture. On y trouve des pages remarquables, en particulier la « Lettre à André Belleau sur la poésie » et « La poésie en son lieu », où Ouellette approfondit la réflexion sur l'acte poétique commencée dans « Le poème et le poétique » (en postface à *Dans le sombre*, Éditions de l'Hexagone, 1967) et dans les premiers textes des *Actes retrouvés*. Cette réflexion se signale par son ampleur aussi bien que par sa cohérence, et elle place Ouellette aux premiers rangs des théoriciens contemporains de la poésie, et non seulement au Québec ou dans les pays de langue française. Cette théorie (faut-il le préciser?) n'a rien d'un échafaudage intellectuel abstrait: elle s'appuie sur une longue pratique du poème et y trouve l'aliment d'une rigueur sans sécheresse aucune. Il me semble qu'on ne s'est pas encore avisé de la richesse de cette réflexion sur la poésie qui se développe du même mouvement que l'oeuvre poétique dont l'importance est généralement reconnue. Je suggérerais volontiers la publication dans un ouvrage distinct de tous les textes de Ouellette

Suite page suivante

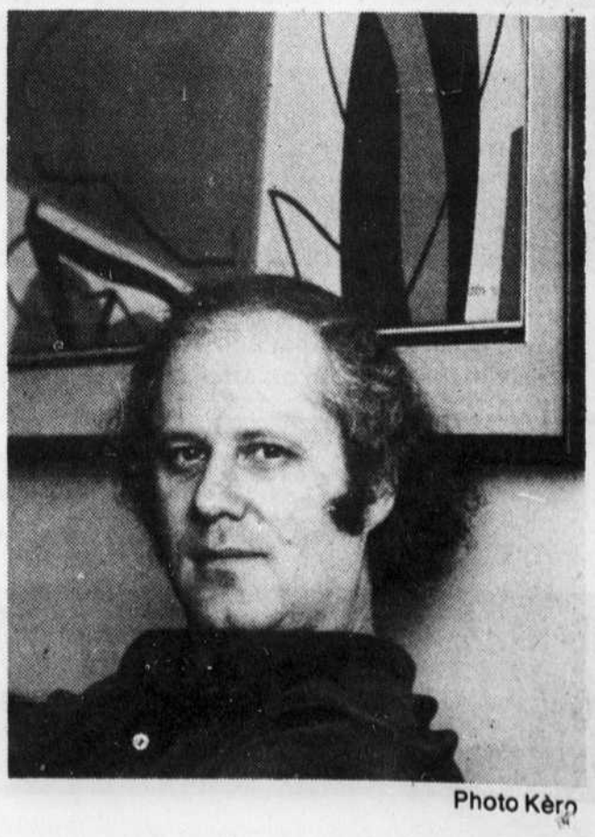

Photo Kèro

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Bernard Noël

Le corps à mots perdus

par Jean Royer

Bernard Noël, **le 19 octobre 1977**, roman, Flammarion, coll. Textes, 1979, 155 pages.

Bernard Noël me disait: « La pensée, c'est la réalité qui traverse le corps » (LE DEVOIR, 23 décembre 1978). En revanche, son oeuvre — poèmes, récits, essais — c'est le corps qui s'écrit. Le corps à mots perdus. Jusqu'à la mort. Cependant, pour durer, il y a le langage au présent: écrire pour voir, écrire pour vivre. Comme faire l'amour c'est traverser la mort.

L'oeuvre de Bernard Noël, aussi bien émouvante qu'intelligente, aussi bien lisible que « moderne », est à la recherche de ses propres sources, de sa vie même. Des livres lucides en témoignent, publiés dans la Collection 10/18 et chez Flammarion, entre autres: *Les Premiers Mots, Treize Cases du je, Magritte, Le Château de Cène, Extraits du corps* (poèmes complets 1954-1970).

Justement, le poète français — qu'on a mieux connu ici l'automne dernier à la Rencontre des Écrivains organisée par la revue Liberté — vient de publier un troisième roman intitulé *le 19 octobre 1977*. C'est un livre qui brûle sous les mots, entre l'érotisme et la mort. C'est un regard de poète en quête du visible et du réel. C'est, dans la main qui écrit pour voir, une image du monde qui ne serait pas mémoire mais présence.

Comment vous dire? Pour moi, chaque livre de Bernard Noël est un transparent, révélateur nouveau mais non inattendu: attendu plutôt, entendu même. Dans le sens d'un regard qui traverse enfin le mien: en silence mais tout est dit. Pour moi, l'écriture de Bernard Noël c'est la vie qui prend mot et vice-versa. D'ailleurs, écrit-il: « L'homme est un mot parmi les autres mais c'est un mot qui les comprend tous... »

Ce roman, *le 19 octobre 1977*, ne se raconte pas, il se découvre: dans le mouvement même de son écriture, qui se fait regard et réflexion.

L'anecdote? Disons qu'elle se passe dans l'amitié et l'amour, dans la torture et l'érotisme, dans l'humour aussi.

Le point de départ? Le narrateur achète un livre à cause d'une photo.

Le réel? Il faut le chercher jusque dans la boîte crânienne. Il faut se creuser les méninges, comme on dit cruellement.

Mais le visible? — « Je vois l'âme de ton sexe, dis-je. Et je meurs. »

Pour tout vous avouer: lire Bernard Noël c'est poursuivre l'interrogation de Artaud, Bataille et Blanchot. Avec eux mais dans les mots de son corps à lui, Bernard Noël nous conduit à la nudité des sources: « J'écris pour en finir avec l'écriture ».

Le 19 octobre 1977 est un roman qui interroge l'écriture qui, elle, interroge la vie qui, elle, interroge... Un livre, en somme, qu'on a le désir de revivre infiniment avec l'écrivain.

D'ailleurs, Bernard Noël est, en cette fin de siècle, un des poètes essentiels de cette image du monde qu'on se fait pour se voir vivre.

Les Têtes de Pioche

Suite de la page couverture

gent, nous avons dû négliger la publicité autour du journal et l'organisation d'un réseau de distribution. Aurions-nous dû ou pu avoir un secrétariat, une permanence? Peut-être. Ça reste un point d'interrogation. »

Les premier et dernier numéros des **Têtes de Pioche** ont été tirés à 1,500 exemplaires; au plus fort, le tirage a atteint 3,000 exemplaires. Le journal n'était vendu que par abonnement ou en librairie.

Après coup, le collectif se dit qu'il n'a peut-être pas su fouiller certaines questions sexuelles, politiques, sociologiques, économiques, soit parce qu'il n'en avait pas le temps, soit parce qu'il ne voulait pas aller plus loin.

« On est dû, au Québec, pour une bonne revue féministe d'analyse, de réflexion plus en profondeur comme il y en a en France, des articles de fond plus élaborés, quelque chose comme **Parti Pris** où il y a une équipe qui construit sa politique éditoriale. Une personne écrit, mais à partir d'une réflexion collective. Ça prend beaucoup d'énergie pour arriver à ça: tu discutes, tu confrontes tes idées... ça permet une diversité en termes d'âge, de milieu social, de statut social, de sexualité. Plusieurs discours sont possibles. »

Quel impact **Les Têtes de Pioche** ont-elles eu?

« C'est difficile sinon impossible à évaluer, mais on a parlé de nous, nous avons reçu beaucoup d'encouragement, le courrier a été abondant, rarement négatif. Il a existé entre nos lectrices et nous une espèce de complicité. Les femmes qui lisaient le journal étaient certaines que **Les Têtes de Pioche** était quelque chose d'important. C'était vital à leurs yeux. Quant à nous, ça nous a permis de consolider notre identité. Nous avons porté, pour le Québec, durant trois ans, le féminisme radical qui fait reposer l'oppression de la femme avant tout sur l'organisation patriarcale de la société. On ne s'est jamais demandé si la femme était brimée, opprimée. C'était accepté au départ. Nous croyons que l'expérience en valait la peine même si elle fut un lourd investissement physique, intellectuel, affectif. »

Les meilleurs articles des **Têtes de Pioche** seront réunis dans un livre qui pourra bénéficier d'une meilleure distribution permettant ainsi de rejoindre toutes les femmes que le collectif n'a pu atteindre. Cet ouvrage pourra également être utilisé à l'intérieur des cours sur le féminisme au Québec; il n'existe présentement presque rien sur l'analyse féministe radicale.

Mentionnons enfin que la collection complète de tous les numéros du journal **Les Têtes de Pioche**, sauf le premier (mars 1976) qui est épuisé, est disponible au coût de $15 pour les individus et $25 pour les groupes ou institutions. Pour plus de renseignements, il faut s'adresser à la Librairie des femmes, 3954 rue Saint-Denis, Montréal.

Guy Mauffette

Suite de la page couverture

c'est bien fait, c'est une merveille.

« Je n'ai rien contre les clichés, il y en a de bien portants. Le calembour, les gens disent yerk!, mais il fut une époque où c'était une mode. Un *disc-jockey* honnête devrait intituler son émission Place Cliché ou Radio-Kétaine. Faire un jeu de mots, ce n'est pas plus grave que de faire un avion de papier et de le lancer dans la classe. Il faut dire qu'il y a des calembours qui font pitié.

« Je commence à avoir un peu de métier. Avant, je pouvais prendre 200 mots pour dire quelque chose. Maintenant, ça m'en prend 15. Je suis plus serré. Il paraît que c'est mieux. Il paraît. Il faut surtout être à l'écoute, attentif, un témoin lucide et qui a le sourire. Nous vivons dans un siècle tellement fantastique! Ce qui est intéressant, c'est le paradoxe, l'absurde, ce que tout le monde taxe de folie, de fleurbleue. Les gens disent: « Mauffette, c'est des p'tites fleurs, des p'tits oiseaux ». C'est pas vrai! Le problème, c'est que je me vends mal. Ma légende est pas bonne! (Rires). Parce que moi, ce que j'aime, ce sont les chênes, les phares de l'humanité: Homère, Virgile, Dostoïevski, Kazantzakis. Les gars qui ont des racines dans la terre et des racines dans le ciel. Comment se fait-il qu'avec des phares aussi puissants l'humanité va toujours sur les battures? J'aime beaucoup les Grecs, les Anciens. Ils avaient la chance d'avoir un oeil neuf, d'être des découvreurs, de partir pour un *nowhere*. C'était beaucoup plus fort que le LSD ça. Et encore, je ne sais pas, de quoi j'me mêle? Oui, j'ai un peu souffert de ne pas être pris au sérieux. Mais j'ai vraiment apprécié l'amitié du public. Il y a des gens qui m'ont dit: « On s'est connu en t'écoutant, on s'est aimé en t'écoutant, on s'est marié en t'écoutant et on s'est séparé en t'écoutant ». C'est pourquoi j'avais peut-être raison de dire aux auditeurs du *Cabaret*: « If you're on the road, my speed is your speed. Si vous êtes au lit, faites-moi une petite place, je vous promets de bouger! ».

« Comme je ne suis pas instruit, je parle par parabole, par image. Je suggère, je dérive à haute voix. C'est du rythme, de l'inconscient. Parfois, je dis des choses qui ne tiennent pas debout. Pas plus et autant que les non-figuratifs: Robert Desnos, Boris Vian, Jacques Prévert. C'est empirique, qu'est-ce que tu veux que je te dise? Je respire l'air du temps. Une émission vivante mais imparfaite est bien supérieure à une émission parfaite mise en *can*. Par exemple, si j'enregistre une émission un mercredi soir de clair de lune pour diffusion un dimanche soir d'orage, tout est foutu. C'est pour ça que j'ai toujours voulu travailler en direct. Je me laisse guider par le climat extérieur et intérieur et aussi par le jeu de la politique. L'émission est une sorte de baromètre.

Je prépare mes improvisations car il faut prendre quelques précautions: une phrase sensée est si vite arrivée! Le plus beau geste que tu peux faire est celui que tu ne saurais faire toi-même. Je crois beaucoup à l'inconscient. Je me sacre à l'eau pis je nage! Car lorsque tu fais du beau travail, ce n'est pas toi qui le fais. Mois je dis que personne n'a jamais rien créé. Tout est le fait de la mémoire: mémoire du passé, mémoire de l'avenir et mémoire du présent: la lucidité.

« Avant de me coucher, je pense à ceux qui sont dans les prisons, les hôpitaux et les discothèques: tous ceux qui en arrachent. Mon diesel, c'est l'Invisible, c'est Dieu. J'ai lu Anrobindo et il ne dit rien d'autre que ce que la foi de mes pères m'enseigne depuis toujours. Imagine quel sort on ferait à ces paroles si j'étais en politique. Comme dirait l'autre: « Tout commence par la mystique, tout finit en politique ». Edmond Rostand a écrit: « De l'esprit, je n'en eus jamais un atome ». On comprend ce qu'il veut dire mais la scission d'un atome, ça fait sauter le monde. L'infiniment petit rejoint et dépasse peut-être l'infiniment grand. C'est mêlant, n'est-ce pas? Ah! la vie est belle, la vie est belle, je pourrais éclater!

« Quand je parle, j'écris tout ce que je ne saurais écrire. Mais ça fait rien, j'aimerais ça écrire. Et je suis à la veille de le faire. Mais les artistes, il faut pas qu'ils charrient quand même, ce ne sont pas les seuls créateurs. L'invention du frigidaire ou de la trottinette d'enfant, ça vaut bien un poème.

« Les grands troupeaux humains, la succession des générations et des artistes, quelle merveille! Ce sont comme des vagues qui viennent se briser sur la grève et qui sont tout de suite bues par le sable. Au Stella, quand j'étais sur la scène et qu'on était quinze qui saluaient en se tenant les mains, eh bien les quinze sont morts! Et tous ceux dans la salle, ils sont morts. La scène est morte et la salle est morte. Parce qu'il y a la fosse au milieu. On s'avance trop près pour saluer et on tombe dans la fosse. Le spectateur se lève pour applaudir, il crie bravo! bravo!, s'approche trop près de la fosse et tombe dedans. Ce sont des vagues. Une remplace l'autre. Le temps reprise le temps. Aujourd'hui, les jeunes tapissent leurs murs de gravures de 1900. Il y a trois quarts d'heure, on m'appelait Ti-Guy et j'étais Ti-Guy, un p'tit gars. La vie, ça va tellement vite, c'est comme un éclair. Ce n'est que récemment que je me suis rendu compte que je ne suis plus jeune. 64 ans, c'est pas des farces! Mais y'a rien à faire, je veux vivre. Tous les Mauffette sont de même d'ailleurs. Finalement, à mon âge, tu te découvres une seule ambition. C'est celle d'être, de vivre. Et tout ce que tu as pu comprendre, il ne faut pas que tu le dises trop fort aux autres parce qu'ils ont leur vie à vivre. Il faut presque que tu leur mettes la main sur les yeux pour pas qu'ils voient le coup venir. Avoir une expérience, du savoir, je me demande à quoi ça sert. Cocteau disait: « Il n'y a pas de première place, il n'y a que des places à part ».

Fernand Ouellette

Suite de la page couverture

sur la poésie de façon à en faire ressortir l'ampleur et la nouveauté si ce n'était courir le risque de laisser croire que la poétique constitue chez lui un domaine séparé.

Rien ne serait plus trompeur. L'errance poétique veut « assurer le passage de la parole morte à la parole vive, à la concentration lumineuse », et pour cette raison « elle ne peut qu'être attentive à tout mal comme à toute gloire ». Le poème « s'enracine d'abord en notre temps » même quand il « se laisse foudroyer par le sublime ». Aussi n'est-ce pas sans raison que Ouellette donne à lire en même temps que ses essais sur la poésie (qui « avive l'espérance en l'homme ») ceux, par exemple, qu'il rassemble sous le titre « le mal de l'époque » et où il s'interroge sur « la mort du futur » dans nos sociétés rongées par le totalitarisme. L'effort de lucidité devant une histoire qui tourne au cauchemar répond à une volonté de « maintenir l'espérance à vif ». Il est au même titre que le poème, quoique par des moyens différents, « un mouvement du fond de l'âme ».

Ce qui fait le prix de ces essais au premier abord si divers, c'est l'unité d'une exigeante quête de l'essentiel partout présente. Que Ouellette s'interroge sur les rapports qui s'établissent entre « L'écriture et l'errance » ou sur la portée du massacre de vingt-quatre écrivains, comédiens et intellectuels de culture yiddish par Staline le 12 août 1952, qu'il propose une lecture de *Pierres réfléchies* de Roger Caillois ou des tableaux de Jean-Paul Jérôme, qu'il brosse en quelques traits féroces le portrait du « progressiste » bien installé dans son confort de révolutionnaire nanti ou qu'il dégage l'essentiel du terrible rapport d'Amnesty International sur la torture, il écrit toujours à partir d'un refus de « cet abîme où rien ne peut identifier l'homme », au nom d'un élan « vers la totalité de la vie ».

Le signe de l'absence
aujourd'hui nous frappe
ainsi qu'un ébruitement
de l'abondance:
il fait si nuit.

Ainsi commence « L'Ombre », un des forts poèmes publiés dans *À Découvert*. Les essais d'*Écrire en notre temps* affrontent cette nuit, non « par laisser-aller pessimiste, mais, au contraire, par volonté de maintenir l'espérance à vif ». Ce sont des textes vivifiants, qui marquent sans doute un des moments essentiels de l'oeuvre de Fernand Ouellette, l'une des plus exigeantes d'aujourd'hui.

LIVRES REÇUS

Tout Alice, Lewis Carrol, Garnier Flammarion.
Alexandre Chenevert, Gabrille Roy, 10/10.
Famille, Pa Kin, Flamarion/eibel
L'Ange du diable, Maurice Jacques, Éditions Naaman
Le retable des merveilles et deux histoires d'amour, Louise Darios, Éd. Naaman.
C'était dimanche, Marthe B.-Hogue, Éditions Naaman.
Les éditeurs, Claudy Patrick, Éditions Naaman.
La sève de la vie, Thomas Olivier Mazel, Éditions Naaman.
Repère, Joseph Bonenfant, L'arbre HMH.
La poupée phonographe, Gabrielle Marquet, Flammarion.
La chasse de décembre, Paul Vialar, Flammarion.
La Cloche d'Islande, Halldor K. Laxness, Aubier Montaigne.
L'arbre de Jesse, Diane de Margerie, Flammarion.

"À LIRE EN VACANCES"
NOUVELLE COLLECTION D'HUMOUR
Cet été détendez-vous avec

$4.50
DES JEUX DE MOTS, DES CALEMBOURS, DES PENSÉES, DES RÉFLEXIONS PLUS OU MOINS ABSURDES...
EN VENTE PARTOUT ÉDITIONS HÉRITAGE

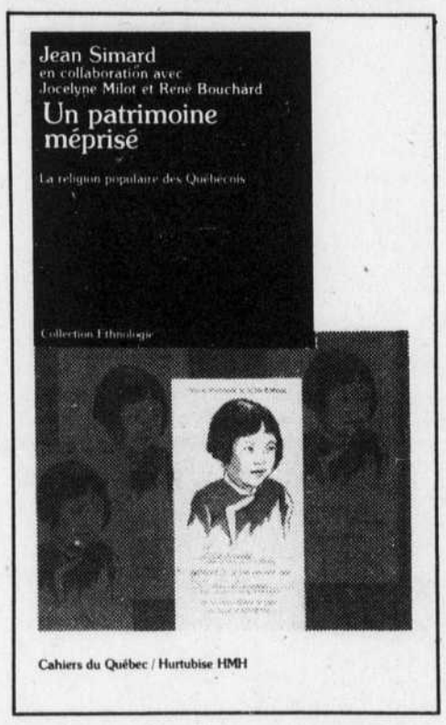

Cet ouvrage regroupe une série d'entretiens radiophoniques sur la religion populaire de Québécois.
310 pages $16.95
éditions hurtubise hmh ltée
7360, boul. newman
ville lasalle H8N 1X2
tél.: 364-0323

CARON LIBRAIRE
ACHAT ET VENTE DES LIVRES USAGÉS ET ANCIENS
Prix honnêtes
la librairie à fréquenter
251 Ste-Catherine E.

PHOTOSTAT
VELOX 8"x10"
$1.99
RÉDUCTION 20% + AGRANDISSEMENT 500% SANS SUPPLÉMENT
PHOTOSTAT AU TRAIT, N & B. TAXES NON INCLUSES
l'enmieux
1600 rue BERRI, suite 261
Berri-De Montigny
PALAIS DU COMMERCE
845-0281
PRIX SUJET À CHANGEMENTS SANS PRÉAVIS

INÉDIT DE
ANNE HÉBERT
L'ÎLE DE LA DEMOISELLE
VIENT DE PARAÎTRE DANS
42
Distributeur aux Libraires:
Éditions Hurtubise-HMH
7360 boul. Newman
Ville LaSalle H8N 1X2
364-0323
ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS
suivi de textes de Jean SIMARD Louise MAHEUX-FORCIER Louise FOURNIER Relations de SOEUR CUILLERIER 1725-1747 — (Édition du texte par Ghislaine LEGENDRE)
Chaque volume: $6.95
Encore disponibles: Nos 25 — 27 à 41
Pour les commandes de libraires ou au numéro, s'adresser au distributeur:
Éditions Hurtubise-HMH, 7360, boul. Newman
Ville LaSalle H8N 1X2 — tél. 364-0323
L'abonnement à 4 volumes: $24.
Pour les abonnements, écrire à l'administrateur:
Claude Hurtubise
ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS
Suite C-10./ 306, Place Youville
Montréal, H2Y 2B6

La nbj vient de faire paraître UN NUMÉRO SPÉCIAL entièrement consacré à LA SCIENCE-FICTION
20 textes inédits de Roger Des Roches, Louis-Philippe Hébert, Jacques Brossard, Jérôme Elie, Jean-Pierre Vidal, Elizabeth Vonarburg, Germain-Guy Beauchamp, Hugues Corriveau, Bertrand Bergeron et Johanne de Bellefeuille. Une publication de 168 pages; $6.00
Diffusion en librairie: Dimédia Inc. (514) 336-3941
LA NOUVELLE BARRE DU JOUR
Abonnement d'un an, plus de 1,000 pages, $30.00
C.P. 131, Succ. Outremont, Outremont, Qué. H2V 4M8
La nbj, le mensuel des *nouveaux écrivains*.
formulaire d'abonnement, 12 numéros.
nom
adresse
code

un grand numéro double
FORCES
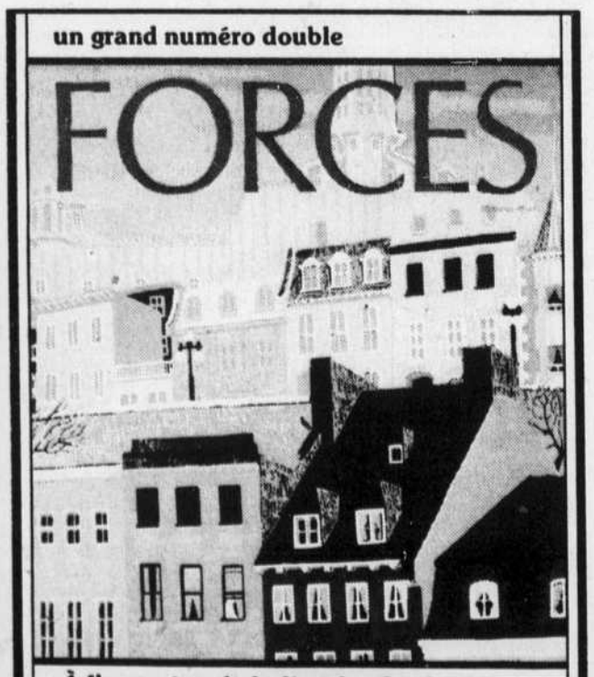
À l'occasion de la fête des Québécois et de la Rencontre des francophones du monde à Québec
• La langue française au Québec et dans le monde
• La musique populaire du Québec.., et le monde
À retourner à FORCES
1450, rue City Councillors
Montréal (Québec) H3A 2E6
☐ Je souscris un abonnement à FORCES
☐ Je désire que mon abonnement parte: du prochain numéro à paraître
☐ du numéro _____
L'exemplaire: Québec, Can. $5.75; Autres pays $6.75
Abonnement: 1 an 2 ans; Québec, Can. $12 $20; Autres pays $15 $25
(Veuillez dactylographier ou écrire en majuscules)
Nom _____ (M./Mme/Mlle) Prénom _____
Rue _____ Ville _____
Prov. _____ Code postal _____
Ci-joint le paiement, soit
$_____
(Faire chèque ou mandat-poste au nom de FORCES)
FORCES 46-47 maintenant en vente partout

Opinion / Mélançon: une lecture agitée

par
Philippe Haeck

QUELQUES remarques pour aider les lecteurs, lectrices du DEVOIR à décider de quel côté se font les distorsions: du côté de Robert Melançon dans son article des 9 et 16 juin « Haeck: des essais discutables » ou du mien dans les essais réunis sous le titre **Naissances. De l'écriture québécoise** (VLB éditeur, 1979).

Sur l'Hexagone. L'esprit critique de Mélançon semble avoir été obnubilé par « la célébration unanime du 25e anniversaire de l'Hexagone l'automne dernier »: que je soutienne que « Presque tout ce qui est moderne ici a commencé en dehors des éditions de l'Hexagone fondée en 1953. » devient presque une hérésie, une injure faite à ce « véritable foyer poétique de toute une génération » — je suis donc « à contre-courant » et si « C'est souvent une vertu pour un essayiste que d'aller ainsi à contre-courant, puisqu'il peut ainsi forcer à réfléchir par le recours au paradoxe ou par l'affirmation simple d'une vérité qui ne paraît provocante que parce qu'elle contredit une erreur généralement admise » Mélançon ne croit pas que ce soit le cas dans **Naissances**. Je prétends le contraire et je dis ici pourquoi. Ma première partie s'intitule « Naissance de la poésie québécoise 1946-1962 » et dans ces années d'après-guerre on ne peut que constater la diversité des lieux poétiques: les Cahiers de la file indienne publient **Théâtre en plein air** (1946) de Gilles Hénault et **les Sables du rêve** (1946) de Thérèse Renaud; les éditions Mythramythe: **Refus global** (1948) du groupe animé par Borduas et **le Vierge incendié** de Paul-Marie Lapointe; les éditions Fides: les **Poésies complètes** de Saint-Denys Garneau; les éditions Erta: **Yeux fixes** (1951) et **Le défaut des ruines est d'avoir des habitants** (1957) de Roland Giguère, **Totems** (1953) et **Voyage au pays de mémoire** (1960) de Gilles Hénault; les éditions de Malte: **l'Ange du matin** (1952) de Fernand Dumont; l'Institut littéraire du Québec: **le Tombeau des rois** (1953) d'Anne Hébert; les éditions de l'Hexagone: **Le Ciel fermé** (1956) de Claude Fournier, **Séquences de l'aile** (1958) de Fernand Ouellette et **Sémaphore** (1962) de Gilles Hénault; les éditions de feu-Antonin: **Brochuges** (1957) de Claude Gauvreau; les éditions d'Orphée: **Poèmes** (1957) de Gilles Groulx et **Il fait clair de glaise** (1958) de Maurice Beaulieu; les éditions Quartz: **la Duègne accroupie** (1959) de Michèle Drouin et **Objets de la nuit** (1959) de Jean-Paul Martino; la revue Liberté: « Blues » suivi de « Notes pour une poétique contemporaine » (mars 1962) de Paul-Marie Lapointe. Ainsi l'hexagone dans ces années 1946-1962 n'est qu'un foyer parmi d'autres des commencements ici d'une écriture poétique moderne; les autres recueils que ces éditions publient de 1953 à 1962 appartiennent plus à une écriture lyrique traditionnelle (je ferais sans doute une exception pour l'écriture de **l'Homme et le jour** qui continue à m'apparaître la meilleure réussite de Jean-Guy Pilon): qu'on aille lire pour s'en convaincre les livres de Gaston Miron, Olivier Marchand, Luc Perrier, Jean-Paul Filion, Rina Lasnier, Louise Pouliot, Alain Grandbois, Pierre Trottier, etc. Dire cela de l'Hexagone ne nie en rien l'importance du travail de diffusion de la poésie que cette maison a fait à partir de 1963 surtout avec sa collection « Rétrospectives »: est-il besoin de dire que je tiens pour essentiels les rapaillages suivants: **l'Âge de la parole** (1965) et **la Main au feu** (1973) de Roland Giguère, **Comme eau retenue** (1968) de Jean-Guy Pilon, **le Réel absolu** (1971) de Paul-Marie Lapointe, **Signaux pour les voyants** (1972) de Gilles Hénault, **Chouennes** (1975) de Pierre Perrault, **le Centre blanc** (1978) de Nicole Brossard, et j'attends toujours les rétrospectives de Maurice Beaulieu et de Jacques Brault.

Sur la modernité. C'est la notion qui est au centre de tous mes essais, je l'affirme clairement dans l'avant-propos: « La théorie qui soutient mon discours est celle de la modernité. Par là j'entends une pensée critique qui a commencé à faire vaciller nos anciennes représentations sur le langage (la poétique), l'apprentissage (la pédagogie, la philosophie), le désir (la psychanalyse), l'histoire (le communisme) (1). Ces différentes sciences de l'homme ont des conséquences sur le discours critique que je peux tenir sur une oeuvre. Cette nouvelle critique évite de réduire l'écriture à un discours, elle tente de montrer comment l'écriture est une entreprise de liberté qui ne demande pas autre chose au lecteur que d'inventer à son tour sa liberté plutôt que de réduire la liberté de l'écriture d'un autre à l'ordre de son discours, elle ne cherche pas à démontrer l'unité d'une oeuvre mais à faire sentir le caractère organique au style, le caractère polysémique de l'écriture. Cette critique cherche les fonctions de l'écriture et de la lecture, elle les définit comme pratiques désirantes qui s'attardent aux signes qui nous font violence, nous émeuvent, comme pratiques idéologiques qui servent les intérêts de groupes précis,, comme pratiques poétiques qui défont et refont le langage ». Je comprends alors mal comment Mélançon peut écrire: « L'Hexagone a mis fin à l'isolement des poètes québécois et c'est en cela, qui est d'une portée considérable, qu'il inaugure la modernité poétique au Québec. » Qu'est-ce que cet isolement vient faire? Qu'est-ce qui est d'une portée considérable? Est-ce que la modernité consiste à créer une maison d'édition qui dure vingt-cinq ans et plus? Pour moi, je le répète, l'introduction de la modernité dans notre poésie commence avec les travaux de deux individus: Saint-Denys Garneau et Paul-Emile Borduas; souligner l'importance de ces deux oeuvres ce n'est pas aller à contre-courant c'est montrer qu'il existe plus d'un courant, c'est suivre d'autres courants — ces deux courants je ne suis pas le seul à les suivre depuis l'édition des **Oeuvres** de Garneau en 1971 par Jacques Brault et Benoît Lacroix et le numéro spécial de **la Barre du jour** en 1969 sur les automatistes.

Sur la lecture du « Tombeau des rois ». Je m'explique mal pourquoi les propos du glossauteur sur ce texte seraient des « platitudes » (2) ou un « pauvre résidu de sens »: je n'ai pas tenté autre chose que de fournir une lecture féministe de ce poème. Pourquoi cette lecture serait-elle une platitude? Pour qui? Est-ce l'usage de la paraphrase? Si c'était le cas je ne pourrais que répéter les propos du compagnon: « La lecture met des phrases à côté des phrases lues, ces phrases sont tantôt explicatives, elles apportent des éléments pour lire le texte... tantôt récitatives — elles redisent avec des variations, musicales, les phrases initiales. La lecture est tantôt un arc qu'on tend, tantôt une valse dans laquelle on se laisse entraîner. Je me méfie de qui crie contre la paraphrase et ne s'aperçoit pas qu'il ne fait que paraphraser une méthode d'analyse textuelle qu'un autre a inventée. Ce qui importe c'est de savoir ce qu'on paraphrase, de le choisir, de l'aimer (3). »

Sur trois évidences. Il paraîtrait que « la volonté de prouver des évidences est constante dans mes essais ». Je reviens sur les trois exemples choisis par Mélançon.

1. « Les pages consacrées aux **Herbes rouges (...) démontrent, ce qui devrait d'ailleurs être depuis quelque temps une évidence, « que l'activité littéraire menée par les animateurs — éditeurs et auteurs — de la revue les Herbes rouges** aura été l'une des plus importantes des années soixante-dix » (à proposer de telles évidences, et sur un ton si général, on ne voit pas trop par qui Philippe Haeck risquerait d'être contredit). » Les changements de mentalité doivent se faire vite dans le milieu de Mélançon: je me rappelle trop bien les réactions à mes articles sur les textes des **Herbes rouges** quand j'étais chroniqueur au **Devoir** de 1975 à 1977 pour croire qu'en l'espace de deux ans tout ait changé. Et il y a dans mon milieu des enseignant(e)s et des étudiant(e)s qui ne cachent pas leur hostilité — Mélançon n'aurait qu'à réfléchir un peu pour découvrir de telles personnes dans le sien (il y a même des écrivains hostiles aux **Herbes rouges**: faut-il que je donne des noms?). Pourquoi parler d'un « ton si général » quand j'étaye cette généralité par une série d'analyses particulières?

2. « Qu'il soit nécessaire de faire une très large place à la création dans l'enseignement de la littérature, je crois bien qu'il ne se trouve pratiquement plus personne pour le mettre en doute sérieusement. » Bon je veux bien que cela soit mais cela n'est qu'en théorie: en pratique la « large place » faite à la création dans les programmes collégiaux et universitaires est très petite. Offre-t-on souvent à des écrivains qui n'ont pas de diplômes universitaires d'occuper des postes d'enseignement? Invite-t-on souvent des écrivains à rencontrer les étudiant(e)s?

3. À propos de la phrase suivante: « De même façon qu'il est plus facile de faire sentir à l'étudiant(e) cet écrire-vivre à partir de textes québécois plutôt qu'étrangers — l'importance de l'identité, une meilleure connaissance du milieu — il est également plus aisé de travailler à partir d'oeuvres très récentes parce que l'étudiant baigne alors dans le même monde: plus facile de lire **Un rêve québécois que le Ciel de Québec, Interventions politiques** que **l'Homme rapaillé.** » Mélançon déclare que c'est une évidence et en même temps une âinerie à cause de l'exemple donné qui selon lui enlève toute pertinence à mon affirmation qu'il trouvait pourtant évidente. Mélançon se pense malin en notant les dates de publication: il croit naïvement qu'il n'y a que trois ans qui séparent l'oeuvre de Ferron publiée en 1969 et celle de Beaulieu publiée en 1972, que quatre ans qui séparent l'oeuvre de Miron publiée en 1970 et celle de Charron publiée en 1974. Ces simples soustractions convainquent qui? C'est à se demander si Mélançon a lu ses oeuvres! Je voudrais dire une autre évidence — ça fait du bien de dire des évidences: le plaisir de la certitude — à l'intention de notre arithméticien: qu'entre lui qui a trente-trois ans et un étudiant qui a dix-huit vingt ans il y a plus que treize ou quinze ans de différence (je n'ai pas la patience de lui expliquer pourquoi).

5

Oui je sais qu'il peut y avoir des textes critiques qui soient des textes de création (j'ai lu Blanchot et Barthes comme la plupart des étudiants en lettres): ce que je dis c'est que l'étudiant trouve plus de motivations à produire des textes de fiction que des textes critiques qui qu'on le veuille ou non nécessitent de plus grandes lectures, ce que les étudiant(e)s de cégep n'ont pas. Tant mieux pour Mélançon si ses étudiant(e)s ont ces lectures: ça lui permet d'avoir deux sorrtes de textes de création: de la fiction et de la critique.

Je dis encore qu'un bon texte de fiction montre autant qu'un texte critique l'intelligence de l'activité littéraire. Pourquoi ne pas laisser l'étudiant(e) choisir celui qui lui donne le plus de plaisir? Qui pratique avec plaisir le texte de fiction ne pourra que devenir curieux des textes critiques sur son activité.

6

Sur le coeur. Mélançon est le troisième à avoir sur le coeur cette phrase que j'ai écrite sur Vadeboncoeur dans ma lecture d'*Un génocide en douce*: « parler du coeur ne suffit pas, qu'est-ce que ça veut dire le coeur comme régulateur des idées? Le coeur c'est une affaire trop générale, ça frôle le mensonge; il faut voir que ce que j'appelle mon coeur est en bonne partie le coeur des circonstances ». Qu'y a-t-il là-dedans qui oblige à une référence à « la langue de bois stalinienne »? il n'y a là qu'une affirmation matérialiste simple: Epicure a dû dire quelque chose de semblable: mon coeur est le coeur des circonstances.

Il semble bien qu'apporter des réserves à la pensee de Vadeboncoeur soit aussi grave qu'en apporter à la génération de l'Hexagone. Pourquoi faudrait-il que d'un côté, celui de la tradition nationaliste, tout soit remarquable, et que de l'autre, celui de la modernité, il y ait toutes sortes de choses qui mettent mal à l'aise, obligent aux ricanements ou au mépris. Pour moi d'un côté comme de l'autre je veux avoir droit à une intelligence critique: cela me crée des difficultés mais cela en vaut la peine. Cela me permet de parler avec mon coeur au coeur des circonstances: je suivrai donc la suggestion de Mélançon de lire la pièce de Garneau *l'Usage du coeur dans le monde réel* (ça doit être une belle pièce: le titre est tellement beau, le coeur est dans les circonstances).

7

Naissances. De l'écriture québécoise est un texte scientifique au sens où l'entend Michel de Certeau: « Est « scientifique », en histoire comme ailleurs, l'opération qui change le « milieu » — ou qui fait d'une *organisation* (sociale, littéraire, etc.) la condition et le lieu d'une transformation (4). »

Et « C'est un texte de savoir et de passion, qui a l'outrance et l'emportement de la passion, mais qui atteint aussi parfois des zones de vérité que seule la passion sans doute peut toucher »: ici je suis d'accord avec Mélançon à l'exception du « mais » qui dénigre un peu cette outrance que j'aime tant depuis que j'ai bu à l'outre de Rabelais.

Quand au « lamentable échec du livre dans son ensemble », je n'aurais pas eu « la patience, la rigueur et la force de suivre (mon) invention jusqu'au bout », de réaliser « ce superbe projet » qui veut transformer le harpon critique en harpe, je dois dire que j'en suis assez content. J'étais assez heureux de mes essais pour les donner à publier; je crois qu'ils peuvent servir tout de suite: j'aimerais qu'ils en encouragent d'autres à faire des livres critiques sur notre littérature où la passion, et surtout la passion amoureuse — je n'ai voulu dans *Naissances* que parler de textes que j'aime —, ne soit pas refoulée, à enseigner notre littérature en favorisant plus la création chez les étudiant(e)s, en faisant de la création de textes de fiction une activité qui a autant de rigueur que la création de textes critiques.

17 juin 1979

(1) Cette pensée critique a commencé par les travaux de Ducasse, Rimbaud et Mallarmé d'une part, et de Marx, Nietzsche et Freud d'autre part — je renvoie entre autres au livre d'Henri Lefebvre **Introduction à la modernité** (Ed de Minuit, 1962) et à la bibliographie à la fin de **Naissances**.

(2) D'une façon générale je suis surpris de la rhétorique arrogante et méprisante du texte de Mélançon qui d'une part n'en a pas l'habitude et qui d'autre part, ne serait-ce que par la longueur de son analyse, semble avoir trouvé importants mes essais. C'est une façon un peu inusitée d'engager « une vraie discussion »: Mélançon n'hésite pas à écrire: « Je suis persuadé que **Naissances. De l'écriture québécoise**, malgré ses très graves insuffisances, mérite mieux que les ricanements du beau monde: une vraie discussion. »

(3) **Naissances**, p. 122.

(4) Voir à ce sujet **Naissances**, p. 307.

LIVRES REÇUS

ESSAIS ET DIVERS

Écrits du Canada français, texte inédit de Anne Hébert, 42.

Sur la langue et l'écriture chinoises, Luxun, Aubier.

Écrire en notre temps, Fernand Ouellette, Éditions hmh.

Littérature française de Belgique Éditions Naaman.

Écriture française, no. 1-1979.

Jules Verne et le Québec, Bruno-André Lahalle, Éditions Naaman.

Montesquieu et le problème de l'esclavage dans l'esprit des lois, Julien Lafontant, Éditions Naaman. **L'Érotique méditerranéenne**, Marie Gharghoury, Éditions Naaman.

Robert Élie, oeuvres, Hurtubise HMH

Liban, guerre ou génocide?, Hanna Ghanem, Éditions Naaman.

Un patrimoine méprisé, Jean Simard, Cahiers du Québec, Hurtubise HMH.

Des délits et des peines, Beccaria, Champs Flammarion.

Qui est aliéné?, M. Clavel, Champs Flammarion.

Esthétique, Hegel, Champs Flammarion.

Quand Dieu était femme, Merlin Stone, Éditions l'Étincelle.

Trous noirs, Isaac Asimov, Opuscule.

La p'tite ferme, Jean-Claude trait, Les Éditions de l'Homme.

Le nouveau guide du succès, Éditions Sélect.

Les homosexuels s'organisent, Paul-François Sylvestre, Éditions Homeureux.

Comment renouer le dialogue avec l'adolescent, Pierre Barnley, Le Hameau.

Le langage de la nature, Jean-Michel Pedrazzana, Le Hameau.

Comment bien s'alimenter, Henry Errera, Le Hameau.

Vivre sans pétrole, J.A. Grégoire, Flammarion.

L'Allemand en 32 leçons, Adrienne Der Gimmick, Flammarion.

L'espagnol en 32 leçons, Adrienne El Gimmick, Flammrion.

The Sisterhood of Man, Kathleen Newland, Norton.

GENS DU PAYS, BONNE FÊTE

FLORE COCON
Suzanne Jacob
124 pages - $6.95

LA MATERNITÉ CASTRÉE
Francine Lemay
155 pages - $6.95

FRANCHIR LES MIROIRS
Michel Bélair
220 pages - $8.95

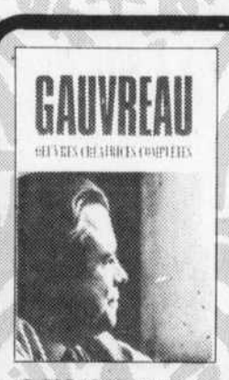

OEUVRES CRÉATRICES COMPLÈTES
Claude Gauvreau
1,498 pages - $75.00

L'ESPRIT RÉVOLUTIONNAIRE DANS L'ART QUÉBÉCOIS
Robert Lionel Séguin
265 ill. 37, 27 cm
577 pages - $30.00

LES PATENTEUX DU QUÉBEC
L. De Grosbois, R. Lamothe, L. Nantel
272 pages - $19.95

UNE OFFRE SPÉCIALE

— À L'ACHAT DE DEUX NOUVEAUTÉS, NOUS VOUS OFFRONS GRATUITEMENT "CE N'ÉTAIT QU'UN DÉBUT"
— À L'ACHAT DE $30.00 ET PLUS, NOUS VOUS OFFRONS GRATUITEMENT "CE N'ÉTAIT QU'UN DÉBUT" ET UNE NOUVEAUTÉ DE VOTRE CHOIX
— À L'ACHAT DES OEUVRES CRÉATRICES COMPLÈTES DE CLAUDE GAUVREAU NOUS VOUS OFFRONS GRATUITEMENT LE CHOIX ENTRE "LES PATENTEUX DU QUÉBEC" OU "L'ESPRIT RÉVOLUTIONNAIRE DANS L'ART QUÉBÉCOIS".

MARIANGE OU AUGUSTINE
Marielle Brown Desy
114 pages - $6.95

EXTRÊME SURVIVANCE, EXTRÊME POÉSIE
Paul Chamberland
239 pages - $8.95

SANS PARACHUTE
David Fennario
239 pages - $8.50

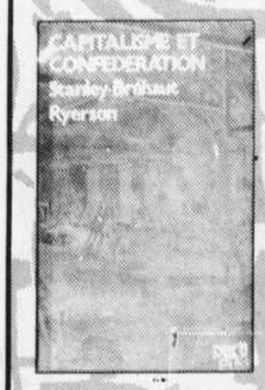

CAPITALISME ET CONFÉDÉRATION
aux sources du conflit Canada/Québec
Stanley-B. Ryerson
361 pages - $10.95

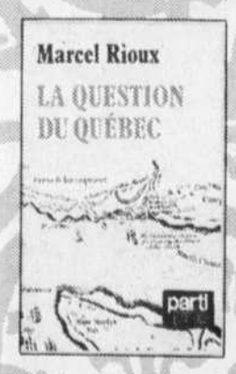

LA QUESTION DU QUÉBEC
Marcel Rioux
270 pages - $6.95

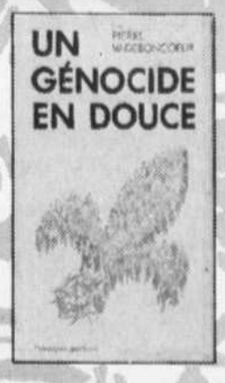

UN GÉNOCIDE EN DOUCE
Pierre Vadeboncoeur
187 pages - $8.95

CE N'ÉTAIT QU'UN DÉBUT... OU LA PETITE HISTOIRE DES PREMIERS PAS DU FLQ
Gabriel Hudon
224 pages - $7.95

Les Éditions Parti Pris
947 est, rue Duluth, H2L 1B7
Tél.: (514) 523-0810
Nous assurons les frais d'envoi

parti pris

Ci-joint mon chèque ☐ mon mandat postal ☐ Au montant de ☐
TITRES CHOISIS: .....
NOM: .....
ADRESSE .....
VILLE..... CODE POSTAL .....

L'EDITEUR NE PEUT FOURNIR UNE MEILLEURE IMPRESSION

CULTURE ET SOCIÉTÉ

La saison 79 des théâtres d'été du Québec

BATEAU-THEATRE L'ESCALE, Saint-Marc-sur-le-Richelieu, Transcanadienne sortie 112, (514) 584-2226 — "Le bonheur d'Henri" d'Elizabeth Bourget avec Roger Garand, Béatrice Picard, Michèle Craig, Jacques l'Heureux, Evelyn Régimbald, Linda Sorgini. Du 19 juin au 1er septembre. Mise en scène: Gilbert Lepage. Tous les soirs 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Relâche dim. lun.

LA RELEVE A MICHAUD, Calixa-Lavallée, Verchères, autoroute 30, sortie 149. (514) 583-3776 — "Ti-Mine, Oscar, Clara et les autres" de Raymond Lévesque avec Claude Michaud, Yvon Leroux, Monique Chabot. Du 19 juin au 1er septembre. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 23 h 00. Relâche dim. lun.

LE PIGGERY, North Hatley (819) 842-2191 — "Gee, Gertie" de Victor Garaway, du 27 juin au 14 juillet. "Wait until dark" de Frederick Knott avec Marjorie Pauch, Joe Zeigler, Bob King, Karen Fullerton, James O'Brien et Desmond Ellis. Du 19 juillet au 4 août. "The Belle of Amherst" de William Luce avec Sharon Corder, du 8 au 25 août. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 18 h 00. 21 h 30.

LA PLACE A RICHER, 22 rue Claude, St-Sauveur, autoroute 15 des Laurentides, sortie 60. (227-3747) — "J'me sens drôle" de Gilles Richer avec Michel Forget, France Castel, Marc Legault, Han Masson. Mise en scène: Gilles Richer. Du mar. au ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Dim.: 19 h 30. Du 22 juin au 1er sept.

LA ROCHE A VEILLON, Saint-Jean Port-Joli, route 132, sortie 256. (418) 598-3250 — "Old Orchard ... connais pas" production du Théâtre de l'Equinoxe. Du 2 juillet au 30 août.

THEATRE LES ANCETRES, Saint-Germain de Grantham, route 20, sortie 170. (819) 395-2253 — "Entre le rire et le rêve" de Georges Dor avec Reine France, Andrée Champagne, Jean-Pierre Masson et Camille Ducharme. Du 27 juin au 2 septembre. Tous les soirs 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 00.

THEATRE DE L'ATELIER, R.R. 4, Sherbrooke (819) 563-1778 — "La perruche et le poulet" comédie policière de Robert Thomas avec France Arbour, Gisèle Trépanier, Véronique LeFlaguais, Jacques Thisdale, Pierre Gobeil, René Lefebvre, Benoit Dumont, Michel Côté. Du 30 juin au 15 septembre. Mise en scène: Jean-Yves Laforce. Tous les soirs 20 h 00. Relâche dim. lun.

THEATRE BEAUMONT-SAINT-MICHEL, Saint-Michel de Bellechasse, Autoroute 20, sortie 215. (418) 884-2839 — "Allo, Allo!" comédie de Pierre Goulet avec Roger Lebel, Nicole Filion, Pierre Thériault, Yves Jacques et Anne Villeneuve. Mise en scène: Pierre Villeneuve. Mar. à ven.: 20 h 30, Sam.: 19 h 30, 22 h 15. Relâche dim. lun. Du 20 juin au 1er septembre.

THEATRE DU BOIS DE COULONGE, Chemin St-Louis, Sainte-Foy, Québec (418) 692-0205 — "Chat en poche" de Georges Feydeau avec Janine Sutto, Jean-Marie Lemieux, René Gagnon, Thomas Donohue, Jean-François Gaudet, Andrée Samson. Mise en scène: Jean-Marie Lemieux. Jusqu'au 14 juillet. "Un réel ben beau ben triste" de Jeanne Mance Delisle avec Anouk Simard et Denise Gagnon. Mise en scène: Olivier Reichenbach. Du 21 juillet au 18 août. "Citrouille" de Jean Barbeau. Mise en scène de Jean-Marie Lemieux. Du 21 août au 9 septembre. Mar. au dim.: 21 h 00. Avec Denis Mercier, Marthe Turgeon, Josée LaBossière.

THEATRE DU CHIENDENT, 453 Lindsay, Drummondville, Autoroute 20, sortie 109. (819) 478-1014 — "Môman travaille pas, a trop d'ouvrage" création collective du Théâtre des Cuisines. Du 19 juillet au 29 septembre.

THEATRE DE LA DAME DE COEUR, Manoir d'Upton, autoroute 20, sortie Acton-Vale (147) (514) 549-4617 — "Le chas de l'aiguille" de Christian Bédard avec Hélène Bérubé, Vallier Dumont, Francine Guénette et Yves Raymond. Du 21 juin au 2 septembre. Mise en scène: Christian Bédard. Mer.: 20 h 00. Jeu. au dim.: 21 h 00.

THEATRE LE DAUPHIN, 600 boul. St-Joseph, Drummondville, sortie 177, route Trans-Canadienne (819) 478-4145 ou (800) 567-1457 — "L'amour vous connaissez?" de Bill Manhoff avec Guy Godin et Claudine Chatel. Mise en scène: François Cartier. Du 26 juin au 1er septembre. Du Mar. au ven.: 19 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00.

THEATRE D'ULVERTON, Coopérative d'Ulverton, route 143. Autoroute 20, sortie 108. — 394-2606 ou 826-2795 — "On a perdu le Nord" de Daniel Lemire, avec Yvon Labonté, Daniel Lemire, Gaston Labonté. Ven. sam.: 20 h 30. Jusqu'au 21 juillet.

THEATRE DE LA FENIERE, 1500 La Fenière, Ancienne-Lorette, Québec (418) 872-1424 — "La grosse" de Charles Laurence avec Paul Berval dans le rôle principal. Mise en scène: Yvon-Simon Goyer. Jusqu'au 28 juin. "Une nuit chez vous... Madame!" de Jean de Létraz. Mise en scène: Michel Gariépy. Du 30 juin au 9 août "Le saut du lit" de Ray Conney et John Chapman. Mise en scène: Yvon-Simon Goyer. Du 11 août au 23 septembre. Tous les soirs 21 h 00. Relâche lun.

THEATRE DE L'ILE, Saint-Pierre, Ile d'Orléans (418) 828-9530 — "Le casino voleur" d'André Ricard avec Paul Hébert, Jean Guy, Denise Dubois et Danielle Bissonnette. Du 26 juin au 28 juillet. "L'eau qui coule" et "Salle d'attente" de Félix Leclerc avec Claude Saint-Denis, Monique Miville-Deschênes et Yves Massicotte. Du 31 juillet au 18 août. "La guerre des étoiles" de Raymond Lévesque avec Céline Arsenault, Luc Archambault et Raymond Lévesque. Du 28 août au 9 septembre. "L'histoire du soldat" de Stravinsky, du 21 au 25 août. Du Mar. au sam.: 21 h 00. Relâche dim. lun.

THEATRE DU MANOIR DES PINS, Ste-Lucie de Dancaster (6 milles de Ste-Agathe) — (819) 326-0002 — "Est partie comme un p'tit poulet" revue théatreuse de Pierre Collin, Louison Danis, Guy Migneault avec Chantal Beaupré, Jean-Raymond Châles, François Trottier. Ven. sam. dim.: 20 h 30. Du 22 juin au 2 septembre.

THEATRE DU MANOIR RICHELIEU, Pointe-au-Pic, Charlevoix (800) 463-2820 — "Manon Lastcall" et "Joualez-moi d'amour" de Jean Barbeau avec Andrée Lachapelle, Bernard Meney, Claudie Verdant et Benoît Dagenais. Du 21 juin au 2 septembre. Mise en scène: Jean Dalmain. Du 21 juin au 2 septembre Jeu. à Dim.: 21 h 30.

THEATRE DU MANOIR SAINT-CASTIN, 99 chemin de Tour du Lac, Lac Beauport (418) 849-4461 — "Trois actrices, un coq" ou "J'aime me déguiser" de Clémence Desrochers avec Albert Millaire, Catherine Bégin, Maryse Pelletier et Lucie Saint-Cyr. Mise en scène: Albert Millaire. Du 21 juin au 2 septembre. Du jeu. au dim.: 21 h 30.

THEATRE DES MARGUERITES, Trois-Rivières-Ouest (819) 377-3223 — "Ca s'peut pas!..." de Marcel Gamache avec Mariette Duval, Angèle Coutu, Gisèle Dufour, Danièle Panneton, Jacques Galipeau, Aubert Pallascio, Alpha Boucher, George Carière. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Relâche dim. lun. Du 24 juin au 1er septembre. Mise en scène de George Carrère.

THEATRE DE LA MARJOLAINE, Eastman, comté de Brome, autoroute des Cantons de l'Est, sortie 106. (514)297-2862 — "Le gros lot" de Louis-Georges et Léon Bernier avec Nathalie Gascon, Normand Lévesque, Jean-Jacques Desjardins, Sylvie Gosselin, Richard Lalancette, Carole Chatel, Sylvie Léonard, Elizabeth Chouvalidzé, Normand Brathwaite et Marc Labrèche. Du 23 juin au 26 août. Tous les soirs 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 15. Dim.: 20 h 00. Relâche lun.

THEATRE DES PRAIRIES, Notre-Dame-des-Prairies, Joliette — autoroute 40, sortie 122. (514)756-0559 — "Un sur six" de Ron Clark et Sam Bobrick avec Pierre Dufresne, Ghyslain Tremblay, Marc Messier, Johanne Seymour, Marthe Choquette. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 30. Du 22 juin au 1er septembre.

THEATRE PONT-CHATEAU, Côteau-du-lac, autoroute 20 ouest, sortie 17 (764-3334) — "Deux et deux font sexe" de Richard Harris avec Lucille Papineau, Mireille Deyglun et Yvan Canuel. Mise en scène: Yvan Canuel. Jusqu'au 1er septembre. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Relâche dim. lun.

THEATRE DE SAINT-OURS, 2,555 rang du Ruisseau, St-Ours-sur-Richelieu (785-2732) ou (785-2053) — "J'me marie, j'me marie pas" création des Théâtriers avec Nicole Choinière, Catherine Ewing, Annie Gascon, Chantal Saint-Cyr, Claire Tremblay. Ven. sam. dim.: 21 h 00. Du 22 juin au 2 septembre.

THEATRE DE SUN VALLEY, Sun Valley, Sainte-Adèle, autoroute des Laurentides sortie 67. (229-6655) — "L'or et la paille" de Barillet et Grédy avec Louise Deschatelets, Suzanne Langlois, Louis Lalande, Edgar Fruitier. Mise en scène: Louis Lalande. Du mar. au ven.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 22 h 30. Jusqu'au 1er septembre.

STUDIO-THEATRE DA SILVA, 1155 rue Morel, Sainte-Sophie de Lacorne, autoroute des Laurentides sortie 43. (866-8034) ou 1-(514)436-1304 — "Comment harponner le requin" de Victor Haim par le Théâtre de l'Avant-scène avec Bruno Arseneault, Robert Gilardeau, Louise Ringuet, Michel Vivier, Jean-Luc Ethier. Tous les jours 21 h 00. Relâche lun. mar. Du 28 juin au 2 septembre.

FESTIVAL D'ETE DE LENNOXVILLE, Université Bishop, Lennoxville (819)563-4966 ou 800-567-6153 — "Westmount" de M. Ouzounian mis en scène par David Schurmann, débutant le 6 juillet. "Clouds of glory" de Betty Lambert mis en scène par Pamela Hawthorn, débutant le 7 juillet. "The murder of Auguste Dupin" de J. Elen Tarver dirigé par M. Ouzounian, dès le 7 juillet. "Eight to the bar" de Stephen Witkin et Joey Miller dirigé par M. Ouzounian, dès le 19 juillet. Du lun. au sam.: 14 h 00, 20 h 30. Dim.: 14 h 00, 19 h 00. Jusqu'au 26 août.

THEATRE DU VIEUX CLOCHER, 64 Merry Nord, Magog 1-(514)524-2146 — Spectacles de Variétés.

THEATRE TOUT COURT, Ste-Luce-sur-mer — Salle de l'école (418)739-4955 — "L'Anse-aux-Coques" de Christian Bédard avec Paul Dion, Francine Vernac, Marc Briand. Mise en scène: Claire Ifraine. Tous les soirs 20 h 30. Du 29 juin au 5 août inclusivement. Relâche lun. Inf. à Montréal: 849-3377.

THEATRE DU COIN, Cinéma St-Félix, 4330 rue Dufresne, St-Félix de Valois, autoroute 40 sortie 122. (334-5370) — "A l'Epi d'or: camping" de Robert Lavoie avec Marie Codebecq, Robert Lavoie, Thérèse Morange, Richard Niquette, Madeleine Pageau et Carole Séguin. Mise en scène: Claude Colbert. Jeu. ven.: 20 h 30. Sam.: 18 h 00, 21 h 00. Du 28 juin au 1er septembre.

THEATRE LE SAINT-LAURENT, 2405 Ile Charron, Longueuil (651-5250) — "Double jeu", comédie à suspense de Robert Thomas avec Réjean Lefrançois, Janine Mignolet, Yvan Ducharme, Gabrielle Mathieu, Bertrand Gagnon. Mise en scène: Jean Dumas. Mar. à ven.: 19 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. Du 26 juin au 1er septembre.

CENTRE CULTUREL DU LAC MASSON, Sainte-Marguerite, Autoroute 15, sortie 60, (514)228-2513 — "Labelle-Latraverse" avec Pierre Labelle et Louise Latraverse. Du 22 juin au 12 août. Sem.dim.: 21 h 00; sam.: 19 h 30, 22 h 30.

RESTAURANT AU VIEUX FORT, 120 Chemin Saint-Jean, La Prairie (514)659-0010 — "Qui est le père" de Félix Leclerc avec Philippe Laferrière, Gilles Camerlain et Jean-Claude Cormier. Du 15 juin au 1er juillet.

THÉÂTRE DU BOUT DU MONDE, Notre-Dame-Des-Bois, Mont Mégantic (819)888-2541 — "La guerre des étoiles" de Raymond Lévesque avec Céline Arsenault, Luc Archambault, Raymond Lévesque. Du 29 juin au 25 août.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DU MONT JACOB, Jonquière (418)547-5771 — "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon avec Hélène Loiselle et Lionel Villeneuve. Du 26 juin au 1er septembre.

THÉÂTRE DE LA GRANGE DES SOEURS, Marieville, Autoroute 10, sortie 37. (861-3755) — "Les oeufs de l'autruche" d'André Roussin avec Gérard Poirier, Françoise Faucher, Benoît Girard, Du 19 juin au 2 septembre. Mise en scène: Richard Martin. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Relâche dim. lun.

THÉÂTRE DU PETIT BRÛLÉ, 5340 boul. Ste-Rose, Laval-Ouest (672-2151) — "Le cheval de Don Juan" de Jacques Ferron avec Manon Gauthier, Michel Roy, Gilles Simard. Du 12 juillet au 2 septembre.

THÉÂTRE DU PETIT CHAMPLAIN, rue du Petit-Champlain (692-2222) — "Les tourtereaux ou la vieillesse frappe à l'aube" de Jean-Claude Germain avec Janine Angers et Frank Fontaine. Du 17 juin au 2 septembre.

THÉÂTRE DE LA TABLE À QUATRE, Vieux Fort, 200 de Bourgogne, Fort Chambly, Route 116. (676-5008) — "A tout événement" de Gaëtan Gladu avec Danièle Manseau, Septimiu Sever et Mario Lirette. Du 28 juin au 2 septembre.

au réseau FM

JEAN-PIERRE GUAY

Du lundi 25 au vendredi 29 juin à 18 h 30, les auditeurs de CBF-FM/100, 7 écouteront, à POÉSIE, Jean-Pierre Guay, poète de la ville de Québec.

En 1972, Jean-Pierre Guay remportait le Prix international « La Licorne » — créé en 1970 par l'Atelier d'art dramatique de Toulon, sous la présidence de Jean Giono — pour une suite de poèmes demeurée inédite: **Naissance de l'âme.** Depuis, il a publié deux recueils de poèmes: **Porteur d'os** et **O l'homme,** chez Guy Chambelland, à Paris (1974 et 1975); un roman: **Mise en liberté,** Prix du Cercle du Livre de France (1974) et un essai: **Voir les mots** (C.L.F.).

Membre du comité de rédaction de la revue **Estuaire** dont il a été l'un des fondateurs, Jean-Pierre Guay écrivait récemment dans **La Nouvelle Barre du Jour:** « Poète, je veux bien qu'on dise que je le suis, mais je ne m'y habituerai jamais. La raison en est simple: l'acception de ce vocable aussi bien par les initiés que par les non-initiés laisse entendre que le poète serait une sorte de prêtre, d'homme sacré. Par qui ou en raison de quoi, on se le demande. »

Tout au long de la semaine, Jean-Pierre Guay lira des extraits d'un recueil inédit: **Là-bas la modernité de la mort.** Réalisation: Raymond Fafard.

GEORGES AURIC

Le mardi 26 juin à 17 heures, les habitués de PORTRAITS écouteront à CBF-FM/100, 7 — dans le cadre de **Radioscopie** — une interview de Georges Auric, compositeur français, auteur de la très populaire mélodie **Moulin rouge.** Âgé de quatre-vingts ans, le célèbre membre du groupe des Six, « un des hommes les plus intelligents et les plus cultivés du milieu musical », donnera son opinion sur ce siècle et sur les gens qu'il a connus.

Animateur: Jacques Chancel.

Production: Radio France.

Mise en ondes: Yves Lapierre.

La biennale de la nouvelle tapisserie québécoise

par Jean-Claude Leblond

DEPUIS plusieurs années le sujet revient dans les conversations. Créer une biennale de la tapisserie où les liciers québécois pourraient montrer au public les résultats de leur recherche et confronter leur production à des exigences internationales. Là rêve s'est réalisé et le coup d'envoi de la première biennale de la nouvelle tapisserie québécoise vient d'être donné le 14 juin au Musée d'Art contemporain.

Dès le départ, il convient de distinguer la nouvelle tapisserie de celle traditionnelle dont la fonction ornementale et pratique la confinait à la bidimentionalité. Seule la murale pouvait porter l'appellation tapisserie alors que maintenant, la nouvelle tapisserie regroupe trois conceptions différentes qu'un licier peut se faire de l'utilisation des tissus et fibres: murale, sculpturale et environnementale. Et les trois se trouvent démontrées avec belle fortune dans cette manifestation aux oeuvres sélectionnées par un jury international qui conférait du coup une manière de statut supérieur aux oeuvres.

En effet, dès janvier, un jury local sélectionnait 75 projets sur les 107 présentés. En avril, un jury international de cinq membres en retenait 30 qui figurent dans l'exposition et illustrent à souhait la recherche qui se fait aussi bien sur le plan de l'expression que sur celui d'une meilleure exploitation des matériaux qui vont d'un usage systématique de tissus naturels ou recyclés jusqu'à l'exploration de fibres synthétiques aux virtualités multiples.

Comme pour ne pas trop se distancer de ce à quoi le public s'attend, le biennale conserve quelques pièces, murales, qui évoquent encore un peu la courtepointe des grands-mères et des jeunes artisanes. Denise Beaudin oeuvre partiellement dans cette optique avec sa **Tourterelle** composée de longs fils à broder. C'est aussi la position de Van Ginhoven qui oppose ses carrés vides et pleins dans une alternance rythmique qui laisse à Mariette Rousseau-Vermette l'exploitation d'une trame rigoureusement géométrique. D'autres démarches orientent leur énoncé dans l'expression d'une réalité, à commencer par une pièce toute candide de l'atelier du fil d'Ariane ou Guy Lemieux qui pose des personnages anonymes et silencieux comme le fait Alleyn en peinture: ou Elène Gamache qui pose avec **Une crisse de job** une réalité populaire proche de balconville.

D'autres s'intéressent au matériau et à la technique. C'est le cas de Louise Quenneville qui inscrit un quadrillage à trois dimensions bien que toujours mural, de Barbara Murphy ou d'Irène Pentsch avec une **Composition** tirée de bandes de tissus organisées en séquences. L'attachement au matériau et à des techniques anciennes, c'est Carole Simard-Laflamme qui en témoigne avec la meilleure éloquence dans une oeuvre presque sculpturale en trois volets, ouvragée et triturée de sillons, de labours, de ravins dans un style qui lui est propre et que les amateurs connaissent déjà.

Le deuxième type d'oeuvres à témoigner de la vigueur et de la diversité de la création touche à l'usage des tissus dans la constitution de la troisième dimension. Tubulaires ces cheveux de Bérénice qu'Huguette Dorais offre au regard. Organiques ces serpents entremêlés et insécurisants comme cette forme recroquevillée et qui pour peu, respirerait de Linda Covit. Le mur n'existe plus et la tapisserie prend soudain un vol étrange chez la sculpture et détruit (mais pourquoi pas) les balises qui démarquaient les deux disciplines. Andrée Marchand arrive néanmoins à conférer à ses jutes, laines et plumes un élan qui renvoie à une préoccupation nettement environnementaliste dont Micheline Beauchemin exprime toute la problématique. Que dire finalement de la pièce somptueuse en matériaux synthétiques qu'elle installe au milieu d'un demi cercle de miroirs? Hurlant et châtoyant en même temps comme l'eau sous un soleil incertain, mais irrésistiblement québécoise aussi. Il en est de cette pièce unique comme un pavé dans la marre, comme un grand pas en avant qui pousse l'idée d'environnement au-delà de l'intégration à l'architecture pour questionner l'architecture et la pousser à tenir compte désormais des données de l'environnement.

Reste à savoir si, cette biennale dont la première manifestation révèle toute la vitalité d'un groupe de créateurs, saura dans l'avenir consacrer à la recherche et à la relève une grande place. On risquerait autrement d'assister à des redites ou de consacrer un club sélect ce dont nous n'avons que faire.

Première biennale de la nouvelle tapisserie québécoise au Musée d'Art contemporain; Cité du Havre, jusqu'au 22 juillet.

■

Jusqu'au 22 juillet également, dans le hall du musée, le graveur Gérard Tremblay présente ses amis les poètes en vingt-cinq monotypes qui reproduisent autant de poèmes. On y retrouve les noms de Marcel Bélanger, Jacques Brault, Gilles Cyr, Claude Haeffely, François Hébert, Gilles Henault, Gérard Godin, Roland Giguère, Paul-Marie Lapointe, Serge Legagneur, Robert Marteau, Gaston Miron, Pierre Morency et Fernand Ouellette.

Tremblay s'amuse en quelques couleurs ocres ou bleues ou vertes à susciter des formes, à faire jongler quelques lettres alphabétiques, à se faire envoler des oiseaux et à faire pousser dans des arbres imaginaires, des fruits délicieux à contempler en silence.

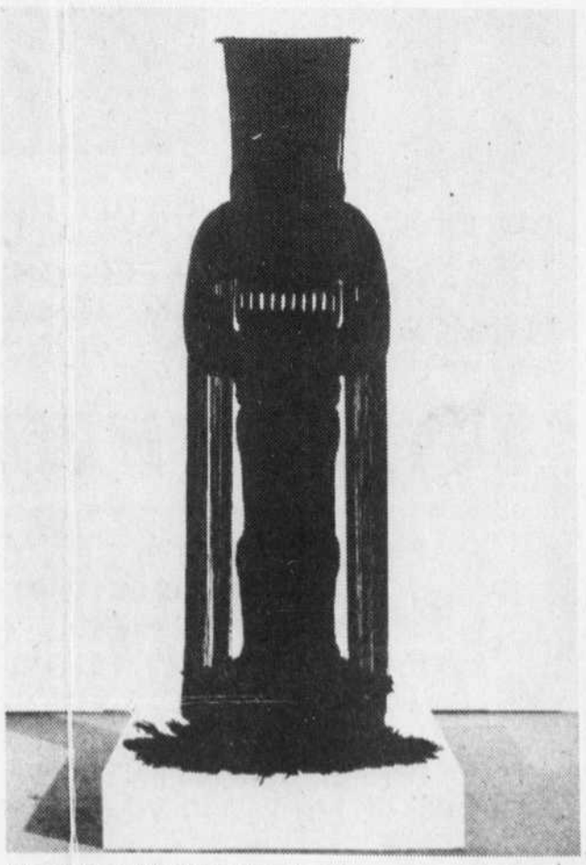

Une pièce d'Andrée Marchand

NOUVELLE-ÉCOSSE
Séminaire d'une semaine sur la
PHOTOGRAPHIE et la PEINTURE
juillet-août
Silver Glen Art Holidays
P.O. Bos 1206
Antigonish, N.É.
Té.: (902) 863-5607

GALERIE L'AQUATINTE
gravures et dessins des artistes de la galerie
jusqu'au 30 juin 1979
1320 ouest, Sherbrooke, 271-0584
du mar. au vend. de 12 h à 18 h, le sam. de 10 h à 17 et sur rendez-vous

Galerie d'Art Les Deux B
Jean-Pierre Vielfaure
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

EXPOSITION
ANDRÉE ARCHAMBAULT
du 23 juin au 3 juillet
ouvert les lundis 25 juin et 2 juillet
GALERIE MICHEL BIGUÉ
315 RUE PRINCIPALE, ST-SAUVEUR DES MONTS P.Q.
TÉL. 227-5409
MAR. — MER. — JEU. — VEN. — DIM. — DE 10H À 18H.
SAM. DE 10 H À 22 H.
LUN. SUR RENDEZ-VOUS

Sélection de la Galerie
Une collection d'oeuvres d'artistes Canadiens
Du 12 au 30 juin 1979
Minigal GALERIE D'ART
H. Beament, A. Besse, U. Bruni, R. Burton, A. Biéler, S. Cosgrove, P. Caron, M. Fecteau, M-A. Fortin, J. Funnekotter, G. Gerometta, P. Heward, F.W. Hutchison, V. Horik, N. Hudon, R. Jack, D. Lawley, N. Morrisseau, R. Mount, L. Muhlstock, A. Noeh, F. Nemeth, G. Norwell, G. Pfeiffer, R. Richard, A.S. Scott, L. Scott, A. Savage, M-A. Suzor-Côté et plusieurs autres
2130 rue Crescent, Montréal, Qué. H3G 2B8 — Tél. (514) 843-5419

Biennale de la nouvelle tapisserie québécoise inc.
CALALOGUE DE LA PREMIÈRE
(48 pages — noir et blanc)
Biographie et tapisserie des 30 artistes québécois choisis par un jury international pour l'exposition au
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN
(Cité Du Havre)
du 14 juin au 22 juillet
Bon de commande
je désire recevoir ..... copie(s) du CATALOGUE de la première biennale de la nouvelle tapisserie Québécoise, au prix de $7.50 l'unité (port payé) chèque inclus.
expédié au 1627 rue Sherbrooke ouest, Montréal Qué. H3H 1E2
Tél.: 932-8859
NOM .....
Adresse .....
..... TÉL : .....

centre des arts visuels
SESSION D'ÉTÉ
commençant la semaine du 2 juillet
CÉRAMIQUE: façonnage tournage.
TEXTILES: batik, tissage, courtepointe, couture, location de métiers.
PERCEPTION VISUELLE: dessin, peinture, aquarelle.
AUTRES: bijouterie, vitrail, découpage.
COURS POUR ENFANTS: "Les arts en vacances", multi-média, céramique, textiles, dessin.
DEMANDEZ NOTRE BROCHURE!
488-9558
350 avenue Victoria

jacqueline avril vous présente...
le carrefour des arts
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette publicité
publicité 844-3361

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Hollywood à l'heure du sport (1)

par Richard Gay

EN l'espace de quelques jours, trois films américains où le sport occupe une place prédominante ont pris l'affiche sur nos écrans: en effet **Rocky II** a pour personnage principal un boxeur, **The Main Event** a aussi pour cadre l'univers de la boxe et **Players** est en grande partie axé sur un championnat de tennis. Nous en sommes arrivés à un temps fort, peut-être même un sommet, dans une vague de longs métrages américains qui fait du sport un sujet privilégié. Je ne sais si on peut parler ici de films de sport comme on parle de films de guerre, mais cette tendance récente utilise le sport à la fois comme thème mais aussi comme contexte dans lequel prend forme un propos qui dépasse parfois le domaine sportif en tant que tel.

Certains pourront peut-être penser que le lancement en ce début d'été de ces trois films n'est rien d'autre qu'un effet du hasard et qu'il n'y a pas vraiment une tendance, pas vraiment de vague. Qu'on se détrompe! Il suffit d'examiner sommairement la liste des films américains des dernières années pour constater que le film à caractère sportif a constitué une présence marquante et de plus en plus répétée.

Préparée par les séquences de football dans les films **Mash** (1970) et **The Longest Yard** (1974), la vague devait commencer vraiment en 1976. Cette année-là, on avait droit au premier **Rocky** et aussi à **The Bad News Bears** centre sur une équipe de baseball de catégorie pee-wee et réalisé par Michael Ritchie qui plus tard devait signer aussi **Semi-Tough** où les principaux protagonistes jouent au football professionnellement. Qu'on se souvienne aussi de **Slapshot** où Paul Newman incarnait un joueur d'hockey, de **One on One** où Robby Benson voulait faire carrière au basketball et de **The One and Only**, une comédie farfelue où Henry Winkler cherchait à s'imposer en tant que lutteur. Plus récemment, on a pu voir **Fastbreak** où Gabriel Kaplan jouait le rôle d'un entraîneur de basketball et **The Champ** où Jon Voigt montait dans un ring de boxe. On a même pu voir, il y a quelques semaines, un long métrage sur un aspirant champion de bowling: **Dreamer**. C'est tout dire.

Non ce n'est pas une vue de l'esprit, mais bien une tendance réelle qui est loin de s'éteindre car en effet, en plus de ceux qui viennent de prendre l'affiche, plusieurs nouveaux longs métrages axés sur le sport occuperont nos écrans dans les mois à venir: **Goldengirl, Running, Raging Bull, Breaking Away, The Fish that saved Pittsburgh, North Dallas 40** pour ne nommer que ceux-là.

Les raisons qui peuvent expliquer cet intérêt récent du cinéma américain pour le sport sont multiples et complémentaires. Tout d'abord les producteurs cherchent à exploiter la popularité accrue dans la population nord-américaine des sports et du conditionnement physique: on pratique le sport sous toutes ses formes, les coureurs envahissent même les rues, le sport occupe de plus en plus d'heures d'antenne à la télévision et les stades des quatre coins de l'Amérique débordent plus que jamais d'amateurs frénétiques. Les producteurs veulent donc, en y participant, capitaliser sur cet enthousiasme qui est un des phénomènes les plus apparents dans notre société de loisirs.

On peut penser aussi que l'utilisation du sport permet de canaliser et d'exprimer d'une façon encore plus précise et encore plus dramatique la violence qui depuis quelques années déjà apparaît comme une des composantes les plus évidentes du cinéma américain: il est à noter d'ailleurs que parmi les sports les plus souvent représentés on retrouve la boxe et le football, deux sports qui permettent précisément de montrer sur grand écran des scènes dures, violentes et d'un impact certain sur le spectateur.

Le sport en tant que situation permet aussi de montrer avec un simplisme efficace le dépassement et la réalisation personnelle, ce qui a toujours constitué un thème important du cinéma aux États-Unis. En effet la société américaine a toujours cru et toujours voulu faire croire qu'à force de volonté et d'effort l'individu peut s'imposer et gravir les échelons les plus hauts. Ce rêve ancré dans l'individualisme le plus complet, on l'impose maintenant par le biais du sport et il est d'autant plus difficile d'y résister que le sport est maintenant compris et aimé de presque tous.

Sylvester Stallone

Ali MacGraw et Dean Paul Martin

Enfin, pour expliquer cette vague, il reste une raison plus concrète, plus terre à terre: les producteurs se sont vite aperçus que les premiers films qui ont été tournés ces dernières années sur le sport ont remporté un succès considérable: **Rocky**, par exemple, a rapporté 54 millions de dollars, **The Bad News Bears** 25 millions. Il n'en fallait pas plus pour que les producteurs exploitent le filon et qu'une tendance prenne rapidement naissance.

(La semaine prochaine: la critique de **Rocky II, Players** et **The Plain Event**).

Au réseau FM de Radio-Canada

Radio Québec prend la route

Gilles Marcotte

Journaliste, professeur à l'Université de Montréal, Gilles Marcotte (né en 1925), avec **Le Poids de Dieu** et **Retour à Coolbrooke** a écrit deux remarquables romans dont on a dit qu'ils apportaient dans notre littérature « une vision nouvelle du monde ». Ses chroniques et ses essais intitulés **Une littérature qui se fait** et **Présence de la critique** le classent parmi les connaisseurs les plus lucides de nos lettres.

Les lecteurs de Gilles Marcotte apprendront donc avec plaisir qu'il a écrit un texte tout chargé d'humour et d'esprit sur Sherbrooke, sa ville natale, qui sera lu à l'émission UN ECRIVAIN ET SON PAYS.

Sur un ton désinvolte et ému il nous y décrit cette « eine des Cantons de l'Est » qui, comme toutes les villes du monde, se transforme à vue d'oeil. Il nous parle des mouvements de population et nous dit de quelle façon les Canadiens français ont peu à peu pris la place des Anglais. Il nous raconte des anecdotes divertissantes sur des personnages célèbres de l'Estrie tels Mgr Desranleau, Louis Saint-Laurent, Alfred Desrochers, Wilfrid Lemoine, Roger Matton, Pierre Bourgault.

Gilles Marcotte, pince-sans-rire, nous explique pouquoi il ne faut pas confondre les Laurentides avec les montagnes des Cantons de l'Est et pourquoi il aime et n'aime pas Saint-Benoît-du-Lac...

Gilles Marcotte et Sherbrooke: une émission dans le cadre de la série ALTERNANCES sera diffusée à CBF-FM/100,7 le samedi 30 juin à 18 heures.

Réalisation: Jean Lacroix.

Radio Québec prend la route

Du 30 juin au 30 septembre. Radio-Québec prend la route des vacances. Un téléviseur géant parcourra plus de 15,000 kilomètres à travers différentes régions du Québec. Ce véhicule, spécialement aménagé, va permettre à la télévision de Radio-Québec d'affirmer sa présence et de promouvoir sa programmation.

Au fil des réjouissances estivales, notre téléviseur roulant et ses animateurs visiteront les régions de Montréal, de Québec, des Cantons de l'Est, de la Mauricie, du Lac St-Jean, de l'Outaouais, du Bas St-Laurent et de l'Abitibi.

À chaque étape, l'équipe participera aux activités locales, tout en illustrant le procédé de syntonisation de façon divertissante. Des dessins animés et des films, adaptés pour chaque événement, captiveront l'attention des enfants et des plus vieux. Enfin, le public est invité à l'intérieur du « télémobile » où, grâce à des graphiques, à des techniques audio-visuelles et à la présence d'un agent d'information, il se familiarisera avec le fonctionnement de la télévision de Radio-Québec et prendra connaissance de l'expansion future de son réseau.

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Le petit castor
9.30 Les aventures de oui-oui
10.00 Les héros du samedi:
Soccer extérieur, catégorie Bantam (fille)
11.00 Joe, le fugitif
11.30 Les richesses de la mer
12.00 Les débats de l'Assemblée nationale
13.00 Poly en Espagne
13.30 Emile
14.00 D'hier à demain
"Au nom de la race: l'Allemagne"
15.00 Omnium de golf du Canada
En direct du terrain de golf Glen Abbey, en Ontario.
17.00 Bagatelle
18.00 Hebdo-samedi:
Magazine d'information
19.00 Un pays, un goût, une manière
Documentaire relatant notre histoire
19.30 Baseball des Expos:
Au Stade olympique de Montréal, les Phillies de Philadelphie rencontrent les Expos de Montréal.
22.00 Le festival de jazz de Montreux
22.30 Le téléjournal
22.45 Nouvelles du sport
23.00 Cinéma:
"Le temps des amants" (Franco-Italien 1968) — Drame sentimental réalisé par Vittoria de Sica, avec Marcello Mastroianni et Faye Dunaway
24.45 Ciné-nuit:
"Le pirate du roi" (Américain 1966) — Film d'aventures réalisé par Don Weis, avec Doug McClure, Jill St-John, Guy Stockwell et Mary Ann Mobley
2.25 Fin des émissions

10 CFTM

11.55 Horaire
12.00 Ciné-Samedi:
"L'Appât" (Américain 1973) Drame avec Donna Mills, Michael Constantine et June Lockhart
13.30 L.A.B.C. du bricolage
14.00 Ciné-jeunes:
"Capitaine sans loi" (Américain 1952) Film d'aventures réalisé par Clarence Brown, avec Spencer Tracy et Gene Tierney
16.00 S-5
"Canot Kayak"
17.00 Le meilleur des tannants
18.00 Soirée canadienne:
Endroit: Champlain, comté Champlain
19.00 Et ça tourne
20.00 Les grands spectacles:
"Matt Helm traque" (Américain 1967) Film d'espionnage réalisé par Henry Levin, avec Dean Martin, Senta Berger et Janice Rule
22.00 Opération S.Q.:
"L'escouade canine"
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 La couleur du temps
23.15 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 Les marmitons
19.00 Le drame de la survie
Documentaire sur le monde animal
20.00 Je chante à cheval avec Willie Lamothe
21.00 Visage:
"Roger Baulu"
22.00 Montage musical

6 CBMT

10.30 Sesame Street
11.30 Geen double decker
12.00 Boy Dominic
12.30 Mr. Dressup
13.00 Skipper and company
13.30 Mutual of Omaha wild kingdom
14.00 World of plants
14.30 Mr. Chips
15.00 Sportsweekend
"Canadian opengolf"
18.00 CBC Saturday Evening News
18.30 Dear detective
19.30 Major league baseball
"Au Stade Olympique de Montréal, les Phillies de Philadelphie rencontrent les Expos de Montréal"
22.30 Sun parlor country
23.00 The national
23.15 Provincial affairs
23.21 The city tonight
23.37 Saturday night movie
"Easy rider" (Drame 1969)
1.10 Station closing

12 CFCF

6.00 University of the Air
7.00 Morning exercices
7.30 Circle square
8.00 Barbapapa
9.00 Rocket Robinhood
10.00 Let's go
10.30 Kidstuff
11.30 George
12.00 Bugs Bunny Roadrunner Show
13.00 Saturday at the Movies:
"Black beauty" (Drame 1972).
15.00 Oceans alive
15.30 You tell us
16.00 Wide World of sports:
"W.N.O.S. features The Mennen cup classic squash tournament and the european weightlifting competition".
18.00 Fell like dancing
18.30 BJ and the bear
20.00 Academy Performance:
"Echoes of a summer".
22.00 Musiquebec:
Fabienne Thibault et Robert Paquette.
22.30 The Editors
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"Buster and Billie" (Drame 1974).
3.00 Emergency
2.00 Wonder woman.

DIMANCHE

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Mini-Fée
9.30 La pierre blanche
10.00 Le jour du Seigneur:
Sur la Place Royale à Québec, messe célébrée par le Cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec.
11.30 Jean-Claude Lord, cinéaste.
12.00 La semaine verte:
Dossier: La qualité des eaux de l'Outaouais et de ses tributaires. Chronique horticole: la récupération des terrains vacants pour jardins communautaires.
13.00 Les Chrétiens.
L'histoire du christianisme.
14.00 L'univers des sports:
"Grand prix de Ste-Adèle". Compétitions équestres, en direct des écuries McDuff, à Ste-Adèle.
16.00 Omnium de golf du Canada.
En direct de Glen Abbey, Toronto.
18.00 Hebdo-dimanche
19.00 Moi et l'autre.
Comédie satirique de Gilles Richer.
19.30 Les beaux dimanches:
"Félix m'a dit". Film réalisé par Robert Sesé. Félix Leclerc se raconte à bâtons rompus et chante.
20.30 Les fêtes de la St-Jean.
Inv.: Julie Arel, Renée Claude, la cie de Danse Eddy Toussaint, André Gagnon, Jean-Guy Moreau, Gilles Rivard et Fabienne Thibeault.
21.30 Le son des français d'Amérique:
"Le reel des ouvriers".
22.00 Le pays de Menaud.
Félix-Antoine Savard.
Félix-Antoine Savard nous parle de Charlevoix, le pays de Menaud et le sien.
22.30 Téléjournal
22.45 Sports dimanche
23.00 Politique provinciale
23.10 Ciné-club:
"Le mouchard" (Américain 1935). Drame psychologique réalisé par John Ford, avec Victor McLaglen, Preston Foster et Wallace Ford. ■

10 CFTM

11.00 Ministère mondial de Rex Humbard
12.00 C'était l'bon temps:
Inv.: Pierrette Champoux.
14.00 L'or et l'argent. Sujet:
"Le secret de la réussite". Inv.: M. René Provost, vice-président du conseil d'administration, Provigo Inc.
14.30 Les arpents verts.
15.00 L'air de voler
15.30 Les débats de l'assemblée nationale
16.30 Informations-voyages
"Le Québec"
17.00 Le meilleur des tannants
18.00 Au royaume des animaux
18.30 Nos lauréats
19.00 Les Monroes
20.00 Entrée libre:
"Don Juan malgré lui" (Américain 1974) Comédie avec Paul Sorvino, Michael Learned, Adam Arkin et Joanna Cameron.
21.30 Super en fête:
Inv.: Nicole Martin, Zachary Richard, Dominique Michel et Jacques Thisdale.
22.30 Les Nouvelles TVA
23.00 La couleur du temps
23.15 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

18.30 La petite Lulu
19.00 Papa, maman, la parade et moi
Ce court métrage évolque les souvenirs de la parade de la St-Jean-Baptiste tels que perçus par André A. Lafrance dont le père était l'organisateur en chef de la parade.
19.30 Droit de parole:
"La fête nationale et son sens".
20.30 "77 Juin".
Documentaire sur le 24 juin 1977, première fête nationale du Québec.
21.00 Salut Québec.
Spectacle mettant en vedette entre autres, Édith Butler, Garolou et Marie-Claire Séguin.

6 CBMT

9.00 This is the Life
9.30 Music and the Spoken Word
10.00 Star treek
11.00 Today from Québec
12.00 Meeting Place
13.00 Summer country Canada
13.30 Hymn sing
14.00 Access
14.30 Gallery
15.00 Music to see
15.30 Sunday news
16.00 Sportsweekend:
"Canadian Open Golf"
18.00 The wonderful world of Disney
19.00 The Beachcombers
19.30 Happy days
20.00 Barney Miller
20.30 For the record
21.30 Quarterly report
23.00 The National
23.15 The City Tonight
23.35 Sunday Best:
"Stone killer" (Drame 1974)
1.15 Station closing.

12 CFCF

6.00 The Church
6.30 Crossroads
7.00 Rise and the healed
7.30 Day of Discovery
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Roberts
9.30 Jimmy Swaggart
10.00 Hellenic program
10.30 Teledominica
13.00 It's your move
13.30 Rocket Robin Hood
14.00 Superstars of wrestling
15.00 Untamed world
15.30 Christian reform church
16.00 Boxing special:
Leon Spinks vs. Gerry Coetzee
17.00 Untamed world
17.30 Question period
18.00 Travel 79:
"Germany"
18.30 Flim flam
19.00 The hardy boys
20.00 Battlestar galactica
21.00 Love boat
22.00 W-5
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"The carpetbaggers" (Drame 1974)

LUNDI

2 CBFT

10.10 Ouverture et horaire
10.15 En mouvement
10.30 Clak
10.45 Les contes de la rive
11.00 Magazine express
11.30 Roquet, belles oreilles
12.00 Les trouvailles de Clémence
12.30 Sur des roulettes
Jeu-questionnaire.
13.00 Les trouvailles de Clémence
13.30 Le Téléjournal
13.35 Reflets d'un pays
14.30 Cinéma:
"Le petit monde de Charlotte" (Américain 1972) Film d'animation réalisé par Iwao Takamoto et Charles Nichols.
16.00 Animagerie
16.30 Picotine
17.00 Cirques du monde
18.00 Ce soir national
18.30 Ce soir régional
18.55 Nouvelles du sport
19.00 Cosmos 1999
20.00 Les brigades du tigre
Série policière réalisée par Victor Vicas.
21.00 Les Jordache
Drame réalisé par David Greene, d'après le roman d'Irwin Shaw.
22.00 Entre nous
Un jeune couple relate avec humour leur vie quotidienne.
22.30 Le téléjournal
23.10 Nouvelles du sport
23.20 Scènes de la vie conjugale
Dramatique réalisé par Ingmar Berman, avec Liv Ullman et Erland Josephson.
24.20 Contes de campagne
"Le moulin". Drame réalisé par Donald McWinnie, avec Rosalino Ayres, Maria Charles et Ray Smith.
1.25 Téléjournal

10 CFTM

11.50 Première édition
12.00 Fanfan Dédé
12.30 Y'a du soleil
13.30 Les satellipopettes
14.00 Bonjour madame
"Arts et métiers". "L'âge d'or".
14.45 Ciné-quiz:
"Que faisiez-vous quand les lumières se sont éteintes?" (Américain 1968). Comédie réalisée par Hy Averback, avec Doris Day, Robert Morse et Patrick O'Neal.
16.30 Les envahisseurs
17.30 Parle, parle, jase, jase
18.30 Le 10 vous informe
19.00 La petite maison dans la prairie
20.00 L'homme de $6,000,000.
21.00 Drôle de monde
Textes de Marcel Gamache.
21.30 Indiscrétion d'une caméra
Cette semaine nous visitons: Pierre Lalonde.
22.00 Tic Tac Toc
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Sports
23.10 La couleur du temps
23.25 Fermeture

17 RADIO-QUÉBEC

15.30 Studio I
16.30 Visage:
"Roger Baulu"
17.30 La petite Lulu
18.00 Les marmitons
18.30 Les Olympiens
"La clôture des jeux olympiques"
19.00 L'aube de l'histoire:
"Le drame d'Alésia"
20.00 L'empire du surnaturel.
C'est à Ladakh, village situé au Tibet que nous découvrons ces personnages sacrés que sont les "lama".
21.00 L'envers du décor
"Blanche Bolduc, peintre"
21.30 Studio I:
"Talk show avec Gilles Gougeon"

6 CBMT

10.00 A Thought for today
10.05 CBC Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 Sesame Street
12.00 Hoe, Hoe, Hoe
12.30 Search for Tomorrow
13.00 Today from the Atlantic
14.00 The Edge of Night
14.30 Take Thirty
15.00 The Bob McClean Show
16.00 This is the law
16.30 Stationary ark
17.00 The Partridge Family
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show
19.30 The Goodies
20.00 The white shadow
21.00 M.A.S.H.
21.30 WKRP in Cincinnati
22.00 Newsmagazine
22.30 This land:
"King of the bush" — The moose.
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 The Secret army
24.25 Station closing

12 CFCF

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercices
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 Definition
11.00 Montreal Summer
11.30 Rocket Robinhood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 It's Your Move
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 What's my Line
19.30 Headline Hunters
20.00 The New Avengers
21.00 CTV Monday Movie
"Forever Young, Forever Free" (Drame)
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"Grandpa Goes to Washington"
1.00 Wonder Woman

UN FILM CHOC, COURONNE DE 12 GRANDS PRIX INTERNATIONAUX ! Nino Manfredi POUR TOUS
PAIN ET CHOCOLAT
le DAUPHIN 2 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Soirée: 7.20 - 9.30 Dimanche & lundi: 1.10 - 3.10 - 5.20 - 7.20 - 9.30

Gagnant de 2 Oscars 18 ANS
L'important est de ne jamais désespérer.
Un film de ALAN PARKER avec Brad Davis
L'Express de Minuit
le DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Soirée: 7.30 - 9.40 Dimanche & lundi: 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.40

LES CINÉMAS FRANCE FILM
14 ANS
MELINA MERCOURI ELLEN BURSTYN de JULES DASSIN
2e sem.
CRI DE FEMMES
desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3141
12:35 - 2:40 - 4:45 - 6:50 - 8:55

L'important est de ne jamais désespérer 18 ANS adultes
Midnight Express
2e sem.
desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141 Version originale anglaise
12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:00 - 9:10

ROMY SCHNEIDER PLUS QUE PARFAITE DANS une histoire simple MEILLEURE ACTRICE 1978 POUR TOUS
Un film de CLAUDE SAUTET
3e MOIS À MONTRÉAL
Cinéma du COMPLEXE desjardins 4 BASILAIRE 1 288-3141
12:45 - 2:50 - 4:55 - 7:00 - 9:05

admission $2.00
LE CINÉMA PARALLÈLE 3682 St-Laurent, 843-4725
DEMANDEZ NOTRE PROGRAMME
19h30 SWING LA BAQUAISE & MARDI GRAS, LOUISIANE
21h30 LA NUIT DE LA POÉSIE

5 OSCARS MEILLEUR FILM
ROBERT DE NIRO dans VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER 18 ANS
THE DEER HUNTER
BROSSARD 1 BOUL. TASCHEREAU 465-5906
CHAMPLAIN 2 STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
CREMAZIE ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210

Surprenante DENEUVE! POUR TOUS
Une femme-flic au coeur d'une infernale conspiration
ECOUTE VOIR...
CATHERINE DENEUVE · SAMI FREY · FLORENCE DELAY un film de HUGO SANTIAGO
CARREFOUR STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057
Soirée: 7.30 - 9.30 Sam.-Dim. & Lundi: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

AIMÉS. Sem.: 7 h 15. Sam.: 7 h 30. Dim.: 3 h 10 - 7 h 30. MONSTRES: Sem.: 9 h 30. Sam.: 5 h 15 - 10 h 00. Dim.: 1 h 00 - 5 h 20 - 9 h 40.
elysée 1 35 MILTON / 842-6053
"La monstruosité est quotidienne; elle a tout simplement changé son allure trop voyante pour des habits de rêve et des apparences de respectabilité..." Ettore Scola, Dino Risi, Mario Monicelli
POUR TOUS
Une comédie étincelante... délicieuse...brillante...
A. LEROUX/LE DEVOIR
Un film à sketches de ETTORE SCOLA / DINO RISI / MARIO MONICELLI
LES NOUVEAUX MONSTRES
aussi LE MEILLEUR FILM D'ETTORE SCOLA
M. MALINA MTL STAR
Nous nous sommes tant aimés!
UN FILM DE ETTORE SCOLA
Nino Manfredi, Stefania Sandrelli, Vittorio Gassman.
Sem.: 7 h 15 - 9 h 30. Sam.: 5 h 15 - 7 h 30 - 10 h 00. Dim.: 1 h 00, 3 h 10 - 5 h 20 - 7 h 30 - 9 h 40.
elysée 2
La comédie de l'année!
10e mois POUR TOUS
ROBERT et ROBERT
un film de CLAUDE LELOUCH

"On n'a rien vu d'aussi juste sur l'enfance depuis "Les 400 coups." LE JOURNAL DU DIMANCHE
"...une innocence admirable. A voir absolument." PARIS MATCH
POUR TOUS
un film de Jacques Doillon
d'après le roman de Joseph Joffo
UN SAC DE BILLES
avec Paul-Eric Schulmann - Richard Constantini
Le PARISIEN 3 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
12.05, 1.55, 3.50, 5.40, 7.35, 9.30.

un film de LILIANA CAVANI
DIRK BOGARDE CHARLOTTE RAMPLING
PORTIER DE NUIT 18 ANS Adultes
2e FILM Vers un destin insolite
Un film de LINA WERTMULLER
PORTIER: Sem.: 9 h 15. Sam.: 5 h 15 - 9 h 15. Dim.: 1 h 00 - 5 h 15 - 9 h 15. DESTIN: Sem.: 7 h 15. Sam.: 7 h 15. Dim.: 3 h 00 - 7 h 15.
Cinéma 7e art 722-0302

ALIEN,
film d'épouvante

par Francine Laurendeau

IL est sans contredit plus difficile de faire peur, au cinéma, que de faire rire ou pleurer. Et pourtant c'est bien agréable, confortablement assis dans le noir, bien à l'abri des dangers réels, d'être envahi par ce délicieux sentiment d'angoisse, d'être parcouru par ce frisson ineffable la plupart du temps suscité par des dangers totalement invraisemblables. Raisonne-t-on un cauchemar? Malheureusement, il faut admettre qu'il est rare, le grand frisson, et que l'amateur de films d'épouvante reste le plus souvent sur sa faim. Voyons si, après **The Duellist**, une intéressante première oeuvre qui se déroulait dans l'Europe de 1800, le réalisateur britannique Ridley Scott réussira, avec **Alien**, à nous faire peur dans un contexte de science-fiction.

Le générique est galactique, l'introduction impressionnante. Un gigantesque vaisseau cosmique poursuit sa course dans les espaces intersidéraux. On s'insinue au coeur de cette inquiétante architecture. Cinq hommes et deux femmes sont figés dans un sommeil étrange. L'un deux se lève lentement... et on se retrouve autour de la table où les cosmonautes prennent tout simplement le petit-déjeûner. Tout était donc normal. L'inquiétude du spectateur se dissipe. Nous sommes à bord d'un vaisseau spatial de la flotte commerciale américaine et il s'agit d'un voyage de routine. Jusqu'au moment où l'ordinateur décèle quelque chose d'inhabituel dans le parcours. On se pose aussitôt sur une planète au sol pierreux. Effectivement, dans le fond d'une grotte, de curieux objets semblent doués de vie organique. Un cosmonaute, que la curiosité a rendu imprudent, doit être ramené, inconscient. Malgré la consigne qui voudrait que le malade soit d'abord mis en quarantaine, on l'embarque. Collée sur sa figure, une main visqueuse, une sorte de pieuvre. Quand on tente de la sectionner, un jet brûlant s'en échappe, si corrosif qu'il manque de perforer les parois du vaisseau.

Abandonnant ce lieu inhospitalier, le cargo reprend sa course dans l'espace. Après un répit illusoire, le malade meurt de la plus horrible façon. La chose tentaculaire est devenue un monstre menaçant qui rôde dans les recoins de l'aéronef et attaque les membres de l'équipage. Impuissants devant l'inconnu, ceux-ci consultent l'ordinateur qui, s'estimant insuffisamment programmé, refuse de se prononcer. Et la bête répugnante les détruira les uns après les autres, jusqu'à ce que les derniers survivants tentent de fuir le vaisseau. Seuls parviendront à s'échapper une jeune femme (Sigourney Weaver), admirable de sang froid, et le chat, un beau chat énigmatique. Dans l'équivalent spatial d'un canot de sauvetage, la cosmonaute respire enfin... elle ne sait pas qu'il lui reste à livrer un combat ultime avec le monstre.

À priori, il semble que la science-fiction ne soit pas le cadre rêvé pour un film d'épouvante, plus à l'aise dans le flou des toiles d'araignées, des brouillards anglais, des rayons de lune éclairant un château maléfique. Le décor, l'atmosphère des films futuristes manquent en général de mystère et de poésie. Je ne sais si c'est le succès de **Star Wars** qui a inspiré à Ridley Scott cette idée de suspense en plein navire cosmique, mais le résultat, contre toute attente, est convainquant. La structure du film est classique. Chaque moment d'angoisse est suivi d'une accalmie dont la douceur elle-même est inquiétante puisqu'elle est annonciatrice d'un autre temps fort, chaque fois plus fort que le précédent. Au point que quand, enfin débarassée du monstre, l'héroïne se détend et s'occupe du chat, le chat lui-même devient suspect, menaçant. Va-t-il à son tour se transformer en bête féroce et se jeter sur cette vaillante jeune femme qui aurait tellement mérité de se reposer? C'est jouer très habilement avec nos nerfs et je dois admettre que la plupart des scènes de peur marchent. Si on décroche parfois, c'est que l'aspect physique du monstre est discutable, en particulier son incarnation robotisante, plus grotesque qu'horrible.

Les décors sont superbes. La planète visitée par les cosmonautes rappelle ces gravures qui illustrèrent les romans de Jules Verne et qu'on réédite aujourd'hui. Formes étranges tapies sur un sol brumeux, immense grotte sculptée à même on ne sait quel roc extra-terrestre. À vrai dire, cela relève davantage du fantastique que de la science-fiction. Le navire spatial, dont on ne finit pas d'explorer les entrailles, est également un beau produit de l'imagination des auteurs d'**Alien**. Les comédiens évoluent dans ce décor bizarre, manipulent ces gadgets sophistiqués, effectuent ces complexes opérations techniques avec la même aisance que vous et moi ouvrant un tiroir ou fermant une porte, comme s'il s'agissait de gestes quotidiens, de détails triviaux. Cela accentue le côté dépaysant et insolite de ce film que les amateurs du genre ne voudront pas rater. Tourné en 70 mm, son stéréo Dolby, il est heureux qu'**Alien** soit projeté au cinéma York, une des rares salles montréalaises à être pourvues d'un bon système de son et d'un écran géant.

Rock'n roll et chocolat mou
Berroyer, connais pas

par Nathalie Petrowski

IL n'a pas de prénom ou du moins il fait semblant de ne pas en avoir. Berroyer tout court. En France, il semble être un héros de la contre-culture (si elle existe encore) tout comme n'importe quel scribe qui a une tribune dans Harakiri ou Charlie Hebdo, les voix de la corosion marginale. Dans le numéro 757 du Nouvel observateur, Delfeil de Ton écrit à son sujet: « Berroyer vient de publier chez Henri Veyrier, un livre qui s'appelle **Rock and Roll et chocolat blanc**. On peut le lire sans aimer le rocn N'foll ni le chocolat blanc, il n'y parle que de Berroyer. Il va devenir célèbre.

Je ne connais pas Berroyer, je n'ai jamais entendu parler de lui. Vous me direz que c'est parce que je ne suis pas la lectrice la plus assidue de Harkiri le scatologique et que je ne connais rien aux délices de l'humour scalpel de Charlie Hebdo. Je vous répondrez que vous avez parfaitement raison. Berroyer donc, ça ne me dit rien. Le chocolat blanc non plus, que Laura Second me pardonne. Le rock'n roll par exemple, c'est une autre paire de manches. Tout nord-américain qui se respecte, y a goûté au moins une fois dans sa vie, sinon toute sa vie. Je ne fais pas exception. Le rock'n roll anglophone et anglophile me suggère une vaste mythologie qui va de l'Amérique à l'Angleterre en passant par Charlebois et le Ville Émard Blues Band d'avant le déluge. Depuis plus de 20 ans, le rock'n roll courtise la culture occidentale, rayonnant partout ou presque, partout sauf peut-être dans le mère patrie. En France, l'explosion rock a été escamotée par Adamo et Mademoiselle Age tendre, par Sheila et Sylvie, par Johnny et Filipachi. Edith Piaf a sans doute été la seule grande rockeuse de la France. Que Dieu ait son âme.

Les temps changent heureusement. En 1979, voilà que notre cousine se découvre à travers le punk et la new wave, une âme de rockeuse, qu'elle se met au pas, à l'heure américaine. Les multinationales du disque qui pendant longtemps n'ont fait que du dumping, deviennent subitement recruteurs de jeune talent local et influencable. Vingt ans plus tard, le rock et surtout son industrie, font leur entrée en France. Pendant que l'Amérique devient disco, la France se branche. Mieux vaut tard que jamais.

Si Berroyer avait eu un brin de rigueur historique, s'il avait été moins imbus de lui-même et plus ouvert à la société qui l'entoure, s'il avait pour une fois consenti à nous épargner le récit de ses déboires avec sa concierge et sa caissière de supermarché, il aurait pu retracer le mouvement et nous expliquer, pourquoi la France a longtemps été le parent pauvre, le tiers monde de la révolution rock. Mais non, Berroyer est un paresseux. Il aime écrire des phrases courtes et maîtrise avec beaucoup de virtuosité le style fast food. Il écrit bien mais il écrit aussi en l'air. Ce qui est drôle pendant les dix premières pages commence à se ratatiner au bout de cinquante. S'appuyant mollement sur le prétexte de la tournée française et suisse de Starshooter, Telephone et Higelin, les 3 gros noms du rock français, Berroyer en profite surtout pour verser au coeur des coulisses du rock français dans la plus pure subjectivité.

La vision vaguement apocalyptique (et subjective) d'un Hunter. S. Thompson qui hallucine à Las Vegas pendant une convention des forces policières américaines, m'intéresse. J'y sens un esprit subversif qui vit douloureusement un grotesque cauchemar américain. La subjectivité d'un Berroyer qui délire sur la Gibson qu'il a échangée pour une Stratocaster qu'il a par la suite revendue pour une Telecaster me laisse un peu sur ma faim. Je n'y vois pas de pertinence sociale, scientifique, historique ou anthropoligique. Pour être franche, je m'en fous. Tout comme je me fous du fait que Starshooter se maquille les yeux avant d'entrer en scène et qu'ils ne mangent que végétarien. Tout comme je me fous, éperdument cette fois-ci du journaliste Berroyer qui joue à l'anti-journaliste et qui n'arrête pas de me casser les oreilles (ou les yeux) parce qu'il se sent soi-disant incapable d'écrire son livre. Pendant tout ce temps-là, je me fatigue les doigts à tourner les pages jusqu'au chiffre 180. Là où je m'en fous moins et où en fait, je rage c'est quand je lis: « C'est là qu'on voit l'importance de l'apparition de la langue française dans le rock. De la langue sauvage, non académique. Higelin, Telephone, Starshooter, c'est la première vague de jeunes qui s'expriment en français sur support rock. Que Berroyer n'aime pas De Gaulle, c'est tout à fait son droit, mais qu'il oublie, par inadvertance ou par imbécilité de mentionner qu'au Québec en 68, Charlebois faisait déjà des siennes, qu'Offenbach, Dionysos, Nécessité était sur le point de naître, est absurde. C'est si dire que la francophonie c'est la France il n'y a qu'au-delà de la France il n'y a que les limbes. C'est impardonnable, tout comme l'est l'orthographe ahurissante de Keith **Jarret**, John **Mac Laughling**, Eddie and the hot **Roads**, Doctor **Felgood** et j'en passe. Mille excuses Berroyer, mais me faire dire que Miles Davis c'est du James Brown intello ça me donne l'envie subite de me joindre aux charismatiques!

L'intention reste malgré tout plutôt pure. Berroyer parle de sa culture, ce n'est pas de sa faute si Telephone a vendu trois disques au Québec, que tous les postes ont refusé de le faire tourner. Ce n'est pas de sa faute si Starshooter est un « running gag » dans les coulisses de l'industrie et si Higelin avec son grand talent, nous a tous fait suer avec ses airs de star. Ce n'est pas de sa faute si on en a vu d'autres. Berroyer finalement aime Telephone et Starshooter comme il aime le vin, le camembert, sa concierge et sa mère. Ils les aiment moins pour leur musique que pour leur nationalité. Comme quoi le chauvinisme existe même dans le rock. Il a écrit un livre, il a bien le droit. Moi aussi je vais écrire le mien. Je vais l'intituler **Hot dogs steamés et rock'n roll pour jeunes colonisés**. J'y parlerai de Toaster, Truck et Tomate congelée trois groupes qui n'existent pas encore mais que je vais bientôt inventer. J'espère que mon éditeur n'oubliera pas d'en envoyer une copie à Berroyer...

LIVRES REÇUS

Le 19 octobre 1977, Bernard Noël, Textes-Flammarion.

Marie-Ange ou Augustine, Marielle Brown-Désy, Partiprix.

Le Rivage, Naïm Kattan, L'arbre HMH.

Entre voyeur et voyant, Pierre Cadieu, Parti Pris.

Contre-prostitution ou "Les dragons de l'astral", Sylvain Campeau, Les Éditions du Pacifique St-Laurent.

De sable et de neige, Fouad Saad, Éditions Naaman.

Fragments, Guy Ménard, Collection sur parole/Hurtubise HMH.

Sais-tu si nous sommes encore loin de la mer?, Claude Roy, Nrf.

Légendaire chaque jour, Henri Meschonnic, Gallimard nrf.

théâtre du rideau vert
Saison 1979/1980

4 octobre - 10 novembre
Emile et une nuit
création de **Jean Barbeau**
Sans hésitation on peut parler de la plus belle pièce de Jean Barbeau (avec "Solange" et "Goglu" bien sûr). Un texte d'une grande sensibilité.

15 novembre - 15 décembre
Monsieur Amilcar
d'**Yves Jamiaque**
Une pièce, finement, drôlement dialoguée, solidement construite pour un public qui aime le théâtre, l'évasion, l'énigme.

20 décembre - 2 février
Chat en poche
de **Georges Feydeau**
Feydeau nous entraine dans un univers fou et nous fait rire aux larmes durant deux heures. "Chat en Poche" réussit à grouper les situations et quiproquos les plus cocasses.

7 février - 15 mars
Butley
de **Simon Gray**
adaptation française de **Matthieu Galey**
"Butley" est à la fois une tragédie où l'on rit et une comédie où l'on pleure, où l'on grince, surtout du coeur. Une pièce fine, ironique et amère.

20 mars - 26 avril
Aléola
création de **Gaétan Charlebois**
adaptation de l'auteur en collaboration avec **Léna Fitzmorris**
Barné et Kitoune fêtent leur 53ème anniversaire de mariage dans leur nouvelle demeure. "Aléola" est, avant tout, leur histoire d'amour. Le plus touchant chant d'amour depuis "Roméo et Juliette".

1er mai - 7 juin
Apprends-moi, Céline
de **Maria Pacôme**
Une comédie où les répliques font mouche et qui met en évidence le goût de l'impromptu, du hasard, un sens du vrai, du juste dans le loufoque, une extravagance qui coule de source.

Profitez des avantages de l'abonnement!
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche **$30.00 au lieu de $36.00.**
Samedi **$38.00 au lieu de $42.00.**
Étudiants **$21.00** les mardi, mercredi, jeudi et dimanche.

FESTIVAL D'ORFORD 1979
Centre d'Art d'Orford JMC

mardi 26 juin à 20 h 30
Cours public **"La gravure au Québec"**
mercredi 27 juin à 20 h 30
Jeunes artistes: Les jeunes solistes de Montréal — Dir. **Taras Gabora**
vendredi 29 juin à 20 h 30
Concert de faculté: **Alicia Mitchenko Landsman**, piano
samedi 30 juin à 20 h 30
Série internationale: **Jessye Norman**, soprano **Dalton Baldwin**, piano

Réservations: **Centre d'Art d'Orford**
(819) 843-3981, (514) 861-0210. Sortie 118 de l'autoroute des Cantons de l'Est.

RÉCITALS D'ORGUE
Un été en musique dans un cadre exceptionnel tous les mercredis soir de l'été à compter
du 27 juin à 8 h 30 heures
venez entendre les plus belles pages du répertoire jouées sur le magnifique orgue von Beckerath

27 juin **Raymond Daveluy** Montréal
4 juillet **Huw Lewis** Detroit, Mich.
11 juillet **David Hurd** New York
18 juillet **Keith Sadko** Montréal
25 juillet **1er prix de l'académie d'été**
1 août **Robert Girard** Québec
8 août **Karl Hochreiter** Berlin
15 août **Anthony King** Montréal
22 août **John Grew** Montréal
29 août **Antoine Reboulot** Paris

Organisés par
LES CONCERTS SPIRITUELS
Billets en vente les soirs de récitals à 7:30 à la porte $3.00 — étudiants et âge d'or $2.00, au jubé de l'orgue $5.00.
Renseignements: 733-8211
ORATOIRE ST-JOSEPH

DANSE FOLKLORIQUE ISRAËLIENNE
DE RETOUR AU LAC DES CASTORS
Tous les mardis, 8 à 10 heures P.M.
du 26 juin au 29 août
AU LAC DES CASTORS
COMMANDITÉE PAR
HILLEL STUDENTS' SOCIETY CANADIAN ZIONIST FEDERATION

En grand spécial tous les jours
DINER AU HOMARD
COMPLET
Comprenant:
Soupe aux palourdes de Nouvelle-Ecosse • Homard vivant du Nouveau-Brunswick grillé ou bouilli • Salade Pavillon • Pommes frites ou au four • Choix de nos succulents desserts • Breuvage.
LE TOUT POUR SEULEMENT **$15.75**
Ouvert tous les jours à midi; le dimanche à 5 h p.m.
Le Pavillon de l'Atlantique
1454A, rue Peel 285-1636
En face du Sheraton Mont Royal

LA SOIRÉE DU 24 JUIN À LA TÉLÉVISION DE RADIO-QUÉBEC

Un court métrage qui évoquera les souvenirs du défilé traditionnel de la **Saint-Jean-Baptiste.**
dimanche à 19h00
PAPA, MAMAN, LA PARADE ET MOI

Matthias Rioux, ses invités et des représentants de l'auditoire, discuteront de la **Fête Nationale des Québécois** et de son sens.
dimanche à 19h30
DROIT DE PAROLE

Un spectacle coloré mettant en vedette: **Edith Butler, Jean-Pierre Ferland, Marie-Claire Séguin, Garolou, Yvon Dufour, Marcel Sabourin, Lorraine Pintal, Edgar Fruitier et Véronique Le Flaguais.**
dimanche à 21h00
SALUT QUÉBEC!

RADIO-QUÉBEC
c'est tout un monde à regarder
MONTRÉAL 17 câble 8

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Aude Nantais et Jean-Joseph Tremblay

Le théâtre de Paris à Montréal

par Adrien Gruslin

L'OBJECTIF d'Aude Nantais et Jean-Joseph Tremblay était clair et net: faire connaître en France et dans les pays francophones de l'Europe les textes de jeunes auteurs québécois. Ce principe directeur est inscrit dans la charte de leur troupe, le V.G.C.I., sigle abracadabrant qu'il faut traduire par Vieux Gros Chat Inquiétant, peut-être en raison de l'affection particulière que le couple porte aux chats.

Pendant six ans, les deux comédiens se sont installés en France. D'abord partis grâce à une bourse (Jean-Joseph au sortir du Conservatoire en 1972 avait obtenu le Prix Jean Valcourt), ils ont travaillé à droite et à gauche. Lui comme éclairagiste afin d'obtenir au plus vite son permis de travail. Lors de l'entrevue, il raconte qu'en France les choses sont terriblement compliquées: « Impossible d'avoir son permis si on n'a pas travaillé d'abord et Impossible de travailler sans permis. Allez savoir! Alors il faut travailler en fraude pour commencer. » Quant à Aude, munie de sa carte de presse, elle se promenait dans les théâtres, prenait connaissance du milieu et collaborait parfois au quotidien « Le Soleil » de Québec, lieu d'origine du couple.

Ils n'ont monté un premier spectacle qu'à la toute fin de 1974. Ils ont joué *Goglu*. Ils faisaient équipe avec Michel Daigle. Ils y ont ajouté *Solange* du même auteur. Ce furent les débuts de la troupe V.G.C.I. *Goglu* fut présenté plus de soixante fois au Lucernaire de Partis.

Aude Nantais et Jean-Joseph Tremblay ont eu beaucoup de mal à organiser leurs tournées en France. La concurrence y est si forte et les circuits si hiérarchisés. A leur retour, ils ont été frappés de voir comme il est facile ici de rencontrer des gens du milieu. « En trois ans, explique Jean-Joseph, on a effectué un travail en profondeur, établi des contacts avec les maisons de la culture. Tout cela sans subventions. Cela nous a conduit à Avignon, à l'été 1976, avec *Solange*, *Encore un peu* et *La duchesse de Langeais*. » Ils ont alors été reconnus, faisant salle comble chaque soir dans un lieu de quatre cents sièges, la Salle Benoit XII. Cela leur a valu de bénéficier d'un octroi de vingt-cinq mille dollars des Affaires intergouvernementales pour effectuer la tournée des Maisons de la culture en Europe.

La reconnaissance d'Avignon fut certes le moment le plus intense de leur expérience. Ils étaient les premiers québécois à s'y produire. C'est pourquoi ils ont été si affectés lorsque le Théâtre populaire du Québec a annoncé, à grands renforts de publicité, l'année suivante que sa production du *Temps d'une vie* serait la première pièce québécoise présentée au prestigieux festival.

« Ils auraient bien dû s'informer au TPQ, intervient Aude Nantais. Qui peut dire s'ils étaient au courant? En tous cas, ils auraient dû l'être. Les journaux en avaient parlé. Peu, mais quand même. On le prenait d'autant moins que si notre présence au Festival 1976 n'avait pas été fructueuse, il est probable qu'il n'y aurait pas eu de théâtre québécois de sitôt à Avignon. »

Pourquoi être revenus au moment où le travail de fond était complété et la reconnaissance acquise? « L'anicroche d'Avignon nous a fait prendre conscience du fait qu'on était totalement inconnus à Montréal. C'est Jean-Joseph qui parle. D'ailleurs le Conseil des Arts d'Ottawa nous refusait des subventions sous prétexte qu'on ne jouait pas ici. Faire du théâtre québécois en France, cela leur semblait inadmissible. On travaillait dans l'inédit. »

« Mais aussi, continue Aude Nantais, nous avions un autre projet: faire une tournée aux États-Unis, avec du théâtre québécois toujours. Les pourparlers avec les Affaires Intergouvernementales amorcées de Paris, s'étaient déroulés de façon satisfaisante. En avril dernier, nous sommes revenus pour organiser le périple. Mais on s'est heurté à un refus. Entre-temps, le fonctionnaire, qui nous avait assuré de l'appui du gouvernement, avait été muté. Le projet avortait. Nous étions terriblement déprimés. »

Revenus au pays, totalement inconnus, âgés de 28 et 30 ans, Aude Nantais et Jean-Joseph Tremblay se trouvaient face à des perspectives plutôt sombres. « Nous aurions pu retourner en France, dit Jean-Joseph, mais le défi n'était plus excitant de la même façon. On retournera plus tard. En attendant, on a décidé de faire face, de tenter une nouvelle expérience: pratiquer notre métier d'acteurs à Montréal. En somme, comme on vient de Québec, on peut dire qu'on entreprend un nouveau voyage. »

Aude Nantais

Jean-Joseph Tremblay

Photo François Brunelle

« Autant on était déçu et devant rien lorsque le projet de tournée américaine est tombé à l'eau, explique Aude, autant on est plein d'espoir et face à d'encourageantes perspectives. » Formés par leur travail en Europe, les deux acteurs veulent maintenant pratiquer leur métier ici, pendant cinq ans.

Ils ont déjà rempli quelques contrats pour la télévision de Radio-Canada pour l'émission « L'Enfance à vivre ». Ils monteront la saison prochaine sur la scène du Rideau-Vert afin de créer une nouvelle pièce de Jean Barbeau: *Émile et une nuit*. Jean-Joseph y signera la mise en scène en plus de faire partie de la distribution, avec Aude et deux autres comédiens qui seront déterminés plus tard.

Ils ont commandé une pièce à Serge Mercier, l'auteur d'*Encore un peu*, pièce qu'ils joueront éventuellement quelque part, sous la bannière du V.G.C.I., une troupe qui a toujours été itinérante. Et il y a d'autres projets dont il est encore trop tôt pour souffler mot.

Place à l'euphorie, d'autant que, depuis leur arrivée à Montréal, Aude Nantais et Jean-Joseph Tremblay sont surpris et enthousiasmés de voir combien le public se déplace nombreux pour aller aux spectacles de théâtre. « En France, termine Jean-Joseph, ça ne marche pas fort. Les salles sont parfois désertes. On est cependant encore loin de la Pologne où les gens doivent se procurer les billets des mois à l'avance. Je n'en revenais pas de voir cela quand j'y suis allé. Mais en Pologne, la culture est prioritaire. »

LIVRES REÇUS

L'livre oeil, André Pieyre de Mandiargues, Gallimard nrf.

Le buisson ardent, Osiris, Éditions Naaman.

La mer écartelée, Henri-Dominique Paratte, Éditions Naaman.

Amie Cithare, Safia Ketou, Éditions Naaman.

Mon coeur à nu, Ruth Houle Daccache, Éditions Naaman.

Alliage, Yves Antoine, Éditions Naaman.

Jeunesse mouvementée, André Dumont, Éditions Naaman.

Jazz

Contemporary Revisited

par Gilles Archambault

ETRANGE destin que celui du collectionneur de disques de jazz. Je ne parle pas de l'amateur fortuné qui peut se payer à la suite d'un voyage au Japon l'intégrale des disques Riverside. Non, j'ai à l'esprit le pauvre et fidèle amant du jazz qui connaît par coeur les bacs des disquaires montréalais. Le très cher doit se contenter de très peu. Pour ce qui est des disques Contemporary, il a dû se satisfaire de rien du tout depuis 1970 ou à peu près.

Aux États-Unis mêmes, il en a été à peu près de même depuis longtemps. Impossible ou presque de mettre la main sur des précieuses galettes de Sonny Rollins, Ornette Coleman ou Shelly manne. Mais voilà qu'il y a quelques mois, il a été décidé de redonner vie à un catalogue qui fut très important dans les années cinquante et soixante. Le promoteur de cette marque, Lester Konig, étant décédé l'an dernier, ses héritiers ont donné une nouvelle impulsion à l'entreprise. Pour nous, Québécois ou Canadiens, il aura fallu de surcroit qu'on se décide d'importer de façon régulière ces disques. Cela est fait. C'est ainsi que nous seront accessibles bon nombre de disques de Hampton Hawes, par exemple.

Plus près de nous, quelques microsillons récents nous semblent intéressants. L'image de marque Contemporary est maintenue. Dans la jungle desproductions jazzistiques, on s'est efforcé de viser à une certaine qualité, usinage convenable, musiciens sérieux, conditions d'enregistrement raisonnables, absence de contraintes abusives. En jazz, comme en musique populaire tout court, le fait est plus rare qu'on ne le pense.

Harlem Blues de Phineas Newborn Jr (S 7634) nous présente le pianiste en compagnie de Ray Brown et Elvin Jones. Il s'agit des résultats d'une session de 1969 qui avait déjà donné **Please Send Me Someone to Love** (S7622). Dans le cas d'un musicien moins doué que Newborn on pourrait craindre d'être en présence de pièces moins intéressantes, de morceaux laissés pour compte. Il n'en est rien. Rarement ce pianiste nourri aux sources du bop et du gospel ne se sera montré plus captivant. Et si l'on tient compte de la présence très sporadique de Newborn dans les studios d'enregistrement depuis une quinzaine d'années, il est évident qu'un document de cette importance est une pièce de choix pour les connaisseurs, fortunés ou non.

Pour ce qui est de Art Pepper,la situation est à peu près la même. Les circonstances de la vie ont fait qu'il a tout compte fait assez peu enregistré. Je ne lui connais pas de mauvais disques ou d'entreprises discographiques placées sous le signe d'un commercialisme exarcerbé. **No Limit** (S7639) ne fait pas exception. Cet artiste au discours exigeant qui a su prolonger l'esthétique bop sans verser dans les clichés d'usage joue avec une pureté remarquable. Peu de facilités dans ce disque ou pas du tout. Quatre compositions originales, dont trois dont il est l'auteur, un recours à des musiciens aussi impeccables que George Cables au piano. C'est ainsi que le jazz se construit une mémoire.

Je connais encore mal **Something for Lester** de Ray Brown (S7641), mais suffisamment pour vous dire qu'il ne s'agit pas d'un hommage au Président; plutôt d'un coup de chapeau à Lester Konig fondateur des disques Contemporary, un disque impeccable et très propre. Quant à **Beyond The Rain** de Chico Freeman (S7640), il nous permet d'entendre un jeune musicien important qui a trop peu enregistré. Ces nouvelles-là me plaisent plus que la politique énergétique canadienne, pas vous?

Vendredi, 27 juillet à 8 h.
LE ROI DU CHICAGO BLUES
B.B. King
Dutch Mason Blues Band
$6.50 - $8.50 - $10.50 - $12.50
Samedi, 28 juillet à 8 h.
GRANDE NUIT DU BLUES & BOOGIE
"Big Mama" Thornton
John Lee Hooker
Lightnin' Hopkins
Ed "Cleanhead" Vinson
Clifton Chenier
$8.50 - $10.50 - $12.50
Dimanche, 29 juillet à 8 h.
Pianiste de JAZZ No 1
OSCAR PETERSON
$6.50 - $8.50 - $10.50 - $12.50
Prix spéciaux pour la série complète (20% de réduction)
Billets en vente aux guichets de la Place des Arts et à Montréal Trust, P.V.M.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets, du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112
RISING SUN FESTIJAZZ ETE 79
réalisé par Roué Doudou Boicel Productions Inc.
3 HRES de SPECTACLE

VACANCES '79

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.
Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 semaines CANADA:	$4.00
ÉTATS-UNIS:	$5.00

À ces tarifs, ajouter $1.50 pour chaque semaine supplémentaire.

Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐
Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐
Nom .....
Adresse actuelle .....
.....
Adresse de vacances .....
.....
à compter du .....
reprise le .....
S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9, P.Q.
(service du tirage)

"Les fées ont soif"
À L'AFFICHE
de Denise Boucher
Prolongation jusqu'au 7 juillet
mise en scène de Jean-Luc Bastien
avec
Michèle Magny, Sophie Clément, Louisette Dussault
Claire Bourbonnais et Claire Tremblay
décor et costumes: Marie-Josée Lanoix
éclairages: Mario Bourdon
musique: Jean-François Garneau
réservez maintenant.
tnm 84 ouest, Ste-Catherine
Réservations: 861-0563

CENTRE D'ART D'ORFORD JMC
CALENDRIER FESTIVAL D'ORFORD 1979

MARDI 20h30 COURS PUBLICS
8 juin: "La gravure au Québec" Robert Wolfe
3 juillet: "Le répertoire de la flûte" Alain Marion
10 juillet: "La musique en Chine, de Pékin à Canton" Micheline Tessier
17 juillet: "Le cor orchestral" Robert Brunemer
24 juillet: "La flûte à bec, un instrument virtuose" Ricardo Kanji
31 juillet: "L'art du violoncelliste" Walter Joachim
7 août: "Gabriel Fauré" Jean-Paul Sévilla
14 août: "Les ondes Martenot ont 50 ans" Jean Laurendeau

VENDREDI 20h30 CONCERTS DE FACULTÉ
29 juin: Alina Mitchenko Landsman, Piano
6 juillet: Peter McCutcheon, guitare
13 juillet: Classe de Gérard Soutzy
20 juillet: Le Trio de Montréal: Lois Grinhaus, violon; Guy Fouquet, violoncelle; Berta Grinhaus, piano
27 juillet: Tokyo Youth Orchestra
3 août: Lucy van Dael, violon baroque; Hélène Pozner, clavecin; Sonates de J.S. Bach
10 août: Emma Kirkby, soprano; Christopher Jackson, clavecin et orgue; Musique anglaise des 16e et 17e siècles
17 août: Chuck Israels et son ensemble de jazz de New York

MERCREDI 20h30 JEUNES ARTISTES
27 juin: Les Jeunes Solistes de Montréal, Dir.: Taras Gabora
4 juillet: Jean-François Rivest, violon; Shelly Katz, piano
11 juillet: Gilles Carpentier, clarinette; Diane Mauger, piano
18 juillet: Jacques Lavallée, percussion; Jean Sutherland, piano
25 juillet: Carole Sirois, violoncelle; Heather Toews, piano
1 août: Les Cobbles (Chorale de Belgique)
8 août: Martin Fournier, saxophone; Diane Mauger, piano
15 août: Lorie Roberts, violon; Suzanne Blondin, piano

SAMEDI 16h00 à St-Benoit-du-Lac BACH À L'ABBAYE
30 juin: Altenburger Chor (Autriche)
7 juillet: Gaston Arel, Lucienne L'Heureux, orgue
14 juillet: Cathedral Singers, Dir.: Gerald Wheeler
21 juillet: Gerald Wheeler, orgue
28 juillet: Jacques Boucher, orgue
4 août: Richard Paré, orgue
11 août: Académie de musique baroque
18 août: Léon Dorl, trompette

SAMEDI 20h30 SÉRIE INTERNATIONALE
30 juin: Jessye Norman, soprano; Dalton Baldwin, piano
7 juillet: Gérard Souzay, baryton; Dalton Baldwin, piano
14 juillet: Alain Marion, flûte; Bryan Tisele, clavecin
21 juillet: Dalart Trio: Philippe Djokic, violon; William Tritt, violoncelle; William Tritt, piano; James Campbell, clarinette
28 juillet: "Une fête de musique baroque" Emma Kirkby, soprano; Lucy van Dael, violon baroque; Sarah Cunningham, viole de gambe; Ricardo Kanji, flûte baroque; Christopher Jackson, orgue; Hélène Pozner, clavecin
4 août: Claude Helffer, piano; Recital Debussy
11 août: Vladimir Landsman, violon; Lydia York, piano
18 août: Gala de clôture

Renseignements:
Centre d'Art d'Orford JMC
sortie 118 de l'autoroute des Cantons de l'Est
Adresse postale:
C.P. 280, Magog, Québec J1X 3W8
Tél.: (819) 843-3981 (514) 861-0210

PRÊTEZ L'OREILLE!
Venez entendre l'unique récital que donnera le
Choeur du Collège Saint-Jean
de Cambridge
le mardi 26 juin, à 20h15,
à la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde,
boulevard Dorchester ouest.
Prix des billets: $6
Pour réserver vos billets, téléphonez au 288-7590, écrivez ou présentez-vous au bureau de la Cathédrale, situé au 1440, rue Union, Montréal (Québec) H3A 2B8.
Une présentation d'Air Canada

LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC
présente
le 24 Juin à 20h.30
directement du Complexe Desjardins

•Julie Arel •Renée Claude •
•Denise Filiatrault •André Gagnon •
•La Compagnie de Danse Eddy Toussaint •Jean-Guy Moreau •
•Gilles Rivard •Fabienne Thibeault •
Ce spectacle est télédiffusé sur les ondes de Radio Canada.
Une production de Kébec Spec.
• Laissez passer obligatoires; disponibles aux postes de radio suivants:
CIEL · CFGL · CKAC · CJMS

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 23, 24 et 25

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Négociateur de programmes de francisation

CONCOURS L1116P/JD. Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de répondre aux besoins immédiats ou futurs suivants:

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE — emplois à Montréal

FONCTIONS — À titre d'attaché d'administration, gérer les programmes de francisation, conseiller les entreprises concernées au niveau de la préparation d'un bilan linguistique et l'élaboration de programmes de francisation soumis; négocier au nom de l'Office, les différents éléments de programmes de francisation en vue de l'émission d'un certificat de francisation pour ces mêmes entreprises.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences administratives, sciences économiques, relations industrielles, sciences pures ou sciences appliquées; 3 années d'expérience syndicale ou patronale dans le domaine des relations de travail ou dans les domaines suivants: informatique, aéronautique, aérospaciale, haute technologie, recherche pure et appliquée. Bonne connaissance de la langue anglaise parlée. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

INSCRIPTION — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Complexe Desjardins
Tour sud, 22e étage
Case postale 781
Montréal H5B 1B9

TRAITEMENT — de $19,500 à $25,944
Période d'inscription: du 23 juin au 6 juillet 1979

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de les produire peut entraîner le rejet de votre candidature.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Notre organisme qui dispense l'enseignement de niveau **primaire** à 4,200 élèves, compte un personnel d'environ 290 employés, dont 200 enseignants, et est à la recherche de personnel spécialisé pour combler les postes suivants à compter du 1er juillet 1979.

• COORDONNATEUR DU SECTEUR DE L'ENFANCE INADAPTÉE ET DU SECTEUR DE L'AIDE PERSONNELLE AUX ÉLÈVES

Le candidat assure la gestion et le développement de deux (2) secteurs éducatifs interreliés: celui de **l'aide aux enfants en difficulté d'adaptation** et **d'apprentissage** (enfance inadaptée) et de **l'aide personnelle aux élèves** ("service aux étudiants"). Plus particulièrement, le candidat devra voir à la préparation et à la mise en place de la politique de la commission scolaire en adaptation scolaire ainsi qu'à l'animation du personnel enseignant et spécialiste rattaché à ce secteur. Le coordonnateur devra également superviser la tâche en deux (2) psychologues, d'une praticienne en service social et d'un technicien en psychométrie.

Qualifications requises:

1 — un diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié
2 — cinq (5) années d'expérience pertinente dans le milieu de l'éducation (de préférence au niveau primaire) dont, au moins, trois (3) dans le secteur de l'enfance inadaptée et/ou de l'aide personnelle aux élèves.
3 — une autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministère de l'Éducation.

• AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE

Cet emploi de professionnel comporte plus spécifiquement la réalisation des programmes et des processus de l'administration et l'assistance aux diverses unités administratives de l'organisme concernant la gestion financière, notamment dans les domaines suivants:
— la programmation et le contrôle budgétaire
— la comptabilité
— les rapports et les états financiers
— le développement de systèmes

Qualifications requises:

— un diplôme universitaire terminal de premier cycle en administration
— trois (3) années d'expérience pertinente

• CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN ARTS À TEMPS PARTIEL (demi-temps) et ENSEIGNEMENT AU PRIMAIRE (à demi-temps)

Le conseiller pédagogique en arts est chargé de l'implantation des programmes des arts (musique, danse, expression dramatique et arts plastiques) ainsi que des méthodes et des autres moyens pédagogiques rattachés à ces programmes. Il s'occupe de l'animation des spécialistes de musique et des titulaires.
Le candidat complète sa tâche par l'enseignement au primaire (particulièrement en arts) à demi-temps).

Qualifications requises:

— Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation rattaché aux divers aspects des programmes des arts.
— Posséder quelques années d'expérience dans l'enseignement (de préférence, au niveau primaire)
— Posséder un brevet d'enseignement.

Conditions de travail pour les trois postes

Selon les politiques administratives et salariales ainsi que les conventions collectives existantes dans le domaine scolaire.

Prière de transmettre une demande ***écrite*** *qui indique les justifications de la candidature, ainsi qu'un curriculum vitae complet, avant seize heures, le* ***mardi 3 juillet 1979,*** *à:*

Jacques Turgeon
directeur des Services au personnel
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
2255, Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe
J2S 5H7

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

La Directeur général d'une société établie à Toronto est à la recherche d'une secrétaire de direction expérimentée, parfaitement bilingue, anglais et français.

Exigences:
— Capacité d'organiser tout de suite son travail;
— Bonne connaissance verbale et écrite du français et possession parfaite de l'anglais;
— Dactylographie anglaise et française, sténo anglaise;
— Belle personnalité.
Excellent salaire et avantages sociaux.

Faites votre demande ***en confidence*** *à:*

Mme Denise Acrech
La Société Ontarienne d'Assurance des Actions et Dépôts
180, Duncan Mill Road
suite 401
Don Mills, Ontario M3B 3K5
ou appeler à frais virés (416) 441-2771.

DONOHUE

Programmeur Analyste

La Compagnie Donohue Inc. est à la recherche de deux (2) programmeurs-analystes. Les postes à combler sont à notre siège-social de Québec. Le travail consiste à programmer et à participer à l'analyse des divers systèmes de contrôle et de gestion administrative.

Nous recherchons des personnes possédant les qualifications suivantes:
- un diplôme d'études collégiales en informatique,
- un minimum de deux (2) années d'expérience en programmation,
- une bonne connaissance des langages de programmation NEAT / 3 ou COBOL et des ordinateurs N.C.R. sera un atout principal.

Nous offrons:
- un poste de responsabilité dans un centre d'informatique en pleine croissance,
- un plan de carrière selon l'intérêt et la compétence du candidat(e),
- un salaire et des avantages sociaux compétitifs.

Les applications sont traitées confidentiellement. Les candidats(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 7 juillet 1979 à:

DONOHUE INC.
Service de l'Informatique
500 est, Grande-Allée, suite 502
Québec, Qué. G1R 2J7.

CITÉ DE RIMOUSKI

DIRECTEUR DES LOISIRS

FONCTIONS:
— De façon générale, planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle les activités du service des loisirs;
— Voit à l'application des normes et à l'efficacité générale de son service;
— S'assure de la qualité des services rendus par son personnel;
— Voit à la préparation et à l'application des divers protocoles d'entente pour les activités du service;
— Conseille le directeur général et le conseil municipal en matières de politiques et normes relatives à la gestion des activités récréatives, sportives et culturelles;
— Participe aux réunions du comité de direction;
— Collabore étroitement avec les autres directeurs de service et le directeur général pour l'administration générale de la Cité.

QUALIFICATIONS:
— Un diplôme universitaire de premier cycle en administration, en récréologie, en éducation physique ou sciences humaines;
— Une expérience de cinq (5) ans et plus dans la gestion des loisirs au palier municipal;
— Une expérience exceptionnelle à différents niveaux d'administration des loisirs pourra compenser certaines exigences de base;
— Qualités personnelles, aptitudes et traits de personnalité appropriés à la fonction.

SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX:
— Selon la politique salariale de la Cité concernant les cadres de direction avec avantages sociaux particulièrement intéressants.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande d'emploi avec leur curriculum vitae complet pour le 27 juillet 1979 à l'adresse suivante:

CITÉ DE RIMOUSKI,
DIRECTION GÉNÉRALE,
205 Cathédrale,
RIMOUSKI.
G5L 5J1

Concours: L-79-02

Cours d'initiation à la décoration intérieure

Professeur de décoration

(session automne 79)

Exigences: — Diplôme universitaire ou équivalent.
Expérience similaire d'au moins 5 ans.
Salaire à discuter.
Faire parvenir curriculum vitae à:

LES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.
88 est, rue St-Paul
Montréal, P.Q.
H2Y 1G6

COORDONNATEUR (TRICE) D'ÉTUDES

Pour une école secondaire privée

Conditions de travail et de rémunération à discuter.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 6 juillet 1979, à l'adresse suivante:

École Secondaire Notre-Dame-de-Lourdes
a/s M. Gérard Arcand, c.s.v.
845, chemin Tiffin
Longueuil J4P 3G5

Commission Scolaire Rouyn-Noranda

OFFRE D'EMPLOI
SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT

COORDONNATEUR À L'ENSEIGNEMENT

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur des services éducatifs, le coordonnateur à l'enseignement exerce l'ensemble des fonctions reliées à la coordination, la supervision et l'évaluation des activités d'enseignement de la commission scolaire.
De façon particulière, il est chargé des dossiers de gestion suivants: programmes d'enseignement, plans de développement pédagogique, encadrement pédagogique, moyens d'enseignement, mesure et évaluation, perfectionnement des enseignants et organisation matérielle et technique de l'enseignement.
Critères d'éligibilité:
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle, de préférence en administration scolaire ou en éducation.
— Cinq (5) années d'expérience pertinente.
N.B. Une expérience pertinente jugée supérieure au minimum requis pourrait éventuellement compenser pour une scolarité inférieure.
Traitement: (en révision) — Minimum: 19 157,00$
Maximum: 35 583,00$
selon la politique administrative et salariale du M.E.Q.
Guide de postulation d'emploi:
Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra faire parvenir sa demande accompagnée d'un curriculum vitae avec preuves à l'appui, avant 16 heures, le 6 juillet 1979, à:

Directeur des Services au Personnel
Commission scolaire Rouyn-Noranda
C.P. 908
Rouyn, Qué. J9X 5C9

N.B. Le Comité de sélection se réserve le droit de n'appeler pour entrevue que les candidat(e)s retenu(e)s.

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES SAGUENAY - NORD

COORDONNATEUR(TRICE) DU MODULE SANTÉ

TÂCHES:
Coordonne et supervise les activités relatives à l'agencement des programmes, dans le but d'assurer à la population des services curatifs et préventifs de qualité, tant individuel que collectif ou communautaire, dans le domaine sanitaire.
Coordonne des équipes multidisciplinaires faisant appel à des travailleurs de plusieurs modules.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme de 1er cycle en sciences de la santé ou l'équivalent et membre de l'O.I.I.Q.
— Dans le domaine sanitaire, très bonne connaissance et expérience des champs de la pratique curative et préventive et des techniques d'interventions individuelles et collectives ou communautaires.
— Connaissance et maîtrise des techniques de travail par objectifs et des méthodes d'évaluation continue des besoins du milieu.
— Expérience dans des tâches d'organisation, de coordination et d'administration.
— Capacité de travailler en équipe multidisciplinaire et grande disponibilité.
— La connaissance de la loi 65, du réseau des Affaires Sociales et des C.L.S.C. est un atout appréciable.

CONDITIONS:
Les conditions de travail sont celles prévues par le Ministère des Affaires Sociales pour les cadres intermédiaires des C.L.S.C.

Faire parvenir l'offre d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae pour le 9 juillet 1979 à:

Henri Bradet, directeur
C.L.S.C. Saguenay-Nord,
222, rue St-Éphrem,
Chicoutimi-Nord.

HÔPITAL D'ARGENTEUIL

requiert les services d'un (e)

DIÉTÉTISTE POUR TRAVAIL RÉGULIER

à temps complet

Exigences: 3 ans d'expérience
Salaire: selon les normes du M.A.S.
Envoyer curriculum vitae avant le 6 juillet 1979.

a/s Chef du Service du Personnel
Hôpital d'Argenteuil
145, boul. de la Providence
Lachute, Québec J8H 4C7

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les Établissements Gentilhomme Inc.
— poste à Québec

Définition de l'organisation:
Organisation à but non lucratif oeuvrant dans le domaine de la réinsertion sociale des détenus et ex-détenus - Deux lignes de production: rembourrage et menuiserie - Nombre d'employés: 17 - Nombre de stagiaires: 35.

Fonctions:
Sous l'autorité du Conseil d'administration, il planifie, organise, coordonne et contrôle les activités de l'organisme.

Exigences:
Être détenteur d'un diplôme universitaire ou l'équivalent. Avoir une expérience de direction et de gestion d'entreprise manufacturière. Le Directeur général devra avoir des connaissances dans le domaine de la gestion et l'administration ainsi que des techniques de production. De plus une connaissance et une expérience dans les domaines social et communautaire seraient souhaitables.

Traitement: selon expérience.

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 12 juillet 1979 à:

M. Michel Bouvette
Corporation des Établissements Gentilhomme Inc.
400, avenue des Rocheuses
Beauport, G1C 4M2

Université de Montréal

Faculté des sciences infirmières

Professeur à plein temps

Fonctions:
Enseignement et recherche.

Exigences:
Doctorat ou maîtrise en nursing (option administration) ou l'équivalent; expérience en administration des services de soins infirmiers, en évaluation de la qualité des soins et en enseignement; connaissance des milieux cliniques de la région.

Traitement:
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction:
4 septembre 1979.

Date de clôture des candidatures:
10 juillet 1979.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Madame Diane Goyette
Doyen
Faculté des sciences infirmières
Université de Montréal
Case postale 6128, Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Université de Montréal

Institut d'urbanisme

Professeur à plein temps

Fonctions:
Enseignement des méthodes quantitatives et d'analyse spatiale (urbaine et régionale) dans le cadre des programmes de baccalauréat et de maîtrise en urbanisme et en aménagement. Recherche et rayonnement dans les mêmes domaines. Participation à la gestion pédagogique et administrative.

Exigences:
Doctorat en géographie comportant une forte orientation quantitative. Formation universitaire d'études supérieures en aménagement ou en urbanisme.

Traitement:
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction:
Le plus tôt possible après le 1er juillet 1979.

Date de clôture des candidatures:
29 juin 1979

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Jean McNeil
Directeur
Institut d'urbanisme
Faculté de l'aménagement
Université de Montréal
Case postale 6128, Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22, 24 et 25

INFIRMIÈRE OU INFIRMIER DEMANDÉ(E)

Besoin d'une infirmière en santé communautaire pour l'Hôpital Kuujjuaq (Fort Chimo, Nouveau-Québec).

Exigences:
— Certificat ou expérience en santé communautaire.
— Membre en règle de l'O.I.I.Q.
— Bilinguisme.
— Contrat d'un an.

Avantages, prime d'éloignement, pas de frais de voyage.

S'adresser à:
Edna Lachance
Projet Nord
Médecine sociale et préventive
Faculté de Médecine
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-7888

ORTHOPHONISTES

L'hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario requiert les services de deux orthophonistes francophones à plein temps: — un poste, disponible à l'hôpital, consiste en l'évaluation, planification de programmes et traitements d'enfants avec retard de parole/de langage, troubles articulatoires, troubles de voix, bégaiement, etc.; — un second poste peut être reparti comme suit: trois jours dans un centre à Hull et deux jours dans une commission scolaire d'Ottawa-Hull.

L'emploi au centre consiste en l'évaluation d'enfants retards; supervision d'aides du langage; planification de programmes pour développer ou améliorer leur niveau de communication; élaboration et présentation d'ateliers afin de familiariser les éducateurs aux notions de base de langage; counselling auprès des chefs d'unités concernant des activités permettant de stimuler le langage et la communication; être membre actif de l'équipe multidisciplinaire.

Le poste à la commission scolaire consiste en l'évaluation d'enfants, planification des programmes, consultations, établissement de programmes de communication totale.

Qualifications: Maîtrise en orthophonie ou l'équivalent.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur du personnel
Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario
401, chemin Smyth
Ottawa, Ontario K1H 8L1

BIBLIOTHÉCAIRE D'ENTREPRISE

Notre compagnie est à la recherche d'un(e) bibliothécaire détenant une maîtrise en bibliothéconomie et possédant de 2 à 5 ans d'expérience en gestion de bibliothèque ainsi que des connaissances en technique, en affaires et en économique.

Le titulaire sera responsable de notre Bibliothèque centrale/Service de documentation dont le rôle est de desservir le personnel de recherche et de gestion, et le personnel technique. Dans le cadre de ses fonctions, le bibliothécaire en chef s'occupera de planification, d'établissement de systèmes, d'administration budgétaire et de formation du personnel.

Nous offrons un salaire concurrentiel et une gamme complète d'avantages sociaux.

Adresser curriculum vitae détaillé à:

M. Richard Montpetit
Canadien Pacifique
Perfectionnement du personnel
Chambre 152
Gare Windsor
Montréal, Québec H3C 3E4

Discrétion assurée.

Canadien Pacifique

pavillon du parc inc.

Recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:
Le candidat choisi doit, sous l'autorité du Conseil d'administration, diriger l'ensemble des activités professionnelles et administratives inhérentes à un centre d'accueil de réadaptation pour handicapés mentaux et pendant une période provisoire de quelques mois de mésadaptés sociaux. Il planifie, coordonne et surveille la mise en place d'un réseau intégré de services communautaires comprenant une vingtaine d'établissements et desservant une clientèle de quelque 250 handicapés et mésadaptés sociaux.
Il voit à la mise en vigueur et au maintien d'un système efficace de gestion et de contrôle des ressources; il participe activement avec les autres intervenants du milieu à l'identification des besoins de la clientèle dans l'ensemble du territoire (Région économique No. 7) et élabore des alternatives de services pouvant le mieux répondre aux conditions existantes.

QUALITÉS REQUISES:
Diplôme universitaire de 2e cycle en administration et une formation complémentaire dans un domaine connexe à la réadaptation. Le candidat choisi devra posséder au moins quatre (4) années d'expérience en tant que cadre supérieur, de préférence dans le milieu des affaires sociales. Il sait diriger une équipe de gestionnaires et de professionnels et doit démontrer des qualités évidentes de leadership en plus de posséder une solide expérience en gestion.

SALAIRE:
Selon l'échelle du Ministère des affaires sociales, (classe 19)

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande avant le 20 juillet 1979 à:

Pierre Couture, président
Le Pavillon du Parc Inc.
253 boul. St-Joseph
Hull, Québec
J8Y 3X5

ANIMATEUR DE VIE DE GROUPE

pour une école privée reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation du Québec pour des enfants de 6 à 12 ans.

Fonctions:
présence bienveillante auprès des enfants sous sa responsabilité et animation de ce groupe; collaboration avec ses collègues et le personnel de l'école

Exigences:
Qualification et expérience pertinentes dans l'animation de vie de groupe. Sens des responsabilités, amour des enfants, grande disponibilité (horaire spécial).

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 juillet 1979 à:

Pensionnat des Sacrés-Coeurs,
1575, Chemin des Vingt,
St-Bruno de Montarville, J3V 4P6

PICA-MIRABEL

La Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel

SECRÉTAIRE DE GROUPE

FONCTIONS: Groupe administration: secrétariat, sténographie, dactylographie et réception.

EXIGENCES: Trois à cinq ans d'expérience, maîtrise du français et anglais (parlé et écrit), habileté à composer, maturité, entregent, initiative, sens de l'organisation, facilité de travailler en équipe, avec précision et efficacité.

CONDITIONS: Salaire concurrentiel, avantages sociaux et assurance-groupe, trois semaines de vacances après un an, etc.

S.V.P. faire parvenir «curriculum vitae» à:
Huguette Morin
Assistante à la direcction
Administration
1200, ave McGill Collège, suite 2120
Montréal, Qué. H3B 4G7
Tél.: 878-1110

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

FACULTÉ D'ADMINISTRATION

Professeurs demandés

La Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke requiert, **pour le 1er septembre 1979**, les services de **deux** professeurs à temps plein dans les secteurs suivants respectivement:

- **Méthodes quantitatives de gestion**: gestion de production, statistique et recherche opérationnelle.
- **Marketing** en général et plus particulièrement dans la gestion des ventes, le commerce de détail et la théorie du marketing.

Fonctions
Les candidats choisis devront participer aux fonctions habituelles des membres du corps professoral: enseignement, recherche, administration et service à la collectivité.

Exigences
Posséder soit un doctorat, soit plusieurs années d'expérience dans les domaines appropriés.

Traitement
Selon les normes de la convention collective actuellement en vigueur à l'Université de Sherbrooke.

Les candidats intéressés sont priés de soumettre leur curriculum vitae **dans les plus brefs délais** à:

Monsieur le Doyen
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone: (819) 565-3411

1954-1979

DIRECTEUR EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET LOISIRS

FONCTIONS:

À titre de membre du personnel cadre, planifie, coordonne et administre plusieurs services déjà en cours, y compris les programmes et activités physiques pour les gens de tout âge. De plus, il recrute, embauche et dirige le personnel, remplit des fonctions administratives dont le contrôle budgétaire, l'horaire et la qualité des programmes offerts.

QUALIFICATIONS:

— formation universitaire en éducation physique et/ou en loisirs
— bilingue
— expérience pertinente dans les domaines de l'organisation et de l'administration
— spécialisation et expérience en conditionnement physique et compétence reconnue en plusieurs disciplines sportives
— initiative et expérience pertinente dans ce domaine
— de grandes aptitudes en relations humaines et communication

LA DATE D'ENTRÉE EN FONCTION ET LE SALAIRE SONT À DISCUTER.

DATE LIMITE: Le 29 juin 1979.

FAITES PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE À:

YMCA

JEFFREY MAYES
(DIR. YMCA WESTMOUNT)
4585, rue Sherbrooke ouest
Montréal, Qué.
H3Z 1E9

RÉVISEUR

Êtes-vous diplômé universitaire en traduction ou dans une discipline connexe ? Cherchez-vous un statut professionnel ?

Joignez-vous à notre équipe située à Place Ville-Marie, Montréal.

Si vous avez quelques années d'expérience en révision et si vous maîtrisez les langues française et anglaise, posez votre candidature en adressant votre curriculum vitae à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Le Traitement
Le salaire sera établi en fonction des qualifications. Les avantages sociaux et les conditions de travail sont hors pair.

SHELL CANADA LIMITÉE
Service du personnel
C.P. 430
Succursale B
Montréal, Québec H3B 3K2

SHELL CANADA LTEE

Université Laval

PROFESSEUR-SUBSTITUT DÉPARTEMENT DE PSYCHOPÉDAGOGIE

Domaine:
Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent et application des connaissances à l'éducation.

Fonctions:
Enseignements aux 1er, 2e et 3e cycles. Encadrement et supervision d'étudiants.

Qualifications:
Doctorat ou l'équivalent. Intérêt pour la formation des enseignants.

Traitement et conditions de travail:
Selon la convention collective.

Date d'entrée en fonction:
1er septembre 1979.

Durée du contrat:
1er septembre 1979 au 31 mai 1980.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 20 août 1979 à:

Madame Andrée Boisclair, directrice
Département de psychopédagogie
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Le Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain est un établissement dispensant à la population du grand Montréal des services sociaux spécialisés.

DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Le directeur de la Direction de la Protection de la Jeunesse est à la recherche d'un DIRECTEUR AU SERVICE D'ÉVALUATION ET D'ORIENTATION (enfants en besoin de protection).

Sous l'autorité du Directeur de la Protection de la Jeunesse, le titulaire du poste planifie, organise, dirige et contrôle les activités reliées à la réception et au traitement des signalements, à l'analyse sommaire, à l'évaluation et à l'orientation des jeunes signalés en vertu de l'article 38 de la loi de la Protection de la Jeunesse.

Il assiste le Directeur de la Protection de la Jeunesse dans ses fonctions et responsabilités. Il engage le personnel qui est sous sa responsabilité, voit à son évaluation, son congédiement et assure son développement professionnel. Il prépare et contrôle le budget de son service selon les normes en vigueur dans l'établissement.

Les candidats devront posséder:

- un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences humaines;
- un minimum de cinq ans d'expérience de travail dont trois ans liés à la gestion dans le réseau des Affaires sociales;
- connaissance des différentes législations reliées à l'enfance;
- capacité d'analyse, de synthèse et de créativité;

La rémunération sera établie selon la politique de rémunération du réseau des Affaires sociales.

N.B.: Veuillez indiquer le titre du poste.

Les intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 4 juillet 1979 au:

PLANIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Place Dupuis
800 est, boul. de Maisonneuve
— 10e étage
Montréal, Qué.

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Le Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain est un établissement dispensant à la population du grand Montréal des services sociaux spécialisés.

NOUS SOMMES A LA RECHERCHE D'UN DIRECTEUR AUX RESSOURCES ENFANCE INSTITUTIONNELLES, SITUE AU 2120 EST, RUE SHERBROOKE, MONTREAL

Sous l'autorité du Responsable du regroupement des ressources, le titulaire du poste planifie, organise, coordonne, dirige et contrôle les activités reliées à l'admission des enfants en centres d'accueil.

Le directeur possède une connaissance systématique et continue de cette clientèle. Participe à différents comités aviseurs des centres d'accueil. Dirige une équipe de praticiens oeuvrant au sein des différents comités régionaux d'admission. Assure la gestion du personnel de son service.

Les candidats(es) devront posséder un diplôme universitaire de premier cycle dans le domaine des services sociaux. Connaissance suffisante du réseau des centres d'accueil recevant les enfants et adolescents de même que le réseau des centres d'accueil de la région 6A. Au moins dix (10) ans d'expérience dont trois (3) ans reliés à un poste de gestion dans le domaine des services sociaux.

Les intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 4 juillet, 1979 à 17:00 heures à la

PLANIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Place Dupuis
800 est, boul. de Maisonneuve
— 10e étage
Montréal, Qué.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

PROFESSEUR
au Département des sciences du loisir

FONCTIONS: Enseignement, recherche, encadrement d'étudiants et autres fonctions connexes.

DISCIPLINE(S): Communications de masse et développement culturel.

EXIGENCES: Si possible, doctorat en sciences du loisir ; ou formation en sciences humaines (si possible doctorat) avec expérience d'enseignement de recherche ou de pratique professionnelle appropriée.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Aussitôt que possible.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant **17 heures le 6 juillet 1979.**

Monsieur Gilles Pronovost, directeur
Département des sciences du loisir
Pavillon Michel-Sarrazin
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières
G9A 5H7

Université du Québec à Trois-Rivières

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22, 23 et 25

:cooprix:

POSTE: JARDINIÈRE D'ENFANTS

EXIGENCES:
— B.A.C. spécialisé en éducation, ou DEC en techniques d'éducation spécialisée ou en garderie d'enfants, ou expérience équivalente.
— Expérience de communication et d'animation avec les enfants de 4 à 7 ans.
— Connaissances en coopératisme et/ou en consommation

FONCTIONS:
— Accueille les enfants au coin des petits
— Veille à leur sécurité physique et émotionnelle
— Par le jeu, initie les enfants: à la coopération, à la consommation, à la conservation des ressources
— Veille au suivi en ce qui concerne la diffusion des travaux d'enfants
— Veille à l'approvisionnement et au contrôle du matériel du Coin des petits
— Établit des liaisons avec les responsables des autres secteurs, afin d'intégrer les projets de la Coop aux activités courantes du Coin des petits
— Établit des contacts avec les responsables des classes maternelles et du premier cycle du secteur, et rencontre les enfants de ces classes.

LIEU DE TRAVAIL: COOPRIX LONGUEUIL
SALAIRE: SELON LA CONVENTION COLLECTIVE (39 heures)

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

Mme Jocelyne Prescott
1601 Rolland Therrien
Longueuil J4J 5C5

:cooprix:

REPRÉSENTANT(E) PUBLICITAIRE

Une jeune société éditrice d'une revue en pleine expansion est à la recherche d'une personne ambitieuse qui voudrait faire carrière en publicité.
La personne doit avoir une bonne expérience de vente aux entreprises, être bilingue et posséder une automobile.
L'entreprise offre de hautes commissions avec avances.
Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er juillet 1979, au:

DOSSIER 3182
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Le Centre de Réadaptation Lucie-Bruneau, centre d'accueil de réadaptation, est à la recherche d'un candidat(e) au poste de:

COORDONNATEUR DU MODULE DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE

Nature de la fonction:
— Coordonner et contrôler les activités relatives à l'agencement d'un ensemble d'unités de rééducation fonctionnelle dans le but d'assurer aux usagers une qualité de services répondant à leurs besoins.

Qualifications:
— B.Sc. option physiothérapie ou
B.Sc. option ergothérapie ou
Diplôme de premier cycle en nursing de réadaptation ou dans une autre science de la santé.
— Personne dynamique ayant un intérêt particulier pour le travail en équipe multidisciplinaire.
— Capacité de remettre en question l'approche traditionnelle en réadaptation.

Rémunération:
— Selon les échelles salariales du personnel cadre du secteur des Affaires Sociales (classe 14).

Toute personne intéressée à poser sa candidature à ce poste est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le 7 juillet 1979 au:

Service des ressources humaines
Centre de Réadaptation Lucie-Bruneau
2275 est, avenue Laurier
Montréal (Québec)
H2H 2N8

P.S.: Toute demande sera traitée confidentiellement.

VILLE D'ANJOU
DIRECTEUR
LOISIRS ET CULTURE

Située dans la banlieue est de Montréal, Ville d'Anjou offre un défi de taille aux professionnels du loisir.

Sous l'Autorité immédiate du directeur général adjoint des services communautaires, vous aurez à diriger et coordonner les politiques et les activités des services de la bibliothèque, des sports et des loisirs. De plus, votre participation et votre dynamisme au sein des différentes associations oeuvrant actuellement dans notre municipalité vous amèneront à démontrer les possibilités d'innovation efficaces dans ces domaines.

Professionnel du loisir, vous avez à votre actif une solide formation académique reliée de près à ce secteur d'activité. Au cours des dix dernières années vous avez occupé différents postes de responsabilité qui vous ont permis d'accéder depuis cinq ans à la direction de services de loisirs d'envergure. Vous n'avez aucune difficulté à vous exprimer tant en français qu'en anglais et le fait de devoir travailler souvent à des heures irrégulières ne constitue pas pour vous un obstacle difficile à surmonter.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en indiquant le numéro de dossier DL-9-06.

COMMUNICATEURS ASSOCIÉS INC.
Conseillers en communication
1010 ouest, rue Sherbrooke
Bureau 908
Montréal, P.Q.
H3A 2R7

CONSEILLER EN MARKETING

Le Groupe Desjardins, assurances I.A.R.D. recherche les services d'un conseiller en marketing pour ses opérations d'assurance générale.
Le titulaire de ce poste oeuvrera au sein d'une équipe multidisciplinaire. Ses principales responsabilités seront d'identifier les produits actuels et éventuels requis pour répondre aux besoins du marché, de planifier les projets de recherche, d'élaborer les stratégies de marketing et voir à l'amélioration des services offerts.
Diplômé universitaire, de préférence un M.B.A. option marketing, le candidat recherché a acquis une expérience de 4 à 5 ans dans cette spécialité et désire mettre à contribution ses connaissances et son expertise. Le titulaire possède de plus une grande maturité, un sens du professionalisme, un jugement sûr, un esprit innovateur et a fait preuve qu'il est en mesure de travailler en équipe.
Au candidat recherché, nous offrons un excellent plan de rémunération à la mesure du défi à relever. Le lieu de travail est situé à Lévis et le poste est ouvert également aux hommes et aux femmes.
Si vous possédez les qualifications requises et êtes intéressé à oeuvrer au sein d'un groupe dynamique, faites parvenir votre curriculum vitae complet avant vendredi le 13 juillet prochain.
Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Directeur du service du personnel
La Société d'Assurance des Caisses Populaires
100 Rte Trans-Canada Est
Lévis,
G6V 6P9

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES

LA SÉCURITÉ COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

Les Assurances I.A.R.D. du groupe Desjardins

Une moyenne entreprise de la rive sud de Montréal
requiert les services d'un

DIRECTEUR DE LA PRODUCTION

TÂCHE
Dans un premier temps:
— Établir différents systèmes de contrôle reliés à la production
— Évaluer et obtenir le rendement exigible
— Assumer la responsabilité d'un budget et des prévisions à court et à long terme en collaboration avec la direction
— Superviser l'entretien de l'équipement dans un esprit de prévention.

Dans un deuxième temps:
— Participer aux activités reliées à la gestion des ressources humaines.

Le candidat retenu sera éventuellement appelé à faire partie du comité de gestion de l'entreprise.

LE CANDIDAT
Il devra être ingénieur ayant environ quatre années d'expérience dans une p.m.e. ou avoir une compétence jugée équivalente.
Le traitement sera à la mesure du candidat.
Les intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Gestion Paul L. Morin
291 est Beaumont
St-Bruno, Qué.
J3V 2P8
Tél: (514) 653-8763

Les demandes seront traitées confidentiellement.

AGENT DE RECHERCHE - 4 postes surnuméraires (1 an)
Concepteur pédagogique - Programme P. P. M. F.

Fonction: Les fonctions d'agents de recherche appartiennent à un corps d'emplois de professionnels et comportent plus spécifiquement des activités d'études, de recherche et de planification en vue de concevoir et d'évaluer des documents pédagogiques qui seront utilisés dans le cadre des activités du Programme de perfectionnement des maîtres en français.

Plus particulièrement, nous recherchons:
-un spécialiste en évaluation des apprentissages en français, langue maternelle;

-un spécialiste en psychologie d'apprentissage appliquée à l'enseignement du français;

-un spécialiste en linguistique appliquée en enseignement du français;

-un spécialiste en psycho-linguistique ou en socio-linguistique et/ou littérature enfantine.

Exigences: Diplôme universitaire terminal de 2e cycle souhaitable dans un champ de spécialisation approprié, notamment: sciences de l'éducation ou linguistique. Expérience dans l'enseignement primaire et/ou secondaire souhaitable.

Traitement: Selon les qualifications et l'expérience, peut varier entre $14,727. et $28, 292.

Lieu de travail: Hull

Date limite: Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant 16h30 le vendredi 29 juin 1979 à l'adresse suivante:

Service du personnel (concours no 340), Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
Case postale 1250, succursale "B", Hull, Québec, J8X 3X7 **79-80-002**

Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

Réviseur de textes techniques
(homme ou femme)

POSTE:

Nous offrons un poste très intéressant et stimulant à un réviseur de textes techniques qui possède l'expérience et les qualités que nous recherchons.

QUALIFICATIONS:

Le candidat idéal possède une formation appropriée et deux ans d'expérience pertinente. Il doit avoir une excellente connaissance de la grammaire anglaise et une bonne connaissance de la grammaire française. Il doit également manifester un certain intérêt pour la technologie et bien comprendre les problèmes techniques de façon à gagner le respect des rédacteurs et à pouvoir compter sur leur collaboration. Il doit enfin être capable de dactylographier des projets de textes.

RESPONSABILITÉS

Le réviseur s'occupera de relire les textes des rédacteurs pour qu'ils soient conformes aux critères non techniques et aux règles régissant l'épellation, la ponctuation, la grammaire, la compréhension et l'homogénéité. Il travaillera en étroite collaboration avec les illustrateurs et les rédacteurs pour assurer l'uniformité de la qualité, la constance des chiffres et de la présentation, l'homogénéité de la table des matières et des listes d'illustrations. Il vérifiera la qualité et la conformité des textes par la lecture d'épreuves.

RÉMUNÉRATION:

Nous offrons un salaire à la mesure des qualifications et de l'expérience du candidat choisi en plus d'une gamme exceptionnelle d'avantages sociaux. Une idemnité de déménagement sera versée, s'il y a lieu.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à Phil R. Gauthier.

Canadair
C.P. 6087
Succursale 'A'
Montréal, Québec
H3C 3G9

canadair

MÉDECINS OMNIPRATICIENS

Le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau est à la recherche de médecins omnipraticiens qui veulent oeuvrer à plein temps dans le secteur de la réadaptation des adultes physiquement handicapés.
Notre établissement, centre d'accueil de réadaptation, est une des ressources du réseau des Affaires Sociales, qui a comme but le développement global des citoyens handicapés. On y trouve les quatre grands programmes d'un centre de réadaptation fonctionnelle: la récupération de l'autonomie physique, le développement de l'autonomie sociale, le maintien dans le milieu et le reclassement professionnel. Nous avons actuellement environ 600 dossiers actifs.
Le rôle d'un médecin généraliste dans le Centre est de mettre à la disposition des bénéficiaires ses compétences médicales dans le cadre d'un fonctionnement disciplinaire et dans une approche de réadaptation globale. En fonction des programmes concernés, le médecin participe à l'évaluation des besoins, à la préparation du plan de réadaptation, au suivi et aux démarches spécifiques de traitement. Il assure la référence avec les médecins spécialistes au besoin et travaille en équipe avec eux et les autres intervenants.
Les conditions de rémunération sont définies dans l'entente conclue entre le Ministère des Affaires Sociales et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.
Le Centre vous invite à poser votre candidature en faisant parvenir votre demande et votre curriculum vitae avant le 13 juillet 1979 à l'adresse suivante:

Le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau
a/s du service des ressources humaines
2275 est, avenue Laurier
Montréal (Québec)
H2H 2N8

Voir autres carrières et Professions, en pages 22, 23 et 24

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

C.A.

Jeune comptable agréé voulant faire un avenir dans une entreprise d'envergure canadienne. Poste de commande et responsabilités digne d'un professionnel en administration.

Administration, vérification, succession etc. Salaire selon compétence et possibilité de directorat.

Faire parvenir ***curriculum vitae*** *avec* ***photo*** *à:*

DOSSIER # 3163
Le Devoir
C.P. 6033
MONTRÉAL, P.Q. H3C 3C9

FINANCEMENT

Cabinet de Gestion recherche personne expérimentée dans financement commercial et industriel.

- **Montage des dossiers;**
- **Négociations avec institutions prêteuses;**
- **Poste stable bien rémunéré;**
- **Voiture fournie.**

Écrire avec curriculum vitae et références à:

C.P. 36
Succursale Beaubien
Montréal, Qué. H2G 3C8

Confidentialité assurée.

FOREX LEROY

FOREX LEROY INC.

LE PREMIER PRODUCTEUR CANADIEN DE PANNEAUX DE PARTICULES RECHERCHE SON

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT APPLICATIONS

qui rendra compte au Directeur Commercial.

— Éducation générale niveau diplôme d'études collégiales minimum.
— Au moins trois ans d'expérience comme commis d'architecte, ou dans le bureau d'étude d'une entreprise de construction, ou dans tout autre poste comportant un contact avec l'industrie du bâtiment et une habitude de calcul sur les matériaux.
— Une petite expérience de publicité, bien que non essentielle, serait une recommandation.
— Bilinguisme parlé et écrit essentiel.
— Résidence: Val d'Or. Le poste est principalement sédentaire, mais il comporte des déplacements imprévus et de courte durée.

Rémunération négociable suivant expérience.
Poste à pourvoir pour le 1er août 1979.
Envoyer curriculum vitae à FOREX LEROY INC., C.P. 5000, Val d'Or, Attn: Directeur Commercial.

Hôpital Honoré-Mercier Inc.
St-Hyacinthe, Québec

MÉDECIN CONSEIL EN SANTÉ PUBLIQUE

Département de santé communautaire

Il s'agit d'un poste à temps plein, soit 35 heures par semaine, salarié, comme membre du département de santé communautaire.

Exigences:
Attestation d'études spécialisées en santé publique, v.g. en hygiène publique, en épidémiologie, en santé occupationnelle..., avec expérience de travail dans l'un ou l'autre de ces domaines.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 16 juillet 1979, au:

Dr. Roger Lachance
Directeur des Services professionnels
Hôpital Honoré-Mercier Inc.
2750 Boul. Laframboise
St-Hyacinthe, Qué. J2S 4Y8

P.S. Le département de santé communautaire de l'Hôpital Honoré-Mercier dessert une population de 250,000 personnes résidant sur un territoire qui, outre St-Hyacinthe, couvre des régions comme Granby, Sorel, St-Hilaire-Beloeil, Acton Vale.

CONSEILLERS EN ORIENTATION

Nous avons présentement deux postes disponibles pour deux professionnels non-enseignants à deux écoles secondaires situées à Chomedey. Se rapportant au Directeur des Services aux Étudiants et sous la direction quotidienne du Principal de l'école, les conseillers en orientation assisteront les élèves dans l'élaboration de leur plan de carrière, discuteront avec eux d'un choix de cours et se soucieront de leurs problèmes personnels. Ils devront aussi assurer une relation constante avec les professeurs dans le but de solutionner certains problèmes plus épineux.

Les candidats intéressés à ce poste devront détenir un diplôme universitaire dans la discipline concernée et avoir plusieurs années d'expérience pertinente ainsi qu'une parfaite maîtrise de la langue anglaise. Ces postes sont disponibles immédiatement pour l'année scolaire 1979/80 avec contrat de 12 mois.

Le salaire sera conforme à la politique salariale gouvernementale présentement en vigueur, soit $15,055 à $33,080, (basé sur l'échelle salariale 1978/79) selon les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae le ou avant le 29 juin 1979 à:

M. Howard G. Martin
Directeur, Service du personnel
Commission scolaire Régionale
North Island
1105 rue Victor Morin
Duvernay, Laval.
H7G 4B8

Représentant technique

Demandés dans la vente de filtres à air, volets, évents d'aération, systèmes d'épuration d'air et cabines insonorisées.

Doit posséder de l'expérience, être bilingue et avoir des contacts avec des ingénieurs-consultants et usagers industriels.

Faire parvenir résumé à:

Don Rae, Ing.
Directeur du marketing

FARR INC

2785 Francis Hughes
Laval, Québec H7L 3J6
Tél.: 384-6401

Contrôleur d'usine

Une compagnie industrielle de la région environnante de Montréal recherche un candidat qui sera responsable du développement et du maintien d'un système de prix de revient, de la coordination et du perfectionnement des rapports financiers, de l'installation et de la supervision des contrôles financiers internes. De plus, dirigeant les opérations comptables le candidat participera activement à l'implantation dans le domaine budgétaire, dans la planification et l'utilisation efficaces de tous les actifs de la Compagnie.

Les qualifications:
Ce poste intéressera les candidats titulaires d'une certification de C.A. ou de R.I.A., ayant un minimum de cinq (5) années d'expérience au sein de l'entreprise privée et qui maîtrise le français et l'anglais.

La rémunération sera en rapport avec l'expérience et les compétences et sera assortie d'avantages sociaux intéressants.

Adressez-nous votre curriculum vitae détaillé. Discrétion assurée.

DOSSIER 3181
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

PROGRAMMEUR/ANALYSTE

À plein temps ou partiel

Nous recherchons de vrais professionnels en informatique.

- **OUI,** nous payons les heures supplémentaires;
- **OUI,** nous offrons un système de partage des profits;
- **OUI,** nous offrons gratuitement une assurance-vie/santé;
- **OUI,** nous avons des possibilités de carrière;
- **OUI,** nous offrons un programme d'entraînement;

Pour joindre le domaine fascinant de conseiller en informatique, veuillez contacter

Yvon Gagnon
pour une entrevue confidentielle
BOOKER, BABIN & ASSOCIÉS INC.
Conseillers en informatique/E.D.P. Consultants
21 Élysée
Place Bonaventure, Montréal, Qué. H5A 1C3
Tél.: 861-2352

Alliance mutuelle-vie

ANALYSTE-PROGRAMMEUR SERVICES TECHNIQUES

Nous sommes à la recherche d'un analyste-programmeur expérimenté en logiciel.
Le candidat devra posséder un diplôme universitaire en Sciences de l'informatique.

ÉQUIPEMENT: IBM 370-135
LOGICIEL: DOS/VS - POWER/VS
LANGAGES DE PROGRAMMATION: Assembler - PL 1

S.V.P. Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur du personnel
680 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, P.Q.
H3A 2S6

TRADUCTEUR/TRADUCTRICE

(anglais-français)

Offre d'emploi très intéressante pour une personne ayant au moins deux années d'expérience, à plein temps.
Excellent salaire de départ selon qualifications.
Lieu de travail: Montréal-Nord.

Prière d'envoyer curriculum vitae à:

M. Cy Mahy
Chef des relations industrielles
Conserveries Canadiennes Ltée
C.P. 540
Hamilton, Ontario L8N 3K6

COMMISSION SCOLAIRE VALLÉE DE LA LIÈVRE

requiert les services d'un

DIRECTEUR(TRICE)

pour une école élémentaire

Critères: A.C. 2902-77 du 31-08-77
Diplôme universitaire terminal de premier cycle.
Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre de l'Éducation.
Cinq (5) années d'expérience dans un emploi d'enseignant ou de professionnel dont au moins trois (3) ans comme enseignant.

Date d'entrée en fonction: 01-07-79.

Salaire & bénéfices marginaux: selon l'A.C. 2902-77.

Faire parvenir votre curriculum vitae le ou avant le 27 juin 1979, au:

Directeur du personnel
C.S.V.L.
146A MacLaren Est, Buckingham
(Québec) J8L 1K1

SA centre hospitalier st-augustin

DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Hôpital St-Augustin, d'une capacité de 300 lits, est un centre hospitalier offrant des services de soins prolongés.

FONCTIONS:

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, le Directeur Général:

- est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout, en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'Administration.

EXIGENCES:

- Détenir un diplôme universitaire en science de l'administration ou dans une autre discipline appropriée. Toutefois, une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT:

- Classe salariale "20", selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur offre de services accompagnée d'un curriculum vitae, avant le 24 juillet 1979 avec la mention: concours directeur général, à:

M. Guy Martineau
Président du Conseil d'Administration,
HÔPITAL ST-AUGUSTIN
2135, Terrasse Cadieux
Beauport, Qué. G1C 1Z2

ANALYSTE-CONSEIL EN ASSURANCE

Le Groupe Desjardins, assurances I.A.R.D. recherche les services d'un analyste-conseil en assurance générale pour oeuvrer au sein d'une équipe multidisciplinaire en marketing.
Ses principales responsabilités seront d'effectuer des recherches en vue de suggérer des projets, plans et/ou protections nouvelles en assurance générale, préconiser des améliorations aux protections ou aux plans existants.
Diplômé universitaire en administration de préférence option assurance générale, le candidat possède de plus un Fellow de l'Institut d'Assurance du Canada et a acquis une expérience de 3 à 5 ans dans la souscription d'un éventail de risques en assurances I.A.R.D.
Comme qualités personnelles le titulaire démontre une grande maturité, un sens du professionnalisme, un jugement sûr, un esprit innovateur et un goût marqué pour la recherche. Il a de plus fait preuve qu'il est en mesure de travailler en équipe.
Au candidat recherché, nous offrons un excellent plan de rémunération à la mesure du défi à relever. Le lieu de travail est situé à Lévis et le poste est ouvert également aux hommes et aux femmes.
Si vous possédez les qualifications requises et êtes intéressé à oeuvrer au sein d'un groupe dynamique, faites parvenir votre curriculum vitae complet avant vendredi le 13 juillet prochain.
Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Directeur du service du personnel
La Société d'Assurance des Caisses Populaires
100 Rte Trans-Canada Est
Lévis
G6V 6P9

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES

LA SÉCURITÉ
COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

Les Assurances I.A.R.D. du groupe Desjardins

aciq
COOPÉRATIVE IMMOBILIÈRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Association Coopérative d'Investissement du Québec, association jeune et dynamique en pleine expansion, est à la recherche d'un directeur général. Organisme privilégié des coopératives de consommateurs pour leur développement au niveau immobilier, cette association appartient aux coopératives de consommateurs et aux institutions financières du secteur coopératif.

Sous l'autorité du Conseil d'administration, le directeur général est responsable de la planification, de l'organisation et du contrôle de l'ensemble des activités d'investissements immobiliers.

Le nouveau titulaire est diplômé universitaire, de préférence deuxième cycle, dans une discipline appropriée et possède des années d'expérience pertinente à un niveau de gestion supérieur, dont quelques années à un poste de direction. Il aura démontré une habileté à résoudre des problèmes administratifs tant dans le domaine financier que dans celui de la promotion immobilière. Fort en relations interpersonnelles, capable de travailler en équipe, il est réfléchi, tout en sachant prendre des décisions rapides et éclairées. L'expérience de l'administration dans le secteur coopératif est un atout additionnel.

Le traitement offert est à la mesure du défi à relever et intéressera les candidats dont le salaire actuel est de $30,000.

Toute demande sera traitée avec discrétion absolue. Les personnes intéressées doivent transmettre leur candidature avant le vendredi 13 juillet 1979 au:

Bureau du Président
(Dossier Directeur général)
260, rue Paradis
Québec. G1N 4E3

COOPÉRATION QUÉBEC-LOUISIANE
1 POSTE DE CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Le Ministère des Affaires intergouvernementales, direction/États-Unis, recherche un candidat pour occuper le poste de conseiller pédagogique à Lafayette en Louisiane.

Description des tâches:
Sous la responsabilité du Délégué:
— Agir comme conseiller en enseignement du français, langue seconde, auprès du State Department of Education de la Louisiane.
— Assurer la liaison entre le Conseil pour le développement de la langue française en Louisiane et la Délégation du Québec.
— Assister les 45 enseignants québécois en poste en Louisiane.

Exigence scolaire:
— Posséder un diplôme universitaire en enseignement du français, langue seconde.

Autres exigences:
— Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'enseignement d'une langue seconde.
— Avoir une très bonne connaissance de la langue anglaise.
— Avoir eu de préférence une expérience de travail à l'étranger.
Le conseiller pédagogique travaille sous contrat avec le MAIQ. Ce contrat est renouvelable à chaque année.

Date limite d'inscription: 13 juillet 1979

Salaire: 22 000 $c plus primes de 350 $ par mois.
Entrée en fonction vers le 1er septembre 1979.

Les candidats doivent faire parvenir un curriculum vitae, une photocopie du diplôme terminal à l'adresse suivante:

Coopération Québec-Louisiane
Ministère des Affaires intergouvernementales
Direction/États-Unis
1225 Place Georges V
Québec G1R 4Z7

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires intergouvernementales

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 27

APPARTEMENTS À LOUER

ST-LAMBERT, 30 rue Logan, août, septembre, 3½, $265, incluant électricité, près commodités, 672-1376. 26-6-79

CHERRIER, près métro Sherbrooke, 3½ tout meublé, $205./mois; 3½, cuisinière et réfrigérateur, $195./mois. 482-0296 26-6-79

4911 Côte des Neiges, coin Decelles, grand 4½, luxueux, ensoleillé, décoré par professionnel, piscine, garage, $700. par mois. 272-8455. 26-6-79

QUEEN MARY (4865) appartements spacieux, chauffés, ascenseur, cuisinière et réfrigérateur fournis. Pour un 3½: $230. - 4½: $280. - 5½: $330. 737-2322. 12-7-79

CENTRE-EST, 2½ meublés, $160. $180. Faut voir! 844-6195. 2-7-79

VAN HORNE, près Decelles, 3½, demi sous-sol, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur. Toutes taxes payées. Libre 1er juillet, $120. 739-4381. 26-6-79

RUE CHAMBLY, près Rachel, (10 min. du centre-ville), 2½, semi sous-sol neuf fini pin, cuisinière et réfrigérateur, accès jardin. Endroit paisible, $195; 521-5636 midi et soir. 2-7-79

VAN HORNE, près Decelles, 5½, 2ième étage, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, toutes taxes payées. Libre 1er juin, $230. 739-4381. 26-6-79

BACHELOR, coin St-Hubert et Roy, meublé, chauffé, $150. 282-0926. 3-7-79

WOODBURY ave 5027, près Université de Montréal, 7½ pièces, incluant 4 chambres à coucher, sous-sol, chauffé, eau chaude, $550. par mois. 935-7000, 481-3490. 26-6-79

1½ meublé, chauffé, taxes et électricité inclus. Près du métro Jarry, $25.00 par semaine. 389-3362. 26-6-79

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

Appartement studio, bord de mer, région Estepona. 663-3875 après 4 hres. 26-6-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien, tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

A vendre, magnifique salon provincial italien importé, 1 divan, 2 fauteuils, 2 chaises, 1 table en marbre, état neuf. $2,500. 331-6983. 26-6-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

A VENDRE, magnifique coffre pointe diamants $175; petit meuble pointe diamants $50.; table travail et chaise $125., tentures, bicyclette dame $50: 253-8374. 26-6-79

CAUSEUSE avec coussins corduroy brun, dans une base de bois, 1½ an d'usure, $200. 279-9094 ou 274-1414. 27-6-79

Commode antique, pin naturel, 4 tiroirs, poignées: glands de chêne. Parfaite condition. Aussi murales modernes, système de son, etc... Soir: 254-6408. 26-6-79

TRÈS BEAUX MEUBLES, style victorien et canadien et autres: mobilier de salon, de chambre et salle à manger, rouets, piano automatique, tables rondes, lit en cuivre; bureaux, chaises droites et berçantes, etc. Jean-Guy Gélineau, 247, rue Granby, Bromont, 534-2414. 26-6-79

APPARTEMENTS À PARTAGER

ÉTUDIANT désire partager son 7 pièces près U. de M. $175. chacun. Robert 733-6035. 26-6-79

ANIMAUX À VENDRE

GOLDEN Retriever, chiots, 5 semaines, enregistrés, vaccinés, tatoués. Réservez maintenant! Greenfield Park 465-3546. 26-6-79

GORDON SETTER chiots, père champion canadien et américain, vaccinés, enregistrés. 1-514 - 658-4830 à Chambly. 26-6-79

DOGUES DE BORDEAUX "aussi puissants que beaux", mâles, 4 mois, arrivent tout juste de France. $850. 523-1112. 26-6-79

ANTIQUITÉS

Une importante liquidation, du 22 au 26 juin, de 10 à 18 hres, dans ravissante maison de Granby, 70, rue Elgin. Une belle collection de peintures, tapis d'Orient, meubles français et anglais, porcelaines, bibelots. Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 68, tout doit être vendu.

26-6-79

MEUBLES en pin du Québec pour les connaisseurs! Meubles pour les enfants, 4 secrétaires, 1 table à dessin antique, vaisselle Wedgewood, 1 set de 8 chaises canadiennes. St-Jean. Ouvert 7 jours. Diane Simard, antiquaire Inc. Route 133, Otterburn Park, 464-0500. 26-6-79

SALLE A MANGER ANTIQUE 75 ans, en chêne solide sculpté, de 9 morceaux, $2,500. 351-3276. 27-6-79

AVIS

ARTISANS, CRÉATEURS

Refusés au Salon des Métiers d'art de Montréal, faites vous connaître.

282-9201

26-6-79

AVIS

PERDUE au coin de Fielding et Westhill, aimable perruche verte et jaune. Récompense offerte pour son retour. Si vous l'avez vue, veuillez me téléphoner à 489-0907 le soir. N. Hague. 26-6-79

PRISONNIER en France désire correspondre avec gens du Québec. Jean Quelen no: 4064, Maison Centrale de Clairvaux, Bayel, France. 26-6-79

ANTIQUITÉS

Achetons antiquités de toutes sortes — (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier — 668-3879. J.N.O.

BOUTIQUE D'ANTIQUITÉS: meubles en pin du 19e siècle; poteries Dion, Farrar, St-John, pièces de collection. Ouvert samedi et dimanche, rendez-vous sur semaine. 276, rang Fort Georges, coin route 227, Ste-Angèle-de-Monnoir. 1-460-3188. 26-6-79

AUTOS À VENDRE

PEUGEOT 504, 1974, automatique, toit ouvrant, radio, 40,000 milles, bien entretenue. $2,000. Particulier. APRÈS 6 hrs: 487-0663. 26-6-79

CHEVROLET 1971, décapotable, excellente condition, transmission reconstruite. Meilleure offre. 687-3753. 26-6-79

AUTOBUS GMC 36 pi., 1964, converti campeur, avec moteur diésel, très économique, $20,000. (échangerait aussi contre bateau). Borchert Marine Inc. 219, chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu. 584-2017. 3-7-79

VOLKSWAGEN rabbit 76, 33,000 milles, automatique, radio AM-FM, bonne condition, $2,500. 270-6691. 26-6-79

VOLVO 144S, 1972, ensemble mécanique refait, pneus Michelin neufs, $700. 276-9970. 26-6-79

BATEAUX À VENDRE

VOILIER Buccaneer, 27 pi. 78, neuf, équipé avec douche, galley, dinette, etc. $19,000. Borchert Marine Inc., 219 Chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu. 584-2017 3-7-79

BUREAUX À LOUER

Sherbrooke Ouest

ENTRE CRESCENT & BISHOP

2,000 à 5,000 pi. ca. aménagés selon vos exigences particulières dans complexe professionnel de distinction. ($4.00 net). Veuillez appeler **M. Jean Sylvère.**

849-5653

25-6-79

Rue St-Denis, métro Jean-Talon, idéal pour professionnel, beau bureau propre. 3½ pièces + salle d'attente commune. Urgent pour le 1er juillet. Avant-midi: 325-6804. 3-7-79

C.D.N. 5450, coin Edouard Montpetit, 930 pi. ca., sous location, moderne et climatisé, prix négociable. 342-3136. 2-7-79

CHALETS DEMANDÉS

ST-DONAT, êtes propriétaire d'un chalet confortable (3 chambres), lac Archambault ou lac Ouareau? Il sera libre 2 dernières semaines d'août? Vous accepteriez de louer à famille pouvant fournir références? Nous sommes intéressés: professionnels avec 2 grands enfants. 656-5043 après 5 hres. 26-6-79.

A ACHETER: Chalet semi-fini dans les Laurentides. 334-4862. 26-6-79

CHALETS À LOUER

Chalet 4 saisons à louer. Bromont. Entièrement meublé avec toutes commodités. près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. J.N.O.

DOMAINE STE-AGATHE: vacances-repos. Luxueux Bavarois, meublés Thibault. Cheminée pierre. Saison, semaine, fin semaine. Piscine chauffée. terrain de jeu. 256-6825, (819) 326-5836. J.N.O.

LAC MEMPHRÉMAGOG, chalet rustique, au milieu des pins, cuisinière, réfrigérateur modernes, foyer, bateau, bord du lac. 937-3721, 1-819-843-9571. 26-6-79

CHALET AU BORD DU LAC OUAREAU, vue magnifique, 4 pièces, loué juillet pour 2 à 4 semaines, $230. par semaine. Mtl 484-2458 — Lac Ouareau (819) 424-5159. 27-6-79

Chalet sur une île, à louer pour le mois d'août, situé sur le lac St-François, à Ste-Barbe près de Valleyfield. Toutes commodités, sans électricité. 935-2081 avant midi. 26-6-79

CHALETS À LOUER

VAL DAVID, chalet suisse neuf, 3 chambres, 5 minutes du Lac à la truite, magnifique foyer suspendu. Du 13 juillet au 11 août, $1,250. 327-4963 soir — 933-7808 jour. 28-6-79

CHALETS À VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

ORFORD: Chalet hiver & été — chauffage électrique — foyer — abri d'auto — 3 chambres — possibilité 7 personnes — Purificateur d'eau. MLS. **Marthe Béliveau 467-6454 - 467-9362.**

26-6-79

COURTIER

VIEILLE MAISON CANADIENNE 104 ans, pièces sur pièces, crépi, extérieur en bois, 50,000 pi. ca. de terrain, arbres, requiert réparations, au lac Simon. Jour: 514-288-1204. 26-6-79

CHAMBRES À LOUER

Grande pièce meublée avec goût, située dans verdoyant quartier résidentiel, à 10 min. de l'U. de M. pour personne tranquille et sérieuse. Réfrigérateur, cuisine légère. Salle de bain et entrée privée. Libre 1er septembre. À cause départ vacances, visible seulement avant le 26 juin. Bur.: 722-4655, local 65 — pr.: 738-9020. 26-6-79

COMMERCES À VENDRE

MANUFACTURE à vendre, atelier de fabrication, meubles canadiens, inventaire, équipement, $11,600. 526-2136. 2-7-79

BOUTIQUE DE PLANTES établie, pour vente immédiate. Pour informations, contacter 487-3482 le jour ou 488-9805 le soir. 26-6-79

COURS PRIVÉS

ACADÉMIE DE MUSIQUE COUPERIN, tous les instruments (chant), tout âge, cours d'été, aucun examen d'entrée, professeurs diplômés. 661-7866 — 663-3124 Duvernay — Laval. 2-7-79

ESPAGNOL — Anglais — Allemand — Français, cours privés ou en groupe donnés par un professeur d'expérience. 276-7011. 26-6-79

COURS de rattrapage, français et mathématiques, niveaux primaire et secondaire. Pour plus d'informations, communiquer à 738-1209. 23-7-79

Donnerais cours d'espagnol, d'initiation, de rattrapage, de perfectionnement et conversation. Références disponibles. Pour plus d'informations, communiquer à 276-8239 après 6 hres P.M. 27-6-79

STAGES en art. Teinture végétale, 16 au 20 juillet. Filage I, 23 au 25 juillet. Filage II, 25 au 27 juillet. Teinture végétale (grand teint), 30 juillet au 3 août. Batik, 6 au 10 août. Dessin, 12 au 16 août. Informations: J. Corriveau, R.R. # 3, Mansonville. Tél.: (514) 292-3843. 26-6-79

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune modèle masculin à nouveau disponible. 376-3750. 27-6-79

2 jeunes dynamiques, gradués en génie électrique, cherchent stages en installation électrique. Appelez après 17 heures à 934-1454, ou 270-7951. 30-6-79

DÉMÉNAGEMENTS

À bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite 937-9491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, pour PETITS & GROS déménagements, spécialités: poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse. Assurance complète. 725-1372. J.N.O.

Conseiller en petits déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

DIVERS

METROPOLITAN NEWS
1248, rue Peel
Angle rue Ste-Catherine
Journaux — Magazines — Périodiques — Cartes — Magazines de mode
Arrivages quotidiens par jet de tous les coins du globe.
NEW YORK — LONDRES — PARIS
Les journaux parviennent à 10h30 chaque matin (dimanches compris)
Le «Sunday Times» de New York et le «Sunday Post» de Washington sont disponibles toute la semaine.
Ouvert de 8h à 24h.
Les dimanches — MEME HORAIRE

26-6-79

PENSION CAMPAGNARDE retirée, pour gens aimant tranquillité, air pur et lac, $20. par jour, comprenant chambre et 2 repas. Appelez 521-7448 lundi et mercredi. 26-6-79

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

Monsieur Baignoire

FAITES RÉÉMAILLER SUR PLACE BAIGNOIRES, LAVABOS, TUILES, TOILETTES, PORCELAINES FIXES. TRAVAIL PROPRE, DE MAIN EXPERTE, PARFAIT EN MOINS DE 6 HEURES!

Résidences, appts, hopitaux, couvent. 36 couleurs — Neuf ou antique
MONSIEUR BAIGNOIRE **336-1133**
Ville St-Laurent
Jacques Laurendeau 27-6-79

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure-extérieure, estimation gratuite: Tél.: 521-4041, 270-6361 J.N.O.

DÉCAPAGE ET FINITION à la main par des artisans spécialisés. Boiseries peintes ou vernies, meubles, portes, fenêtres, escaliers, foyers, etc. Travail garanti, sur place ou en atelier. Estimation gratuite. 274-0525 — 274-3886. 26-6-79

SKIS, spécialiste en réparation. Tennis, badminton, squash, racquet-ball, réparation et cordage de tous genres, cordeur certifié par C.P.R.S.A., SEMELLOSKI Inc. 3943A, rue Masson, Montréal, 721-5891. 26-6-79

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

À bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

À LOUER
CENTRE-VILLE

Bureaux d'exécutifs meublés, avec service de secrétariat. Disponible immédiatement.

Information:
849-8004

28-6-79

FERMES À VENDRE

PETITE FERME, 56 arpents, jolie maison avec foyer et garage en pierre des champs, beaucoup d'arbres, étang, baignade, $70,000. 28 milles du centre ville. 1-346-9277. 27-6-79

Près Arthabaska, très belle ferme à vendre, avec maison restaurée, sans étable, pistes de ski de fond, lac artificiel. Pour voir, contactez le soir: (819) 344-2700. 26-6-79

MANITOBA: À vendre, ferme à céréales laitière et ferme d'élevage à bestiaux, petite ou grande surface. Notez que les quotas de lait sont gratuits au Manitoba. Pour plus d'informations, écrivez à: Gilbert St-Thomas, agent de Robidoux Realty, 76, Bibeau Bay, Winnipeg, Manitoba. R2J 2A7. Tél.: (204) 253-1060 (rés) ou (204) 256-4386 (bur.). 26-6-79

MANITOBA, fermes de tous genres et surfaces à vendre. Pour plus d'informations, contactez Roger Robidoux à Robidoux Realty, 1280 Archibald St., Winnipeg, Manitoba R2J 0ZE, (204) 256-4368. 26-6-79

ST-NORBERT. Ferme 60 arpents, maison pièce sur pièces, entièrement rénovée, décorée avec boût, offrant vue splendide sur terrain semi-boisé et environs. Magnifique érablière, cabane à sucre et bâtiments situés sur propriété. 878-9181 — 878-9604 — 1-889-2380. 26-6-79

GARDERIE

POUR SEPTEMBRE, Geneviève et Vincent invitent un petit camarade de 3 ans à se joindre à eux à la garderie-école de leur maman. Préparation à la maternelle, début de socialisation, développement de l'autonomie, maîtrise du langage, créativité, activités plein air, $15.00 par jour, Outremont 279-5279. 26-6-79

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS À QUEUE petits, grand choix de pianos à queue usagés, accordés et reconditionnés, de $2,000 à $3,000. Nous faisons la livraison. Appelez à frais virés 1-613-224-0978 2-7-79

VIOLONCELLE allemand, signé, bonne condition, à vendre. 388-4689. 26-6-79

LOCAL À LOUER

LOCAL COMMERCIAL, nouvellement aménagé, près de l'Uquam, 1200 St-Hubert, 930 pi. ca. 481-8647. 2-7-79

LOGEMENTS À LOUER

VAN HORNE & DECELLES, 3½ chauffé, poêle, réfrigérateur, balcon. $200.00 par mois. 342-4918. 3-7-79

NOTRE-DAME DE GRÂCE, haut de duplex, 6½, $250.00. Chauffage, électricité non compris. Soir: 487-5551. Jour: 861-5821. 26-6-79

MTL-NORD, sous-sol, entrée privée, meublé, chauffé, eau chaude, électricité et taxe d'eau payés. $180. 321-9037. 26-6-79

C.D.N. appartement de 3 pièces, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, sous location. Libre fin juillet. $160. par mois. Téléphonez au 738-4336 ou 735-0834. 28-6-79

LOGEMENTS À LOUER

STUDIO à louer, demi sous-sol meublé et chauffé, parc Lafontaine. 522-2439 et 521-9987. 29-6-79

GIGANTESQUE 10½ ensoleillé, chauffé, complètement rénové, $450. 282-0926. 28-6-79

NOUVEAU ROSEMONT, belle localité près métro, 4 pièces fermées, entrée laveuse sécheuse, $170. par mois. 5780 Duquesne. 256-6310. 26-6-79

NOTRE-DAME-DE-GRÂCES, grand 5½, $300. chauffé, libre 1er juillet. 482-0193. 26-6-79

CÔTE STE-CATHERINE, haut duplex, 6½, près de l'hôpital Ste-Justine, chauffé, eau chaude fournie, garage. 737-3081. 27-6-79

LAJEUNESSE 7600, 3½, 4½, meublés ou non meublés, taxe payée, cuisinière, réfrigérateur fournis, libre immédiatement. 276-1105. 26-6-79

LAURIER OUEST, 2e, grand 5 pièces, très propre, chauffé, eau chaude, libre 1er juillet. 733-5767. 27-6-79

MARQUETTE, 7½, 2e, chauffage électrique, propre. 725-7736. 27-6-79

OUTREMONT, grand 7½, 2e, chauffé, eau chaude, près aréna, piscine, bibliothèque, collège, Université, cinéma. Libre. $400. 731-5126. 27-6-79

ST-DENIS, près Bélanger, 4½ (2 doubles), 3e, $100. 272-6967. 26-6-79

1270 ST-ANDRÉ, près de l'UQUAM, 6½ luxueux, chauffé, $260. Téléphonez 282-1882 ou 481-8647. 2-7-79

PIERREFONDS, grand 5½, ensoleillé, haut duplex, garage fourni, rue tranquille, libre 1er juillet. $250. 683-5904. 26-6-79

ST-LAMBERT - LONGUEUIL, rue Tiffin, 4½, chauffage électrique, stationnement; $265.00 672-0356 26-6-79

LOGEMENTS DEMANDÉS

CHERCHE PROPRIÉTAIRE philantrope, qui louerait minimum 4½, à bas prix, avec cuisinière, réfrigérateur ou bien quelqu'un qui partagerait grande maison. 272-5127. 27-6-79

LOGEMENT À PARTAGER

CHERCHE logement à partager, 4 jours par semaine, à partir du 1er septembre. Coin du Carré St-Louis, paierais $100, par mois. Téléphonez le soir 658-7302. 26-6-79

MAISONS À LOUER

MONTRÉAL-NORD, maison unifamiliale, 6 pièces, foyer, jardin, libre du 1er avril au 31 décembre 79. $300. par mois. 327-0169 après 5 hres. 26-6-79

OUTREMONT, rue Beloeil 101, maison de ville, près de l'université de Montréal, 6½, garage, $650. Occupation immédiate. 733-5096. 9-7-79

LAVAL (Nord), luxueuse maison à louer, 6½, foyer, garage, salle à manger, tout confort, prix réduit. 474-1244 26-6-79

OCCASIONS D'AFFAIRES

TERRAIN idéal pour site de camping, 4,000,000 de pieds. 75% aménagé, 6 bâtisses, ligne électrique 220, 1 lac naturel, 2 lacs artificiels, plusieurs sentiers. Forêt nettoyée. Placements Maybert: 382-7992. Robert Mayrand. 26-6-79

OFFRES D'EMPLOIS

UN REPRÉSENTANT des ventes est requis par un important manufacturier, importateur d'accessoires et de sacs de voyages. Territoire au Québec. Écrire à: Dossier C-273, Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, J4Z 3J1. 26-6-79

COMPTABLE JUNIOR demandé, 1 an d'expérience, contacter Dominique Brunelle 845-5211. 26-6-79

INFIRMIERS(ES) ET AUXILIAIRES bilingues demandés(es) pour travail dans une nouvelle résidence de personnes âgées rive-sud. 651-0290. 26-6-79

TÉLÉPHONISTE, étudiant(e), 14-15 ans, pour petite entreprise, St-Denis-Faillon, 5 hres par jour. Expérience non nécessaire. 270-5633. 26-6-79

D'OUTRE-MER: Intéressé par un emploi outre-mer? Pour informations, appelez pour un rendez-vous, Foreign Opportunities, Cornwall, Ontario, 1-(613) 938-1323. 2-7-79

ARTISTES ET ARTISANS. Sommes à la recherche d'artistes ou d'artisans désirant lieux de diffusion. Téléphonez Isabelle 276-6693. 26-6-79

SECRÉTAIRE LÉGALE. Doit posséder beaucoup de dextérité et être capable de travailler en français et en anglais. Expérience légale essentielle. Appeler 871-0205. 27-6-79

Teneur(euse) de livres, bilingue, compétence / dactylo. Capable de prendre charge complète. Expérience dans restaurant, un avantage. Écrire à: Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, Québec. J4Z 3J1 Dossier C.274. 26-6-79

VENDEUSE avec expérience, bonne présentation, âge 25 ans minimum, pour magasin vêtements importation en ville. Débutante s'abstenir. Emploi stable. Téléphonez après 19 hres à 482-4426. 26-6-79

OFFRES D'EMPLOIS

ASSISTANTE DENTAIRE est requise pour un bureau d'orthodontiste. Doit être bilingue, expérience de préférence. 482-5426. 27-6-79

SECRÉTAIRE MÉDICALE, expérience requise, travail temps partiel. Rive-Sud. 671-1892. 28-6-79

SERVICES DIVERS

PENSION EN FORÊT pour personnes désirant tranquillité, air pur, lac et bonne brise. $20. par jour par personne, incluant chambre et 3 repas. Juillet - août. 1-514-886-2208. 2-7-79

CUISINIER professionnel: réception, dîner intime, méchoul, brunch. Pour obtenir le menu, téléphonez à Serge Moreau 524-8128, 721-5891. Mets préparés chez-vous. 26-6-79

PERSONNES ÂGÉES surveillance 24 hres, médecin sur place, nourriture excellente, $300. par mois, tout compris. (819)839-2323. 26-6-79

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.

282-0058 ou 933-3673
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal.

J.N.O.

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Montréal. H2L 1K4, 2 hres à 7 hres. 524-3852. J.N.O.

PROFESSEUR éducation physique, possédant 470, basé lac Champlain, expérience enseignement voile, donnerait cours privés, juillet. $8.00 l'heure ou moins. Renseignements: 279-9333 après 5:30 hres. 26-6-79

TERRAINS À VENDRE

EASTMAN, vue panoramique Mont-Orford, près ski, 2 arpents $5,000., 5 arpents $9,500. conditions faciles, frais virés 1-(514)297-3163. 25-6-79

MONT-ORFORD, vue panoramique, près ski, ruisseau, 1 à 3 acres, 9 à 12 sous le pied carré, conditions faciles. Frais virés 1-(514)297-3163. 25-6-79

STE-MARGUERITE, lac Violon, terrains au bord de l'eau, termes faciles. 1-(514)-228-3162. 16-7-79

St-Sauveur, 4 terrains, face au Mont Habitant, 877-3928 jour, 387-8072 soir, (514) 227-5512 fin de semaine. 26-6-79

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000. 1ère 10¾% 2ème. Mlle Léona Laberge, courtier. 486-1106 jour-soir J.N.O.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 10¾% 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement. Jour ou soir, tél.: 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON OUVERTE AUX VISITEURS
DIMANCHE 24 JUIN
de 1 h. à 4 h. P.M.
845, Kenninworth Road
VILLE MONT-ROYAL

Cottage détaché brique, occupation immédiate, un placement de choix, 10 pièces, foyer, grande salle familiale, salle de musique, garage double, paysagé, près parc. M.L.S.

MADELEINE CHARTRAND
471-3597 — 471-8722
471-1536
RAOUL CHARTRAND
COURTIER

26-6-79

ST-HILAIRE

Superbe résidence située au bord du Richelieu. 8 grandes pièces, foyer, piscine, etc... Demande $105,000.00. Jean-Guy Levasseur.

Magnifique cottage pierres et bois, situé en flanc de montagne, terrain boisé, très grandes pièces, foyer, piscine, garage. Demande $79,000.00. Aline Levasseur.

IMMEUBLES LE PAGE ROYAL,
Courtiers
467-5891

26-6-79

AHUNTSIC, luxueux triplex, 4 logements, foyer, placard de cèdre, appareils électriques, garage double, construction exceptionnelle, revenu $15,000. Prix $135,000. Pas d'agent. 381-7151. 26-6-79

BEACONSFIELD SUD, bungalow 3 chambres à coucher, foyer, grand salon, nouvelle moquette, grand terrain avec beaucoup d'arbres sur croissant tranquille. Près de l'école, train, tennis et piscine. Pas d'agents. $49,900. 697-7014. 27-6-79

BELOEIL: Grande maison - en excellente condition - extérieur briques - 5 chambres - 2 foyers garage double. Luoise Deland, 467-2156, 464-5741. Imm. Sélect Courtiers 26-6-79

BELOEIL, résidence de prestige! Très belle victorienne, 11 pièces, plus d'un arpent de terrain, arbres magnifiques, bord de l'eau, $117,000. Huguette St-Germain 467-1120, 584-3456. Montreal Trust Courtier 26-6-79

BOUCHERVILLE: Prestigieuse propriété adossée au golf, construite avec matériaux de qualité supérieure, 10 pièces, garage double, magnifique terrain avec piscine creusée. Pour professionnel ou industriel. M.L.S. Informez-vous auprès de Lucette Philibert, 655-6222 ou 655-8037. DesRosiers, Le Maître Courtier 26-6-79

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

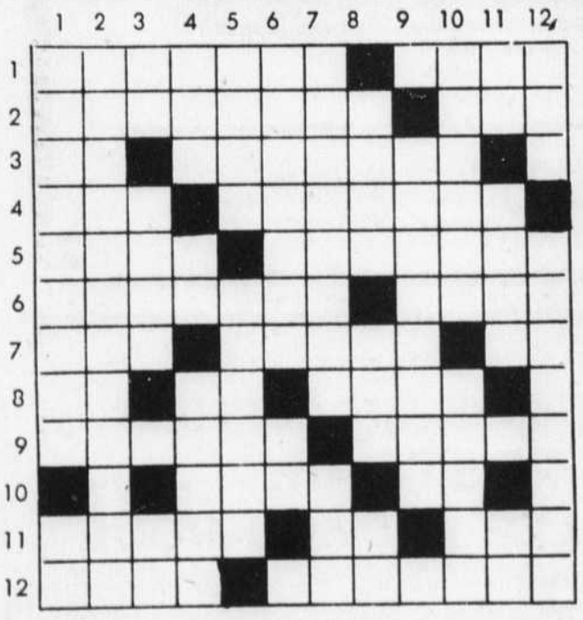

Horizontalement

1—Mois de l'année. — Habitation en bois de sapin de divers peuples du nord de l'Afrique et de l'Asie.
2—Qui excitent la haine. — Unité de travail.
3—Considéré. — Ville d'Algérie.
4—Terre entourée d'eau. — Critiqua avec violence.
5—Foyer de la cheminée. — De l'Italie.
6—Garnissent de lest un bâtiment. — Escarpé.
7—Colère. — Fromage blanc des Alpes. — Eminence.
8—À toi. — Le meilleur en son genre. — Troublât.
9—Cheval entier spécialement destiné à la reproduction. — Se tromper.
10—Câble attaché à un objet immergé et tenu à la surface par une bouée. — Obtenu.
11—À la fin de la nuit, sur des objets en plein air. — Charpente du corps humain. — État physiologique des animaux qui les pousse à rechercher l'accouplement.
12—Orifice du rectum. — Chasse du trône.

Verticalement

1—Humeur joviale. — Coups de baguette.
2—Falsification.
3—Nickel. — Anneau de cordage. — Connu.
4—Habille. — Sert à lier. — Plante d'Afrique, de la famille des liliacées.
5—Myriapode. — Enlève l'eau dont est imprégnée une matière.
6—Alcaloïde de la fève de Calabar. — Nickel.
7—Mettre de nouveau. — Patriarche biblique.
8—Coupa avec la scie. — Conscience. — Saint.
9—Assemblage d'une mortaise et d'un tenon à l'aide de chevilles.
10—Flairer. — Ville de la Grande-Bretagne.
11—Brome. — Poète grec de l'époque primitive. — Seul.
12—Durée de la vie. — Met un numéro d'ordre.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	A	M	B	O	U	R	I	N	A	G	E
2	A	Z	U	R	E	R	■	N	O	C	E	R
3	B	I	T	U	R	E	■	R	N	■	N	E
4	A	M	E	■	S	T	R	I	C	T	E	■
5	C	U	R	E	T	E	R	■	H	E	R	E
6	■	T	A	P	I	R	■	B	A	N	A	T
7	G	■	S	A	T	I	N	■	L	I	T	E
8	A	P	■	N	E	T	■	T	A	R	I	R
9	Z	E	R	O	■	E	D	E	N	■	O	N
10	I	N	O	U	I	■	E	■	T	E	N	U
11	E	S	T	I	V	A	L	E	■	P	■	E
12	R	A	I	R	E	■	A	U	B	I	E	R

LE BRIDGE

C'est un jeu d'embuscade

Par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Sud
Vulnérables: Nord-Sud

NORD
♠ D V 3
♥ R 5 3
♦ R 8 6 2
♣ A 8 4

OUEST
♠ 7 5
♥ D 9 7 4
♦ V 10 9
♣ D 9 6 2

EST
♠ 9 4 2
♥ V 10 6
♦ A D 4 3
♣ V 7 5

SUD
♠ A R 10 8 6
♥ A 8 2
♦ 7 5
♣ R 10 3

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	3 ♠	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Entame: le Valet de carreau par Ouest.

Plusieurs contrats difficiles se réussissent par un stratagème habile d'embuscade, c'est-à-dire que le déclarant manipule son jeu de manière à placer la main chez l'adversaire et à la force de jouer vers une disposition très avantageuse des cartes du déclarant.

Cette manipulation habile du renvoi vers la main de l'adversaire, demande certaines observances classiques qui se rencontrent dans les jeux dont la texture ne présente qu'une seule couleur de retour répartie dans les deux mains dont les cartes sont placées en fourchette propre à donner l'avantage d'une levée au déclarant.

La donne ci-dessus est le type de ce dernier cas qui se rencontre fréquemment.

Le processus du bon joueur est toujours le même: à la vue de l'entame et du mort, il fait son plan et voit que les mains contiennent quatre perdantes, soient deux carreaux, un trèfle et un coeur mais que la couleur de trèfle pourrait fournir trois levées à condition que ce soient les adversaires qui l'attaquent. C'est une couleur constituée en embuscade que le déclarant va utiliser. Trois carreaux ont été joués dont un fut coupé.

Sud joue trois levées d'atout, terminant dans la main du mort. Il joue le dernier carreau qu'il coupe du dernier atout. Est fournit son As et observons la main d'Ouest. Il a déjà écarté un trèfle et il se voit forcé d'écarter son quatrième coeur. Son jeu contient donc trois coeurs à la Dame et trois trèfles à la Dame.

Alors Sud joue As et Roi de coeur et un petit coeur. C'est le renvoi classique à l'un ou l'autre des adversaires. Le retour se fera dans la couleur placée en embuscade que ce soit vers Nord ou vers Sud, et procurera trois levées en trèfle, et la réalisation du contrat au grand dam des défenseurs.

Ce coup de fin de partie se présente assez fréquemment. La difficulté c'est de le préparer dès le jeu des premières cartes. De toute évidence, il faut d'abord bien isoler et circonscrire la couleur d'embuscade et finalement il faut manipuler de grande façon la carte-clef, la carte de renvoi. Plus on s'élève dans les échelons du bridge, plus l'on découvre que dans l'appellation de « joueurs experts », experts n'est pas synonyme de chanceux.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à
286-1201

Voir autres annonces classées, en page 26

PROPRIÉTÉ À VENDRE

PROPRIÉTÉ À VENDRE

CANDIAC

LA CANADIENNE

DES MAISONS SEMI-DÉTACHÉES ET DÉTACHÉES
PRIX À PARTIR DE $38,900.

ITINÉRAIRE: Arrivé sur la rive sud, empruntez les routes 15 ou 9 vers l'ouest, suivez les indications jusqu'à Candiac. Du pont Mercier, prenez la route 30 vers Candiac.

BUREAU-CHEF: 659-5435
BUREAU DES VENTES: 132, boul. MONTCALM CANDIAC—659-4195

26-6-79

Le Village — PARC LAURIER — PAR HABITAT CANDIAC INC.

Si vous déménagez...

Communiquez dès maintenant avec le bureau du Service de la clientèle de l'Hydro-Québec le plus près de chez vous.

Abonnés de l'île de Montréal: 381-4611
Abonnés de la rive Sud: 672-7520
Abonnés de Laval: 667-7224
Abonnés de la rive Nord: 430-6110

Hydro-Québec

26-6-79

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

N.D.G.

NOUVEAU SUR LE MARCHÉ. Avenue Melrose, 3 chambres à coucher. Jardin superbe, état impeccable, occupation prochaine. **Guy Labrecque 935-8541, rés. 488-3770.**

ST-BRUNO DOMAINE

Parc de 73,000 p.c. entourant cottage. 11 très grandes pièces. 4 foyers. 4 salles de bain. Cave à vin, studio de photographie. 2 garages avec atelier et logement complet. Piscine chauffée. À proximité de tous les services.

Inf.: **Francine Tremblay 463-3350/653-1035. Pierre Galarneau 463-3350/653-1146.**

26-6-79

ST-EUSTACHE, prix réduit de $2,000., cottage semi-détaché, sous-sol fini. Taxes: seulement $600., $27,600. Propriétaire doit quitter province. 473-8817. 26-6-79

ST-HILAIRE: Canadienne neuve - brique - finition de luxe terrain boisé 85 x 107 - foyer - abri d'auto - résidentiel de choix. Georges Mayer, 467-2156, 467-5687. Imm. Sélect Courtiers 26-6-79

STE-JULIE: Domaine des Hauts-Bois. Bungalow original, très chaleureux, 6 pièces, 2 foyers, très grand terrain, chauffage électrique. On demande seulement $45,000.00. M.L.S. Marie-Claude Morin, 655-6222 ou 655-7986. DesRosiers, Le Maître Courtier 26-6-79

ST-HILAIRE (1820)

SUR LE CHEMIN DE LA MONTAGNE, près du Centre de la Nature McGill. Ancienne auberge, du début XIXe, **l'extérieur** a été préservé et cache **un intérieur** récemment restauré, remis à neuf, "au naturel". Huit pièces dont une vaste **pièce centrale** avec une grande cheminée de pierres et une mezzanine en "U" surplombe cette pièce centrale d'une hauteur de 26 pieds. 55,200 p.c. de terrain dans un cadre de verdure avec de nombreux pommiers et une grange.

TRUST GÉNÉRAL,
COURTIER
André B. Thomas
866-9641(b) 731-6307(r)

26-6-79

OUTREMONT, 245 ave Bloomfield, résidence luxueuse, 11 pièces, 5 ou 6 chambres à coucher, très grand salon et salle à manger, idéal pour réception. Boiseries naturelles, vitraux, sous-sol fini, prix réduit $158,500. Exclusif Andrée Trudeau. Courtier 733-1871. 26-6-79

BORD DU RICHELIEU (St-Charles), 30 milles de Montréal, site exceptionnel, grand bungalow 1961, 7 pièces, foyer, garage double, 85 arbres matures, + conifères et haies de cèdre. Terrain: 82,700 p.c. avec 250 pieds sur rivière. Prix: $139,000. 464-1316. 26-6-79

OTTERBURN: Acheteur sérieux - excellente propriété - grand terrain boisé - finition luxueuse - foyer - garage. Louise Deland, 467-2156, 464-5741. Imm. Sélect Courtiers 26-6-79

VERCHÈRES: Site historique, maison de pierre, fin 17e siècle, rénovations commencées, 2 foyers, terrain 18,923 pi.ca., plusieurs possibilités, MLS. Mme G. Préfontaine 731-3158, Mme L.C. Simard 738-8575. Immeubles Tremblay Inc. 735-5588. 26-6-79

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

VILLE MT-ROYAL: Cottage détaché, 4 plus 1 grande chambre à coucher. Salon avec foyer, cuisine équipée, 2 salles de bains. Sous-sol fini. Garage double. Air climatisé. Impeccable $164,500. Mme D. Heffez 737-9587, 489-5321.

CANDIAC: Parc Laurier, bungalow, 3 chambres à coucher, salle à dîner, salle familiale avec foyer, porte-patio, garage, piscine creusée. MLS. **Micheline Garcin 672-0235, 659-1756.**

26-6-79

COURTIER

ST-PAUL D'ABOTSFORD

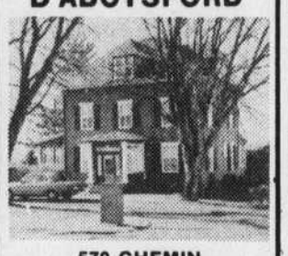

570 CHEMIN DE LA MONTAGNE

Magnifique résidence d'époque de 10 pièces sur grand terrain paysagé entouré de vergers. **B. Malo (514) 379-5239.**

24-6-79

ST-HUBERT
POUR VENTE RAPIDE

Bungalow 1975, réduit à $45,000. Garage. Terrain 10,000 p.c., clôturé. Potager. 2 entrées asphaltées. Sous-sol semi-fini. Proche toutes commodités. Idéal pour famille avec jeunes enfants. Libre 1er septembre. Particulier. 3385 - rue Petit. **676-8006.** 26-6-79

ST-BRUNO — Sommet Trinité 1975 bungalow surélevé, tout briques, chauf. élect., garage double, 12 pces, 5 c.c., sous-sol fini, foyer, terrain magnifique boisé, décoration superbe, beaucoup extras, 20 min. du centre-ville, Edith Roy, 463-3731 ou 670-2399 ou Pagette Trust Royal Courtier 26-6-79

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

Ancienne maison, pièce sur pièce, rénovée, bâtiments, site magnifique, St-Félix de Valois, près Joliette. Faites une offre. Fiducie du Québec, M. Paul Martel, 1-756-4374 26-6-79

LAC GUINDON, bord du lac, maison hiver et été, 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, foyer en pierre, toit cathédrale, tennis éclairé, grand terrain. Particulier 272-4343 — 271-5147, Lac Guindon 224-2216. 26-6-79

LAC MILLETTE, Ste-Adèle, maison hiver/été, bord du lac, plage privée, 4 chambres à coucher, foyer en pierre, terrain 17,700 pi.ca. 271-6125 — 1-229-2091. 26-6-79

SEULE ET UNIQUE MAISON en bois rond, 5 chambres à coucher, 4 arpents, sur lac très propre, meublée, 2 vérandas, garage, rue pavée, 35 milles de Montebello. Vente privée (819)423-6673, (819)525-7283. 26-6-79

ULVERTON, 70 milles de Montréal, maison hiver-été, meublée, 3 chambres à coucher. 15 acres, $16,500. 738-0328. 26-6-79

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

Directeur général, société française importante implantée au Canada, cherche maison à louer, minimum 2 ans, Outremont ou bordure Ville Mont-Royal. 4 chambres à coucher, grand jardin. Téléphonez 861-4861, poste 233. 26-6-79

Voulons acheter cottage 8 ou 9 pièces avec jardin, secteur Outremont. Pas d'agent s.v.p. 272-4676. 26-6-79

Avis légaux

Avis est donné que BARBARA BLUMA ZILBERSTEIN, étudiante, domiciliée au 5350 Rustic Place, Montréal, Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de BARBARA BLUMA ZILBER.
Montréal, le 12 juin 1979

NOUS DONNONS AVIS que mademoiselle Marie Simonne Renée AUBÉ, ménagère, domiciliée et résidant au 2075 rue Cartier app. 6, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour obtenir un décret changeant son nom pour celui de Renée ROY.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
(Article 80 (4))

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
ALBERT BERNARD, médecin, résidant et domicilié au 761 rue Stuart, en la Cité d'Outremont, dans la Province de Québec, H2V 3H4.

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a déposé une cession le 15ième jour de juin 1979, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ième jour de juillet 1979, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, en la Cité de Montréal, dans la province de Québec.

JACQUES FRANCO, c.a.,
Syndic
MAHEU, NOISEUX & COMPAGNIE,
2 Complexe Desjardins, bureau 2600,
C.P. 122, Montréal, Qué.
H5B 1C9
Tél.: 281-1565

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
M. ALAIN ROUSSEAU, constable, demeurant au 307 rue Labelle, Ste-Eustache, dans la Province de Québec et faisant affaires sous le nom et raison social de "ALUMINIUM R.L. ENRG.", au 367 boul. Labelle, Ste-Rose, dans la Province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a déposé une cession le 18ième jour de juin 1979, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ième jour de juillet 1979, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau de Séquestre Officiel, au 10 est, rue Notre-Dame, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.

DATE DE MONTREAL, ce 20ième jour de juin 1979.
CLAUDE LUSSIER, c.a.
SYNDIC
MALLETTE, BENOIT & CIE
1 Complexe Desjardins
C.P. 186
Montréal, P.Q.
H5B 1B3
Tél.: 281-1865

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Division des Divorces

NO: 500-12-083617-799
DAME MARIA KARAMITSOU,
Partie requérante
-vs-
ARISTOTELIS KOLOTOUROS,
Partie intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie intimée, Aristotelis Kolotouros, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la présente publication. Copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires que la partie requérante sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 18 juin 1979.
Dominique Di Bernardo P.A.
BORENSTEIN DUQUETTE BROTT & TSIMBERIS
5311 Ave du Parc
Montréal, Qué.
H2V 4G9

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO.: 500-05-007989-799
SIDNEY HOLTZMAN, résidant et domicilié en la cité de Côte St-Luc district de Montréal.
DEMANDEUR
—vs—
ABRAM (dit Charles) SPICA, IN TRUST, autrefois résidant et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.
DÉFENDEUR
—et—
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL
MIS-EN-CAUSE

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur ABRAM (dit Charles) SPICA, IN TRUST, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 21 juin 1979
L. LAURIN, P.A.C.S.M.
Me AARON POLLACK
1130 ouest rue Sherbrooke
suite 318
Montréal, QUÉ. H3A 1G6
PROCUREUR DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500/12-086779-794
LORNA WILSON-TAPPER, résidante et domiciliée au 7700 rue Bernard, cité de LaSalle, district de Montréal.
Requérante
-vs-
EMMETT SMITH, résidant et domicilié à un endroit inconnu,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, Emmett Smith, est par la présente requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la présente publication.

Une copie de la requête en divorce et une copie de la requête pour mesures provisoires ont été laissées à son intention au Greffe des Divorces, Palais de Justice de Montréal, 10 est, rue St-Antoine, Montréal.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation, dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures provisoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, ce 18 juin 1979
Stewart, McKenna, Gauthier,
Suite 1010,
606 Cathcart,
Montréal, P.Q.
H3B 1L8
Procureurs de la requérante.

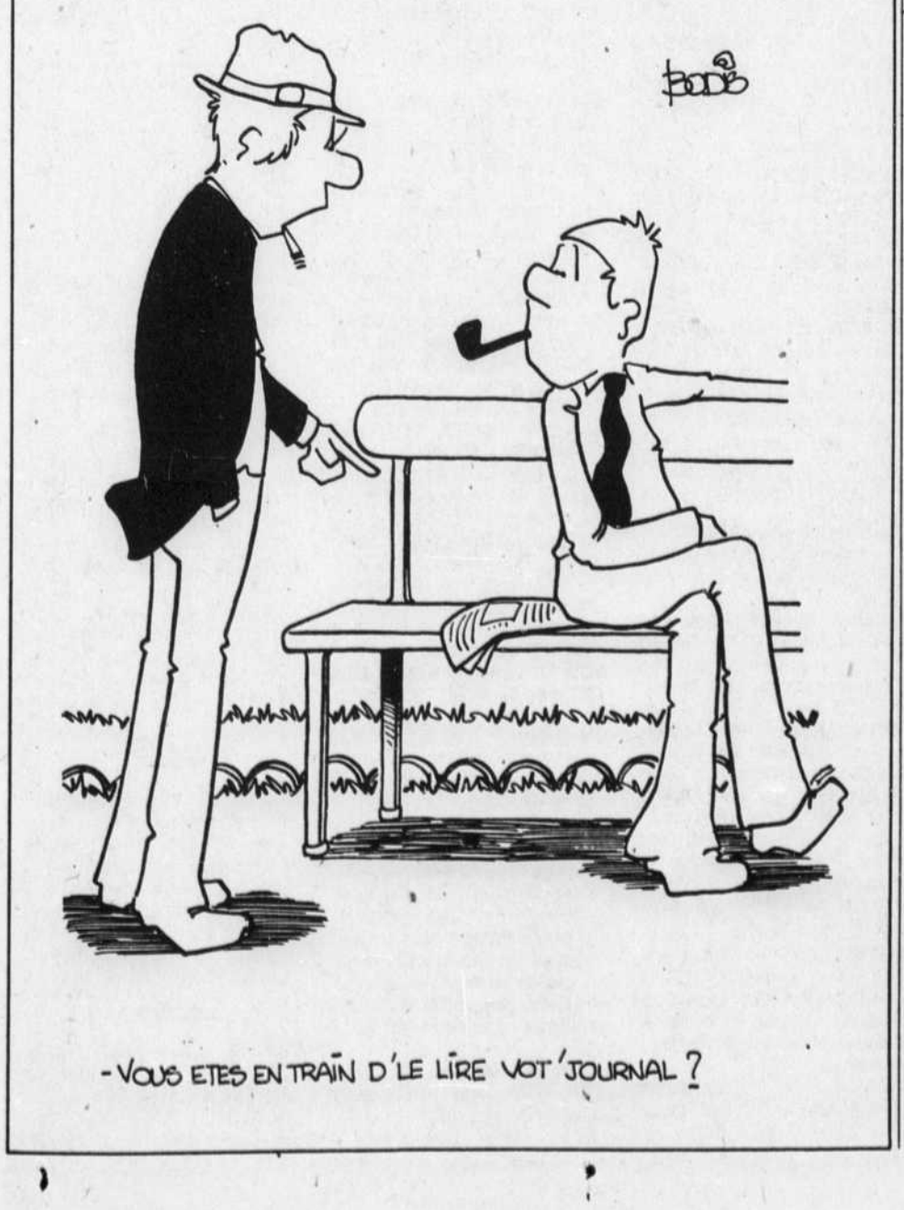

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LABELLE. COUR PROVINCIALE. NO: 560-02-000065-77, LA COMPAGNIE LEGARE LTEE, demanderesse, -vs- GASTON AUCLAIR, défendeur, Le 5 juillet 1979, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 300, 85e Ave, en la cité Laval, (Chomedey), district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Un T.V. couleur Fleetwood, avec antenne, Un T.V. couleur Emerson, Meubles de ménage, etc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WHITFORD, Huissier, Tél. 288-6793, Montréal, 23 juin 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE NO 500-02-013777-789, OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse -vs- Fer Forgé France Québec Inc. défenderesse. Le 5 juillet 1979, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1174 rue Desaulniers, Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 pick up GMC rouge & acc., 1 machine à souder Canox & Acc. 1 bureau plat, 1 réfrigérateur & Acc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD DUBE, Huissier, Tél.: 288-6721. Montréal, 20 juin 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE LA CITE DE WESTMOUNT; No B-053-79 LA CITE DE WESTMOUNT, demanderesse, -vs- M. RAYMOND KARAM, défendeur, Le 5 juillet 1979 à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires, du défendeur, au No 1362 rue Greene, en la cité de Westmount, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Une caisse enregistreuse de marque Addister. Une distributrice à lait de marque Arnett & Acc. Équipement de restaurant, ETC. ETC... Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-LOUIS, Huissier, Tél.: 288-6793. Montréal, 23 juin 1979.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE LA CITE DE WESTMOUNT. No B-005-79 CITE DE WESTMOUNT, demanderesse, -vs- PROMOTIONS PRO-POP INC., défendeur, Le 4 juillet 1979, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires, du défendeur, au No 1 rue Carré Westmount, Plaza Alexis Nihon, en la cité de Westmount, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Une machine à additionner électrique Olivetti, Un coffre-fort, Un lot d'accessoires divers, Meubles de bureau, etc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WHITFORD, Huissier Tél.: 288-6793. Montréal, 23 juin 1979.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que WENDY TETREAULT, secrétaire, résidant et domiciliée au 520, rue D'Auvergne, app. 24, en la cité de Longueuil, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en Conseil, pour un décret changeant son nom de WENDY TETREAULT à celui de WENDY FAY ROUSSEAU.
Longueuil, 12 juin 1979
Mes LARIVIERE, BRAULT & DURY
Procureurs de la Requérante

AVIS D'ABANDON DE CHARTE

AVIS est par les présentes donné que la FONDATION POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER ET LES MALADIES DU SANG DE MONTRÉAL - MONTREAL FOUNDATION FOR RESEARCH ON CANCER AND BLOOD DISEASES, constituée en vertu de la 3e partie de la Loi des compagnies et ayant son siège social en la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.
Montréal, le 19 juin 1979.
Les procureurs de la compagnie.
POULIOT, MERCURE, LEBEL, DESROCHERS, LEGAULT & DANCOSSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-082-840-780

GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

RAYMOND SAULNIER,
requérant
-vs-
Lise Raymond
intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, LISE RAYMOND, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 19 juin 1979
ME MARION THIBAULT
400 est, rue Jarry,
Montréal, P.Q.
381-2504

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 500-05-008921-791
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
DEMANDERESSE
—vs—
FRANÇOISE VILLENEUVE
DEFENDERRE
REGISTRATEUR DE CHAMBLY METEOR HOMES (1964) LTD
ET
LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUESET DE LOGEMENT
MIS EN CAUSE

PAR ORDRE DE LA COUR

la défenderesse Françoise Villeneuve, d'adresse inconnue est par les présentes requise de reomparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion,
une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée au Palais de Justice de Montréal à la direction générale des greffes à son intention.
faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande et PRONONCER jugement par défaut avec les mêmes conséquences juriques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 21 Juin, 1979
Dominique Di Bernardo, protonotaire adjoint
Me Lucien Lachapelle
5971 rue St-Hubert,
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-006814-790
INDUSTRIAL INVESTMENT CORPORATION, une corporation dûment constituée en vertu des lois de l'État du Rhode Island, un des États-Unis d'Amérique, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au numéro civique 55 Kennedy Plaza, Ville de Providence, État du Rhode Island,
demanderesse
-vs-
ROGER CROFT PUBLICATIONS LIMITED, un corps politique, dûment constitué en vertu de la loi, mais avec aucune adresse connue dans la Province de Québec,
défenderesse

AVIS

Avis est donné par les présentes que INDUSTRIAL INVESTMENT CORPORATION a intenté action contre la défenderesse, ROGER CORFT PUBLICATIONS LIMITED, et ladite défenderesse est appelée à comparaître parsonnellement ou par l'intermédiaire de ses procureurs dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de cet avis, faute de quoi un jugement par défaut sera rendu contre la défenderesse. Une copie du Bref d'Assignation et de la Déclaration a été laissée au Bureau de la Cour Supérieure pour le District de Montréal pour la défenderesse, ROGER CORFT PUBLICATIONS LIMITED.
MONTRÉAL, ce 21ième jour de juin 1979.
DOMINIQUE DI BERNARDO
Pronotaire Adjoint de la
Cour Supérieure de Montréal
MARTINEAU WALKER
3400 Tour de la Bourse
Montréal, Québec
Procureurs de la Demanderesse

AVIS
AVIS EST DONNÉ par les présentes, que SYLVIE DENEAULT, présentement sans emploi, domiciliée et résidant au 1230, rue Villeray, en la cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de SYLVIE LACHAPELLE.
MONTRÉAL, ce 20 juin 1979.
Me BENOÎT GENDRON,
Procureur de la requérante,
400 est, Jarry,
MONTRÉAL, (Québec).
H2P 1V3

PRENEZ AVIS que Southern Motor Carriers Rate Conference au nom de ses membres participants a obtenu de la Commission des Transports du Québec la modification de ses tarifs comme suit: supplément 47 (tarif de classe et d'espèce 319-D) (Southern U.S.A.-Québec) ICC SMC 319-D et ICC NFB 319-D, en vertu de la décision MCR-05242-TF, datée au 15 juin 1979 et en vigueur le 16 juin 1979, le tout en conformité avec l'article 2.64 et suivants du règlement no 2 (1976). Toute personne intéressée à faire opposition à cette demande devra le faire dans les 5 jours suivant la 3e publication de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
Me Guy Parenteau, procureur.
1ère publication: jeudi, le 21 Juin 1979.
2e publication: vendredi, le 22 Juin 1979.
3e publication: samedi, le 23 juin 1979.

PRENEZ AVIS que Middle Atlantic Conference au nom de ses membres participants a obtenu de la Commission des Transports du Québec la modification de ses tarifs comme suit: Supplément 8 du tarif 133-A, supplément 8 du tarif 233-A, supplément 9 du tarif 333-C, tarif 287-C, tarif 625-D, tarif 768-J, supplément 10 au tarif 793, tarif 795-B, tarif 475-D, en vertu de la décision MCR-05222-TF, datée du 11 Juin 1979 et en vigueur à cette même date; le tout en conformité avec l'article 2.64 et suivants du règlement no 2 (1976). Toute personne intéressée à faire opposition à cette demande devra le faire dans les 5 jours suivant la 3e publication de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
Me Guy Parenteau, procureur.
1ère publication: jeudi, le 21 juin 1979
2e publication: vendredi, le 22 juin 1979
3e publication: samedi, le 23 juin 1979

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
MONSIEUR RICHARD LAVOIE, vitrier, demeurant au 7700 — 47e Avenue, Laval ouest, dans la Province de Québec H7R 3Z6 et faisant affaires sous le nom et raison sociale de "ALUMINIUM R.L. ENRG.", au 367 boul. Labelle, Ste-Rose, dans la Province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a déposé une cession le 18ième jour de juin 1979, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5ième jour de juillet 1979, à 9:45 heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, au 10 est, rue Notre-Dame, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.

DATE DE MONTREAL, ce 20ème jour de juin 1979
CLAUDE LUSSIER, c.a.
SYNDIC
MALLETTE, BENOÎT & CIE
1 Complexe Desjardins
Tour du Sud
19e étage
Montréal, P.Q.
H5B 1B3
Tél.: 281-1865

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO.: 500-02-016533-796
OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, Corporation légalement constituée et ayant son siège social au 3530 Ouest, rue Jean-Talon, cité et district de Montréal
Partie demanderesse
-vs-
SYLVIO DRYWALL CONSTRUCTION INC., Corps politique dûment constitué et ayant autrefois, sa principale place d'affaires au 1377, Lemoyne, cité de Chambly, district de Montréal.
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à SYLVIO DRYWALL CONSTRUCTION INC., à l'intention duquel des copies du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
MONTRÉAL, le 7 juin 1979
DOMINIQUE DI BERNARDO
Greffier de la Cour Provinciale
FAUCHER, BELLEAU, TURCOTTE,
LALIBERTE, DUBUC & CORBEIL
6767, Côte des Neiges, suite 600
Montréal, P.Q.
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500 05-005202-799
INDUSTRIAL INVESTMENT CORPORATION, une corporation dûment constituée en vertu des lois de l'État du Rhode Island, un des Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au numéro civique 55 Kennedy Plaza, Ville de Providence, État du Rhode Island,
Demanderesse,
-vs-
KIMBERLEY INVESTMENT CORPORATION LIMITED, une corporation dûment constituée en vertu de la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans la Cité de Halifax, Province de Nouvelle-Écosse,
Défenderesse

AVIS

Avis est donné par les présentes que INDUSTRIAL INVESTMENT CORPORATION a intenté action contre la défenderesse, KIMBERLY INVESTMENT CORPORATION LIMITE, et ladite défenderesse est appelée à comparaître personnellement ou par l'intermédiaire de ses procureurs dans un délai de trente (30) jours suivant la publication de cet avis, faute de quoi un jugement par défaut sera rendu contre la défenderesse. Une copie du Bref d'Assignation et de la Déclaration a été laissée au Bureau de la Cour Supérieure pour le District de Montréal pour la défenderesse, KIMBERLY INVESTMENT CORPORATION LIMITED.
Montréal, ce 21ième jour de juin 1979
(S) RONALD CHASSE
Pronotaire Adjoint de la Cour Supérieure de Montréal.
MARTINEAU WALKER
3400 Tour de la Bourse
Montréal, Québec
Procureurs de la Demanderesse

DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

MINES LAC MATTAGAMI LIMITÉE (Sans responsabilité personnelle) — MATTAGAMI LAKE MINES LIMITED (No Personal Liability) donne avis qu'elle demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte.
Toronto, Ontario, ce 19e jour de juin 1979.
(S): B.H. Gross
Secrétaire

AVIS
Transfert de permis

Prenez avis que le requérant vendeur Lea Autobus Hovington Inc., Sacré-Coeur, Comté Dubuc, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour obtenir l'autorisation de transférer le permis de transport saisonnier par autobus no: 3765A, dont elle est la détentrice.
Tout intéressé peut s'aopposer à la présente demande de transfert de permis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest Est, Québec, dans les 5 jours de la troisième parution de cet avis.
Les Autobus Hovington Inc.
1ère publication 21 juin 1979
2ème publication 22 juin 1979
3ème publication 23 juin 1979

PRENEZ Avis que Middle Atlantic Conference au nom de ses membres participants a obtenu de la Commission des Transports du Québec la modification de ses tarifs comme suit: supplément 9 au tarif 133-A, supplément 9 au tarif 233-A, supplément 10 au tarif 333-C, supplément 1 au tarif 287-C, supplément 1 au tarif 625-D, supplément 1 au tarif 768-J, supplément 11 au tarif 793, supplément 1 au tarif 795-B supplément 1 au tarif 475-D, tarif maître MAC 100, en vertu de la décision MCR-05238-TF datée du 15 Juin 1979, et en vigueur à cette même date; le tout en conformité avec l'article 2.64 et suivants du règlement no 2 (1976). Toute personne intéressée à faire opposition à cette demande devra le faire dans les 5 jours suivant la 3e publication de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
Me Guy Parenteau
1ère publication: jeudi, le 21 juin 1979.
2e publication: vendredi, le 22 Juin 1979.
3e publication: samedi, le 23 juin 1979.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO.: 500-12-078386-780
FRITZNER FELISMA
Requérant
—vs—
MARIE SOLANGE JOACHIM
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:
L'Intimée MARIE SOLANGE JOACHIM est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de cette publication.
Une copie du Jugement Conditionnel de Divorce, rendu le 12ième jour d'avril 1979 par l'Honorable Juge REJANE L. COLAS a été laissée au greffe des diverces, au Palais de Justice de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 21 juin 1979
Mes BARRON PICARD & GEOFFRION
1405 ouest Henri-Bourassa
suite 206
Montréal, QUÉ. H3M 3B2
PROCUREURS DU REQUÉRANT

PRENEZ AVIS que Gestion Claude Adam Inc., s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour statuer sur le maintien du permis numéro M-300085 (675-V), détenu par Rogers Transport Inc., à l'occasion d'une entente en vertu de laquelle le contrôle de ladite compagnie Rogers Transport Inc. sera transférée à Glengarry Transport (Québec) Ltée, le tout conformément à l'article 39 de la Loi des Transports.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).
Les requérants demandent également à la Commission des Transports du Québec de décréter suivant l'article 2.58.1 que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième publication du présent avis.
1ère publication: 21 juin 1979
2ème publication: 22 juin 1979
3ème publication: 23 juin 1979
Corbeil, Groleau & Dufresne
465, rue St-Jean
Suite 605
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 500-05-010111-795
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
CRÉANCIÈRE
—vs—
SUMITAR SINGH
ET
KEHAR DHINSA
DÉBITEURS

AVIS DE SOIXANTE JOURS

PAR ORDRE DE LA COUR, M. Sumitar Singh, M. Kehar Dhinsa et Dame B. Kaur Singh avis vous est donné que l'avis de soixante jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé au bureau du Protonotaire pour eux.
Ledit avis de soixante jours concerne une propriété connue et désignée comme un certain emplacement ayant front sur la rue Mount Vernon en la Cité de Ville St-Pierre étant composé
a) la partie du lot numéro cent quatre vingt six de la subdivision du lot originaire numéro cent trente et un des plan et livre de renvois officiels de la Paroisse de Montréal 131 Pt 186
b) la partie du lot numéro cent quatre vingt sept de la subdivision dudit lot originaire numéro cent trente et un (131-Pt 187 auxdits plan et livre de renvois officiels
Avec le bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 156 rue Mount Vernon en la cité de Ville St-Pierre, circonstance et dépendances
Selon cet avis si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la présente insertion, la créancière deviendra propriétaire de la propriété décrite ci-haut.
Montréal, ce 21 juin, 1979
Dominique Di Bernardo, protonotaire adjoint
Me Lucien Lachapelle,
5971 rue St-Hubert,
Montréal.

ISSIE BABINSKY

Avis est par les présente donné que, Issie Babinsky, domicilié et résidant à 4755 Plamondon Avenue, Appartement 203, dans les Cité et District de Montréal, Province de Québec, demandera au Ministre de la justice d'émettre un certificat, changeant son nom en celui de IRVING BABINS, le tout sera au bénéfice de son épouse, Yetta Pfeffer, domiciliée et résidante à la même adresse.
Les Procureurs du requérant
BOUCHARD, POTHIER, CYTRYNBAUM

PRENEZ AVIS que Niagara Frontier Tariff Bureau Inc. au nom de ses membres participants a obtenu de la Commission des Transports du Québec la modification de ses tarifs comme suit: supplément 10 au tarif 169-D, supplément 41 au tarif 172-H, supplément 28 au tarif 220-C, supplément 39 au tarif 250-G, supplément 2 au tarif 250-H, supplément 44 au tarif 261-H, supplément 36 au tarif 270-H, supplément 3 au tarif 270-G, supplément 1 au tarif 273-F, supplément 11 au tarif 274-H, supplément 11 au tarif 290-E, supplément 39 au tarif 368-D, supplément 25 au tarif 566-G, supplément 4 au tarif 627-B, supplément 20 au tarif 630-F, supplément 6 au tarif 680-F, supplément 6 au tarif 777-F, supplément 7 au GRT-7, en vertu de la décision MCR-05241-TF, datée du 15 juin 1979 et en vigueur le 20 juin 1979; le tout en conformité avec l'article 2.64 et suivants du règlement no 2 (1976). Toute personne intéressée à faire opposition à cette demande devra le faire dans les 5 jours suivant la 3e publication de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
Me Guy Parenteau, procureur.
1ère publication: jeudi, le 21 juin 1979.
2e publication: vendredi, le 22 juin 1979.
3e publication: samedi, le 23 juin 1979.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
"EN FAILLITE"

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
DAVID CAZA, opérateur, de la Ville de Valleyfield, Province de Québec, résidant au 81, rue du Sanctuaire, Ste-Thimothée, Valleyfield, Québec J6S 2T4

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Avis est par les présentes donné que David Caza, a fait cession de ses biens le 18 juin 1979, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6 juillet 1979, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau du Syndic, 1255 Carré Philip, suite 904, Montréal, Québec.
Daté de Montréal, ce 18e jour de juin 1979
LOUIS GOLDBERG, C.A.
SYNDIC
Bureau de:
Louis Goldberg, C.A.
1255 Carré Philip, suite 904,
Montréal, Qué. Tél: 878-9897

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

COUR PROVINCIALE

DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-023320-794
Robert & Champagne,
Demandeurs
-vs-
Éric Marchant,
Défendeur

ASSIGNATION

A Éric Marchant, n'ay

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Prisonner of Zenda": sam. dim.: lun. 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. ven. mar. à jeu.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "The deer hunter": Sam. dim. lun.: 13 h 45, 17 h 00, 20 h 15. Ven. Mar. à jeu.: 17 h 15, 20 h 30.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Players": Sam. dim.: Lun. 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Ven. Mar. à jeu. 19 h 00, 21 h 10.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Daughters of anomaly": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Roxanna": 13 h 30, 16 h 20, 19 h 10, 22 h 00.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "La nuit des masques": 15 h 00, 18 h 15, 21 h 30. "Crash": 13 h 30, 16 h 40, 20 h 00.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Suprêmes jouissances": 13 h 30, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 40. "La partouze de minuit": 12 h 10, 14 h 50, 17 h 30, 20 h 20.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Game of death": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Ven. Mar. à jeu.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BONAVENTURE II, "Smokey and the bandit": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Ven. Mar. à jeu.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Voyage au bout de l'enfer": Sam. dim. Lun.: 13 h 00, 16 h 15, 19 h 45. Ven. Mar. à jeu.: 19 h 45.

BROSSARD II, "L'héritage des Vargas": Sam. dim. lun.: 12 h 30, 15 h 40, 18 h 45, 21 h 45. Ven. Mar. à jeu.: 18 h 45, 21 h 45. "Assaut sur la ville": Sam. dim. lun.: 14 h 10, 17 h 15, 20 h 15. Ven. Mar. à jeu.: 20 h 15.

BROSSARD III, "Les fous du volant": Sam. dim. lun.: 15 h 10, 18 h 35, 21 h 50. Ven. Mar. à jeu.: 18 h 35, 21 h 50. "La zizanie": Sam. dim. lun.: 13 h 25, 16 h 50, 20 h 05. Ven. Mar. à jeu.: 20 h 05.

CARREFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine (866-8057) — "Écoute voir mon lapin": Sam. dim. lun.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Ven. Mar. à jeu.: 19 h 30, 21 h 30.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Les fous du volant": Sam. dim. lun.: 15 h 00, 18 h 20, 21 h 40. Ven. Mar. à jeu.: 18 h 40, 21 h 50. "La zizanie": Sam. dim. lun.: 13 h 15, 16 h 35, 19 h 55. Ven. Mar. à jeu.: 20 h 10.

CHAMPLAIN II, "Voyage au bout de l'enfer": sam. dim. lun.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Ven. mar. à jeu.: 20 h 00.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Entre chattes": 12 h 45, 15 h 40, 18 h 35, 21 h 35. "Liaisons perverses": 14 h 05, 17 h 05, 20 h 00.

CHÂTEAU II, "La petite": 14 h 00, 17 h 30, 20 h 55. "Viol et châtiment": 12 h 30, 15 h 55, 19 h 25.

CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Down of the dead": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 30. Sam. 23 juin: 24 h 00.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Portier de nuit": sem.: 21 h 15. Sam.: 17 h 15, 21 h 15. Dim.: 13 h 00, 17 h 15, 21 h 15. "Vers un destin insolite": Sem. sam.: 19 h 15. Dim.: 15 h 00, 19 h 15.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Relâche.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Il giardino dei finzi contini": Sam.: 19 h 00. "Gigi": Sam.: 21 h 00. "Sciuscia": Dim.: 19 h 00. "An american in Paris": Dim.: 21 h 00. "The four horsemen of the Apocalypse": Lun.: 20 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Wanda Nevada": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Ven. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Cri de femmes": 12 h 35, 14 h 40, 16 h 45, 18 h 50, 20 h 55.

COMPLEXE DESJARDINS II, "Midnight express": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.

COMPLEXE DESJARDINS III, "Travaux pratiques de l'amour": 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35. "Un couple parmi tant d'autres": 12 h 35, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 55.

COMPLEXE DESJARDINS IV, "Une histoire simple": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Down of the dead": Sam. dim. lun.: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 30. Ven. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 10.

CÔTE-DES-NEIGES II, "Prisonner of Zenda": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Ven. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 00.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Voyage au bout de l'enfer": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 16 h 30, 19 h 50. Ven. Mar. à jeu.: 19 h 50.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "L'express de minuit": Dim. Lun.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. Ven. sam. Mar. à jeu.: 19 h 30, 21 h 40.

DAUPHIN II — "Pain et chocolat": Dim. lun.: 13 H 10, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 20, 21 H 30. Ven. sam. mar. à jeu.: 19 h 20, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Main Event": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 10. Ven. mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 10.

DORVAL II — "In laws": Sam. dim. lun.: 12 h 50, 14 h 50, 16 h 50, 18 h 50, 21 h 00. Ven. mar. à jeu.: 18 h 50, 21 h 00.

DORVAL III — "Hair": Sam. dim. lun.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Ven. mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 10.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Lost and found": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Ven. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE II — "Smokey and the bandit": Sam. dim. lun.: 14 h 00, 15 h 45, 17 h 30, 19 h 15, 21 h 10. Ven. Mar. à jeu.: 19 h 15, 21 h 10.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Nous nous sommes tant aimés": Sem.: 19 h 15. Sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 10, 19 h 30. "Les nouveaux monstres": Sem.: 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 22 h 00. Dim.: 13 H 00, 17 h 20, 21 h 40.

ÉLYSÉE II — "Robert et Robert": Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 19 h 30, 22 h 00. Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (691-6129) — "Entre chattes": Sam. dim. lun.: 15 h 05, 18 h 10, 21 h 15. "Plaisirs solitaires": Sam. dim. lun.: 13 h 30, 16 h 30, 19 h 40. Ven. Mar. à jeu.: 18 h 10, 19 h 40.

GREENFIELD II — "Camps érotiques": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 50, 18 h 40, 21h 30. "Furies sexuelles": Sam. dim. lun.: 14 h 25, 17 h 15, 20 h 05. Ven. Mar. à jeu.: 18 h 40, 20 h 05.

GREENFIELD III — "La mort d'un pourri": Sam. dim. lun.: 13 h 15, 17 h 05, 20 h 50. "Monsieur Papa": Sam. dim. lun.: 15 h 25, 19 h 15. Ven. Mar. à jeu.: 19 h 15.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Virgin dreams": 12 h 20, 15 H 00, 17 h 45, 20 h 25. "Secretaries party": 13 h 25, 16 h 10, 18 h 50? 21 h 35.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "L'héritage des Vargas": Sam. dim. lun.: 12 h 45, 15 h 45, 18 h 35, 21 h 35. Ven. Mar. à jeu.: 18 h 35, 21 h 35. "Assaut sur la ville": Sam. dim. lun.: 14 h 15, 17 h 00, 20 h 10. Ven. Mar. à jeu.: 20 h 10.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Rocky (II): Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 1 h 00, 21 h 15.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Main event": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 05. Ven. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 05.

LA CITÉ II — "Hair": Sam. dim. lun.: 12 h 15, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 45, 21 h 00. Ven. Mar. à jeu.: 18 h 45, 21 h 00.

LA CITÉ III — "Players": Sam. dim. lun.: 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Ven. Mar. à jeu.: 18 H 50, 21 h 00.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Rocky (II): Sam. dim. lun.: 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Ven. Mar. à jeu.: 19 h 20, 21 h 30.

LAVAL II — "Le roi des Alpes": Sam. dim. lun.: 12 h 40, 15 h 40, 18 h 40, 21 h 40. "Le dragon est mort vive le tigre": Sam. dim. lun.: 14 h 15, 17 h 15, 20 h 20. Ven. Mar. à jeu.: 18 h 40, 20 h 20.

LAVAL III — "Entre chattes": Sam. dim. lun.: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30. "Une fille très recherchée": Sam. dim. lun.: 14 h 00, 17 h 00, 20 h 00. Ven. Mar. à jeu.: 18 h 30, 20 h 00.

LAVAL IV — "Mort sur le Nil": Sam. dim. lun.: 13 h 15, 15 h 55, 18 h 30, 21 h 00. Ven. Mar. à jeu.: 18 h 30, 21 h 00.

LAVAL V — "La petite": Sam. dim. lun.: 12 h 30, 16 h 55, 21 h 20. "A la recherche de M. Goodbar": Sam. dim. lun.: 14 h 30, 18 h 55. Ven. Mar. à jeu.: 18 h 55.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "La nuit des masques": Sam. dim. lun.: 14 h 55, 18 h 10, 21 h 25. Ven. Mar. à jeu.: 18 h 10, 21 h 25. "Crash": Sam. dim. lun.: 13 h 25, 16 h 35, 19 h 50. Ven. Mar. à jeu.: 19 h 50.

LAVAL-ODÉON II — "L'héritage des Vargas": Sam. dim. lun.: 15 h 25, 18 h 45, 21 h 55. Ven. Mar. à jeu.: 18 h 45, 21 h 55. "Assaut sur la ville": Sam. dim. lun.: 14 h 05, 17 h 10, 20 h 20. Ven. Mar. à jeu.: 20 h 20.

L'IMPRÉVU, 446 place Jacques-Cartier (878-9395) — En haut — "Viva Zapata" de Elia Kazan, sam. dim. : 15 h 00, 17 h 30. "L'incident" de Larry Peerce, lun. Mar.: 18 h 30. "Le lien" de Ingmar Bergman, mer. jeu. ven.: 18 h 00. — En bas — "Ladies and gentlemen... the Rolling Stones", du 24 au 28 juin 20 h 30. Entrée libre.

LOEW'S II, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Rocky" (II): 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 50.

LOEW'S II — "Rocky" (II): 12 h 00, 14 h 10, 16 h 20, 18 h 30, 20 h 40. Samedi dernier spectacle: 22 h 50.

LOEW'S III — "In laws": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S IV — "Love at first bite": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S V — "Wanda Nevada": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LONGUEUIL, 1 Place Longueuil, Longueuil (677-7933) — "La nuit des masques": Sam. dim. lun.: 13 h 45, 17 h 00, 20 h 15. Ven. Mar. à jeu.: 20 h 15. "Crash": Sam. dim. lun.: 15 h 30, 18 h 45, 22 h 00. Ven. Mar. à jeu.: 18 h 45, 22 h 00.

MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses": Sem.: 21 h 05. Sam.: 17 h 45, 21 h 05. Dim.: 14 h 15, 17 h 45, 21 h 05. "Sonate d'automne": Sem. sam.: 19 h 30. Dim.: 16 h 00, 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "La nuit des masques": Sam. dim. lun.: 13 H 30, 16 h 45, 20 h 00. Ven. Mar. à jeu.: 20 h 00. "Crash": Sam. dim. lun.: 15 H 15, 18 h 30, 21 h 40. Ven. Mar. à jeu.: 18 h 30, 21 h 40.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "In laws": Sam. dim.lun.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Ven. Mar. à jeu.: 19 h 15, 21 h 15.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Magie" — Tous les soirs, sauf lundi: 19 h 00. Matinée Sam.dim.: 13 h 00. "Furie": 20 h 55. Matinée sam.dim.: 14 h 55.

MONTENACH II, "Sarah": Tous les soirs sauf lundi: 19 h 05. Matinée sam.dim.: 12 h 45. "Le souffle de la tempête" 21 h 15. Matinée Sam. dim.: 14 h 55. "Une femme sous influence": Ciné-Club, lun.: 20 h 00.

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "La petite": Sam. 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30, 23 h 45. "Le crime de l'Orient-Express": Dim.: 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 30. "Un après-midi de chien" Lun.: 19 h 00, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II — "Lucky Luke: la ballade des Dalton"": Sam. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h 00, 20 h 45, 22 h 30. "Génération proteus": Dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. "Duck soup": Lun.: 19 h 15, 20 h 45, 22 h 15.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Quand la panthère rose s'emmêle": Sam. dim.: 19 h 30. "Genesis: a film concert" et "Rod Stewart and the faces" Sam.: 22 h 00. "John McCabe" (en français): Dim/; 21 h 30. "Le privé": Lun.: 19 h 00. "Gros plan": Lun.: 21 h 30.

PALLACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Enter the dragon" 13 h 20, 17 h 20, 21 h 20. "5 fingers of death" 13 h 15, 15 h 15, 19 h 15.

PARLIMAGE, 136 est, St-Paul, Vieux-Montréal (861-3338) — "Mon bout du monde" et "La courtepointe" de Bruno Carrière, Lun.: 20 h 00.

PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) — "Camps érotiques" Sam.-dim.lun.: 13 h 00, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 30. "Furies sexuelles": Sam.-dim.lun.: 14 h 25, 17 h 15, 20 h 05. Ven.Mar à jeu.: 18 h 40, 20 h 05.

PAPINEAU II, "Mort d'un pourri": Sam. dim.: Lun.: 13 h 10, 17 h 05, 21 h 00. "Colère du vent": Sam.-dim.lun.: 15 h 20, 19 h 15. Ven.Mar.à jeu.: 19 h 15.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "L'homme à deux têtes": Ven. 18 h 40, 32 h 50. Sam.dim.: 14 h 50, 18 h 15, 21 h 45. Sem.: 21 h 15. "La carapate": Ven.: 20 h 10. Sam.dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 19 h 30.

PARADIS II — "La révolte des morts vivants": Ven. 20 h 20. Sam.dim.: 12 h 45, 17 h 00, 21 h 15. Sem.: 20 h 45. "Le retour des morts vivants" Ven. 21 h 50. Sam. dim.: 14 h 25, 18 h 30, 22 h 40. Sem.: 22 h 15. "La furie des vampirees": Ven.: 18 h 50. Sam.dim.: 15 h 35, 19 h 50. Sem.: 19 h 00.

PARADIS III — "Suprêmes jouissances": Ven.: 18 h 40, 21 h 15. Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 40, 18 h 15, 21 h 00. Sem.: 21 h 50, 19 h 20. "La partouze de miniut": Ven.: 20 h 00. Sam.dim.: 14 h 20, 17 h 00, 19 h 45, 22 h 20. Sem.: 20 h 40.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Swing la baquaise" de Jean-Pierre Masse et "Mardi gras, Lousiane" de Robert Audet, Sam.: 19 h 30. Films pour enfants, dim.: 14 h 30, entrée libre. "Le sang d'un poète" de Jean Cocteau, lun.: 19 h 30.

PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Le roi des Alpes" 14 h 45, 18 h 05, 21 h 25. "Le dragon est mort vive le tigre": 12 h 50, 16 h 10, 19 h 25.

PARISIEN II, "La cage aux folles" 13 h 15, 15 h 00, 16 h 45, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 55.

PARISIEN III — "Sac de billes" 12 h 05, 13 h 55, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 35, 21 h 25.

PARISIEN IV — "Camps érotiques" : 14 h 40, 18 h 05, 21 h 30. "Fièvre d'une nuit d'été" 12 h 45, 16 h 10, 19 h 35.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Lost and found" Sam.dim.lun.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Ven.Mar. à jeu.: 19 h 10, 21 h 10.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2466) — "Manhattan" 12 h 15, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE II — "Get out your handkerchiefs": 13 h 00, 14 h 55, 16 h 55, 18 h 50, 20 h 50.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Virgin dreams" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "101 acts of love" : 13 h 30, 16 h 20, 21 h 50.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Affreux sales et méchants": 14 h 05, 17 h 40, 21 h 20. "La belle emmerdeuse": 12 h 30, 16 h 05, 19 h 45.

RIVOLI II — "Ils sont fous ces sorciers": 14 h 40, 18 h 15, 22 h 00. "On continue à l'appeler Trinita": 12 h 40, 16 h 20, 20 h 00.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "L'homme à deux têtes": 12 h 10, 15 h 15, 18 h 25, 21 h 30. "Ruby": 13 h 45, 16 h 50, 20 h 00.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "La poursuite infernale": 13 h 50, 17 h 30? 21 h 10. "La route sauvage": 12 h 10, 15 h 50, 19 h 30.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis — "F.I.S.T.": Ven. sam.: 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15. "Le soupirant": Dim. lun., "Va voir maman papa travaille": Mar. mer. jeu.: 12 h 15, 14 h 30, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

SEVILLE, 2155 ouest, Ste-Catherine (932-1139) — "The rocky horror picture show": Sam.: 19 h 00. "Heaven can wait": Sam.: 21 h 30. Dim.: 19 h 30. "Reefer madness": Sam.: 24 h 00. "Young Frankenstein": Dim.: 17 h 00. "A perfect couple": Dim.: 21 h 30. " Heaven can wait": Lun.: 19 h 30. "Murder by decree": Lun.: 21 h 30.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "A little romance" Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Ven. Mar. à jeu.: 19 h 00, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Love at first bite": Sam. dim.: lun. 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Ven. Mar. à jeu. 19 h 00, 21 h 00.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Les fous du volant": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. Ven. Mar. à jeu.: 19 h 40. "La zizanie": Sam. dim. lun.: 14 h 30, 17 h 40, 21 h 15. Ven. Mar. à jeu.: 21 h 15.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Le roi des Alpes": Sam. dim. lun.: 13 h 00, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 40. "Le dragon est mort vive le tigre": Sam. dim. lun.: 14 h 20, 17 h 15, 21 h 10. Ven. Mar. à jeu.: 18 h 45, 20 h 10.

VERSAILLES II — "Ils sont fous ces sorciers": Sam. dim. lun.: 13 h 30, 17 h 20, 21 h 15. "On continue à l'appeler Trinita": Sam. dim. lun.: 15 h 15, 19 h 10. Ven. Mar. à jeu.: 19 h 10.

VERSAILLES III — "Proie de l'auto stop": Sam. dim. lun.: 14 h 55, 18 h 15, 21 h 30. "Intérieur d'un couvent": Sam. dim. lun.: 13 h 15, 16 h 30, 19 h 45. Ven. Mar. à jeu.: 18 h 15, 19 h 45.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "L'homme à deux têtes" et "Attachez vos ceintures".

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Les fous du volant": Sam. dim. lun.: 14 h 55, 18 h 15, 21 h 30. Ven. Mar. à jeu.: 18 h 15, 21 h 30. "La zizanie": Sam. dim. lun.: 13 h 15, 16 h 35, 19 h 50. Ven. Mar. à jeu.: 19 h 50.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Main event": 13 h 15, 15 h 05, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Alien": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15.

CINÉ-PARC

CINE-PARC CHATEAUGUAY, Châteauguay (691-1320) — "Les fous du volant", "La zizanie", "El Macho".

CINE-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "In laws" et "Crossed swords".

CINE-PARC DOLLARD II, "Rocky II", "The great train robbery".

CINE-PARC ODEON I, Trans-Canadienne, sortie 98 (523-9751) — "Les fous du volant", "La zizanie", "El Macho".

CINE-PARC ODEON II, "La nuit des masques", "Crash", "Visage de la peur".

CINE-PARC ST-JÉROME, Autoroute des Laurentides, sortie 44 ouest (861-0659) "La nuit des masques", "Crash", "Visage de la peur".

CINE-PARC ST-MATHIEU, route 15 vers Plattsburgh, sortie 24 (659-3445) — "La nuit des masques", "Crash", "Visage de la peur".

CINE-PARC VAUDREUIL I, Trans-Canadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "Les fous du volant", "La zizanie", "El Macho".

CINE-PARC VAUDREUIL II, "La nuit des masques", "Visage de la peur", "Maintenant on l'appelle Plata".

Cette page est préparée par Mmes Louise Valiquet (sur scène, cinéma, expositions) et Claudine Inizan (horaires-tv). Toutes les informations à publier dans ce calendrier des événements culturels doivent parvenir par écrit au DEVOIR avant le mercredi de chaque semaine.

SUR SCÈNE

CAFÉ TIMÈNES, 4857 Avenue du parc (272-1734) — Le trio Steve Holt, sam.: 21 h 00.

CAFÉ NOOSPHÈRE, 816 est, Ontario (524-4911) — Relâche.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — Pauline Le Bel chante "Piaf", sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00.

CENTRE D'ART MONT-ORFORD, Magog, Québec (819) 843-3981 ou (861-0210) — Cours public: "La gravure au Québec", Robert Wolfe, mar.: 20 h 30. Jeunes artistes: Les jeunes solistes de Montréal, dir.: Taras Gab...ier.: 20 h 30. Concert des étudiants jeu.: 20 h 30. Concert de la faculté: Alicia Mitchenko Landsman, piano, ven.: 20 h 30.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Same time, next year", comédie de Bernard Slade avec Roger Dunn et Muriel Gold, du 23 juin au 22 juillet. Tous les soirs 20 h 30. Dim.: 19 h 30. Matinées, mar. jeu.: 13 h 30. Relâche ven.

CATHÉDRALE MARIE-REINE-DU-MONDE, Boul. Dorchester ouest et Mansfield — Concert du "Choir of St. John's College" de Cambridge, dir.: Dr. George Guest, mar.: 20 h 15.

EXPO THÉÂTRE, Cité du Havre (873-5974) — Festival du Jazz, du 23 juin au 25 juin. Sam.: Sayyd Abduul Al Kabbir, le groupe Nebu, Yvan Landry, le pianiste Stan Patrick. Dim.: Roger Walls, le groupe Solstice, le batteur Guy Nadon, le guitariste Nelson Symonds. Lun.: Le groupe Tasman, le saxophoniste Billy Robinson, quatuor de Fred Hanke et l'Orchestre sympathique. Spectacles à 20 h 00.

GALERIE MOTIVATION V, 1447 Bleury (845-5962) — The Mighty Jay Blues Band, sam.: 14 h 30. Heavy Feather Boogie Band, sam.: 21 h 00. L'Oreille Cassée, dim.: 14 h 30. L'Orchestre Sympathique, Nébu, Solstice, dim.: 21 h 00. Place aux Poètes, sam. dim.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Josée Blackburn, flûte et Jane Sutherland, piano, sam. dim.: 21 h 00. Programme: Bach, Mozart, Poulenc, F. Martin. Pierre Fournier, flûte, Nicole Laurière, violon et Michèle Patry, piano, sam. dim.: 21 h 00. Oeuvres de Telemann, Bach, Handel, Ibert. Jacques Saint-Jean, piano, ven.: 21 h 00. Programme: Grieg, Clémenti, F. Liszt, Tschaikowsky.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Alain Jodoin, du 19 au 24 juin et du 26 juin au 1er juillet. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 23 h 30, 1 h 00. Entrée libre.

LA POUDRIÈRE, Ile Ste-Hélène (526-0821) — "Une nuit chez vous... Madame" de Jean de Letraz avec Elisabeth Lesieur, Jacques Zouvi, Olivette Thibeault, Diane Blanchette, Mireille Daoust, Hubert Gagnon et Marcel Girard. Mise en scène: Jean Faucher. Du 28 juin au 4 août en alternance avec "In One bed and... out the other" de Mawby Green et Ed Feilberth. Mer. jeu. ven.: 19 h 00, 21 h 30. Sam.: 18 h 30, 21 h 30.

LE GUEUL'ART, 1671 Saint-Hubert (526-2936) — "Elles n'iront plus au bois" écrite et jouée par Rachel Morsan et Laurence Jourde, les 27, 28, 29 et 30 juin 20 h 30. Films, les mêmes soirs 21 h 45: "Running shoes rides again" et "Running shoes contre Superman", de Claude Laflamme.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Juniors Wells, du 19 au 24 juin, Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 23 h 30, 1 h 00. Stephen Barry Band avec "Big Moose Walker", du 27 juin au 1er juillet.

MANOIR ROUVILLE CAMPBELL, (Jardins) 125 Chemin des Patriotes, Saint-Hilaire — "Concerts champêtres", mer.: 20 h 00. "La Ménestrandise" (deux violons anciens, une viole de gambe, un clavecin.). Inf.: 467-0237. Entrée libre.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH, 3800 Reine-Marie (733-8211) — Récital d'orgue par Antoine Reboulot de Paris, mer.: 20 h 30.

PATRIOTE DE STE-AGATHE, Ste-Agathe, autoroute du Nord, sortie 83. (523-1131) ou 1-(819)326-3655 — Paul et Paul, du 23 juin au 1er juillet. Sem. dim.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 23 h 00.

PLANÉTARIUM DOW, 1000 ouest, St-Jacques (866-4848) — "Qui a tué les dinosaures", jusqu'au 9 septembre. Mar. jeu.: 12 h 15, 21 h 30. Mer.: 14 h 15, 21 h 30. Ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15, 16 h 30. Dim.: 13 h 00. "Concert cosmique au laser", ven. sam.: 19 h 00, 20 h 20, 21 h 40, 22 h 55, Dim.: 15 h 30, 16 h 45, 20 h 15, 21 h 30.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Liza Minnelli, chanteuse populaire, sam.: 18 h 30, 22 h 00. Dim.: 20 h 30.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Relâche.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Les fées ont soif" de Denise Boucher avec Sophie Clément, Michèle Magny et Louisette Dussault. Sam.: 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche dim. lun. 24 et 25 juin, 1er et 2 juillet. A partir du 26 juin mar. à sam.: 21 h 00. Jusqu'au 7 juillet.

THÉÂTRES D'ÉTÉ

BÂTEAU-THÉÂTRE L'ESCALE, Saint-Marc-sur-le-Richelieu, Trans-canadienne sortie 112, (514) 584-2226 — "Le bonheur d'Henri" d'Elizabeth Bourget avec Roger Garand, Béatrice Picard, Michèle Craig, Jacques L'Heureux, Evelyn Règimbald, Linda Sorgini. Du 19 juin au 1er septembre. Mise en scène: Gilbert Lepage. Tous les soirs 21 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 00.

LA RELÈVE À MICHAUD, Calixa-Lavallée, autoroute 30 sortie 149 (514) 583-3776 — "Ti-Mine, Oscar, Clara etles autres" de Raymond Lévesque avec Claude Michaud, Yvon Leroux, Monique Chabot. Jusqu'au 1er septembre. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 23 h 00. Relâche dim. lun.

LE PIGGERY, North Hatley 1-(819)-842-2191 — "Gee, Gertie" de Victor Garaway, du 27 juin au 14 Juillet. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 18 h 00, 21 h 30.

LA PLACE À RICHER, 22 rue Claude, St-Sauveur, autoroute des Laurentides sortie 60. (227-3747) — "J'me sens drôle" de Gilles Richer avec Michel Forget, France Castel, Han Masson. Mise en scène: Gilles Richer. Du mar. au ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Dim.: 19 h 30. Du-22 juin au 1er sept.

THÉÂTRE LES ANCÊTRES, Saint-Germain de Grantham, route 20, sortie 170. (819) 395-2253 — "Entre le rire et le rêve" de Georges Dor avec Reine France, Andrée Champagne, Jean-Pierre Masson et Camille Ducharme. Du 27 juin au 2 septembre. Tous les soirs 21 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 00.

THÉÂTRE BEAUMONT-SAINT-MICHEL, Saint-Michel de Bellechasse, Autoroute 20 sortie 215. (418) 884-2839 — "Allo Allo!" comédie de Pierre Goulet avec Roger Lebel, Nicole Filion, Pierre Thériault, Yves Jacques et Anne Villeneuve. Mise en scène: Pierre Villeneuve. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 15. Relâche dim. lun. Du 20 juin au 1er septembre.

THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE, Chemin St-Louis, Sainte-Foy, Québec. (418) 692-0205 — "Chat en poche" de Georges Feydeau avec Janine Sutto, Jean-Marie Lemieux, René Gagnon, Thomas Donohue, Jean-François Gaudet, Andrée Samson.